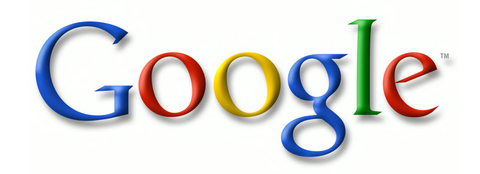
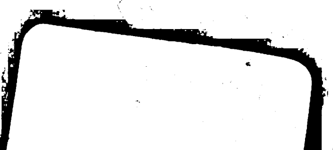









Digitized by Google

(Juillet 1815.)

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque du Roi, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,
Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XV.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

POÉSIE FRANÇAISE.

MÉLANGES.

NUMISMATIQUE.

BIOGRAPHIE.

ENTOMOLOGIE.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

THÉATRES.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1815.

TOME IV.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT, Chevalier de la LÉGION D'HONNEUR, et de l'ordre royal de Naples, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothéque du Roi, Professeur d'Archæologie; des Académies impériales de Moscou, de Vilna, de Corfou; des Curieux de la Nature à Erlang; des Sociétés royales de Dublin, de Munich, de Turin, de Gœttingue, de Berlin; des Sociétés Linnéenne de Londres, Minéralogique d'Iéna, des Sciences physiques de Zurich, Pontanienne et d'Encouragement de Naples; d'Agriculture de Treja; des Beaux-Arts, Colombaire, et de celle d'Agriculture de Florence; de celles de Pistoja et du Valdarno; de celles des Antiquités de Copenhague, d'Archæologie de Rome; de celles de Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîsmes, Marseille, Avignon, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nancy, Gap, Strasbourg, Mayence, Trèves, Francfort, Nantes, Soissons, Lille, Evreux, et Mâcon.

ANNÉE 1815.

TOME IV.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

POESIE FRANÇAISE.

RAPPORT *fait à la Classe de la langue et de la littérature françaises, par M. le Comte* DARU; *sur les Ouvrages envoyés au Concours ouvert par le décret du* 14 *Avril* 1813, *pour la solution des questions suivantes :*

[Fin de l'article.]

N.° 13.

Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice lui seul faisoit toutes les lois.
La rime au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenoit lieu d'ornement, de nombre, et de césure.

L'AUTEUR de ce Mémoire commence par donner une définition de la poésie. Il y fait remarquer l'élévation des pensées, la beauté idéale des caractères, l'ordonnance génerale des tableaux d'où résulte cet accord, cette

harmonie qui flatte l'esprit, et puis cette harmonie, si j'ose ainsi l'appeler, matérielle qui flatte l'oreille et plaît à l'esprit par le plaisir qu'elle procure aux sens.

« Ce genre d'harmonie est l'effet de l'art,
« quoiqu'il soit pris dans la nature. Il tient
« aux sensations plutôt qu'aux sentimens.»

Chez les Anciens «le rhythme étoit une
« cadence, une sorte d'ondulation har-
« monieuse qui naissoit de la réunion de
« plusieurs mots ou même d'un certain
« nombre de syllabes, nombre qui étoit
« fixé par la valeur temporelle de ces syl-
« labes. Chaque rhythme devoit rigoureuse-
« ment avoir la même longueur que celui
« auquel il correspondoit.»

Le pied étoit composé de deux temps; d'où il résulte que la mesure poétique étoit au moins de deux syllabes, et qu'il n'y avoit point de syllabe qui pût remplir la mesure toute entière comme la ronde dans la musique. Il n'y avoit pas non plus d'autre subdivision de la longue que la brève; de sorte que «la mesure étoit constamment
« renfermée dans la valeur de la blanche
« et de la noire.»

Cette observation est juste, et l'auteur en tire plus loin cette conséquence, que la prosodie n'avoit pas la même latitude que la

musique pour accélérer ni pour ralentir le mouvement. Il appelle rhythme mineur, le pied, et rhythme majeur, la période des pieds, ou le vers.

Dans le vers alexandrin français, il remarque trois sortes de rhythmes : le maxime, le majeur, et le mineur.

« Le maxime, c'est le vers lui-même.

« Le rhythme majeur est celui qui par-
« tage le vers en deux parties égales, les
« hémistiches.

« Le mineur est celui dont la marche
« sert à composer les majeurs. »

Il prend pour exemple quelques vers de Racine; et comme en les prononçant on fait nécessairement quelques pauses entre les mots, indépendamment de celle qui marque l'hémistiche, il en conclut que chaque hémistiche est coupé en deux rhythmes mineurs et quelquefois en trois.

Oui—je—viens—dans son temple—adorer—l'Eternel.

Que ces intervalles soient d'un, de deux, de trois, de quatre syllabes, cela ne l'embarrasse point; il en conclut que les rhythmes des vers français sont plus variés que ceux des Grecs et des Latins.

En cherchant à se rendre compte de la

cause de l'harmonie des bons vers français, l'auteur s'est aperçu que toute la mesure du vers ne consistoit pas à y faire entrer un nombre déterminé de syllabes, en y ménageant une rime et une césure; mais qu'il falloit que ces vers eussent une mesure régulière, et que cette mesure ne pouvoit provenir que de la prosodie.

Ici, il nous avertit formellement que, par prosodie, il n'entend que *la* durée des syllabes; et, en cela, il est de l'avis d'Erasme, qui ne voyoit dans les langues anciennes aucun rapport entre la prosodie et l'accent.

On voit déjà que cet auteur s'écarte entièrement, pour suivre Erasme, du système de quelques-uns de ses concurrens, qui font de l'accent le régulateur de la quantité.

Pour chercher les règles de la prosodie française, il se met à la place des Grecs et des Latins, notant pour la première fois la quantité de leurs syllabes. Il reconnoît que plusieurs syllabes sont longues par leur constitution; mais ces syllabes se prolongent plus ou moins, selon qu'elles sont plus ou moins accompagnées de syllabes sourdes, c'est-à-dire d'*e* muets.

Dans *il s'est trompé*, la syllabe *tromp* est longue par sa composition.

Dans *il se trompe*, *tromp* devient plus long parce qu'il est entre deux *e* muets.

Dans *je me trompe*, il s'alonge encore, « parce que l'harmonie fait appuyer sur la « tonique du centre, à cause des trois sons « presque nuls dont elle est enveloppée. »

D'autres syllabes sont brèves de leur nature, comme les voyelles qui ne sont point suivies de consonnes, et elles se modifient suivant les consonnes simples ou doubles dont elles sont accompagnées.

Voilà donc dans notre langue des longues et des brèves, et qui le deviennent plus ou moins selon les circonstances.

L'auteur se demande pourquoi avec de pareils élémens, nos auteurs du quinzième siècle n'ont pas réussi à faire des vers dans le système des Grecs et des Latins.

Il remarque que pour avoir une poésie absolument pareille, il faudroit que des langues eussent des qualités absolument semblables; ce qu'il y a de différent entre elles, doit établir des différences dans l'harmonie du discours.

« Le français, dit-il, a des rapports mul-« tipliés avec les langues grecque et latine, « à cause de l'étymologie d'une foule de « mots : mais les mots ne font point le « caractère d'une langue. C'est dans les dé-

« clinaisons, dans les conjugaisons, dans
« les inversions, dans les licences, dans
« les ellipses, qu'il faut chercher le carac-
« tère des langues, et certes, par tous ces
« côtés, la nôtre ressemble de si loin à ces
« langues anciennes, que l'on ne sauroit,
« pour ainsi dire, établir aucune similitude. »

Si on ajoute à ces dissemblances celle qui résulte de la nécessité des articles, on sentira qu'il ne suffisoit pas d'avoir une prosodie comme les Grecs et les Latins, pour faire des vers comme eux.

La variété de la quantité prosodique de nos syllabes y apportoit encore un obstacle, et c'est probablement cette variété même qui a empêché les rhéteurs de noter la durée de nos syllabes, puisque cette durée est modifiée par tant de circonstances.

Mais de ce que la durée des syllabes n'est pas notée, de ce qu'elle est variable, il ne s'ensuit point qu'elle n'existe pas.

Jusqu'ici, tout ce que l'auteur a dit sur la prosodie paroît fort juste et ses observations ingénieuses; mais arrivant à l'application, il ajoute que « pour composer des vers
« mélodieux, un poète prend soin, malgré
« la variation de la quantité dans les syl-
« labes, de faire en sorte que tous ses vers
« ayent la même durée de temps, c'est-à-

« dire, la même mesure, ou, si l'on aime
« mieux, le même rhythme. De là on doit
« conclure que tous les bons vers français
« ont une mesure uniforme comme les vers
« latins, non parce qu'ils sont composés
« de douze syllabes, mais parce que ces
« syllabes variant dans leur quantité, ne
« laissent pas, dans leur ensemble, de pro-
« duire une mesure de temps égale. »

Voilà l'assertion de l'auteur. On peut douter que réellement les poètes se soient imposé la loi d'additionner la durée des syllabes pour en composer dans chaque vers une somme égale.

Voyons si l'expérience confirme cette assertion. On cite une vingtaine de vers d'Athalie; on en note la quantité, et, prenant pour l'unité la durée d'une brève, on compte dans les vers 19, 20, 21 et 23 unités de temps; mais dans ces vers il y a des repos : si on les compte comme les soupirs dans la mesure musicale, il en résulte que les vers masculins ont vingt temps, et les vers féminins, vingt-un.

Cette observation de l'auteur est susceptible de plusieurs difficultés.

D'abord, pour être d'accord sur les résultats de l'addition, il faudroit l'être sur la manière de noter la valeur de chaque syl-

labe : or, ce seroit le sujet d'une grande controverse.

En second lieu, la durée des repos est un peu arbitraire, et si on les compte dans un vers, il faut les compter dans tous.

Enfin, il y a tel vers où, de l'aveu de l'auteur, on compte vingt-trois temps; d'où il suit que le poète s'est écarté de la règle qu'on dit qu'il s'étoit faite.

De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux
fruits.

Il y a dans ce vers une seule brève et onze longues, ce qui fait vingt-trois temps.

Mais ici c'est un vers imitatif que le poète a prolongé à dessein.

L'auteur arrive à établir cette règle, que l'alexandrin doit se composer de quatre brèves et de huit longues.

Il faut avouer que le plus harmonieux de nos poètes s'est écarté de cette règle, par exemple : dans ce vers,

Peut-être votre époux voit encore le jour.

Mais l'auteur du Mémoire n'hésite pas à répondre qu'on y aperçoit le défaut d'harmonie, et que ce vers est pitoyable.

Le mot est peu respectueux, cependant l'auteur fait profession d'une grande admiration pour Racine, mais *magis amica veritas.*

Jusqu'ici, nous étions parfaitement dans les limites de la question. On cherchoit à nous démontrer que les règles de la versification, telles qu'on nous les a enseignées, sont incomplètes, que les bons poètes s'en sont imposé d'autres, et on nous révéloit leur secret.

Ce secret consiste, 1.° à couper le demi-vers alexandrin, l'hémistiche, en deux temps d'autant plus harmonieux qu'ils sont plus réguliers; 2.° à calculer dans chaque vers la durée des syllabes ou des repos, de telle manière qu'il en résulte la somme de vingt brèves dans le vers alexandrin masculin, et de vingt-une dans le féminin.

Voyons jusqu'à quel point l'observation confirmera l'existence de ce système, qu'on veut que Racine se soit fait.

Je prends les exemples cités par l'auteur du Mémoire.

Je commence par examiner si les vers sont régulièrement coupés en parties égales par des repos que le poète ait réellement indiqués.

Oui;—je viens,—dans son temple,—adorer—l'Eternel.

Dans ce vers, prononcé lentement, comme il doit l'être, il y a cinq repos.

Oui forme le premier temps. Ce mot doit être suivi de deux points, ou d'un point avec la virgule.

Je viens est suivi d'une virgule, et forme le second temps.

Dans son temple forme le troisième.

Adorer forme le quatrième, mais il n'est pas suivi d'une virgule.

L'Éternel forme le cinquième temps.

On voit que dans ce vers il y a :

Un temps d'une syllabe,

Un de deux syllabes.

Trois de trois syllabes.

Le premier hémistiche a donc trois temps qui sont inégaux.

Le second a deux temps qui sont égaux.

Les intervalles qui séparent ces temps ne sont point égaux, car le point avec la virgule, ou les deux points qui séparent *oui* de *je viens*, commandent un plus long repos que la simple virgule qui sépare *je viens* de *dans son temple;* et dans le second hémistiche, l'intervalle entre *adorer* et *l'Éternel,* est encore plus court, puisque ces mots, dont l'un est verbe et l'autre régime,

ne peuvent être séparés par aucun signe de ponctuation.

Il semble qu'on est autorisé à conclure de ces observations, que ce vers ne présente ni symétrie dans les temps, ni égalité dans les repos.

Je viens, — selon l'usage — anti — que et solennel.

Le premier temps est de deux syllabes;
Le second de quatre;
Le troisième de deux;
Le quatrième de quatre.

Ici les deux hémistiches sont composés de temps semblables; mais les deux temps de chaque hémistiche ne le sont pas entre eux.

Je viens est séparé par une virgule de *selon l'usage*.

Il n'y a point de virgule dans le reste de la phrase; donc les intervalles ne sont pas égaux.

Célébrer, — avec vous, — la fameuse — journée.

Le premier temps a trois syllabes;
Le second trois;
Le troisième quatre;
Le quatrième deux ou trois, si l'on veut excepter la dernière syllabe féminine.

Les deux temps du premier hémistiche sont semblables; ceux du second ne le sont pas.

Quant aux repos, il ne peut pas y avoir le même intervalle entre l'adjectif et le substantif *fameuse journée*, qu'entre *célébrer* et l'incise *avec vous*.

Où, — sur le mont Sina, — la loi — nous fut donnée.

Ici le premier temps est d'une syllabe;
Le second de cinq;
Le troisième de deux;
Le quatrième de quatre ou de cinq.

L'intervalle entre *où* et sur *le Mont Sina* est nécessairement plus long qu'entre *la loi* et *nous fut donnée*.

On pourroit prolonger tant qu'on voudroit cette analyse sans trouver deux vers de suite coupés de la même manière.

Dans toute la tirade, je n'en vois que deux où les temps soyent réguliers, symétriques.

L'audace — d'une femme — arrêtant — ce concours.
Vous-même — de l'autel — vous faisant — arracher.

Voilà deux vers où tous les temps sont de trois syllabes, mais les intervalles ne sont

point égaux ; car *l'audace d'une femme* doit être prononcé plus continûment que *vous-même de l'autel*, attendu qu'il faut bien que la prononciation avertisse l'oreille de l'inversion de la transposition de ce mot *vous-même*, qui naturellement devoit être à la fin de la phrase.

Je passe à l'examen de la seconde question, qui est de savoir si ces vers contiennent réellement vingt et vingt-un temps.

Comme l'auteur, je prends pour l'unité la durée d'une brève, et j'admets sans examen sa manière de noter la quantité de chaque mot.

Que les temps sont changés; sitot que de ce jour

Voilà dans un vers sept longues et cinq brèves, ce qui, en comptant les longues pour deux brèves, ne nous donne que dix-neuf temps. Il nous en manque un ; l'auteur le trouve en faisant entrer dans le compte le repos qui doit nécessairement être marqué après *sitôt*.

La trompette sacrée annonçoit le retour.

Ici on compte, comme dans le vers précédent, sept longues et cinq brèves, et il

n'y a point de virgule qui commande le repos qui seroit nécessaire pour compléter le nombre de vingt temps. Aussi l'auteur avoue-t-il que ce vers est défectueux, quoiqu'il y ait un petit repos entre *annonçait* et *le retour*.

Du temple orné partout de festons magnifiques.

Ce vers a huit longues et cinq brèves, ce qui fait juste les vingt-un temps que doit avoir un vers féminin; mais l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il y a un repos nécessaire entre *du temple* et *orné partout de festons magnifiques*, parce qu'ici *orné* n'est pas simplement une épithète, c'est une incise, une circonstance détaillée qui suppose une ellipse, comme, *qui étoit orné partout de festons magnifiques*, ou *que vous aviez orné partout de festons magnifiques*. Si le repos est nécessaire pour donner à l'auditeur le temps de suppléer l'ellipse, il faut donc ajouter à la durée du vers le temps de ce repos, c'est-à-dire, la valeur d'une brève, et alors le vers se trouve avoir vingt-deux temps.

Le peuple saint en foule inondoit les portiques.

Ce vers a huit longues et cinq brèves,

ce qui produiroit vingt-un temps, et donneroit un vers régulier, selon le système de l'auteur.

Mais je ne puis pas me dispenser de lui soumettre une observation; c'est que, outre le repos qu'il faut bien laisser entre *le peuple saint* et *en foule*, qui est une incise, repos qui nous donneroit déja un temps de trop, il faut, pour n'en trouver que vingt-un, compter la seconde syllabe de *portiques* comme brève.

Je sais bien qu'elle est brève dans le mot latin; mais il en étoit de même de *magnifique*, où cependant il a compté la pénultième syllabe comme longue, et ce seroit une faute qu'il ne faut pas prêter à Racine, d'avoir fait rimer une longue avec une brève.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations, qui ne nous conduisent pas, ce me semble, à cette conviction, que Racine se fût imposé la loi de soumettre tous ses vers à ce calcul de vingt ou vingt-un temps prosodiques.

Je ne suivrai pas l'auteur dans une digression assez longue sur le rhythme musical des Anciens. Je ne sais rien sur cette matière, et ne puis juger s'il a tort ou raison d'affirmer que, chez les Anciens, la

prosodie du vers déterminoit nécessairement le mouvement de la musique : d'où il suivoit que le musicien n'avoit que des blanches et des noires à sa disposition, et qu'il ne pouvoit se dispenser de placer une blanche sur chaque syllabe longue, et une noire sur chaque brève.

Après cette digression sur le rhythme musical, l'auteur parle du rhythme chez les prosateurs. On n'a jamais douté que dans le style qu'on appelle *soutenu*, les bons prosateurs ne consultassent l'oreille. On n'a jamais nié que la prose n'eût quelquefois des effets d'harmonie; mais sommes-nous bien avancés quand on nous montre que dans une phrase de Buffon, il se trouve :

Deux vers de six syllabes,
Un alexandrin,
Un vers de six,
Deux vers de sept,
Un anapeste,
Deux vers de quatre,
Un anapeste,
Un vers de six,
Un spondée,
Un anapeste, etc.,
Un rhythme français,
Un vers de huit,
Et presque un vers de dix?

Qu'entend-on par un rhythme français, et quelle est la phrase où l'on ne peut trouver de petits vers, des anapestes, ou des iambes ou des dactyles ?

Il faut bien que les phrases se composent de mots, et on sait bien que dans la prose, les mots conservent leur quantité.

L'auteur fait encore une digression sur l'harmonie du discours ; il convient qu'il est difficile d'en assigner les règles précises, mais il s'attache à réfuter le paradoxe de Lamotte contre la poésie, à venger les poètes du reproche d'ignorance qu'on leur a fait trop souvent, et à conseiller dans le débit des vers, et surtout dans la déclamation théâtrale, cette pompe qui doit toujours accompagner la poésie, au lieu d'affecter cette simplicité qui la rapproche de la prose.

Enfin il arrive à cette question : Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime? c'est-à-dire, pourquoi les vers français sans rime n'ont-ils aucun agrément ?

Autant vaudroit demander pourquoi une colonne sans chapiteau ne plaît point à l'œil. Il y a dans les choses d'agrément beaucoup de résultats dont on ne peut donner démonstrativement la raison.

Cependant l'auteur ne se dispense pas de la chercher. « La rime, dit-il, ne déplaît

« jamais tant à l'oreille* que lorsque les
« vers ne sont pas d'une mesure parfaite.
« Elle ne remplit aucune fonction métrique;
« elle n'est là que pour la répétition d'un
« son tonique et final qui avoit plû d'abord,
« parce qu'il terminoit une mesure bien dé-
« cidée, et qui plaît de nouveau, parce
« qu'il est à la suite d'un second vers aussi
« justement mesuré que celui qui le pré-
« cède. »

Cette raison me paroît parfaitement juste; elle précède un morceau très-bien pensé, dans lequel l'auteur répond à une autre objection des adversaires de la rime.

« Les Grecs et les Romains, nous disent-
« ils, dans les temps primitifs, rimèrent
« leurs poèmes, et dans la suite ils s'affran-
« chirent de la rime. Il est réservé à toutes
« les nations de les imiter à proportion que
« leurs écrivains poliront leur poésie. L'exem-
« ple des peuples nos voisins qui ont fait de
« bons poèmes sans rimes, après en avoir
« eu de rimés, prouve le perfectionnement
« de l'art chez les peuples modernes, et
« la barbarie dans laquelle nous sommes
« restés. »

D'abord il n'est pas bien constant que les Grecs et les Latins aient commencé par les vers rimés.

Il n'est pas prouvé que les poètes italiens qui ont abandonné la rime, se soient élevés au dessus du Tasse et de l'Arioste; et quand cela seroit, il n'en résulteroit pas que, dans notre langue, cet abandon fût un pas vers la perfection de l'art.

L'auteur explique très-bien, à mon avis, pourquoi les Italiens doivent tenir à la rime beaucoup moins que les Français. Ils n'ont qu'un très-petit nombre de rimes. Les mêmes sons reviennent constamment à la fin de tous leurs mots. Les répétitions du son viennent se placer, malgré le poète, dans le cours même du vers. Ce retour si fréquent d'un petit nombre de sons ne peut être agréable, et il faut aux poètes moins de soins pour trouver la rime, que d'art pour en éviter la monotonie. Nous-mêmes, quand nous trouvons dans un poète français quatre ou six vers consécutifs, qui se terminent par la même voyelle, nous sommes péniblement affectés de l'importunité de la rime.

Cet inconvénient devoit exister pour la langue latine comme dans toutes les langues où les nombres, les cas des noms et des adjectifs, et toutes les modifications du verbe, sont indiqués par les désinences. Ces terminaisons ramènent nécessairement les mêmes sons; et sur vingt vers latins, il y en a presque

toujours plus de la moitié qui ont une rime correspondante, sans parler de la rime si fréquente de l'adjectif avec le substantif.

Ainsi les vers latins, les vers italiens, ne riment que trop; les mêmes sons reviennent trop souvent, et en voilà bien assez pour que les Romains n'aient pas fait une règle de la nécessité de ramener les mêmes sons déja importuns, et pour que les Italiens aient cherché à s'en affranchir.

Il n'en est pas de même chez les Français, puisque leur langue offre une variété de rimes inconnue chez toutes les autres.

Ces raisons, que j'abrège beaucoup, et que par conséquent j'affoiblis, me paroissent très-solides. L'auteur est le seul de tous les concurrens qui ait traité cette partie de la question avec supériorité. Ce morceau me paroît excellent.

Il ne s'agit pas de savoir si la rime est difficile à trouver, mais si cette difficulté nous fait perdre d'autres beautés, ou si elle les compense par d'autres avantages.

Pour juger si elle diminue le plaisir que font de beaux vers, on n'a qu'à transposer la rime dans une tirade, sans changer d'ailleurs un mot aux vers, et on verra combien l'oreille la regrette, quoique chaque vers pris isolément, n'ait rien perdu de sa beauté.

Qu'on fasse l'expérience d'une autre manière. Il est beaucoup de tirades dont la construction permet de supprimer alternativement un vers masculin et un vers féminin. Les vers qui restent n'en sont pas moins beaux, mais ils ont perdu tout le charme qu'ils recevoient de la rime.

Le mélange de nos rimes masculines et féminines est encore un grand avantage; et notre *e* muet, quoique d'autres nations en aient l'équivalent, modifie très-heureusement toutes les voyelles qu'il accompagne, ce qui paroît être un avantage particulier à notre langue.

Après avoir établi, sur des raisonnemens que je crois très-solides, la nécessité et les avantages de la rime, l'auteur examine si cette nécessité dérive du défaut de prosodie: non, car il a déja démontré que notre langue possède des longues et des brèves, et même il croit qu'il y a huit nuances entre le maximum de la durée et celui de la rapidité.

En ce cas, quels sont les procédés nouveaux qu'on peut indiquer au poète?

Ici malheureusement l'auteur revient à son système de la division des vers alexandrins en quatre parties, et du compte des temps qui doivent s'y trouver au nombre de vingt ou de vingt-un.

Or, cette question gît dans un fait. Selon l'auteur du Mémoire, tous les vers alexandrins qui sont harmonieux permettent ces deux combinaisons; mais il me semble que l'examen ne donne point ce résultat.

Non content de vouloir établir que cela est, l'auteur a cherché à prouver que cela avoit dû être. Il trouve que les hexamètres latins sont de vingt-quatre temps, et que probablement on a réduit l'alexandrin français à vingt, parce que vingt temps de la prononciation française équivalent à vingt-quatre de la prononciation latine.

Je passe toute une digression sur la poésie épique à laquelle on prétend que notre langue ou notre système de versification ne seroit point propre, et j'arrive à la conclusion de l'ouvrage.

En voici l'analyse :

La langue française a une prosodie, donc elle est rhythmique.

Elle a trois rhythmes au lieu d'un : le vers, l'hémistiche, et la subdivision de l'hémistiche.

L'alexandrin, divisé en quatre rhythmes égaux, est le plus harmonieux.

Ce vers est composé, en y comprenant la valeur des repos, de vingt ou vingt-un temps, qui généralement doivent être formés de huit longues et de quatre brèves.

De la plus longue à la plus brève syllabe, l'oreille compte huit degrés, d'où naît une latitude très-favorable au versificateur.

Le mélange de nos longues et de nos brèves donne toutes les combinaisons de pieds qu'on regrette chez les Latins.

Et si c'est le rhythme musical qu'on réclame, ce n'est point au poète mais au musicien à le trouver.

La rime est nécessaire et agréable dans les vers français.

Si quelques peuples modernes l'ont abandonnée, c'est que chez eux elle étoit un inconvénient: chez nous elle est une harmonie.

Je ne reviendrai point sur ce qu'il me paroît y avoir d'inexact dans ces différentes assertions, je l'ai déja fait remarquer.

Il y a dans cet ouvrage deux parties différentes.

Dans l'une, l'auteur établit un système, poursuit une découverte, et alors ses observations sont inexactes, et son style est souvent incorrect, sa diction embarrassée.

Dans l'autre partie, il compare le génie des langues, examine les avantages ou les inconvéniens de la rime, et ses observations presque toutes fort justes, fort raisonnables, sont énoncées, sinon avec élégance, du moins avec simplicité et clarté. Tant il est vrai que

scribendi rectè sapere est et principium et fons.

RÉSUMÉ.

A mesure qu'on avance dans l'examen de cette question, on est conduit à se défier des novateurs.

On peut appliquer ici la formule souvent employée dans un sujet beaucoup plus grave. Peu de philosophie fait condamner légèrement le mécanisme de la versification, et porte à traiter la poésie elle-même d'art frivole. Plus de philosophie détermine à chercher dans la nature de l'homme la cause du plaisir qui résulte pour lui des procédés de ce bel art, qui s'empare de notre mémoire, et exalte toutes les puissances de notre ame.

Lamotte disoit : « Je ne nie pas absolu-« ment qu'il n'y ait dans les vers quelque « cause de plaisir; mais la question ne « vaut pas la peine qu'on entre là-dessus « dans une profonde métaphysique. »

Les airs dédaigneux ne sont pas toujours une preuve de supériorité.

Quelques écrivains qui affectoient de se donner pour éminemment raisonnables, ont traité de puérilités tous les soins que l'on

donne à l'arrangement du discours, au-delà de ce qu'exigent la clarté, l'énergie, et la précision.

Ce n'est pas que de leur aveu il ne résulte assez souvent de ce soin frivole d'heureux effets d'ordre, et d'harmonie; mais ils prétendent que l'on perd, pour la justesse et l'arrangement des pensées, plus qu'on ne gagne par l'agrément de l'expression, et que l'expression elle-même devient le plus souvent moins exacte pour vouloir être plus harmonieuse ou plus symétrique.

Tout cela peut être vrai jusques à un certain point; mais, pour être impartial, il faudroit comparer les inconvéniens et les avantages; et, pour être tout-à-fait philosophe, il faudroit examiner si ce goût si général des arts n'est qu'un triomphe de l'habitude sur la nature.

Je n'ai point mission pour entreprendre la défense de la poésie considérée sous ses divers rapports. Ce seroit d'ailleurs m'écarter de la discussion qui nous occupe.

Il ne s'agit ici ni de l'objet général que la poésie se propose, ni de son effet moral, ni des règles qui lui sont propres, ni même de l'empire qui lui est accordé sur les langues, mais des procédés pour ainsi dire

mécaniques, d'après lesquels elle employe les mots considérés matériellement.

Au premier aperçu, de pareilles règles semblent ne devoir être que le résultat du caprice ou de l'habitude. Aussi ceux qui ont examiné les divers systèmes les ont-ils traités fort légèrement; et de la diversité des systèmes on s'est cru autorisé à conclure que les uns infirmoient l'autorité des autres.

Voyons cependant s'il n'y auroit pas pour tous ces systèmes un fondement plus solide que l'habitude ou le caprice; si on ne pourroit pas en trouver le principe dans la nature des choses; et si les variétés qu'on peut remarquer dans les élémens ne motivent pas les différences qu'on a observées dans les procédés.

Examinons s'il est raisonnable et naturel d'orner le discours; par quels procédés on peut l'orner, et comment ces procédés se modifient selon la nature des langues. Mais n'oublions pas que nous ne considérons ici les choses que matériellement.

On ne parle pas seulement pour être entendu. L'architecte ne construit pas un édifice uniquement pour offrir un abri contre les injures de l'air; il ne suffit pas que cet édifice soit clair, solide, sain, spacieux, il faut encore qu'il annonce sa destination, et

qu'il y soit propre par la disposition de ses parties, suivant l'effet qu'on veut produire, il doit avoir un caractère de gravité, de légèreté; par l'ordonnance symétrique de ses parties, il doit permettre à l'œil d'en saisir facilement l'ensemble, et à la mémoire de le conserver.

De même un discours qui ne seroit que clair, exact, ne produiroit pas tout l'effet qu'on se propose. On veut persuader l'auditeur, le rendre attentif, exciter en lui telle ou telle émotion : (sans parler des moyens plus sublimes de l'art), la nature indique des moyens pris dans le mécanisme même du langage.

Il est naturel en effet que la voix s'élève ou s'abaisse, se renforce ou s'adoucisse pour attirer l'attention de l'auditeur. Il est naturel que ce qui est prononcé d'une voix forte et sur un ton élevé, nous frappe davantage. Il est naturel que la passion de celui qui parle lui inspire ces diverses modulations de la voix, et lui conseille de ralentir ou de précipiter le discours. Veut-il graver ce qu'il dit dans la mémoire de l'auditeur? il aura recours à ces répétitions, à ces rapports symétriques qui frappent la mémoire et qui aident le souvenir.

Eh bien, les procédés de la poésie ne sont

pas autre chose que ces moyens indiqués par la nature réduits à un système de règles.

Les modulations de la voix, voilà l'accent. Le mouvement inégal de la prononciation est ce qu'on appelle la quantité; les répétitions des formes, ou les rapports symétriques des parties du discours, *ce sont les périodes de ces pieds qui forment les vers, et de ces vers qui composent les strophes.* On a donné à toutes ces choses les noms d'accent prosodique, accent grammatical, accent de renfort, accent de production, prosodie, quantité, mètre, rhythme, etc. Evitons les termes techniques; et, pour prouver que nous voulons soumettre uniquement ces règles au raisonnement, n'admettons dans cette discussion que les termes du langage le plus usuel.

Après avoir observé que ces modulations dans le ton et dans le volume de voix, que ces variations dans le mouvement produisoient un effet, on s'est aperçu que ces modulations, cette cadence, lorsqu'elles formoient des périodes régulières, produisoient un plaisir; que le plaisir gravoit dans la mémoire ce qui étoit revêtu de cette forme heureuse. Aussi voyons-nous que dans les temps ou l'on avoit de plus

grands efforts à demander à la mémoire, parce qu'on avoit moins de moyens pour fixer et reproduire la parole, on eut recours à ces procédés auxquels on ajouta la musique, qui n'est que la perfection de l'art de moduler le son.

Lorsqu'on n'avoit pas l'écriture pour conserver les lois et les traditions historiques, on étoit obligé de mettre les lois et les histoires en chant pour les graver dans la mémoire des hommes.

La mémoire dut cesser de faire des efforts et par conséquent s'affoiblir à mesure qu'on inventa des moyens pour conserver les monumens qu'on lui avoit confiés.

Les lois une fois gravées sur des tables, n'ont plus eu besoin d'être souvent répétées dans des chants publics.

L'invention de l'écriture est venue dispenser la mémoire de ses services, et a réduit le chant à n'être plus qu'un art agréable.

Les lois, les histoires ne sont plus en vers, et les vers ne sont plus chantés.

Mais de ce que ces moyens sont devenus moins nécessaires, de ce qu'ils ne sont plus appliqués à des objets si importans, il n'en résulte pas qu'ils ne conservent leur

influence sur l'effet du discours, et voilà pourquoi la poésie a dû en continuer l'usage.

Nous avons vu que l'expression du discours consiste en trois choses : le ton, l'accent, et la prosodie. Sans en analyser les effets, tous les hommes les employent au gré de la passion. L'art en a régularisé l'emploi.

D'abord on a observé que pour faire bien entendre chaque mot, il falloit élever et renforcer la voix sur la syllabe principale, sur celle qui est le plus propre à le faire reconnoître. Or, les mots ont en général une racine monosyllabique, et naturellement c'est sur cette syllabe que la voix devroit se renforcer; mais souvent des causes accidentelles viennent motiver des exceptions à cette règle.

Par la même raison qu'on élève et qu'on renforce la voix sur la syllabe radicale, il est naturel qu'on s'y arrête un peu plus longtemps que sur les autres, afin de donner à l'oreille le temps de la saisir. Il y a même à cela une raison physique, c'est que la syllabe radicale est ordinairement complexe, formée par contraction d'un mot ancien. L'organe a plusieurs lettres à faire sentir, ce qui exige un temps plus

long que pour l'articulation d'une syllabe simple.

Un ou deux exemples feront saisir ma pensée.

Dans le mot *tempus*, c'est la syllabe *temp* qui est la radicale; *us* n'est qu'une syllabe supplémentaire qui indique la famille dans laquelle les grammairiens ont classé ce mot. Ils changent cette terminaison suivant les modifications du mot, *tempora*, *temporibus*, etc.; mais ces terminaisons étant communes à beaucoup d'autres mots, il est clair que pour distinguer facilement celui-ci, c'est la syllabe *temp* qu'il importe de faire entendre. Aussi est-ce sur *temp* que la voix appuye, aussi est-ce *temp* que l'on prononce plus lentement; les autres syllabes peuvent passer avec plus de rapidité.

C'est donc la raison qui est le premier régulateur de la prosodie.

En général, chaque mot doit avoir une syllabe sur laquelle la voix fasse quelque effort et s'arrête, non-seulement par la raison que j'en ai donnée tout-à-l'heure, mais parce qu'une continuité de ton et une uniformité de mouvement produiroient une monotonie insupportable à l'oreille.

Ce que ces deux causes produisent

dans le mot, elles le produisent dans la phrase.

De même que chaque mot a une syllabe radicale, chaque phrase a un mot principal sur lequel il s'agit d'appeler l'attention. La passion inspire de faire sur ce mot un effort et une tenue; de sorte que la syllabe accentuée de ce mot devient plus longue que les autres syllabes longues de la phrase.

Ceci explique un phénomème que tout le monde peut observer dans le discours, c'est que toutes les longues ne sont pas également longues, et que la syllabe longue d'un mot l'est plus ou moins, suivant la place que le mot occupe, et le rôle plus ou moins important qu'il joue dans le discours.

Supposons qu'il s'agit de payer la rançon d'un captif. Un père tendre dira : *mille écus d'or vont me rendre mon fils*. Il ne s'arrêtera point à articuler fortement *mille écus d'or;* il appuyera sur ces mots *mon fils*. Un avare dira : *on exige pour la rançon de mon fils mille écus d'or;* et vous entendez sa voix s'élever jusqu'à ces derniers mots par lesquels il veut exciter votre compassion.

Quand je dis : *il fut jeté sur cette côte par une horrible tempête;* c'est sur la tempête que je veux attirer votre attention. Si je dis *par une tempête horrible*, l'expression est encore plus forte; la tempête n'est plus considérée que comme une chose ordinaire; mais celle-ci étoit *horrible*, et c'est sur ce mot que portera tout l'effort de la voix. Ainsi, dans le premier cas, *tempête* est plus accentué qu'*horrible;* dans le second, c'est *horrible* qui est plus long, plus accentué que *tempête*.

J'ai dit qu'en général c'étoit sur la syllabe radicale du mot que devoient se placer l'effort et la tenue de la voix. Cela doit être vrai toutes les fois que cette radicale est facile à reconnoître, et que les syllabes qui l'accompagnent sont communes à toute une classe de mots.

Mais dans une langue où l'étymologie des mots n'est pas une connoissance vulgaire, et où les cas des noms, les temps des verbes, ne sont pas distingués par des désinences, on n'a plus les mêmes raisons de faire remarquer au milieu du mot cette radicale qui le plus souvent ne suffiroit pas pour le faire reconnoître.

Voilà pourquoi, dans notre langue, la

syllabe forte est ordinairement la dernière syllabe masculine du mot.

Dans le mot *Connexion*, par exemple, on sait que la première syllabe est une préposition, et la dernière une désinence qui indique la classe de mots à laquelle celui-ci appartient. C'est la syllabe *nex* qui est la radicale, mais cette racine n'est pas connue de la plupart des auditeurs, et il en résulte que la prononciation ne s'attache pas à la faire remarquer. La voix passe aussi rapidement qu'elle peut sur les premières syllabes pour appuyer sur la dernière, après quoi elle recommence de même dans le mot suivant. Ces efforts de la voix sont nécessaires pour marquer la fin des mots à défaut des désinences grammaticales.

Ce n'est pas sans beaucoup de défiance que je propose de pareilles explications, mais elles me paroissent assez naturelles pour être hasardées.

De ces observations je tire deux conséquences; l'une, que dans les langues originales, la syllabe radicale du mot est plus importante à faire entendre que dans les langues dérivées; l'autre, que dans les langues où les modifications des mots sont indiquées par des désinences, l'accent et la tenue

doivent affecter en général la première syllabe, qui est la radicale; tandis que dans les langues où le système des désinences ne marque pas les déclinaisons et les conjugaisons, on est obligé ordinairement de placer l'accent et la tenue à la fin du mot, pour avertir qu'on va passer à un autre.

De là on voit que le système des Anciens est plus parfait que le nôtre, mais que le nôtre est fondé sur la nature de notre langue.

Cependant l'accent et la tenue des syllabes ne sont pas toujours déterminés par les raisons que je viens de dire.

Il y a des syllabes accentuées, des syllabes longues, des syllabes brèves, par leur nature; il y en a enfin qui sont accentuées sans être longues.

Une syllabe où l'organe a à faire sentir plusieurs lettres est naturellement longue, puisqu'il faut plus de temps pour la prononcer; par exemple, la première syllabe des mots *hebdomadaire*, *addition*, *complexion*, etc. Au contraire, lorsque la syllabe est simple, et que l'on peut l'articuler rapidement en passant à la suivante, elle est naturellement brève.

Il y en a d'accentuées naturellement,

parce que l'accent a été mis à la place d'une lettre qu'on a supprimée. Nos pères écrivoient *teste*, *paste*, avec une *s*; nous y avons substitué un accent circonflexe, qui doit produire le même effet.

Mais l'accent, en indiquant la nécessité de faire un effort de la voix, n'exige pas toujours que la syllabe soit longue, ni que le son soit grave. Dans les mots *tette* et *patte*, le son est rapide et aigu.

Après ces observations, que l'on pourroit multiplier à l'infini, il faut faire la part de l'usage et du caprice. Mais il n'en résulte pas moins que la raison a indiqué la place où les efforts et les tenues de la voix sont nécessaires; et que, lors même que l'accent change de place, lorsqu'on augmente la durée des longues, c'est encore la raison qui conseille cette variation utile qui ajoute à l'effet du discours.

Nous avons vu que la modulation, l'effet et la tenue de la voix étoient les trois moyens qui assuroient cet effet. Il s'ensuit que plus on aura soin de régulariser l'emploi de ces trois moyens, plus on obtiendra de résultats.

Un peuple heureusement organisé, un peuple à qui le climat qu'il habite permet

de nombreuses réunions en plein air, et chez qui les institutions politiques fournissent de fréquentes occasions de parler en public, doit être fort soigneux de tout ce qui tient à la pureté et au succès de la diction. Aussi les Grecs ont-ils noté l'accent et la prosodie de tous les mots de leur langue. Les Latins les ont imités, et le témoignage de Cicéron nous atteste l'importance que ceux-ci ajoutoient, même dans les affaires sérieuses, à l'exacte observation de ces règles et à l'harmonie du discours. Il est bien probable que dans la vie privée ils étoient un peu moins scrupuleux, mais il l'est aussi qu'ils devoient conserver quelque chose des habitudes de leur éducation et de leur vie publique. Un avocat qui a contracté l'habitude de parler haut, continue de s'époumoner, et de plaider au sein de sa famille.

On nous dit que Platon « trouvoit les « nombres composés si dangereux, qu'il dé« claroit sérieusement que la république « étoit perdue si la poésie employoit des « nombres; au lieu, disoit-il, que tout ira « bien tant qu'on n'usera que des nombres « simples. »

Au contraire, chez un peuple qui n'est point appelé à des discussions publiques, la

nécessité n'apprend pas aux uns à se former une belle diction, et aux autres à en juger; et si les hommes les plus instruits de cette nation n'ont que de rares occasions d'exercer le talent de la parole; si la société devient la régulatrice des usages; si la politesse défend d'y élever la voix, et d'articuler comme quelqu'un qui auroit la prétention d'être bien entendu, toutes les nuances du discours s'affoiblissent, et on finit par ne plus les connoître.

C'est ce qui explique pourquoi les Romains et les Grecs avoient pris pour base de leur versification la prosodie et l'accent, et pourquoi chez nous, comme chez plusieurs peuples modernes, on s'est contenté de formes plus grossières, si j'ose le dire, laissant aux écrivains qui ont un sentiment plus délicat, le soin d'y ajouter à leur gré toutes les finesses de l'art.

Notre langue a une prosodie, cela est incontestable; mais cette prosodie n'est point assez déterminée.

Elle a un accent, car il est impossible qu'une langue n'en ait pas, mais cet accent n'a de régulateur que la passion.

Ainsi elle n'a pu établir le système de sa versification ni sur l'accent, ni sur la prosodie.

Peut-être me dira-t-on que je prends ici l'effet pour la cause; que nous ne sommes insensibles à la prosodie que parce que nous n'avons pas l'habitude de la juger, et qu'il dépendoit des poètes de nous y accoutumer. Je n'en sais rien, mais le fait est que nous sommes rarement d'accord sur l'évaluation de la quantité d'une syllabe, et que notre oreille n'est point faite à juger l'espèce d'harmonie qui en résulte.

Nous ne sommes point assez instruits des usages de l'antiquité, moi du moins, pour dire précisément quelles étoient les règles de l'accent dans la versification des Romains et des Grecs; mais nous savons que de la diverse combinaison des longues et des brèves ils avoient formé les élémens du vers, qu'ils donnoient à ces élémens le nom de pied, et que la réunion de ces pieds formoit le mètre ou la mesure.

Leur oreille les avoit avertis qu'un retour périodique d'un certain nombre de pieds, formant une cadence semblable, produisoit une agréable sensation. Pour amener cette cadence, pour faire apprécier plus facilement la mesure, ils avoient soin de donner à leurs vers des désinences semblables. Ces désinences n'étoient pas des

similitudes de son, mais des similitudes de quantité.

On conçoit combien cette observation de la prosodie devoit être favorable à l'alliance de la poésie avec la musique. Cependant il n'est pas facile d'expliquer comment le musicien s'arrangeoit de ces syllabes qui avoient une valeur déterminée, de ces pieds qui ne permettoient ni la répétition, ni le prolongement d'une syllabe, et du rapport constant établi entre la valeur de la longue et la valeur de la brève, duquel il sembleroit résulter que le musicien n'avoit à sa disposition que ce que nous appelons des blanches et des noires. Ce seroit bien pis si nous supposions que le poète ne lui laissoit pas même le droit de placer les accens; mais il faut avouer que nous avons sur cela des notions trop peu exactes pour expliquer la part que le poète laissoit au musicien. Les traditions historiques ne nous permettent guères de révoquer en doute les effets que produisoit quelquefois la réunion de ces deux arts.

Quand les modernes voulurent essayer de soumettre le discours à une cadence, ils dûrent naturellement chercher à imiter les Anciens; car ici je n'entends parler que des

peuples de l'Europe : que pourrois-je dire des autres, puisque leur langue est encore presque généralement inconnue parmi nous?

Les nations de l'Europe occidentale avoient toutes plus ou moins subi le joug des Romains, et adopté dans leur idiôme les mots ou les règles de la langue des vainqueurs. Cependant il est remarquable qu'aucun de ces peuples ne se soit alors avisé de faire des vers à la manière des Grecs et des Latins : apparemment ils y trouvèrent quelque obstacle.

D'abord, leur prosodie ne devoit pas être déterminée, puisque aucun de ces peuples ne s'étoit trouvé dans des circonstances telles que sa langue pût être polie; et que les auditeurs, comme les auteurs, fussent devenus par l'habitude justes appréciateurs de la mesure des sons. C'étoit déja une grande difficulté de faire des vers composés de longues et de brèves, dans une langue où on ne les remarquoit pas.

En second lieu, pour pouvoir combiner les pieds que produit le mélange des longues et des brèves, il auroit fallu pouvoir varier à son gré les constructions : or, le génie des langues modernes ne le permettoit point.

De ce que deux langues ont beaucoup de mots semblables, il ne s'ensuit pas qu'elles ayent le même génie. Le génie d'une langue me paroît consister principalement dans ces trois choses :

1.° Son caractère de douceur, de gravité, d'énergie, c'est-à-dire, l'abondance des mots propres à rendre des idées analogues.

2.° Le système de ses déclinaisons et de ses conjugaisons.

3.° Le système de la construction de la phrase.

Or, les Anciens indiquoient les modifications des noms et des verbes par des désinences; les Modernes, par d'autres moyens; les Anciens avoient une liberté infinie pour la construction de leurs phrases; les modernes ne pouvoient se permettre que peu d'inversions. C'en étoit bien assez pour qu'ils renonçassent à chercher des pieds composés de brèves et de longues, à travers toute la gêne qui leur interdisoit les transpositions de mots.

Ajoutons une autre raison. J'ai fait remarquer que dans les langues anciennes l'accent et la tenue de la voix affectent en général la syllabe radicale du mot; tandis

que chez les modernes (ou pour parler plus exactement, dans notre langue, car je ne veux point m'exposer à parler de ce que je ne sais pas) l'accent frappe sur la dernière syllabe.

De là résulte une différence très-importante, c'est que chez les Anciens, les dernières syllabes des mots doivent être souvent brèves, et que chez nous, les brèves sont souvent les premières. Par conséquent, nos mots offrent peu de ces pieds qui se composent de deux langues, ou d'une longue suivie de deux brèves, et on sait que ces pieds sont les seuls qui entrent dans le vers héroïque.

On sent que cette circonstance rendoit presque impossible la combinaison des dactyles et des spondées pour des écrivains qui n'avoient pas la liberté de transposer les mots.

Forcés de renoncer au système de versification des Anciens, nos poètes cherchèrent à s'en rapprocher; ils ne pouvoient compter les syllabes dont le nombre varie dans les vers grecs et latins; mais ils pouvoient compter les pieds. Dans l'hexamètre, par exemple, ils trouvèrent six pieds; chaque pied étoit composé de deux temps, c'est-à-dire, de deux longues ou d'une longue et de deux

brèves équivalant à une longue; ils en conclurent très-justement que ce vers avoit douze temps, et ils crurent que ce seroit l'imiter que de faire dans leur langue des vers de douze pieds; et, comme les syllabes n'avoient pas encore une valeur déterminée, ils les supposèrent toutes égales, et ils comptèrent par syllabes.

Pour faire mieux sentir cette cadence, il étoit naturel de couper cette suite de syllabes en deux parties égales : de là l'invention de la césure.

Enfin, ils remarquèrent que les vers grecs et latins finissoient toujours par des pieds cadencés de la même manière. Ils ne pouvoient imiter ce retour des mêmes cadences, ils y suppléèrent par le retour du même son.

Je sais bien que dans tout ceci je ne me suis pas assujetti à l'ordre chronologique. Je n'oublie point que la rime s'étoit introduite dans la poésie latine avant qu'il existât une poésie française, et que

Durant les premiers ans du Parnasse français,
La rime au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenoit lieu d'ornement, de nombre, et de césure.

Mais quelle que soit l'époque à laquelle

chacune de ces règles ait été admise dans notre versification, l'essentiel est de faire voir que ce sont les règles de la poésie latine qui en ont donné l'idée.

Des nations modernes se sont affranchies de la rime, sans cependant l'abandonner; mais on a remarqué que chez elles les rimes n'étant pas variées, le retour des mêmes sons devenoit fatigant; inconvénient qui n'existe pas pour nous.

Les Italiens, dans la composition de leurs vers, ont égard à la position des accens; c'est un avantage dont nous ne jouissons pas, ou du moins dont nous ne sommes pas avertis comme eux, par l'existence des règles.

Maintenant on nous demande,

Si nous ne pourrions pas perfectionner les procédés de notre versification;

Si nous ne pourrions pas adopter le système des Grecs et des Latins;

Si la rime est indispensable dans notre poésie.

Qu'entend-on par perfectionner les procédés de notre versification? Est-ce de tirer parti des accens, de la diversité que l'on remarque dans la durée des syllabes? Je ne vois pas ce qui nous en empêche.

Nos poètes peuvent combiner les longues et les brèves comme il convient à l'effet qu'ils veulent produire; et pour admettre

qu'ils y réussiroient mieux, s'il y avoit à cet égard des règles fixes, il faut supposer que l'imperfection de leurs vers résulte de la liberté illimitée qu'ils ont actuellement à cet égard. Mais que gagneroient-ils à une règle qui placeroit nécessairement et toujours un spondée, par exemple, là où il faudra quelquefois un mot rapide?

Je ne m'oppose à rien de ce qui ne s'écartera pas de nos habitudes; car l'intérêt de nos jouissances veut qu'on les respecte. En faisant des vers conformes à nos règles, j'admets qu'on peut avoir plus d'égards pour la prosodie : quant à l'accent, il vient de lui-même chercher sa place naturelle dans le discours.

Mais il me semble que notre oreille n'est pas encore assez façonnée à la juste appréciation de nos quantités prosodiques pour en faire l'élément unique de notre versification.

Quand cela seroit, il resteroit toujours à vaincre les difficultés que nous oppose l'uniformité de nos constructions; et enfin, quand nous nous déterminerions à adopter le système métrique des Anciens, nous serions toujours forcés de renoncer au plus beau de leur vers, à l'hexamètre, puisque notre langue n'a presque point de dactyles.

Quant à la nécessité de la rime, elle me paroît dériver de la nécessité de marquer la fin de la cadence; c'est la rime qui marque la mesure. On a dit que c'étoit une invention puérile, barbare : il n'est pas plus puéril d'amener au bout du vers le retour d'un son déja entendu, mais qui change de deux en deux lignes, que de terminer dix mille vers de suite par deux pieds semblables. Est-ce qu'il y a quelque chose de beaucoup plus grave à combiner des longues et des brèves que des voyelles? Et de quel droit vient-on nous dire qu'il est plus noble de considérer dans les syllabes la durée que le son?

Quand on examine pourquoi d'autres peuples s'en passent, c'est que chez eux elle n'est point un agrément. Chez nous au contraire, grâce à son heureuse variété, elle plaît, elle flatte l'oreille; elle aide la mémoire, et elle oblige l'écrivain à des efforts qui sont souvent couronnés par d'heureux succès.

J'abrège beaucoup tout ce qu'on pourroit dire à cet égard, parce que plusieurs des auteurs des Mémoires que je viens d'analyser, ont fort bien traité cette partie de la question. Je me suis attaché, non à suppléer, mais à indiquer ce qui m'a paru manquer

dans leurs ouvrages; je ne devois pas répéter ce qu'ils ont dit mieux que je ne saurois le rendre; mais j'ai espéré qu'on me pardonneroit de chercher philosophiquement sur quels principes naturels sont fondés les procédés de la poésie.

MELANGES.

Fin des Lettres inédites de Peiresc.

A M. Thomas d'Arcos.

A Aix, ce 29 Avril 1635.

Monsieur,

A voir les termes de vostre lettre, il semble que vous n'ayiez pas reçeu de ma part d'autre despesche concernant l'Alzaron que celle du 18 Décembre; auquel cas je plaindrois bien mes premières lettres dans lesquelles je m'estois plus estendu sur ce sujet, et sur tout plein d'autres curiosités, et n'ay pas appris qu'il se soit perdu aucune barque. Il faudra que c'aist esté par la voye du Bastion, que ces lettres là se soient esgarées; car vous n'en avez pas accusé la réception en vos dernières lettres précédentes; bien que vous en eussiez reçeu des plus fraisches, dont ie seray bien ayse d'estre esclaircy en son tems à vostre commodité.

Je regrette bien aussi la perte de ce grand nombre de caméléons que vous aviez réservé cet hyver, et que vous n'ayez pas sceu trouver les moyens de leur faire passer le

froid en ce pays là (qui sembleroit estre assez chaud pour cela) mesme en cet hyver dernier que nous avons eu si pluvieux, et durant lequel les vents marins ont tant regné, ce qui m'eusse fait croire que vous le deussiez avoir eu moins froid que de coutume; les mistraux n'ayant quasi pas soufflé pour vous porter le froid en ces pays là; sur quoy je ne vous dissimulerai point que vous me ferez plaisir de m'escrire quelle a esté la constitution de l'air en ce pays là cet hyver dernier à peu près pour en faire la comparaison avec celle de deça qui a esté assez rude, quoyque les vents du Septentrion n'en ayent pas esté la cause, et sçaurois volontiers si vous avez là des vents du Midy qui soient capables de vous apporter de la froidure, comme il est certain qu'ils vous y soufflent bien souvent très-chauds et bruslants, et si les montagnes qui sont au delà de Thunis se chargent guères souvent de neige, et par quels vents à peu près; et si elles sont de durée. Que si vous pouvez prendre la patience de faire marquer aucune fois en forme de journal, les jours que commencent à regner des grands vents de quelque part qu'ils viennent, il se pourroit tirer des grandes utilités d'en faire la comparaison avec des semblables remarques que font les curieux deça la mer, pour

faire voir le rapport et la relation de reciprocation qu'il y peut avoir d'un part à l'autre.

J'apprendrois encore volontiers la vraye constitution des montagnes de ce pays là où vous estes, et des environs, c'est-à-dire deux ou trois petites choses capables de fournir de la matière à des plus belles conséquences qu'on ne jugeroit de prime abord, et dont l'observation ne semble pas trop difficile à mon advis : je ne sçay si je ne vous en avois pas fait déja quelque instance par quelqu'une de mes précédentes despèches. Je voudrois donc sçavoir de vous, Monsieur, si la suite des plus hautes crestes de vos montagnes, ou la plus grande longueur d'icelles, n'est pas scituée en alignement à peu près parallèle à la ligne équinoxiale, ou bien en tirant du Levant au Ponant, plustost que du Septentrion au Midy, comme sont les Monts Pyrénées, l'Apennin, les Alpes d'Allemagne, et la pluspart des plus longues montagnes de ce pays cy, voire même des Alpes qui séparent l'Italie de nous à les prendre par vallées séparées les unes des autres, et la pluspart des montagnes d'Auvergne. Je voudrois savoir encore si à les regarder par le profil de leur largeur en traversant leur longueur, les crouppes desdites montagnes ne sont pas disposées en sorte

qu'elles semblent avoir été tranchées ou brisées de l'une de leurs façades plus droitement ou plus à plomb d'un costé que de l'autre, et que l'accès y est plus droit et plus difficile par un des costés, et plus couché, ou qui vient de plus loin et conséquemment plus facile par l'autre; et si cela ne paroit pas davantage en les regardant du Levant au Ponant, ou du Ponant au Levant par où l'on voit le profil de leur largeur, qu'en regardant du Septentrion au Midy, ou du Midy au Septentrion par où l'on voit à plein l'estendue de leur longueur, et leurs façades du Septentrion ou du Midy. En troisième lieu, je voudrois savoir en quel sens sont rangées les veines plus apparentes des rochers ou des terrains qui composent lesdites montagnes par divers bancs ou assiettes entassées et rangées les unes sur les autres, principalement quand sont des rochers bien durs et solides, plustost que des terrains capables de crousler et de perdre leur naturelle scituation par les seules ravines des eaux, car si lesdites montagnes se trouvent brisées ou fendues en quelques endroits comme les passages des torrens et des rivières l'ont fort souvent fait, vous y pourrez fort facilement discerner un grand nombre de veines ou rangées des sillons de roc divisés les uns d'avec les autres, quoyque de dif-

férente ou de pareille matière, et il faut voir si la brèche ou la fente et brisure de la montagne tranche sa longueur parallèle à l'équinoctial ou à la ligne qui tire du Levant au Ponant; et si ces veines ou bancs ou sillons de roch semblent être rangés les uns sur les autres horisontalement et à niveau bien esgal; mais si la brèche traverse et tranche la longueur desdites montagnes, en ligne parallèle ou méridien du Septentrion au Midy, alors toutes les veines ou bancs des rochers se trouvent rangés et entassés les uns sur les autres obliquement ou en écharpe de telle manière que d'un costé ils se lèvent en haut, et de l'autre ils s'abbaissent en bas vers la terre, et faut considérer exactement si c'est du costé du Midy qu'ils vont en montant vers le Nord et descendant au Midy, et faut prendre garde de ne pas faire d'équivoque en ce que les grands bancs ou veines de roc obliquement rangés les uns sur les autres, ont par après des autres veines ou pailles particulières qui vont d'un sens tout autre et qui croisent diamétralement les séparations des bancs généraux, quasi comme aux bastimens de pierres de tailles ou de briques, où les files de pierres sont allignées au long de toute l'étendue du bastiment, et par après subdivisées d'une

pierre à l'autre, y ayant quelque chose d'approchant à la constitution des grands rochers, où les grands bancs sont divisés les uns sur les autres, deux grosses fentes sont apparentes, et chacun desdits bancs a à part par après des veines particulières, et moins apparentes, ou de disposition naturelle à se fendre à contre sens en ligne qui traverse la distinction desdits bancs. Vous reconnoitrez cela fort facilement quand vous irez vous promener sur les rochers exposés au bord de la mer; principalement s'il y a là des isles dans la mer qui soient de roche bien visve, où vous les puissiez considérer de toutes les espèces, pourveu que l'isle aye quelque notable étendue, et que le roc soit bien solide, et bien desgarni de terrain, et conséquemment incapable de confondre sa vraye situation, et forme primitive. Vous vous moquerez, je m'asseure, de cette badinerie, mais si un jour vous m'en envoyez quelques relations un peu exactes, vous verrez en tirer des conséquences, dont vous ne serez pas marry d'avoir esté l'instrument tost ou tard; et si vous avez là des cavernes qui soient capables de produire du vent, comme nous en avons tout plein en ce pays-ci, vous en verriez bien d'autres conséquences aussi en son tems, et des plus grandes encore s'il

y avoit moyen de faire quelque exacte observation de ce qui vous paroit là du flux ou reflux de la mer, où nous avons descouvert des grands secrets de la nature par la conférence de ses périodes en divers lieux de la mer Méditerranée, aussi bien que de l'Océane; surtout il faudroit observer aux emboûchures des rivières là où elles se dégorgent dans la mer, s'il n'y a pas du sable qui gaste la coste, et ruine la disposition des ports, du costé qui est au dessous du flux principal de ladite marée par les plages et bancs de sables qui s'y arrêtent. Il faut remarquer s'il est du Levant au Ponant de ladite emboûchure de rivière, et s'il est dans un fonds de golfe ou de sein de mer, ou dans un cul-de-sac, ou bien en pleine coste qui aboutisse à la pleine mer; car tout celà est capable de changer la constitution et disposition des choses, et de produire des effets bien différens.

Mais si vous y pouviez adjouter l'observation d'une éclypse, comme je vous en avois cy devant prié, soit de lune ou de soleil, il se parleroit de vous à la postérité en bonne forme: car il y a maintenant des gens merveilleusement exacts qui travaillent à régler la situation des principaux lieux de la terre et de la géographie, et vous estes si près de

Carthage, où se prend le méridien même de Rome, que de là on entreprend de régler toutes les distances du reste du monde plus exactement qu'il n'avoit encore esté fait. Je crois bien que vous ne vous serez pas advisé d'observer la dernière éclypse de lune qui arriva le 2 Mars dernier, dont je vous avois prié, mais possible aurez-vous l'advis assez à tems pour observer celle du 28 Août prochain qui commencera sur les deux heures et demie après minuit ou environ, et sera toute obscurcie une heure après, et commencera à recouvrer sa lumière une heure et demie après ou davantage, mais il sera desja grand jour. Que si vous pouviez la voir coucher éclypsée dans la mer d'un costé, à mesure que le soleil se levera de l'autre, et marquer combien il en paroissoit là lors d'éclypsé, ce seroit une observation des plus mémorables du siècle; et possible que le voisinage de la mer et la saison vous en fourniront les moyens, principalement si vous pouviez aller coucher ce soir là un peu plus avant vers la mer que n'est la situation de Thunis; si ce n'est que l'espace de l'estang vous esloigne les montagnes qui l'environnent, et les vous abbaisse suffisamment pour vous faire voir lever le soleil dans l'eau, comme coucher la lune pareille-

ment dans l'eau de l'autre costé, taschez, je vous prie, de faire cette observation, car quand vous ne fairiez que cela, ce seroit toujours beaucoup. Il faudroit un jour à l'advance aller voir si vous verriez lever le soleil dans l'eau, et coucher la lune de même, et si la sérénité du tems le permet. Il se parlera de vostre observation, et cela annoblira toutes vos autres œuvres beaucoup plus que vous ne sçauriez croire; si vous pouviez avoir fait prendre la hauteur de quelque estoile fixe avant le jour au commencement de l'éclypse, ou au commencement de la totale obscurité, ou au commencement du recouvrement de la lumière de la lune, il n'y auroit rien à désirer de plus. A défaut de quoy, il faut avoir de bonnes horologes, et à diverses heures précédentes de la même horologe avoir pris la hauteur de la lune, si faire se peut, et à diverses heures suivantes prendre la hauteur du soleil, et voir quelle heure montre l'ombre du soleil aux horologes solaires pour en examiner la qualité et justesse de vostre horologe; vous ne vous repentirez pas de cette peine, non plus que d'aucun autre travail que vous puissiez avoir fait le plus à vostre goust; vous en aurez bien de la gloire et du contentement.

Il me reste à vous remercier, comme je fais très-humblement, des charitables offices que vous avez voulu rendre à ce pauvre esclave Rostang, qui est si pauvre que la Confrairie de la Miséricorde d'Aix par charité lui avoit voulu, pour l'amour de moy, despartir jusques à une centaine de piastres ou d'escus pour sa délivrance, si elle se pouvoit obtenir pour cela; mais si elle doit couster si cher, je ne vois pas qu'on y puisse meshuy espérer, car difficilement se trouvera-t-il personne qui puisse frayer le triple, tout le bien de ses parens ne pouvant suffire à la moitié. J'ai appris que le commandeur de Villeplane qui estoit esclave entre les mains d'une autre beste farouche et desraisonnable, en fust tiré par un artifice bien aysé d'un Turc qui avoit esté son esclave de luy, lequel luy donna sous main je ne sçais quelle herbe pour s'en frotter qui luy fit venir de la galle et des playes capables de faire peur, et de gaster tous les autres esclaves du même Patron; de sorte qu'il eut dès lors autant d'envie de le vendre et de s'en défaire, comme auparavant il en faisoit le renchéry, et après avec un bain il fut guéri fort facilement de tout ce mal; cependant il ne fust vendu que trente escus. C'est une histoire mémorable qui a esté depuis insérée aux plus

mémorables événemens du temps, à cause de ses belles circonstances; mais je voudrois bien qu'avec vostre prudence et sagacité, il y eust moyen de tirer ce pauvre enfant des griffes de ce barbare; que si les cent escus pourvoient suffire avec les autres bons ingrédiens, le fonds en est trouvé, et quand il ne tiendroit qu'à peu de chose de plus, je le fournirois de bon coeur pour l'amour de Dieu, et vous fairois rembourser le tout fort ponctuellement quand en auriez fait l'avance avec les profits maritimes ordinaires. Mais s'il le faut payer si chèrement, nous n'en n'aurions pas les moyens à nostre grand regret, et faudra en ce cas attendre ce que Dieu nous voudra permettre de faire. Cependant si vous pouviez dire ou faire dire confidemment quelque mot en passant à ce pauvre garçon, pour luy donner courage de patienter, il ne seroit que trop bon, pourveu que le puissiez faire en sorte que vous n'en donniez pas davantage de jalousie à son Patron capable de l'enchérir; et en toute façon je vous suis grandement redevable de vos charitables offices pour ce regard, et de tant de bonne volonté et d'honnestes offres qu'il vous plaît me faire sur ce sujet, dont je vous rends mille très-humbles actions de grâces.

Voilà desja bien des importunités, mais

ce n'est pas encore tout; car il m'est arrivé un malheur où je n'espère aucun remède, si vous n'en trouvez quelque ouverture; j'avois recouvré en Egypte avec une grande peine trois ou quatre volumes arabes de ma curiosité, entre lesquels étoient les Epistres de S. Paul que je voulois faire imprimer à Paris, et un Livre d'Astronomie, d'où possible se seroit-il tiré quelque notable fruit; il y avoit mesme des feuilles de vieux papier trouvées avec des monnoyes qui m'eussent peut-être fourni de la matière bien propre à exercer la curiosité des galants hommes du siécle; mais par disgrace tout cela et plusieurs autres singularités avoient esté chargés sur la barque du Patron Beaussier qui a esté prise par les corsaires d'Alger, qui sont allé vendre leurs prises à Rhodes ou à Scio, et d'autres disent à Thunis. Si vous en pouviez avoir des nouvelles, je racheterois bien volontiers ces livres, et n'y plaindrois pas une cinquantaine d'escus, bien qu'ils n'eussent pas tant coûté. Je vous supplie et conjure d'y veiller, et d'y employer vos amis et correspondans, s'il y a moyen, et de me commander en revanche, comme,

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

A M. Thomas d'Arcos, *à Thunis.*

A Aix, ce 5 May 1635.

Monsieur,

Depuis celle que ie vous escrivis ces jours passés fort à la haste sur le subjet de l'éclypse que ie desirerois vous faire observer le 28 Août prochain de grand matin, ie me suis advisé de vous faire envoyer à tout hazard un petit quart de cercle en cartoucin que vous pourrez faire plaquer sur un ais de bois, ou sur un carton plus fort, et relever les deux pinnules qui sont couchées, affin de les mettre à l'angle droit sur le plan dudit instrument pour vous en servir à prendre les dimensions de la hauteur du soleil,, quand vous voudrez régler le vray moment de l'heure de vos horologes en faisant passer le rayon du soleil par la petite brêche ou coche desdites pinnules, et pour prendre aussi la hauteur du haut, ou du bas du bord de la lune quand vous observerez le commencement ou progrès de l'éclypse, ou que vous voudrez prendre l'heure bien précise avant ledit commencement, et finalement pour prendre la hauteur de quel-

que estoile fixe si vous pouvez vous donner cette peine pour bien pouvoir régler et rectifier l'heure précise du commencement de ladite éclypse, et des autres phases d'icelle qui mériteront d'être marquées; comme quand l'ombre touchera le cercle du corps de la lune esclairée, et quand elle achévera de le couvrir, et quand l'ombre commencera à laisser reparoître la lumière sur le corps de la lune; car sur la fin de l'éclypse je crois que vous ne pourrez pas voir là, et pour cet effet il faudra tenir ce petit instrument, ensorte que par la pente desdites pinnules, vous puissiez voir l'estoile ou le bord de la lune que vous voudrez mesurer: car lors le filet pendant vous monstrera sur les degrés du quart de cercle de quelle hauteur sera relevée ladite estoile, sur l'horizon, et le corps de la lune, par où l'on pourra en après calculer quelle étoit la vraye heure et le vray moment de chacune de vos observations, et quelle est l'eslévation de vostre pôle à Thunis, et finalement à quel degré de longitude vous estes, et si vous n'estes pas au même degré et mesme méridien que Rome. Si vous pouviez marquer bien à point nommé la hauteur de quelqu'étoile fixe vers l'Orient ou vers le Ponant qui n'en soit ni trop haute ni trop

basse, elle vaudroit encore mieux, que si vous les prenez aux autres endroits du ciel, mais il faudroit le faire sur le point mesme que vous aurez marqué le commencement de l'éclypse, ou quelle quantité du corps de la lune en paroîtra obscurcy ; et principalement quand l'ombre arrivera bien précisément jusques au centre du corps lunaire, et quand elle achevera de la couvrir tout-à-fait, et quand elle commencera à recouvrer sa lumière; tous ces divers momens de tems étant considérables, et pouvants servir à s'entr'ayder les uns les autres pour en retirer les vrays tems du total. Sur quoy se peut calculer plus exactement la scituation du lieu où vous serez lors sur le globe terrestre; mais il faut bien prendre garde que si vous regardez la lune à plein œil sans lunettes, vostre veue vous pourra abuser insensiblement, à cause des faux rayons de lumière qui en augmentent l'apparente circonférence à nostre œil, et qui couvrent une partie de l'ombre que fait l'éclypse sur le corps de la lune, ensorte que quand à vostre œil il semble que l'ombre arrive justement au centre de la lune, si vous y regardez avec une lunette de porte veüe qui en dépouille les faux rayons, vous trouverez que l'ombre passe le centre de plus d'un

grand doit; et ainsi de toutes les autres phases et apparences de la lune; c'est-à-dire que quand l'éclypse commence, elle paroit plus tard à plein œil qu'avec la lunette. Je crois bien qu'il ne vous manque pas de lunettes de porte veue, principalement des courtes qui sont meilleures pour cet usage que les longues, mais à tout cas je vous en envoye une avec ledit quart de cercle, et voudrois bien que vous eussiez fait une bonne observation céleste en ce pays là pour y pouvoir asseoir quelque fondement, et prendre tant plus d'occasion de rendre vos autres ouvrages plus recommandables comme ils le seront sans doute: excusez-moi de tant d'importunités, et me commandez tant plus librement en revanche comme,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.

P. S. Je viens d'apprendre par le Patron Pascal revenu de Rome que l'Alzaron y est encore vivant, et en embompoint, et que la corne a creu d'un petit retour, et son corps s'est un peu renforcé, ce qui renforce aussi mon obligation en vostre endroit, et me fait vivre en impatience tant plus grande

de m'en revancher comme ie fairay, ou ie ne pourray.

L'on nous menace fort d'une descente étrangère, au lieu que les Espagnols ont plus de besoin de se défendre que d'attaquer, Dieu est pour nous et la raison, et le monde est bien résolu de se bien déffendre.

Vous entendrez assez d'astronomie pour prendre de cette lettre ce qui pourra suffire à faire faire quelque observation à peu près pareille à quelques-unes de celles de cette feuille, et tant plus vous en pourrez faire, tant mieux pourra-t-on avoir d'asseurance au calcul qui s'en pourra faire. Excusez mes indiscrétions, et le desir que i'ay de faire valoir vos ouvrages selon leurs mérites, et celuy de vostre personne.

A M. Thomas d'Arcos, *à Tunis.*

A Aix, le 21 Septembre 1635.

Monsieur,

J'ai reçu au commencement du mois passé votre lettre du 18 Juillet, accompagnée d'une médaille de bronze de l'empereur Hadrien, avec le revers d'une galère, et une cage où il y avoit un fort beau caméléon, dont je

vous ai une tres grande obligation, après tant d'autres. Je fus quelques jours en peine de ce que vous m'annonciés trois caméléons, et que le Patron disoit n'en avoir reçu qu'un; mais par une postérieure dépèche à M. Aycard, nous avons appris que le pauvre Patron avoit raison, et nous tord de nous plaindre de lui, puisque la précipitation de son départ vous avoit empêché à heure indüe durant la nuit de pouvoir faire trouver les autres deux caméleons, dont je ne me tiens pas moins votre redévable, que s'ils fûssent arrivés tous trois ensemble; puisqu'il n'a pas tenu à vous, Monsieur, qui nous les aviés destinés de la sorte, et aviés bien pourvu en cela à notre passion et à ce qu'il nous falloit; car pour en pouvoir tirer les instructions et expériences requises, il eût bien été à désirer d'en avoir plus d'un ensemblement, pour voir les différents effets qu'ils pouvoient rendre, principalement aux changemens des couleurs, puisqu'il s'en trouve, qui naturellement sont de si différentes couleurs grise, mouchettée de noir, et les autres de couleur verte, pareillement mouchettée de noir, et tanellées de grandes taches jaunes; c'étoit la femelle, qui étoit verte, et qui étoit pleine, laquelle nous donna un plaisir indicible durant trois semaines,

que nous la pouvions conserver en vie; l'autre, qui étoit gris, n'ayant vécu que dix jours, sans que personne de nos gens lui eûsse jamais vû manger des mouches. Mais, tandis qu'il vivoit, la femelle en mangeoit fort librement devant nous, et nous contentoit grandement en cela de l'espérance que nous avions, qu'elle vécut. Mais dès que son mâle fut mort, je ne sçais si ce fut par douleur, ou par dépit ou autrement, tant est, qu'elle ne mangea plus (que nous pûssions nous en appercevoir) et mourut dans autres dix jours, nous laissant cette consolation, qu'en l'anatomie que j'en fis faire le même jour de sa mort durant deux heures de jour, qui nous restèrent, nous découvrimes de très-belles choses, particulièrement des quatre troclées qui lui font rouler les yeux d'une façon si extraordinaire, et de la longueur de sa langue, et diversité de la substance d'icelle, l'ayant trouvée pendüe à un long boyau attaché à un bâton fourchu, pour chasser aux mouches, ou autres vermines, comme font ceux qui pêchent à la ligne. Nous n'y trouvâmes pas aussi de rate ni de sang, d'où nous conjecturâmes en quelque façon le sujet de la couleur noire ou brune, dont ils sont si susceptibles; car pour des autres couleurs, je n'estime pas qu'ils en

reçoivent d'autres que celles qui leur sont naturelles, et qui se trouvent naturellement diversifiées; comme du plumage des poules. Ce qui m'a fait un peu regretter, que les autres deux soient demeurés en arrière à cette fois; si tant est, qu'ils ne fûssent pas de couleur verte, comme celui-cy, et qu'ils fûssent accoutumés de vivre ensemblement, ce qui pouvoit leur servir de quelque consolation en leur captivité ou éloignement de leur païs natal; car nous n'avons jamais pû nous appercevoir que celui-cy aye mangé des mouches, ni d'autres insectes, durant près de deux mois, que nous l'avons tenu, bien que souvent nous lui en ayons fait présenter et attirer par des liqueurs douces; aussi s'est-il grandement ammaigri depuis sa venüe, et ne semble pas si vigoureux, ni susceptible des couleurs si vives, qu'au commencement; et toutefois, pour le consoler, je lui faits quasi mettre tous les jours sur les arbres avec un laquais pour le garder, à cause que nous l'avions perdu deux fois, et je craignois qu'il ne mourût du frais de la nuit, s'il la passoit dehors en ce climat icy, où les nuits sont assés froides. Il semble si familier, qu'il connoisse la plupart de mes gens, et moi même, et qu'il y prend confiance; car une fois l'ayant mis sur ma main, il s'y

endormit tout-à-fait, et. lors recouvra ses couleurs fort vives et naturelles, dont je fus merveilleusement aise, car je n'appréhendois que le dépit en cette pauvre bestiolle pour la faire mourir parmi le déplaisir de se voir seule en son espèce. Du commencement qu'elle arriva, durant les prémiers jours, elle fianta trois ou quatre fois d'une matière jaune, et qui se réduisoit en poudre fort séche, et quasi d'un jaune doré; ce qui me donnoit bonne espérance de sa vie, croyant qu'il mangea hors de la présence des hommes; mais cela ne lui arrive plus, assés longtemps y a; de sorte, que je n'espère pas de le garder plus guère, principalement avec le froid, qui ne viendra que trop tôt, pour nous en priver. Il en faudroit faire nourrir et caresser par des garçons, comme des moineaux, pour les apprivoiser, et rendre plus traittables, et plus libres à manger devant le monde, et puis s'il y a moyen d'en avoir quelque nombre de différentes couleurs, et de différent sexe, et au commencement du bon temps, pour en jouir durant l'été, vous nous obligerés infiniment.

Au reste, je vous rends mille remercimens de ce qu'avés déja fait pour le pauvre esclave Lange Roustan; mais je ne vois pas com-

ment on le pourra tirer, depuis qu'il est taxé à si haute rançon; s'il ne s'agissoit que de 30 à 40 écus, je m'efforcerois à lui faire l'aumône; mais, pour parfaire cette somme, il y auroit bien de l'incommodité. Toutefois il faudra voir ce qui se pourra faire, et chercher tous les remèdes possibles, tandis que Dieu lui en pourra ouvrir quelques moyens. Cependant je demeurerai toujours de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

A M. THOMAS D'ARCOS, *à Tunis.*

D'Aix, ce 30 Septembre 1635.

MONSIEUR,

Je vous écrivis dernièrement assés à la hâte, pour vous accuser la reception de votre caméléon; depuis, ayant sçû présentement qu'il y avoit quelque autre commodité, je n'ai pas voulu manquer de vous faire cette recharge, pour vous réitérer mes très-humbles

remercimens de la gratification de ce petit animal, à qui ces jours passés on vit enfin prendre une mouche, ce qui nous fait accroire qu'il en doit avoir plus souvent pris, tandis que personne n'y prennoit garde, ayant même fianté depuis, ce qu'il n'avoit fait, qu'on s'en fut apperçu quasi depuis son arrivée; m'étonnant, qu'il fasse difficulté de prendre des mouches devant le monde, vû qu'il s'est fort apprivoisé, et se laisse manier librement, ensorte qu'il ne noircit quasi plus, quand on le prend et qu'on le transporte quelque part de la cage aux arbres, ou des arbres à la cage, comme il faisoit au commencement; ne témoignant plus de dépit ni de colère pour cela, qui étoit ce qui le faisoit noircir, comme quand on l'exposoit au soleil, ou au feu, tout de même comme les hommes deviennent rouges de visage, quand ils sont surpris de honte ou de colère, ou exposés à un trop grand feu, ou à un trop grand soleil. Ces animaux, qui sont insectes, et qui n'ont pas de sang, ne pouvant pas rougir comme les hommes, et n'ayant point de ratte aussi, l'humeur noire leur monte facilement, non-seulement au visage, mais à toute la peau de son corps; car, pour les autres couleurs, je n'y ai reconnus que plus ou moins de teinture de sa couleur naturelle, soit verte ou jaunâtre,

ou grisâtre. Voūs en pourriés mieux juger que nous de par de là, en ayant meilleure provision, et en air qui leur est plus à souhait; et je vous en marque ces petites particularités, pour vous faire venir l'envie, s'il est possible de les observer.

J'attends bien impatiemment aussi votre réponse sur les instructions, que je vous ai demandées quelques mois y a, concernant la disposition naturelle de vos montagnes, et l'alignement de leur assiette et de leur plus grande longueur du Levant au Ponant, en lignes quasi parallèles les unes devant les autres, et toujours plus étendües de Levant au Ponant, que par le travers du Midi au Septentrion, craignant que mes dépèches ne soient perdües, puisque vous ne m'en accusés pas la réception par la votre du 18 Juillet et par celle de M. Aycard du 24 du même mois. Et regretterois bien encore plus cette perte, ou un plus grand retardement, si vous ne les aviés recües avant la dernière éclypse du 28 Aoust dernier, laquelle on avoit promis d'observer en Egypte et en la Terre-Sainte, et à Alep, et partout les plus célèbres lieux d'Italie, Allemagne, et Païs-Bas, aussi bien que de la France. Que si le malheur avoit été tel, je vous supplie d'observer les premières, que vous pourrés, et spécialement

celles du 20 Février et 16 Aoust de l'année prochaine, qui seront tant plus remarquables, si vous les pouvés voir là où vous êtes, parce qu'elles ne feront que mordre fort peu sur le globe de la lune, et n'entameront avec l'ombre qu'un peu de son bord. Je vous avois même envoyé un petit quart de cercle, pour marquer la hauteur de la lune, et de quelque étoile fixe au commencement ou fin de l'éclypse, et aux autres phases, que vous pourriés marquer. Si vous pouviés observer la vraie hauteur du pôle de Tunis ou du Cap de Carthage, ce seroit un digne service, pour vous rendre recommendable à la postérité. Si ce quarré est trop petit, il ne vous seroit pas trop difficile d'en faire là un plus grand, et ne faudroit que le bien placer, et prendre la hauteur de l'étoile polaire, et la hauteur de quelque autre étoile bien connüe environ le Midy. Il seroit encore meilleur de prendre la hauteur du soleil sur l'horizon à l'heure du midy, et sa plus grande élévation de ce jour là. Mais il seroit bien meilleur au centuple, si vous le pouviés faire les deux ou trois jours plus voisins de l'un et de l'autre solstice tant d'hyver que d'été; car lors les hypothèses en seroient bien plus certaines, et plus faciles à calculer, et s'en tireroit des plus belles conséquences, dont

vous seriés ravi quelque jour, quand vous en verriés le fruit, ne le seriés pas moins des observations, non-seulement sur la disposition de vos montagnes en général, et la constitution de chacune d'icelle à part, qui le plus communément ont la pente plus douce de l'aspect du Midy (je m'assure) que de celui du Septentrion, où elles ont plus de précipice, et l'accès plus rude, plus pénible à monter, comme elles sont plus brisées et émoussées de ce même coté, que de celui du Midy : les alignements même de diverses assiettes, ou bancs ou étâges des rochers, les uns sur les autres n'y sont pas inutilement observés, s'ils sont obliques, en écharpes, quand on les regarde dans les traverses des rivières ou torrents, qu'ils ont fendus et divisés de longue main : et de savoir, si la pente va du Septentrion au Midy, ou bien au contraire du Midy au Septentrion; et que les regardant par l'aspect du Septentrion ou de la mer, les rangs des rochers entassés les uns sur les autres sont disposés au niveau sans guères de pente n'y d'obliquité pour la plupart, aussi bien que pour l'aspect du Midy, s'il se trouve brisé, ou tranché par hazard.

Je vous avois encore prié de plus loin de faire observer ce qui peut paroître du flux

et le reflux de la mer, surtout des grandes courantes de la mer, si elles sont plus fréquentes et plus ordinaires du Ponant au Levant, ou au contraire du Levant au Ponant, et lequel coté des embouchrures des rivières, qui aboutissent à votre mer, se trouve ensablé; car c'est la vraie marque du courant de mer redominant, qui charge continuellement et pousse le sable de ce coté là, quand la rivière la porte.

Vous ne sçauriés croire les belles notices, qui se tireront de tout cela, et ne le négligeriés pas, je m'assure, si je vous en avois pû entretenir à souhait; vous suppliant d'y veiller, et de croire, que cela mélé dans vos autres ouvrages, et spécialement dans votre Affrique, les rendroit à jamais recommendables.

Au reste, après vous avoir écrit la dernière lettre, je m'avisai de vous faire envoyer par appendice un petit mémoire de la prise de la barque de Patron Etienne Beaussier de Sixfours, où j'ai perdu trois volumes écrits à la main, que je voudrois bien avoir rachettés, et depuis j'ai appris qu'on avoit chargé pour mon compte un autre gros volume écrit en diverses langues sur la barque de Patron Baile, qui fut abandonnée aux corsaires ces mois derniers, près de Malte,

sans qu'on aye sçu s'ils étoient de Tunis, d'Alger ou de Tripoli. En tout cas, j'ai cru vous en devoir écrire ce mot, à cette fin que vous le demandiés, si cette prise a été faite par vos corsaires, auquel cas vous ne me sçauriés obliger en occasion plus sensible, car je plains bien ce livre, encore qu'il n'eût coûté que huit piastres de premier achat, et le racheterois bien de bon cœur une vingtaine. Ce n'est pas chose qui soit à l'usage des Turcs, ains celui des Chrétiens. Il y avoit avec cela une boîte de curiosités de la mer Rouge, adressée à moi, et un grand estui (ou estin) marin; mais je ferois bon marché de tout le reste, si je pouvois réavoir le gros volume. Pour les autres livres pris sur Patron Beaussier, les corsaires étoient d'Alger véritablement. J'en ai écrit au Sieur Pion, vice-consul; mais ils vont aucunes fois vendre leurs prises à Tunis avant que de retourner chez eux à Alger, selon la commodité du vent. C'est pourquoi j'ai dû vous en écrire à toutes fins, et espère que vous m'en excuserés, comme je vous en supplie. Je ferai soigneusement rembourser tout ce que vous pourrés fournir, tant pour ce livre, que pour les autres de Beaussier, qui ne sont non plus à l'usage des Turcs, ensemble tous changes et intérêts nautiques, tels qu'ils seront

ordonnés, et vous en demeurerai à jamais redevable comme,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.

P. S. Depuis avoir écrit, je viens d'apprendre que la prise de Patron Baile a été portée à Tripoli de Barbarie; si par hazard vous y aviés quelques bonnes adresses, vous m'obligeriés bien, si vous pouviés m'aider à trouver mon gros volume écrit à la main en différents caractères, contenant quelques pseaumes, dont j'eusse bien voulu avoir la vüe avant qu'il fût perdu, pour voir si j'avois à le regretter peu ou prou.

A M. BAYON, *à Tripoli de Barbarie.*

A Aix, ce 30 Septembre 1635.

MONSIEUR,

Ayant appris la résidence que vous faites à Tripoli de Barbarie, et que la prise ou la dépouille de la barque de Patron Baile avoit été portée à Tripoli de Barbarie, je

me suis promis de votre honnêteté et de celle de M. Luquet, que vous m'assisteriés volontiers, comme je vous en supplie, en la recherche d'un gros volume écrit à la main en différentes écritures, que l'on y avoit chargé pour mon compte, et recommandé au Sieur Faisan, lequel je voudrois bien avoir recouvré, s'il est possible, et me rançonnerois bien d'une bonne vingtaine d'écus et davantage, pour ne le perdre pas. Ce ne sont que certains pseaumes avec diverses expositions, qui ne sont pas à l'usage des Turcs; et j'aurois un extrême regret s'il avoit été jeté dans la mer, comme font souvent les corsaires, qui n'ont que faire des livres. Il y avoit encore pour mon compte une petite boîte de petites curiosités de la mer Rouge, et un grand estui marin; mais je me soucierois guères de tout le reste, si je pouvois avoir le gros livre que je n'ai point vu, et possible, si je l'avois vu, je ne l'estimerois pas grand'chose; mais ne l'ayant pas vu, j'en suis plus en peine. Il n'avoit coûté que huit piastres de premier achat; mais, pour ma fantaisie, dans l'incertitude où je suis, j'aimerois bien mieux avoir perdu une vingtaine de piastres, que ce livre là; tant est grande la maladie de mon esprit en cette matière de livres, principalement quand je

ne les ai pas vus: car souvent j'ai bien estimé des choses sans voir, dont la vue a diminué la pluspart de l'estimation, même en ces livres étrangers.

Il avoit été pris longtemps auparavant près de Rhodes une autre barque du Patron Antoine Beaussier de Sixfours, sur laquelle j'y perdis encore trois autres livres, et quelques feuilles séparées, que j'ai bien regrettés, et particulièrement un assés gros volume où il y avoit des Epîtres de S. Paul en arabe, un petit volume de quelques Prophéties de Jérémie, et un autre petit livre d'Astronomie, pour régler la Pâque, le tout à l'usage des Chrétiens plustôt que des Turcs, et des Chrétiens du Levant, qui ne sont pas comme ceux de deça. Je voudrois pourtant bien avoir encore recouvré cela, s'il étoit possible, et me redimer d'une douzaine d'écus, pour n'en être pas privé. Je vous découvre confidemment jusques où va la foiblesse ou folie de mon esprit, m'assurant que sur cela vous ne laisserés pas de faire le meilleur ménage que vous pourrés, pour diminuer la rançon et la taille à laquelle je me suis mis, et en avoir le meilleur marché que vous pourrés. Mais je ne sçais si ces corsaires qui prirent Beaussier, portèrent leurs prises jusques à Tripoli, car ils étoient d'Al-

ger, et avoient abordé à Rhodes, où ils pourroient bien en avoir vendu une bonne partie; je ne pense pourtant pas qu'ils tinssent compte de ces livres là, et me semble qu'un de ceux qui se sont échappés a dit qu'un de ces corsaires, qui avoit été apothicaire à Alger, avoit retenu tous les livres et papiers qui pouvoient servir à plier des épices. Je vous donne ces indices là, pour aider à les suivre à la piste, si tout n'est déja déchiré. Cet homme ajoute que pour moins d'un teston l'on eusse retiré tous lesdits livres des mains de ces corsaires; mais il ne s'en avisa pas, et perdit une belle occasion de m'obliger à peu de frais, dont il s'est bien repenti depuis m'avoir vu. Si vous y fournissés de l'argent pour mon compte, je vous ferai ponctuellement rembourser de tout ce que vous y débourserés, avec le change et intérêts nautiques à la plus haute raison que sera le cours, et vous en demeurerai en outre bien redevable de la faveur de l'avance; ordonnés seulement à qui vous voudrés que j'en fasse le remboursement, vos ordres seront suivis, et je vous servirai en revanche partout où je pourrai comme,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

DE PEIRESC.

A M. Thomas d'Arcos, *à Tunis.*

A Aix, le 18 Octobre 1635.

Monsieur,

Je crains bien que des précédentes lettres il s'en soit perdu plusieurs, par lesquelles ie vous avois fort amplement escrit sur vostre Relation d'Affrique, et sur tout plein d'autres curiosités, sur lesquelles je vous avois consulté, dont vous ne m'avez jamais fait de réponse. Je vous avois mesme demandé si vous vouliez que ladite Relation fût imprimée, et les difficultés que ie faisois au titre et au nom que vous y voudriez porter, craignant que d'y mettre vostre vray nom, vous donneriez sujet à beaucoup de monde de parler comme bon leur sembleroit de l'estat où vous estes présentement, et de s'en enquérir, et vous conseillois de prendre un nom emprunté, composé du vostre propre, lequel se peusse deschiffrer par vos amis et connoissants, ou attendre un autre temps à le publier que vous ne feussiez pas tant exposé à toutes sortes de coups de langue, comme à présent. Je vous avois mesme conseillé d'ajouter à votre Relation quelques

petites observations vostres tant pour régler la vraye scituation des lieux de vostre demeure, que pour autres curiosités naturelles, affin de rendre vostre ouvrage plus recommandable que les précédents, et de le faire valoir par vostre propre valeur, et vostre génie particulier, comme il vous estoit aysé, en prenant la hauteur du soleil à diverses fois avec un petit quarré géométrique, ou quart de cercle, principalement aux plus grands et plus petits iours, et aussi la hauteur de l'estoile polaire, et de quelques autres estoiles fixes, connues, et surtout en marquant le point précis de quelques éclypses tant de lune que de soleil, au moyen desquelles on pouvoit régler aussi bien la longitude que la latitude du vray lieu et scituation de Thunis et conséquemment de cette Carthage si célèbre; car cela seul estoit capable de faire vivre votre ouvrage, des siècles entiers, et possible sans fin.

Je m'estois attendu que vous observeriez la dernière éclypse de lune du 28 Août dernier, parce que survenant au point du jour et du lever du soleil, elle estoit de plus facile observation, et de plus grande conséquence et asseurance, et je l'avois fait observer en même temps en beaucoup d'autres lieux pour en faire la comparaison, et en

proportionner ou mesurer les distances des uns aux autres, et plus démonstrativement. Ce n'est pas chose si difficile, ce me semble, il ne faut que l'essayer, et commencer par l'observation de la hauteur du soleil et de l'estoile polaire. Il y aura deux autres éclypses de lune le 20 Février et le 16 Août de l'année prochaine, lesquelles quoyque fort petites, et où le corps de la lune illuminé ne sera guères bresché, de l'ombre, si est ce qu'elles ne laisseront pas d'estre très-bonnes, et de fournir de très-digne matière de discours, et de recommendation de vostre labeur en cela.

Je vous avois envoyé pour cet effet un quart de cercle sur lequel vous en pourriez faire des plus grands et des plus commodes, et une lunette de longue veue, car il ne faut pas observer des éclypses, ni de lune, ni de soleil, sans se servir desdites lunettes, soit pour regarder dans la lune, ou pour faire passer le soleil à travers icelles, quand il se va peindre sur un papier blanc dans un lieu obscur, afin de ne gaster pas la veüe, et de faire les observations plus certaines. Je vous avois mesme demandé quelques observations vostres du flux et reflux de la mer qui se voit en vos costes, et spécialement au détroit de la Goulette, et de la grande cou-

rante de la mer plus ordinaire soit du Ponant au Levant, comme aucuns avoient voulu dire, ou plustot du Levant au Ponant, ce que les bancs de sable à costé de l'emboucheure des rivières peut faire connoître mieux que toute autre chose, s'ils sont au Ponant desdites rivières, ou au Levant de leur emboucheure. Je desirois même d'apprendre en quel sens vos montagnes sont estendues par la seituation de leurs plus longues crestes, si ce n'est pas du Levant au Ponant, ou au contraire du Ponant au Levant, comme en toute l'Europe, et en Asie mesme, n'y ayant du Midy au Septentrion, ou au contraire, que les moindres collines et vallées par où se déchargent les eaux pluviales qui tombent sur lesdites montagnes, comme par les goutières des toits. Car tout cela peut grandement servir à connoître la scituation des lieux, et mesme de sçavoir à quel aspect desdites montagnes elles ont leur pente plus droite, et quasi à plomb, et plus aysée, ou en pente perdue, si c'est du costé du Septentrion, ou bien de celui de l'aspect du midy; voire si les diverses couches, ou rangées, ou bancs des rochers qui se trouvent entassés les uns sur les autres, sont mis à niveau ou bien obliquement, et comme en escharpe ou en pente, ensorte qu'on recon-

noisse s'ils tombent doucement du Septentrion au Midy, ou au contraire que du Midy ils tombent au Septentrion. Vous ne sçauriez croire les admirables conséquences qui se peuvent tirer de ces petites choses, quoiqu'elles ne semblent rien. Je vous en réitère les semonces cy devant faites, au cas que vous n'ayez pas reçeu mes précédentes lettres, comme il semble, à ce que M. Aycard me mande des plaintes que vous lui avez faites par votre dernière dépesche du 8 Septembre; car il y avoit plus d'un an ou deux que je vous avois supplié de tout plein de ces petits articles dont vous ne m'avez jamais rien dit; et je pensois que vous eussiez regret à vous donner cette peine pour ces choses que le monde néglige communément; mais, à cette heure, je juge bien que mes lettres doivent être perdues, possible par la négligence des commis de M. de Gastines qui, se trouvant surpris des dépesches oubliées trop longtems, les pourroient bien avoir supprimées, pour ne les envoyer de si vieille date que leur négligence y parut. C'est pourquoy, si vous avez conservé mes lettres, et qu'il vous pleut faire dresser un bordereau de celles que vous aurez depuis m'avoir envoyé votre Relation d'Affrique, je reconnoitray bien à peu près ce qui s'est perdu ou non, et suppléeray ce

que je pourray, ne desirant rien tant que de vous servir, et vous tesmoigner ma gratitude, et ne m'adresseray plus pour cela à M. de Gastines qu'il n'y ayt un solliciteur pendu à sa queue, ou de ses commis, attendu qu'ils sont trop chargés d'affaires, aussi bien que nous, pour se pouvoir souvenir de toutes choses à point nommé.

Au reste, le pauvre caméléon est encore vivant, mais il a bien perdu non seulement de sa vigueur, mais aussi de la vivacité de sa couleur verte, estant fort jausnatre, au prix de ce qu'il estoit auparavant, et semble qu'il n'aye plus, comme on dit, de sang aux ongles; car il ne peut quasi plus noircir, quoiqu'on l'expose au soleil, et quoiqu'on le manie comme il faisoit devant, pour peu qu'on le touchât, ou inquiétât contre son gré, et contre la tardiveté de son naturel et de sa lentitude. Il avoit esté deux mois sans qu'on lui eusse vu prendre des mouches, mais l'un de mes gens luy en vit prendre une quinze jours y a, et moy-même une autre deux ou trois jours après, et il fait des excrémens, quoyque rares, du commencement meslés de jausne, ce qui me faisoit soubçonner qu'il s'avortât des œufs, si c'est une femelle, et à cette heure de noir seulement; je luy fis mettre des vermisseaux, de la farine,

dans un pot de verre dans sa cage d'où ils ne pouvoient pas sortir, et m'apperçeus qu'il en mangeoit quelques-uns, et qu'il pouvoit en avoir mangé; mais depuis que le froid a recommencé, il ne tient compte de rien, et semble vouloir continuellement dormir. Si j'en avois plus d'un, j'en hazarderois quelqu'un dans un grand pot de son ou de farine pour l'hyver en lieu chaud, et à la cave, fermé en sorte que les rats ne le peussent pas aller tuer; mais, n'en ayant qu'un, il faudra essayer de le voir tant qu'il pourra vivre, et puis le faire anatomyser. J'oubliois que j'ay pris plaisir de voir ce que vous escriviez de l'extrême chaleur de la fin de Juin, et de l'armée des Locustes; mais il eût fallu marquer le jour de la comparution première, le vent et le tems qui régnoient, et la durée de leur séjour, les observations des vents, seroient encore très-utiles en un Diacré, si vous en aviez le loisir, et sur ce que je finis, étant inviolablement,

Monsieur,

Vostre, etc.
DE PEIRESC.

P. S. En haste pour envoyer à M. Aycard pour un homme de Sixfours qu'il a en main, ce dit-il.

A M. Thomas d'Arcos, *à Thunis.*

A Aix, ce 26 Octobre 1635.

Monsieur,

Ayant appris que la barque de Sixfours qui devoit faire route pour vos quartiers, n'estoit pas sitôst partie, et que possible ie pourrois encore ajouter quelque chose aux objets que i'auois ces jours passés adressé à M. Aycard pour les vous faire tenir par cette voye, ie n'ay pas voulu manquer de vous escrire ce petit supplément pour vous aduertir que depuis trois jours votre caméléon nous a bien donné du plaisir. Il étoit tellement deuenu extenüé que ie pensois estre à la veille de le voir mourir. M'étant ensuite imaginé, sur ce que i'avois entendu que ces animaux se cacheient l'hyver dans la terre et qu'ils y faisoient leurs petits, que ce ne pouuoit pas estre sans y trouver quelque aliment autre que des mouches, tel que pouuoient estre des petits vermiceaux qui se peuuent rencontrer dans la terre, je m'aduisay de luy faire présenter des petits vers qui s'engendrent dans la farine dont ie crois qu'il mangeat quelques vns, tandis que per-

sonne n'y prennoit garde, ce qui nous tenoit en quelque doute s'il les auoit mangés ou non; de sorte qu'on auoit négligé de luy en présenter d'autres jusques à deuant hier qu'on ne luy en eut pas plustost présenté dans un petit pot de verre, qu'il fit paroître sa friandise dardant sa langue sur le verre, pensant le pouuoir prendre à trauers, et ne fit pas de scrupule d'aduancer pour aller porter sa langue, dans l'ouuerture du pot de verre en présence de fort bonne compagnie, deuant laquelle il en mangea une bonne douzaine tout de suite; avec un merveilleux plaisir de toute l'assistance, et hier il en mangea plus de trente ou quarante dont il a esté si bien rassassié qu'il ne s'en est plus soucié d'aujourd'huy, au moins de les prendre deuant le monde, et à la main de ceux qui les y présentoient, comme il les prenoit hier fort librement, en ayant mesme pris de la mienne dont il s'est tellement rangouré qu'il a commencé à prendre la couleur noire quasi aussi obscure que du commencement que l'on le nous porta, ce qu'il ne faisoit pas depuis quelques semaines en ça qu'il a commencé de faire froid, depuis lequel temps nous ne voyons plus qu'il empruntat des couleurs bien viues comme deuant, ni pour le vert, ni pour le jaulne, ni

pour le noir, ains toutes ces couleurs estoient fort pasles et salies, et auoit son mouuement beaucoup plus tardif aussi, de sorte que ie pense qu'auec un peu de soin, ayant trouué de quoy le repaitre selon son appetit, possible le pourrions-nous sauver cet hyuer, en le tenant en lieu chaud et qui ne soit pas trop sec si nous pouuons; quand ie le deurois mettre dans un gros pot de verre enuironné de fumier chaud; enfin nous y ferons tout ce qu'il nous sera possible pour le sauuer; car s'il pouuoit gagner le bon temps ie pense qu'il nous donneroit bien du plaisir estant si appriuoisé qui semble qu'il connoisse la pluspart de mes gens, comme font les chiens et les chats. J'ay creu vous deuoir deduire toutes ces petites particularités pour vous faciliter les moyens de conseruer les vostres s'ils sont encore vivants lors de l'arriuée de cette lettre; estimant qu'il ne vous sera pas si difficile en cet air là comme nous est cesluy-cy, où le grand soin nous fait conseruer des rossignols en hyver lesquels périroient aux champs. Excusés moy de ce chétif entretien, et me croirés tousiours,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.

A Monsieur De Arcos, *à Thunis.*

A Aix, le 20 Juillet 1636.

Monsieur,

Je vous auois escrit si à la haste sur la presse que me donna le Patron Jean Louere en m'aduertissant de la commodité de vous escrire que ie laissay les particularités que ie desirois vous escrire, et que vous aurés à cette heure reçu concernant nostre obseruation du dernier solstice du soleil dont le temps estant suruenu ie menay à Marseille M. Gassendi Preuost de l'église de Digne, l'un des plus grands astronomes du siécle, et des plus doctes en la meilleure antiquité, pour y obseruer la hauteur du soleil au plus grand iour de l'an, et en faire la comparaison avec une pareille obseruation qui auoit esté vraysemblablement faite à Marseille par Pitheas, marseillois, du temps d'Alexandre-le-Grand, près de 2000 ans y à, au rapport tant de Ptolémée et de Strabon que d'Hyparque. Nous y fismes dresser dans une matinée vne machine de 18 canes de diamètre, dont le stile auoit plus de 9 canes de hauteur, et estoit diuisé en plus de quatre

vingt mille parties reconnoissables, en sorte qu'on pouuoit reconnoître et déterminer la différence de celle où arriuoit précisément l'ombre solaire exclusiuement aux autres parties tant du dessus que du dessous : et cela se fit si dextrement et à si peu de frais, que touts ceux qui s'y trouuerent en furent rauis. Nous ne fismes que percer le toit d'un bastiment fort haut de trois ou quatre étages et receuoir le rayon du soleil au plus bas, ayant ajusté bien à plomb, et à angles droits la ligne méridienne qui fut tirée en bas, et ayant fait eslever des bigues de 9 canes de haut pour mesurer plus exactement l'espace d'entre le trou du toit, et le fond de l'angle inférieur de la ligne méridienne. Pitheas n'auoit obserué qu'auec un style diuisé en 600 parties. Tant est que la supputation s'est trouuée si conforme à celle de Pitheas auec tant soit peu de diuersité gagnée successivement par tant de siécles, que cela seruira grandement à confirmer la certitude des fondemens qui se sont pris pour régler tous les mouuements célestes et toute la géographie. Les plus expers mariniers de Marseille qui se trouuerent à cette obseruation et ceux mesme qui font les cartes marines estoient rauis et quasi hors d'eux de voir résoudre si facilement

une difficulté qu'ils n'auoient jamais sceu entendre, ni comprendre pourquoy il leur falloit donner un quart de vent à la gauche en leur course de Ponant en Levant, jusques en Candie, et deux quarts de la Candie en Chypre et par de là; et qu'au retour il en falloit faire autant et du mesme costé, dont vous verrés la démonstration bien claire et bien facile en l'extrait que i'ay fait transcrire pour l'amour de vous d'une lettre de M. Gassendi à un autre des plus grands hommes du siécle, à la réquisition duquel nous auions fait cette obseruation du solstice dans Marseille mesme, et sur le coteau plus esleyé de la ville selon son desir. Ce qui estonnoit dauantage ces Messieurs estoit quand ie leur disois que pour tirer ces belles conséquences pouuoit quasi suffire la lettre d'un marchand de ce païs icy qui se tient à Alep, nommé Balthasar Claret, qui se trouva avec ceux qui y observèrent l'éclypse d'Aoust, et m'escrivit auoir seulement remarqué sur les horologes qu'il se passa justement une heure depuis que la lune fut acheuée d'obscurcir auant qu'on la perdît de veüe, ou qu'elle se couchât; car, quand nous n'eussions eu que cela, il nous pouuoit suffire pour convaincre la nécessité de l'erreur de toutes les cartes marines; de sorte que ayant d'autres obser-

vations faites en ce mesme lieu d'Alep, il s'en peut parler bien plus assertivement, et avec plus de circonstances indubitables. Par quoy vous pourrés juger la facilité qu'il y a de nous contenter en cela, pour peu que vous donniés des marques du temps et du progrès de l'éclypse quand vous en voudrés obseruer; et si vous avés obserué celle du mois de Fevrier dernier, ou bien s'il vous souuenoit de quelque point de l'éclypse du mois d'Aoust dernier, qui put prendre le temps que vous luy assigniés de dix heures de nuit; vous verriés comme tout cela se peut induire gentilment et utilement en diverses lettres dont vous aurés des extraits cy joints, et aurés ensemble la copie de quelques autres petits mémoires baillés à d'autres personnes curieuses qui se sont engagées de parole de faire quelque essay de leurs observations dans le Levant, et de nous les départir incontinent, comme je vous supplie de vouloir faire des vostres, quand vous en aurés fait, nonobstant tous les manquements ou omissions que vous y pourriés prétendre qui n'empêcheront pas que nous n'en fassions nostre proffit d'une façon ou d'autre. Vous y trouuerés entr'autres un moyen assés facile d'obseruer la hauteur du pôle vers la Noël, en prenant la hauteur et bassesse de

l'estoile polaire matin et soir, et d'autres petits moyens d'ayder le public qui vous pourront donner courage d'entreprendre plus que vous ne voulés, et vous faire acquérir plus de réputation que vous ne sçauriés croire. Je vous envoye demi-douzaine de lunettes d'Angleterre, des meilleures et plus fortes qui soient en usage; il en faut mettre deux l'une contre l'autre ensemble quand elles se trouvent foibles; j'en use ainsy pour moy, principalement le soir. Sur quoy, attendant quelque notable obseruation de vostre main, veuillés vous ou non, tost ou tard, et qu'il vous plaise m'honorer de vos commandements en chose où j'aye plus de moyens de vous servir que par cy devant, je demeureray,

Monsieur,

Vostre, etc.
DE PEIRESC.

A M. Thomas D'ARCOS, *à Thunis.*

A Aix, ce 30 Mai 1636.

MONSIEUR,

Je fus infiniment aise d'apprendre par vostre dernière du 16 Février que vous eussiez re-

çeu les miennes des mois d'Avril, May et Septembre dernier, et voudrois bien qu'eussiez pareillement reçeu celles d'Octobre où vous auriez vu des nouvelles de vostre caméléon toutes autres que celles que vous vous feussiez promis concernant la pasture que nous luy avions trouvée non-seulement des vermisseaux qui s'engendrent dans la farine, mais du blanc de chapon et autre chair taillée en forme de vermisseaux dont il n'estoit pas moins friand que des vers avec quoy nous l'avions sauvé une bonne partie de l'hyver, la pluspart du temps dans un grand pot de verre enchassé dans une caisse pleine de fumier que nous faisions changer de trois en trois jours; et si je ne me feusse trouvé trop occupé, et diverti en autres affaires qui m'en firent commettre la sollicitude à des valets mal soigneux, nous l'eussions sans doute sauvé; ou bien si je me feusse advisé de le faire loger dans un moulin d'huile, ou dans les lieux où se travaille la laine, où je suis résolu d'essayer un autre hyver, si j'en puis avoir, s'il y auroit moyen de les passer d'une saison à l'autre.

Quand il mourut nous en fismes l'anatomie trois ou quatre jours durant, et y trouvasmes des merveilles, principalement aux poulmons qui s'enfloient comme des gants,

et chacun estoit capable de contenir autant d'air ou de vent pour le moins comme en pouvoit prendre la capacité de tout le corps de ce pauvre animal. Mais à sa langue se trouva de quoy faire un discours d'importance; et enfin nous avons bien eu du sujet de ne pas trouver étrange si Démocrite s'estoit donné la peine de composer autrefois un notable volume, *ex professo*, rien que du naturel et des merveilles de cet animal, qui s'est perdu par la longueur du tems. L'espérance que vous nous laissez de nous en envoyer d'autres, nous tient en suspens, et en l'attente si nous y pourrons pénétrer un peu plus avant que nous avons fait; sans cela possible donnerions nous au public ce peu que nous y avons desja observé; mais s'il y a moyen d'en avoir quelque nombre, nous en pourrons bien faire des meilleures expériences, et en tirer plus de fruit, dont il faudra que la postérité vous aye un jour l'obligation entière, comme nous. Cependant, je vous réitère mes très-humbles actions de grâces de ce que nous y avons appris de si beau par vostre moyen jusques icy, et vous supplie de vouloir achever de nous obliger en cela, si faire se peut sans vostre incommodité, et le plustôt que l'opportunité se présentera. Je vous rends

aussi mes remerciemens très-humbles de ce riche Bréviaire nouveau, et de ces deux autres volumes nouveaux de Droit, dont il vous a pleu me gratifier, dont je vous suis et dois être infiniment redevable, et tousjours plus honteux d'avoir si mal mérité la continuation de tant de bienfaits, dont vous ne cessez de me combler, sans que je vous sçache rendre aucune pareille par mes services, comme je le souhaite de bon cœur, mais je veilleray pourtant plus soigneusement que je n'ay encore fait, pour m'acquitter, si je puis, d'une partie de mes devoirs en vostre endroit.

Au reste, vous m'avez mortifié d'une merveilleuse façon, quand vous ne voulez pas vous advouer capable de satisfaire aux questions que je vous avois proposées, après que vous nous avez fait voir par de si belles œuvres que les vostres, jusques où va l'éminence de vostre bel esprit qui résoudroit bien d'autres difficultés plus grandes, et y trouveroit bien les moyens de les surmonter et prévenir, s'il y en pouvoit escheoir plus qu'il n'y en a véritablement, lorsque vous y voudriez faire les considérations et réflexions convenables; vous asseurant que les conséquences qui se peuvent tirer des observations que je vous ai requises, sont très-belles et dignes

de donner bien de l'exercice aux plus beaux esprits du nombre desquels je ne sçaurois advouer que le vostre fût exclus, quoyque vostre modestie vous en fasse dire au contraire. Si est-ce que la pluspart de ce que je vous ay supplié d'observer, est de beaucoup plus facile exécution que vous ne l'avez voulu prendre; car, par exemple, pour le flux et reflux de la mer, s'il est véritablement ce que le commandeur de Montmeyan m'a juré indubitable, que dans le canal de Biserte le flux et reflux y est tout apparent de six en six heures, et plus grand aux pleines lunes qu'aux décours; je ne pense pas qu'au détroit de la Goulette, il n'en paroisse assez de vestiges pour ne pas estre nié ou dissimulé par ceux qui y passent journellement en leurs batteaux pour aller ou revenir aux navires qui sont dehors en pleine mer; et possible que le bord mesme de l'estang plus voisin de Thunis en donne d'autres marques apparentes, si je ne me trompe, quand on y voudra prendre garde en se promenant sur la rive; de sorte que quasi toute sorte de gens de marine, qui passent par là, sont capables de vous en éclaircir tout autant qu'il peut être requis, et vous mesmes par vos propres yeux sans autre entremise en pouvez juger par ce qui en paroîtra au bord

de l'estang de Thunis, quand vous pourrez vous aller promener jusques là. Pour ce qui est de l'assablement de l'emboûchure des rivières, il est encore plus facile de s'en esclaircir, sans y aller, de qui que soit qui y ait esté, ou qui y puisse aller. Tout de mesme que moy sans bouger d'ici, et vous mesme sans bouger de là, sçavons très-bien que le Rhône traîne tant de sable dans la mer qu'il en a gasté une bonne partie, qualifiée du nom de *Tignes*, dont les bancs sont tousjours plus fréquents et plus grands au costé occidental de l'embouchure qu'à l'oriental. C'est-à-dire, que du costé qui vient au Martigues et à Marseille, jamais les sables ne donnent des longs empêchemens quand même quelque grand *Labesch* (1) en auroit reversé quelque quantité de ce costé là, parce que le seul courant journalier de la mer qui change naturellement de Levant au Ponant repousse tousjours les sables au dessous de sa pente ou de son cours, comme sont les rivières qui ne laissent jamais remonter les sables à contrement de leur cours que pour fort peu d'espace, et dans des lieux bien irrégulièrement scitués, où les

(1) Vent très-chaud et très-fort qui règne en Provence, c'est le *sud-ouest*.

rivières semblent tournoyer en limaçon, et remonter par ce moyen sur quelques portions de leurs bords. Et qu'il ne soit ainsi, la navigation de l'embouchure du Rhône à Marseille est fort aysée, et par une mer fort exempte de sables; et c'est pour cela que les anciens Romains avoient taillé un canal nommé *Fossæ Marianæ* qui venoit aboutir du costé de Martigues au droit du village de Fos, qui en a reçeu le nom, pour franchir tous les sables de la propre embouchure de la rivière; mais du costé du Languedoc la navigation est si dangereuse et importune, qu'avec le moindre mauvais temps du monde l'on y court fortune, et qui plus est toute la coste du Languedoc est réduite en plage, et sans aucun port qui vaille, à cause des continuels assablemens, que le perpétuel courant de la mer y porte, par le seul fardeau de son eau; et de là vient que depuis seulement le temps de S. Louis. Le port d'Aiguesmortes se trouve reculé de l'ancien bord de la mer de plus d'une bonne lieue de pays qui n'est que sable. Nous avons bien un effet contraire à l'embouchure de la rivière d'Argens au dessous de Fréjus dont les sables gastent le port de Fréjus, quoyque scitué au Levant de ladite rivière; mais c'est que le golfe de Grimaud ou de S. Torpés attirant plus d'eau

de la mer qu'il n'en peut laisser passer outre, elle retourne en arrière, et remouline quasi de mesme que les cavités des bords des grandes rivières, ensorte que ce mouvement irrégulier et à contremont du courant de la grande mer est aussi constant et ordinaire du Ponant au Levant, que la grande courante de la mer est constante et régulière du Ponant au Levant, et par ce moyen repousse les sables de l'embouchure du port de Fréjus, qui est assez près de là. Mais quand il n'y a pas de telles occasions extraordinaires, toutes les rivières de l'Europe qui aboutissent à la mer Méditerannée, et qui ont leurs cours réglés du Septentrion au Midi, comme le Rhône, ont leurs bords occidentaux plus assablés que les Orientaux, et je voudrois bien sçavoir si c'est de même en la coste d'Affrique, sinon de toute la coste, au moins des rivières plus voisines de vostre demeure, dont vous pourrez estre esclaircy par qui que ce soit, qui aye fait tant soit peu de séjour à l'embouchure de quelque rivière. Par exemple, de celle de Bizerte et de celle d'Alger, car les matelots sçavent bien s'il y a aucuns bancs de sable, soit au Levant ou au Ponant des embouchures de l'une et l'autre desdites rivières, et cela fait juger de quel costé charge l'eau de la mer,

si c'est du Levant au Ponant, ou bien au contraire, et conséquemment fait comprendre la courante prédominante de la mer, quoyque les grands vents en puissent altérer d'aucunes fois l'apparence en la surface de la mer; et si vous vous enquérez de ceux qui sont à l'ancre hors le détroit de la Goulette, quand ils sont un peu éloignés du bord de terre, et advancés dans la mer; ils reconnoissent bien facilement s'il y a des courantes perceptibles, et selon la longueur du séjour qu'ils y font, ils peuvent bien vous dire s'ils ont reconnu plus souvent la courante du Levant au Ponant, qu'au contraire du Ponant au Levant, sans que vous y alliez, ni que l'on aye à se mettre bien en peine pour cela, que de jeter dans l'eau quelque papier, ou quelque petit morceau de bois ou de liége pour voir en quel sens la mer le traînera, hors des occasions des grands vents qui changent la disposition superficielle, et font aller souvent à contremont ce qui iroit en pendant sur les grandes rivières même, ainsi que je l'ay éprouvé sur le Rhône.

Quant aux montagnes, il y a encore moins de façon qu'à tout cela, car, comme sans bouger d'ici ie scay bien et vous ne l'ignorez pas, je m'asseure, non plus que moy que l'Apennin qui traverse et divise tout le

gros de l'Italie par sa longueur d'un bout à l'autre, depuis le fonds de la Calabre jusques aux Alpes du Piémont est alligné du Levant au Ponant. Je sçay bien aussi que les Monts Pirenées sont allignés de mesme du Levant au Ponant pour diviser les Gaules d'avec l'Espagne, et que *lo Sierro de la Nievès* qui divise toute l'Espagne en deux, va de mesme du Levant au Ponant; je sçay bien aussi que le Mont Taurus, le Caucase, le Liban, le Mont Hermon, et la Montagne mesme de la Lune dans vostre Affrique sont allignées du Levant au Ponant; ensorte que si par exemple il y a 25 ou 30 lieues de longueur, il n'y en a pas plus de 3 ou 4 de travers et ainsi du plus au moins pour celles qui ont des 50 et 100 lieues de longueur, et de suite dans cette grande Asie, comme c'est chose toute notoire. Si vous regardez les Alpes Rhétiennes des Suisses et des Grisons vous leur verrez conduire l'allignement de leurs crestes du Ponant au Levant, tant que dure le cours du Danube jusques à la mer Noire, nos Alpes mesme Piedmontoises sont des coupes de longues suites de montagnes disposées en situations paralleles les unes devant les autres, ensorte que leurs allignemens et longueurs vont du Levant au Ponant, comme le Col de Tende est scitué au devant du

Mont Genevre, et celuy-ci devant le Mont Cenis et ainsi des autres dont les vallées d'entre deux ouvrent des passages du Ponant au Levant de fort longue suite, quoyque bien estroits à traverser de l'une en l'autre de ces montagnes. Si vous avez esté en Provence, vous vous souviendrez possible d'y avoir veu la montagne de la Sainte Baulme allignée du Levant au Ponant de plus de 4 ou 5 lieues de longueurs; et n'y a pas demi-lieue de travers du Septentrion au Midy. Le Mont Sainte Victoire nommé par les anciens titres *Mons Victoriæ*, et par le peuple Sainte Aventure près de cette ville d'Aix a pareillement quatre lieues de longueur du Ponant au Levant sur le chemin de S. Maximin, et n'a pas un quart de lieue de travers du Septentrion au Midy. Le Mont de Lure qui sépare la Provence du Dauphiné va du Levant au Ponant. Le Leberon qui est moins relevé que celuy là entre icy et la ville d'Apt, va aussi du Levant au Ponant. D'Aix à Pertuys dans trois lieues de pays il y a deux rangs de collines parralleles du Levant au Ponant, qu'il faut traverser du Midy au Septentrion d'icy là, et sont de longueur de plus de 10 lieues. D'Aix à Marseille, il y a deux autres rangs de montagnes de cinq ou six

lieues d'étendue en leur longueur du Levant au Ponant qui n'ont pas un quart de lieue chacune en les traversant du Septentrion au Midy. Par de là Marseille, la montagne d'Aubagne a bien trois lieues de longueur entre Marseille et Aubagne du Ponant au Levant, et n'en a pas un quart de travers. Plus au Midy, la montagne de Marseille Veire où est la garde ou vedette pour advertir si la coste est nette, a plus de deux lieues d'étendue du Levant au Ponant, et n'y en a pas un quart de traverse du Septentrion au Midy. Entre la Crau et la plaine du comté Venaissin l'alignement des montagnes des Baux et d'Aiguieres depuis Orgon jusques à S. Gabriel a plus de sept lieues et n'en a pas une au plus large, et une demie au plus estroit. Toutes les autres grandes montagnes de cette Province sont en situation parallele à peu près à celle-là, si ce ne sont quelques petites collines traversières, qui sont comme les goutières des plus grandes montagnes. Dans le Languedoc et l'Auvergne la pluspart des plus hauttes montagnes sont allignées de mesme, comme est le Mont de Tarare au dessus de Lyon. Si vous considerez la longueur de la Sicile, de la Candie, et de Chypre, elle est bien plus grande du Levant au Ponant, que la

largeur desdites isles par le travers, et y a des montagnes Méditerranées qui sont au mesme allignement au long desdites isles. La mer même Méditerranée est allignée du Ponant au Levant puis le détroit de Gibraltar jusques en la Terre Sainte. La mer Adriatique tient aussi du mesme allignement, quoyqu'un peu déclinant au Siroc, et la mer Noire de mesme. La mer Rouge encore n'est pas fort éloignée de cette sorte d'allignement, et j'estime que la pluspart des montagnes qui bordent toutes ces grandes mers suivent les mesmes allignemens à peu près, et particulièrement celles de vostre coste d'Affrique, sans que vous ayez de besoin que vous ayez plus de disposition de voyager, que vous n'avez pour vous en esclaircir, s'il vous plait d'y prendre garde; car sans bouger de Thunis vous verrez ie m'asseure à plein œil, queyque de loin, que les montagnes plus proches de la mer que vous n'estes, sont comme des barrières pour défendre le lieu où vous estes de l'impétuosité des ondes de la mer, et qu'elles sont plus communément allignées du Levant au Ponant que au contraire; vous verrez aussi que celles qui sont derrière vous au Midy de Thunis auront une longue suite du Levant au Ponant qui sera bien plus estendue que ne

sçauroit estre la suite de celles qu'il faudroit traverser pour aller du Septentrion au Midy. La situation du fleuve Niger du Levant au Ponant présupose des longues suites de montagnes ou collines de ça et de là pour luy fournir des eaux capables de le garnir et entretenir son cours. Vous jugerés aussi du restant sans y aller, et quasi mieux de loin que de près, à cause que la proximité des grands corps est plus capable de confondre un esprit qui n'y songe pas assez attentivement pour s'en déffendre. Tellement que sans y employer autres que vos propres yeux, et quasi sans bouger de chez vous, vous avez beau moyen de me satisfaire; et ne sçauriez vous imaginer les admirables conséquences qui se tirent de tout cela, et les grandes lumières qu'on y acquiert insensiblement. La disposition même des bancs ou sillons des rochers entassés les uns sur les autres n'y est pas inutile, et se peut reconnoître pareillement de bien loin; et au pis aller quand vous irez vous promener au bord de la mer, vous y en verrez assez de vestiges pour me contenter si vous voulez sans aller guères plus loin que cela; et ne serez pas marry de m'avoir fourni cette matière de vous donner un jour quelque bien agréable entretien.

Il y a plus de peine et de difficulté aux observations célestes, mais beaucoup moins pourtant que vous n'en imaginez; car i'en ay fait faire en divers lieux à des simples jardiniers, à des simples libraires relieurs, à des massons et autres artizans moins susceptibles ce sembloit de telles commissions qui n'ont pas laissé de réussir très-bien, et de servir fort utilement. Et si lorsque vous avés remarqué l'éclypse du mois d'Août passé, arrivée, ce dites-vous, environ dix heures de nuit, et de quatre heures de durée, vous aviez seulement adjousté quelques petites circonstances du tems et de la qualité du commencement de l'éclypse, ou de la totalité de l'obscuration, ou du recouvrement de la lumière ou de la totale clarté recouvrée, avec quelque désignation précise de l'heure par toutes vos horologes (examinées et ajustées au soleil tant le jour précédent que le subséquent, pour voir si elles se hastoient, ou si elles tardoient), nous n'aurions pas laissé d'en faire bien nostre profit, et de reconnoître si vous estes au mesme méridien de Rome, ou plus ou moins orientaux. Si seulement vous eussiez marqué en quel estat se trouvoit obscurcie, ou de rechef esclairée la lune quand elle se coucha, cela nous auroit donné la vraye heure

et la vraye longitude du lieu de vostre demeure, ainsi qu'il est arrivé à ceux qui l'ont observé à Alep et au Caire, dont vous verrez ici les observations, quoyque faites assez négligemment, lesquelles nous ont néantmoins fait tirer des infaillibles démonstrations d'une bien vieille erreur de toutes nos cartes marines de plus de 2 ou 300 lieues qu'elles mettent de trop d'icy en Palestine : ce qui est cause de la nécessité que les mariniers trouvent de donner un quart de vent à la gauche depuis la Sicile jusques en Candie, et le double depuis la Candie jusques en Chypre et à Alexandrette, et tout autant au retour, dont ils n'avoient jamais sçeu comprendre les vrayes causes qui se démonstrent à cette heure si clairement, qu'on n'en sçauroit non plus douter que de la moindre règle d'arithmétique, ou de géométrie; comme quand on affirme que 4 et 3 font 7, et autres semblables qui ne se peuvent nier en façon quelconque. Nous avons pris ce que dites de cette éclypse arrivée environ dix heures de nuit, non à la mode de France à dix heures après midy, car il vous auroit fallu estre par de là les Isles Fortunées bien avant vers l'Amérique, mais à la mode d'Italie à dix heures de nuit, à commencer du coucher du soleil, encore faut-il que ç'ait

esté la fin de l'éclypse à peu près que vous ayez cotée audit temps de dix heures environ, et que la durée de quatre heures soit antérieure, autrement il vous auroit fallu estre à Babylone ou environ, et par delà de beaucoup; les supputations de l'Argolus estant fort sujestes à caution, et de fort mauvaise garantie, aussi bien que les autres, quoyque plus exactes que les siennes, parce que la pluspart ne se soucient que de calculer sur les vieilles traditions, sans rien vérifier sur le grand livre de la nature ou du ciel mesme, qui n'est pas sujet à errer, comme l'escriture des livres qui ont esté si souvent copiés et transcrits bien négligemment quelquefois. Que si l'Argolus met l'éclypse sous le 27 d'Aoust, elle n'est pourtant pas moins des appartenances du 28, à nostre compte commun, puisqu'elle est arrivée le matin du 28, ou après le minuit d'entre le 27 et le 28. Mais les astronomes comptent ordinairement leurs jours d'un midy à l'autre en certaines supputations où celle là est comprise.

Quant à l'autre éclypse du 20 Février dernier, je crois bien que ce sera grande merveille si vous vous estes advisé de l'observer, comme vous m'en donniez encore quelque peu d'espérance, puisque vous m'en parlez comme d'une éclypse de soleil, de sorte que

je crains d'avoir fait l'équivoque moy mesme sans y penser, et de vous avoir escrit qu'elle deut estre de soleil, au lieu d'estre de lune, dont je serois bien mortifié et bien déplaisant. Car si vous aviez observé celle de lune, nous en tirerions encore bien du profit, pour peu que vous y eussiés apporté de diligence. Je ne suis marry que de ce que nous ne sommes pas pour avoir sitôt d'autres éclypses bien apparentes en nostre hémisphère, pour en tirer des plus certaines confirmations de ce que nous avons extorqué de nos bons amys du Cayre et d'Alep, qui auront sujet à l'advenir d'y procéder avec plus d'exactitude qu'ils n'avoient fait le 28 Aoust dernier; quand ils verront les admirables conséquences qui se sont tirées de leur premier essai, estant bien certain que deux ou trois observations bien exactes sont pour faire changer une bonne partie des vieux fondements de l'astronomie, et conséquemment de la géographie, lesquels avoient esté mal et abusivement induits et employés depuis le tems de Ptolémée jusques à présent. Et faut-il que vous résolviez d'agréer que le public et la postérité vous ayent désormais cette obligation, aussi bien que celle de vostre belle Relation de l'Affrique et de l'Egypte; que par vostre moyen nous puissions apprendre au vray la hauteur du

pôle et la longitude de Carthage ou de Thunis, que nous ne sçaurions jamais espérer d'avoir, si ce n'est par vos charitables offices. Que si vous faisiez scrupule d'y laisser intervenir vostre nom en termes ouverts, de peur que cela ne fust sujet à sinistre interprétation en vos quartiers, parmi des gens qui ne sont que trop ombrageux, nous le fairons contourner en anagramme assez déguisée pour le cascher à vostre monde, et toutefois d'assez facile disquisition pour ceux qui auront le bien de vous connoître; d'ailleurs, pour vous en conserver tout l'honneur, et le bon gré qui vous en doit être réservé. Vous ne sçauriez croire de quelle importance seront vos observations en cela, à cause des vieilles présuppositions qui avoient esté faites de la distance de Carthage d'avec Arbelles, où fust donnée cette célèbre bataille du temps d'une éclypse notable qui fust veue en mesme instant à Carthage sous une heure différemment supputée. Car c'est possible de cela principalement que viennent les distances mal mesurées de toutes nos cartes géographiques depuis Carthage jusques au fonds de la mer Méditerranée, qui se sont tousjours continuées de siécle en siécle, avec la mesme erreur de plus de deux ou trois cents lieues de trop, ce qui est quasi incroyable, si on ne le

voyoit, et si l'on ne le touchoit au doigt, comme on fait à présent.

J'ai creu vous en devoir dire ce peu que je vous en dis, pour vous faire comprendre la nécessité de telles observations qui serviront à régler ce qui reste de plus défectueux aux théories du soleil et de la lune, et qui rendent les éphémérides communes quasi inutiles; s'estant découvert une erreur en celle du soleil de tout un degré entier (qui emporte un jour en certaine sorte de calcul) et d'autres bien plus grandes en celle de la lune qui sont cause des béveues et mescontes de tous ceux qui se mêlent de manier ou faire des éphémérides, et conséquemment des difficultés qui se présentent au règlement et réformation du calendrier, ensorte qu'il n'y eusse plus à refaire; comme il adviendra possible, Dieu aydant, si Dieu nous veut laisser avoir quelques bonnes observations célestes tant des solstices que des éclypses, ou du passage de la lune contre quelques estoiles fixes, pour en tirer les suites et conséquences requises, et confirmer tant plus ce qui s'est commencé à découvrir par cette petite diligence. Vous pouvez faire cela en vous jouant, si vous voulez, et quasi en badinant, et si une fois vous en avez fait une, vous trouverez la seconde encore plus aysée,

et y prendrez goust aussitost qu'aurez mordu à la pomme et fait tant soit peu d'essay. Travaillez, je vous supplie, et si vous voulez que je croye d'avoir acquis quelque crédit en vostre endroit, je vous prie et conjure de tout mon cœur de me le faire paroitre en cela, quand mesme vous y trouveriez quelque répugnance, surmontez la pour l'amour de moy, mais plustost pour l'amour du public et de la postérité, que vous avez desja témoigné d'avoir tant à cœur. Il y a des grands personnages qui les sçauront faire valoir selon leur prix plus relevé, qui ne sont pas des faiseurs d'Almanachs, ni des horoscopes, mais des plus grands génies que la nature aye produit depuis plusieurs milliers d'années, et qui n'usent des sciences que le plus noblement qui se peut humainement faire, et avec tant de bonne foy et de recommandation de ceux qui les assistent, qu'on ne sçauroit rien faire de plus méritant que de les seconder en de si généreuses entreprises, auxquelles il y aura bonne part de l'honneur, pour tous les entremetteurs, et spécialement pour vous, Monsieur, qui y aurez plus contribué de peine et d'incommodité que pour d'autres. Je vous promets que vous ne m'en voudrez pas esconduire; et, sur cette bonne espérance, je prieray

Dieu qu'il vous comble de toutes les prospérités plus souhaitables, et qu'il me donne plus de moyens de vous servir que je n'en ai peu trouver jusques à présent pour me signaler en quelque digne occasion de vous servir comme,

Monsieur,

Vostre, etc.
DE PEIRESC.

A M. Thomas D'ARCOS, *à Thunis.*

A Aix, ce 14 Septembre 1636.

MONSIEUR,

Il y a huit jours que j'ay receu de Marseille avec une lettre de M. de Gastines du 6 de ce mois une cage où il y auoit huit caméléons vivants qu'il me disoit luy auoir esté adressés de vostre part pour me les faire tenir. Il ajoutoit que le chargement auoit esté de 14 de ces animaux, mais qu'il en estoit mort cinq sur la mer (où ils auoient passé 15 jours) et un sixième le jour de leur arriuée à Marseille, et les autres estoient si battus du vent froid qu'ils auoient recon-

tré en ce païs, et si élangouris, que M. de Gastines jugeoit qu'ils auoient grand besoin de secours, et autre que ne pouuoit estre celui de quelques mouches. En effet, ils estoient en assés piteux estat le soir de leur arriuée, mais le lendemain dès que ie les eus fait exposer au soleil, ie leur donnay un repas un peu plus solide, et qui les ravigoura bientost auec cinq ou six douzaines de vers de farine, et deux ou trois douzaines de petites sauterelles dont ils se farcirent à plaisir. Il y en auoit quatre blessés, dont les deux ont perdu le bout de leurs queües, un troisième ne l'a pas perdue, mais elle est dure et séche comme du bois, et un quatrième a l'une des jambes du derrière blessée et séchée, comme la queüe du précédent, possible par la rencontre des mouuements des cordages du vaisseau sur lequel ils sont venus, qui peuuent auoir attrapé et coupé ou meurtri les membres que ces animaux font paroître hors de la cage, principalement la nuit en dormant. Ceux là n'auoient pas tant d'appétit ni de disposition que les autres à manger de ces vermisseaux ou sauterelles de leurs propres mouuemens, mais ie les fis prendre à la main l'un après l'autre, et leur faisant toucher le costé de la gueulle, ils l'entr'ouuroient assés facilement,

et dès qu'ils en auoient tasté ils ne se faisoient pas prier d'ouurir la gueulle quand on leur en présentoit de si près; et enfin se sont remis en sorte qu'ils dardent desia leur langue quasi aussi volontiers que les autres pour les prendre de plus loin, et pense que malaisément ce bon nombre nous eschapera sans que nous en fassions passer l'hyuer à quelqu'un sous terre pour en auoir le plaisir l'année prochaine. J'ai pris une singulière satisfaction de ce qu'en ce grand nombre il n'y en ayt pas deux qui soient d'une mesme couleur bien également teinte soit de verd ou de gris, non plus que les taches jaulnes, et mouchetures noires dont ils ont chacun des vestiges, et n'ay pas trouué qu'ils soient susceptibles d'autre changement de couleur que du plus ou moins pasle, ou bien chacun de sa naturelle teinture; si ce n'est pour le noir quand ils sont exposés au soleil, encore n'est-ce qu'à l'abbord, car il semble par après qu'ils s'en lassent, et s'y accoustumant ils reprennent leur naturelle teinture. Je les ay fait loger dans une grande cage, où ils ont bientost monstré des témoignages de leur ayse, et de leur satisfaction, ayant commencé à s'entremorguer et aller à gueule ouuerte les uns contre les autres sans pourtant venir aux prises; un sembloit auoir

voulu faire l'amour, et s'estre joint quoyque petit à un bien plus grand, mais l'action a esté destournée, possible par la trop grande curiosité des regardants. Bien vous puis-je asseurer que dès le lendemain de leur arriuée après auoir pris une si bonne réfection de cette vermine de farine, l'un des petits que nous auions creu d'abord estre crevé, parce qu'il luy sortoit à costé de la racine de sa queue ie ne sçais quoy qui estoit fort rouge, nous fit manifestement reconnoître enfin que ce n'estoit que son sexe, et membre masculin, lequel il renguainoit et tiroit dehors assés souuent auec l'érection naturelle; ce qui nous fit grandement estonner fut de luy voir tirer dehors par l'autre costé de la racine de sa queüe un autre mourceau de chair rouge en forme de champignon assés large au prix de l'autre qui auoit grande apparence de l'autre sexe féminin, lequel il renguainoit tout de mesme; et hier il en monstra encore l'un sans auoir fait paroistre l'autre qui est chose bien extraordinaire, et qui néantmoins ne peut pas estre si incompatible, comme il pourroit sembler d'abord, attendu que tous les animaux que j'ay fait ouurir de cette espèce auoient quantité d'œufs dans le corps. Si nous les gardons un peu de temps, je crois bien que cela se vérifiera beau-

coup mieux; cependant ie ne vous sçaurois dire combien ie me tiens obligé à vos charitables soins de contribuer à une si agréable matière d'entretien et d'aliment à ma curiosité, possible trop importune, et vous en rends les très-humbles graces que ie puis, vous suppliant de faire estat de mon humble seruice et de me commander librement en ce que je pourray comme,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.

A M. Thomas D'ARCOS, *à Thunis.*

A Aix, ce 24 Mars 1637.

MONSIEUR,

Je vous escrivis hier si à la haste que j'oubliay de faire joindre à ma lettre quelques paires de lunettes plus fortes que les ordinaires, pour voir s'il s'y en trouveroit aucune qui feusse bien propre à vos yeux. Vous les aurés maintenant si ma lettre peut arriuer assez à temps à Marseille, car l'on craignoit que le nauire feusse parti. Si vous nous renuoyés un verre, quoyque fellé ou fendu,

de ceux qui vous seront duisables, nous vous en enuoyerons par après de semblables telle provision que vous voudrés : si vous nous cottiés quels liures nous pourrions vous fournir de delà, vous diminueriés un peu la peine où nous sommes*, de nous voir si longuement inutiles à vostre seruice, et surchargés de tant d'arrérages de vos bienfaits; principalement de la dernière cage des caméléons qu'il vous pleut m'enuoyer ce mois de Septembre dernier, dont il en estoit arriué jusques icy de viuants jusqu'à huit que j'auois conserué jusques aux premiers grands froids, et n'auois pas laissé après la perte de quelques-uns malades ou blessés, de conseruer les autres nonobstant le froid jusqu'au 8 Décembre, auec espérance de leur faire passer l'hyuer en les tenant près de la gloriette d'un four, parce que jusqu'à ce jour là ils avoient mangé des vers de farine, quand ie les faisois exposer au soleil. Mais depuis lors ils refusèrent d'en plus manger, et se contentoient de dormir suspendus incessamment, et moururent les uns après les autres; les deux derniers ayant suruécus jusqu'au 8 ou 10 Février dernier. Ce qui m'a bien fait repentir de ne m'estre aduisé d'en faire loger tout l'hyuer en quelque canneau proche des bains d'eau chaude qui sont en cette ville; que la

trop grande sécheresse de la gloriette du four n'ayt aydé à précipiter leur mort; car ils ne boiuent point, que nous ayons peu remarquer, bien que les premiers que nous eusmes eussent pissé peu auant leur mort. Si ce n'est par ce moyen là qu'on en conserue l'hyuer, je ne pense pas qu'on en puisse iamais venir à bout en ce climat, et s'il y a moyen d'en auoir d'autres vous nous obligerés infiniment de nous en enuoyer bonne prouision, et que ce soit s'il est possible au beau temps, car dès que le froid les touche, ils ne sont plus en leur naturelle constitution. Ayant esprouvé sur ces derniers qu'après les auoir logés dans la grande cage où ils s'entremorguoient, et caressoient les uns les autres, et quelquefois se persécutoient, ils auoient des postures et des couleurs bien plus naives, plus colorées et plus diuersifiées qu'après que le froid les eût touchés; nonobstant qu'ils mangeassent à force des vermines, ne les ayant gardés en cet embompoint et gaillardise que 8 ou 10 iours seulement; car aux premiers petits froids ils s'engourdirent et perdirent toute leur viuacité, et sembloient se laisser aller à l'abbandon, et ne poussoient plus dehors leurs couleurs si bien teintes ni si diuersifiées, et pour les faire un peu rauigourer et

prendre enuie de darder leur langue à manger des vers ou des araignées, sauterelles et autres petits insectes, il les falloit exposer au grand soleil, et lors après y auoir recouuert leurs forces ils se laissoient plus facilement prouoquer à manger à l'enui les uns des autres; et à mesure que le froid augmentoit, il y auoit touiours plus de peine à les faire manger de leur gré. Que si vous en enuoyiés de rechef il faudroit loger les cages où ils seront suspendus dans une plus grande sans toucher les bords, de peur que le mouuement des cordages de la barque les puisse blesser, comme estoient la pluspart des derniers venus, dont il y en avoit quatre auxquels la blesseure estoit apparente de la queüe, ou jambes coupées, ou estropiées; et des autres il y en auoit deux dont la blesseure ne parut que quand ils moururent, l'une de leurs jambes se trouua dure comme de bois, encore que les autres feussent molles, comme tout le restant du corps. Vous sçaués qu'ils prennent plaisir de grimper, et se suspendre en dormant, se tenant agraphés contre les montants de la cage, en sorte que le bout de leur queüe, et leurs griffes ou menottes sont exposées à l'iniure de ce qui peut les heurter ou froisser et meurtrir en passant. Les deux derniers n'auoient pas de blessure

apparente, mais n'ayant rien mangé depuis deux mois entiers s'estoient enmaigris estrangement, au prix de ce qu'ils estoient auparauant, et ne poussoient plus dehors leurs viues couleurs, ains seulement le noir au soleil. J'en ay fait anatomiser quelques-uns qui nous ont fait voir des grandes merueilles de la nature en la constitution de leurs corps. Mais nous ne leur avons pas veu faire des œufs, comme en vos quartiers, et ce que vous nous disiés qu'ils les font en terre, et se contentent de les recouurir de si peu de terre, m'a semblé bien extraordinaire et digne de remarque, la pluspart des autres animaux ouipares se donnant la peine de couver leurs œufs le temps compétent pour les faire esclore; et faudroit sçauoir à peu près le temps que ces pauures bestes font leurs œufs pour iuger de ce qui leur peut estre nécessaire pour les conseruer. Si vous en enuoyiés d'autres il faudroit faire recueillir de ces vermisseaux de farine, et les loger dans un pot de terre auec du son ou du vieux linge pour y en prendre quelquefois, et leur en présenter dans leurs cages durant le voyage, affin que le trop long ieusne, auec les autres incommodités de la mer et du voyage ne les exteнüe trop, et qu'ils se trouuent plus robustes en arriuant en un autre climat que le leur

naturel. J'avois attendu en bonne dévotion la response que par vos dernières du 19 Octobre vous me faisiés espérer sur mes précédentes, et sur les observations naturelles que nous désirons tant de vostre main, mais j'appréhende que ce ne vous soit un trop importun divertissement à vos plus doux et plus agréables entretiens, qui vont au solide et au plus nécessaire, ainsi que vous l'avés fait paroitre en vostre Discours des Lois qui est des plus doctes et plus judicieux qui se puisse voir en cette matière, des plus chatouilleuses que l'esprit humain puisse traiter, dont vous vous estes démeslé si dextrement, et avec tant d'adresse, que vous y laissés à un chacun de quoy puiser tout ce qui luy est le plus nécessaire à bien vivre dans le monde, qui est le seul et principal but auquel doivent tendre les hommes, et plus capable de les tenir en devoir. J'avois tousjours conçeu une très bonne opinion de vostre probité et bonté naturelle dès le premier honneur que j'ay eu de vostre connoissance, mais cecy nous doit bien mettre hors de tout doute que vos intentions sont toutes bonnes, espérant que Dieu vous donnera la grâce de le faire connoître encore mieux quelque jour, et sur cette confiance en vous remerciant très-humblement, comme je fais, de l'honneur que

vous me faites, et de la participation de vos plus nobles et plus méritoires pensées, m'offrant tout à vostre seruice sans réserue de chose quelconque qui soit à ma disposition de demeurer,

Monsieur,

Vostre, etc.

DE PEIRESC.

A M. Thomas D'ARCOS, *à Thunis.*

A Aix, ce 20 May 1637 (1).

MONSIEUR,

J'ay receu ce soir de la part de M. de Gastines vostre lettre du 2 Avril, accompagnée d'une de l'Ange Roustan, esclave, du 15, et de toutes les curiosités que vous y avés joinctes fort bien conditionnées, dont j'eusse bien estimé le petit vase de terre si subtilement élabouré, si toutes les pièces qui s'estoient rompües de ses lèvres eussent peu se conseruer, car ie les eusse fait cimenter pour en mesurer la contenance; mais ie ne laisse pas de vous en auoir tousjours bien d'obligation.

(1) Un mois avant la mort de Peiresc.

Comme aussi de cette vieille inscription de marbre d'une libertine qui avoit mérité la nomination de *Piamater*, qui est bien jolie. Mais principalement du soin que vous avés daigné prendre de me faire auoir la copie de ces vieux Itinéraires de Tartarie, en quoy vous m'avés bien obligé, car c'est en ces liures manuscrits anciens que consiste ma curiosité prédominante, et sçaurois bien volontiers si le vieil exemplaire sur quoy le vostre est transcrit, est escrit en parchemin ou en papier, pour juger s'il est du temps à peu près de la dernière datte de l'an 1331. Je n'ay pas encore peu vérifier s'il n'y en a rien d'imprimé, comme possible y en aura-t-il quelque pièce, entr'autres celle de Guillemin de Rubruquis, qu'il me semble avoir veüe quelque part, sinon je les feray imprimer, Dieu aydant, auec d'autres pièces de mesme nature à peu près.

Entre les dix-sept médailles de bronze, il y en auoit six de celles de la République Carthaginoise, et des Romaines une d'une impératrice assés curieuse, et une fort petite bien notable aussi; et je vous suis tousjours bien redeuable de vostre libéralité et bonne volonté; et encore plus de ce que vous me promettés à l'aduenir pour les caméléons, que j'eusse bien estimés si je les eusse peu

receuoir à cette heure, au beau temps, pour en jouir, tandis qu'ils sont en libre fonction de leur vie, car venants si près de l'hyver, ils perdent aussi tost leur vigueur et leurs naturelles couleurs.

Ceux que j'avois conduits jusqu'à la mi-Février estoient bien proches du commencement de Mars que les vostres recommencèrent à paroître; mais j'aurois bien de la peine à me persuader que les vostres eussent vescu l'hyuer sur vos arbres et sur vos treilles, si vous ne les gardés d'y être engourdis durant l'hyver, et pense qu'ils trouvent des tannières souterraines pour s'y tenir pendant la rigueur de l'hyuer, comme les lézards, les tortües, les fourmis, et autres animaux qui aiment l'air plus doux, n'estimant pas que vos treilles et vos arbres ayent gardé leurs feuilles tout l'hyuer pour les pouvoir tenir cachés sous icelles, et qu'ils ne les ayent dépouillées qu'au commencement de Mars. Vous me fairés un singulier plaisir d'obseruer à l'aduenir le plus exactement que vous pourrés ce qu'ils peuuent deuenir pendant la rigueur du froid, et si les œufs pourroient esclore tous seuls sans estre couvés des mères, en les tenant en lieu sec et chaud, comme vous dites,

Je pense qu'à ces heures vous aurés lu mes

dernières lettres que je vous aï envoyées par des bonnes gens que je vous ay recommandés qui m'avoient promis de rachepter l'Ange Roustan, et que s'ils peuuent bientost estre expédiés, ils me rapporteront quantité de caméléons, comme je vous en ay supplié. Je me suis aduisé de les faire conseruer l'hyuer auprès des bains chauds de cette ville, et mesme à Digne où les serpens se plaisent grandement de se cacher tout l'hyuer, et puis sortent au printemps. Si j'en ay quantité, j'en hazarderay mesme dans un petit jardin que j'ay céans, pour voir s'ils sçauroient trouer la terre et former une tannière pour se garantir l'hyver, et reuenir au beau temps.

Il ne se trouve plus de ces Ephémérides d'Origan que par grand hazard, mais il y en avoit d'autres bien plus correctes de Keplerus qui n'ont fini que depuis le mois de Januier en ça. Il est vray qu'un Eistadius les a continuées pour quelques années, et que nous en attendons des exemplaires de jour à autre, dont je ne manqueray pas de vous faire part aussi tost; elles sont faites sur les Tables Rudolphines, qui ont corrigé mille erreurs de toutes les précédentes. J'ay donné en mon temps sept ou huit exemplaires de celles d'Origan, et ne m'en

trouue point dans mon estude à mon grand regret, je les vous enuoyerois à cette heure très-volontiers; j'escriray pour voir s'il s'en pourroit recouurer, et ne manqueray de les vous faire tenir pour le contentement de ceux qui les vous demandent, encore qu'elles soient bien fautives en la pluspart des autres planettes que le soleil et la lune.

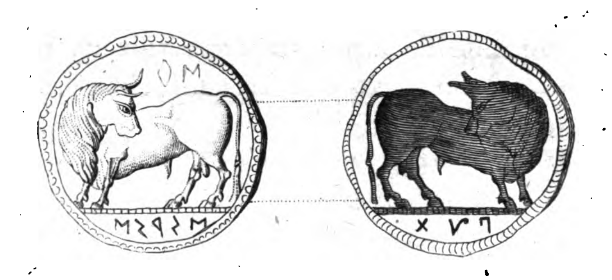
Au reste, j'ay bien à me condouloir auec vous de la perte commune que nous venons de faire vous et moy en la personne du bon M. Aycard de Thoulon, que Dieu a appellé à soy, depuis le premier de ce mois, d'une hidropisie qui le saisit inopinément et l'emporta dans moins de quinze ou vingt jours. C'estoit le plus honneste de toute sa ville et de dix lieües à la ronde; et sa veuve s'est plainte à moy d'auoir été depuis volée, et sur le point de la maladie extrême de son marry, dont j'ay bien eu du regret, et ne doute pas que cette perte ne vous soit bien sensible, et possible de quelque intérêt dans vos correspondances. Mais si vous voulés vous adresser à moy, je suppléerai très-volontiers à son deffaut en tout ce qui pourra estre de ma disposition, et fairay agir pour le surplus les amis que j'ay, soit à Thoulon, ou à Gènes,

ou à Livourne, selon que vous me voudrés ordonner; disposés-en seulement en toute liberté, et me croyiés tousjours le plus fidèle de vos seruiteurs,

Monsieur,

Votre, etc.

DE PEIRESC.



NUMISMATIQUE.

LETTRE *de M.* POUILLARD, *à M.* MILLIN, *sur une Médaille de Siris, et sur les Médailles incuses.*

Paris, le 20 Juin 1815.

MONSIEUR ET CHER AMI,

Mes occupations ne m'ont point permis de vous accuser la réception de votre dernière Lettre, ni de votre Dissertation sur une

Médaille de *Siris*, ancienne ville de la *Lucanie*, dont vous avez eu la bonté de me faire don. Je l'ai lue avec plaisir; je l'ai trouvée très-érudite; vos conjectures sur le frappement de cette médaille, pour constater les relations commerciales de cette ville avec celle de *Pixus*, sont très-heureuses; et je ne doute point que votre travail ne soit agréable et utile aux amateurs de la Numismatique et de la Géographie ancienne.

Cependant, j'aurois désiré qu'à raison de la partie en *creux* ou *incuse* de cette médaille, et des différences qui se rencontrent dans les inscriptions des deux faces, vous eussiez dit quelque chose des procédés des anciens monétaires pour obtenir ces *incusions*, et des motifs des Princes ou des Etats, en faisant frapper des médailles ou monnoies de cette manière; d'autant que ce qu'on a écrit là dessus, et dont j'ai pu me procurer la lecture, ne satisfait point pleinement, et que les opinions émises par quelques savans antiquaires me paroissent donner lieu à des difficultés assez importantes, que je viens vous soumettre. J'aurois cru que *Louis* SAVOT qui, dans son *Discours sur les Médailles antiques*, Paris, Séb. *Cramoisy*, 1627, in-4.°, traite 1.° si les médailles antiques étoient des monnoies, 2.° de la matière des médailles

antiques; 3.° du poids et prix antiques des médailles, et qui, sous ces trois divisions, parcourt tout ce qui est relatif aux médailles, et à l'art de les frapper, auroit traité des *Médailles incuses*. Mais, à ma grande surprise, cet auteur n'en fait aucune mention.

A son défaut, et me trouvant dépourvu d'anciens livres sur cette matière, j'ai consulté la Dissertation de M. Beauvais, sous ce titre : *de la Manière de discerner les Médailles antiques de celles qui sont contrefaites*, Paris, 1739, in-4.°. Cet antiquaire, après avoir dit, p. 30, que les *Médailles incuses* n'ont, à ce qu'il croit, jamais été contrefaites, et qu'on peut les regarder toutes comme des pièces sûrement antiques, ajoute ensuite, d'après le Père Joubert, « que l'*incusion* étoit l'effet de la précipitation du « monnoyeur, qui, avant que de retirer la « médaille qu'on venoit de frapper, remet-« toit un nouveau *flanc* (1) qui, trouvant « en dessus le carré, et en dessous la médaille

(1) On appelle *flanc* ou *flaon*, l'or, l'argent et le cuivre mis en morceaux ronds et plats qu'on fait frapper ensuite sous le balancier dans les lieux destinés à cet effet, et marquer de l'image ou des armes des Princes ou États qui, comme souverains,

« qu'on n'avoit pas retirée, marquoit des « deux côtés la même tête en *relief* et en « *creux*, mais toujours plus imparfaitement « du côté du *creux*, parce que l'effort étoit « plus foible du côté de la médaille que de « celui du carré. »

Cette assertion a fait la plus grande fortune auprès des amateurs de médailles, et des antiquaires même les plus savans; j'avoue qu'il n'est pas impossible que l'inadvertance d'un monnoyeur à remettre un nouveau flanc sur une médaille non retirée, ne puisse produire en *creux* l'effigie représentée en *relief* sur cette médaille; mais, en admettant cette opinion, il faut supposer, à raison de la quantité de médailles *incuses*, conservées dans la *curiosité*, que la négligence des anciens monnoyeurs auroit été très-fréquente; ce qui n'est pas croyable, attendu que les monnoyeurs anciens, à l'instar des modernes, auront été soigneux d'éviter les sujets de reproches de la part des chefs des *officines monétaires*. D'ailleurs, en attribuant à cette cause l'*incusion* de ces médailles, l'empreinte en *creux* qui en résulteroit, n'offriroit que

ont le droit de faire battre monnoie: chez les Anciens, c'étoit à coups de marteau que les *flancs* étoient marqués.

les masses du type en *relief*; les détails en seroient émoussés et sans vivacité, à peu près comme sur les médailles *coulées*. Or, les médailles *incuses*, tant *consulaires* qu'*impériales*, ont un caractère bien différent; les traits ou lignes des têtes dans les *impériales*; des figures, des *biges* et *quadriges* dans les *consulaires*; les lettres des légendes des unes et des autres, ne sont point dépourvues de vivacité et de franchise. J'ai, dans ma petite collection, une médaille *incuse* d'*Auguste*, et une de *Néron*, de second module en bronze, dont le vif et la netteté des lettres en *creux* ne le cèdent point aux lettres de la légende du côté du *relief*.

D'après cela, il me semble que l'*incusion* des médailles devroit être plutôt le résultat de la pression d'un second coin ou *carré*, que l'effet de la prétendue précipitation ou inadvertance des anciens monnoyeurs. Vous pourrez m'objecter que les lettres de l'*incusion*, en se rencontrant directement avec celles de la légende du côté du *relief*, prouvent évidemment que l'empreinte en a été prise sur une médaille non retirée, et qu'en conséquence elle ne peut être le résultat d'un second carré. Je vous répondrai qu'il étoit facile à un graveur de monnoies de copier exactement, sur le carré destiné à produire

le *creux*, l'empreinte en relief du type antérieur, et au monnoyeur de placer les deux *carrés* de manière à ce que les types se rencontrassent, par le moyen de quelques signes extérieurs, comme les mouleurs en plâtre font rencontrer les pièces d'un moule. Vous me direz encore que les médailles étant dans ces temps-là frappées à coups de marteau redoublés, les deux *carrés* n'étant pas comme aujourd'hui retenus par des anneaux de fer, ils pouvoient se mouvoir, et les types et les légendes ne point se rencontrer. Je ne nie point la possibilité de pareils accidens; j'ai même, parmi mes médailles, une *incuse* de *Néron*, second module en bronze, dont le creux ne commence qu'au milieu du revers; on ne voit d'*incus* que le col et le menton du Prince, et ces lettres rétrogrades de la légende .qMI ·MƎЯ *Germ. Imp.*

Ces accidens néanmoins n'étoient point fréquens, puisque la majeure partie des médailles *incuses* n'en offre point, et qu'en général l'incusion en est complète. Mais si les anciens monétaires on eu, pour les médailles *non incuses*, l'attention d'en placer les *carrés* de manière à ce que les figures des types des *revers* fussent toujours autant d'*à plomb* que les bustes des Princes représentés sur les faces antérieures, pourquoi n'auroient-ils pas

eu la même attention pour faire correspondre avec exactitude l'effigie et les lettres des *médailles incusés* avec celles du côté du *relief?* Mais je reviendrai ci-après sur l'opinion de ces deux antiquaires.

Maintenant je vous observerai, que si l'opinion ci-dessus laisse des doutes sur la cause de l'*incusion* des médailles *romaines* en creux, tant *impériales* que *consulaires*, à plus forte raison doit-on hésiter à l'admettre pour l'*incusion* des anciennes médailles *urbiques* de ce genre, surtout de celles de la *Grande Grèce,* qui quelquefois offrent, du côté du *relief,* des détails qui ne sont point dans celui de l'*incusion*, et dans celui-ci des particularités qui n'existent point du côté du *relief.* L'inscription, par exemple, de la médaille de *Siris,* gravée à la tête de votre Dissertation, offre du côté du creux le mot *Pyx* en sens rétrograde, et du côté du relief le mot *Sirinos* en boustrophédon, avec les deux dernières lettres *os* placées au dessus du taureau, lisibles de droite à gauche.

Le Père Magnan, dans sa *Bruttia Numismatica* (1), a publié plusieurs *médailles*

(1) *Bruttia Numismatica seu Bruttiæ hodie Calabriæ Populorum Numismata omnia, in variis per Europam Nummophylaciis accurate descripta à R. do*

incuses, parmi lesquelles une des *Sybarites*, de grand module en argent, avec le même type que celle de *Siris*, où, dans l'exergue du côté du relief, sont les deux premières lettres de l'inscription rétrograde ΥΣ, lesquelles ne se trouvent point dans l'incusion. Le même Recueil offre une autre médaille incuse des *Cauloniates*, de second module en argent, dont le type du côté du relief est une figure virile nue, marchant à gauche, tenant de sa droite une férule, et soutenant sur le bras gauche un vieillard nain, contournant ses membres; auprès de lui, dans l'aire, est une *Biche* avec ces lettres KVΛV. L'incusion, au contraire, quoiqu'avec la même figure qui marche à droite, mais sans férule en main, ni de nain sur le bras, offre dans l'aire, au lieu d'une *Biche*, une *Cicogne* en relief.

Voilà assurément des disparités dans les deux types de ces médailles *incuses*, qu'on ne sauroit expliquer par les causes de l'*incusion* émises par le Père *Joubert* et M. *Beauvais*. Ces différences furent observées par l'abbé *Mariotti*, prêtre romain, à l'occasion d'une médaille de *Posidonia*, ville maritime

Patre Magnanio Ordinis Minimorum. Romæ, 1763, in-4.°.

de la *Lucanie*, fondée par les *Sybarites*, de laquelle il publia un petit Commentaire ou Explication latine à Rome, en 1762 (1). Cette médaille représente du côté du relief un *Neptune* debout, presque nu, agitant de sa droite son trident, et tenant le bras gauche tendu; une draperie, jetée sur ses épaules, et qui tombe par devant sur les bras, laisse sa poitrine entièrement découverte, au lieu que du côté du creux, ce Dieu, quoique posé dans la même attitude, est vu presque par derrière, au point que la draperie jetée sur les épaules est complètement visible; il n'a point de trident en main, quoique le bras soit levé; et la lettre I de la légende grecque ΣOI, est placée dans l'aire du côté du relief, auprès de la jambe droite; et dans l'incusion sur la ligne de la draperie qui descend du bras droit, la même disparité se trouve dans les cercles qui bordent la médaille; celui du côté du relief est orné de cannelures creuses, et le cercle de l'incusion avec un entrelas d'épis de bled.

L'abbé *Mariotti*, frappé de ces différences, et curieux d'en découvrir la cause, se mit à

(1) *Augustini* Mariotti *Romani Presbyteri. S. T. D. De Nummo* Neptuni *argenteo* incuso *Commentariolus*. Romæ, 1763, in-8.°.

consulter ce qu'avoient écrit, sur ces médailles, Beger, *in Thes. Elect. Brandeburg. Select. in Metapontinorum felici agricult.*, pag. 329, edit. Colon. March. 1696, et le Père Joubert, dans la *Science des Médailles*, traduct. italienn., tom. 1, Istruz. 8, pag. 172, edit. Venet., ann. 1756. Il paroît que l'opinion de ces deux Antiquaires, relativement aux causes de l'*incusion* de ces médailles, ne le satisfit point, puisqu'il conclut, pag. XXVII de son Commentaire, qu'il ne peut l'adopter. « Constat itaque neque à Begeri, neque à « Joberti partibus stare nos posse; » et continue ainsi : « Dicet aliquis, quânam ratione « id ergo accidit? At enim vero, quis ego « sum, ut rem explicatû difficillimam, quam « antiquarii ipsi vel existimant, vel faciunt, « oraculo quasi ex tripode accepto, propinem? Nullus certe ac Davus quidem, non « Œdipus, dicam tamen, quod sentio, Lector, donec aptiora, aut veriora suppetent, « si Lubet, sequetur; sicuti in superiore « Chalybe, quam exemplum, Matrem, et « patrio sermone, *stampa, forma, conio*, « jure merito dixeris, Neptuni imaginem « totam cavam effinxit Artifex; unde in « argenti percussione visa est inde prominens ex toto; ita, [quoniam contrariorum « eadem est ratio] in Chalybe infera imago

« nummi nostri postica ex toto prominens
« efformata ab illo est; quo factum, ut ca-
« vum quum esset superius exemplum, Nep-
« tunus prominens redderetur; cava autem
« figura nummi postica, quod exemplum,
« aut Mater prominens ei subesset, signata
« appareret : nam, quod malleator Cœlo, aut
« viriculo illam insculpere voluerit, neuti-
« quam mihi arridet. »

Vous conviendrez, j'espère, que l'opinion que propose l'abbé *Mariotti*, sur la nécessité de deux coins ou *carrés*, l'un en *creux* pour former le type du côté du *relief*, et l'autre en *relief* pour produire celui de l'*incusion*, explique naturellement la raison des différences qui se trouvent dans les deux faces de la médaille de *Posidonia*, de celles du Recueil du Père *Magnan*, et de votre médaille de *Siris*; et je ne vois pas ce qu'on pourroit lui objecter, puisqu'il est évident qu'il ne peut y avoir des disparités dans le *relief* et le *creux* d'une médaille incuse, sans que les mêmes n'existent préalablement dans les deux carrés qui forment les empreintes.

Je ne sais point si l'abbé *Mariotti*, qui le premier a publié l'opinion de deux coins pour les médailles de ce genre, l'avoit communiquée au célèbre *Winkelmann* avec lequel il étoit lié d'amitié, ou si ce dernier

en avoit de lui-même conçu l'idée, ce qui ne seroit point surprenant; dans le second volume *Della Storia delle Arti del Disegno presso gli antichi*, lib. VII, pag. 50, §. 32, on lit le passage suivant: « Vedon si « delle antiche monete greche coniate con « doppio impronto, uno incavato, e l'altro « rilevato. Tali pur sono alcune monete « d'imperatori e di famiglie Romane. In « queste l'impronto incavato vi fu fatto per « abbaglio; ma dei due differenti Coni o « Ponzoni si veggono distentamente le prove « su alcune monete: ed io posso mostrar ne « una, in cui Nettuno dal Lato rilevato ha « la Barba e i Capelli Crespi, la veste gli « pende sulle braccia per dinanzi, e gira « intorno all' orlo un fregio di due cordon- « cini d'una tessitura poco stretta; laddove « dalla parte incavata è senza Barba con « chioma liscia: pende gli per di dietro la « veste, e vi gira intorno una ghirlanda di « spiche: da amendue i lati il tridente è « rilevato. »

On voit par la description que *Winkelmann* fait de la médaille qu'il offre de montrer, qu'elle appartient à la ville de *Posidonia*, qu'elle ne diffère presque pas de celle illustrée par l'abbé *Mariotti*, et qu'il sentoit, comme ce dernier, la nécessité de deux

coins ou *poinçons* pour produire les différences qui existent entre le type du relief, et celui du côté du creux. Quant à son opinion sur les médailles *incuses impériales et consulaires romaines*, elle prouve combien le système du Père *Joubert*, répandu par les traductions, avoit des partisans, puisque *Winkelmann* s'en sert pour expliquer la cause du creux de ces médailles.

C'est encore avec la distinction de ces deux systèmes, que le Père Franç. Antoine *Zacharie*, ex-jésuite, attaque l'opinion de l'abbé *Mariotti*, dans son *Istituzione Antiquario-Numismatica*, lib. I, cap. IV, pag. 32, §. III (1). « La fabbrica delle monete, dit-il, « ha lor fatto dare diversi nomi, d'ordina-« rio, almeno quelle dell' alto impero, sono « elleno stampate de ambe le parti in rilievo; « pure ce n'ha (è massimamente in argento) « parecchie, che dal diritto hanno il tipo « convesso, è lo stesso hanno 'l concavo « nel rovescio. Le medaglie antichissime fu-« rono così fabbricate per l'ignoranza degli « Artefici, è la rozzezza dè secoli. Altre

(1) Istituzione Antiquario-Numismatica o sia introduzione allo studio delle antiche medaglie in due libri proposte. Dall' autore dell' Istituzione Antiquario-Lapidaria. Roma, 1772; Monaldini, in-8.°

« riuscirono dappoi a questo modo per la
« trascuratezza de Monetai nell' applicare il
« conio al metallo: queste medaglie latina-
« mente si dicono *Nummi incusi.* Tutt' altro,
« che sbadataggine dè monetai furono queste
« medaglie incuse, se crediamo al Sig. *Ago-*
« *stino Mariotti,* egli in certo suo trattatello
« *de Nummo Neptuni argenteo incuso* stam-
« pato nel 1762; è di nuovo in una Lettera
« latina del 1764, *quâ C. V. Paschali*
« *Magnonio Commentariolum* de Numo, etc.
« Dono mittit, sive ad Commentariolum
« Mantissa (1) pretende che tutte queste
« Monete fossero cosi lavorate ad arte con
« due coni, uno di rilievo, concavo l'altro,
« è l'argomenta dal non essere del tutto ad
« un modo ne la figura prominente da quella
« dell' altra parte concave, ne l'orlo delle
« due parti. Laqual opinione generalmente
« presa, è a tutte le monete *incuse* adattata,
« può veramente, com' ei la chiama, dir
« si tutta sua, è da alcun altro non pensata

(1) *Augustini Mariotti Presbyteri Romani S. T. D.* Epistola, *qua C. V. Paschali* Magnonio *auctori dissertationis de veris Posidoniæ et Pæsti originibus Commentariolum de Numo Neptuni argenteo incuso dono mittit sive ad Commentariolum Mantissa.* Romæ MDCCLXIV, ex typographio *Hermathenæo;* in-8.°.

« mai. Ma quando Noi col *Jobert* preso di
« mira dal Sig. *Mariotti*, è con altri anti-
« quari chiamiamo *incuse* le monete, che
« per colpa del monetajo sono concave, in-
« tendiamo delle sole monete fabbricate dap-
« poiche l'arte di coniarle era fissata; è tali
« sono più consolari, è una in bronzo piccolo
« di *Costantino*, laquale si ha nel Museo del
« P. *Benedetti*, nè per questo possono far
« si le difficoltà, che muove il Sig. *Mariotti*
« per le antichissime, quali sono le incuse
« delle città italiche (è a questa classe ap-
« partengono quelle del Mariotti) non ha
« certamente luogo la trascuratezza del mo-
« netajo, ma si la rozzezza dell' arte non
« ancora perfezionata, come nel Capo IX.
« Col. ch. Sig. abate Barthelemy spieghe-
« remo. »

Le Père Fr. Ant. *Zacharie*, en admettant, à l'instar de *Winkelmann*, deux époques dans les médailles *incuses*, une qui remonte au premier âge de l'art de monnoyer, qu'il attribue à l'imperfection de cet art; l'autre qui, selon le P. *Joubert* (qu'il oppose à l'abbé *Mariotti*), est occasionnée par la précipitation du monétaire, prouve la facilité avec laquelle quelquefois les Savans embrassent l'opinion d'un homme qui a de la célébrité, sans trop examiner si elle est

solidement fondée, et contribuent à l'accréditer.

Au surplus, sans répéter ici les difficultés auxquelles donne lieu le système du P. *Joubert* et de M. *Beauvais*, dont j'ai parlé précédemment, j'ajouterai seulement que puisque, selon eux, l'empreinte du creux des médailles *incuses*, tant *consulaires* qu'*impériales*, est toujours plus imparfaite que celle du type en relief, parce que l'effort est plus foible du côté de la médaille que du côté de celui du *carré*, il devroit s'ensuivre que les médailles incuses *italiques*, que *Winkelmann* et le Père *Zacharie* conviennent être le résultat de la pression de deux *carrés*, devroient offrir des *creux* d'une incusion plus parfaite; cependant le mode des creux de ces médailles ne diffère point de celui des premières; les unes et les autres, sans offrir cette netteté, ce vif qu'on trouve dans les *pierres antiques* gravées en creux, qui sont le produit de l'action de la *bouterrôlle* ou *tarrière* mise en mouvement à l'aide du *touret*, ne laissent pas, comme j'ai dit ci-dessus, que d'avoir une certaine vivacité dans les lignes des objets représentés, ainsi que dans les lettres des légendes. D'ailleurs autre chose est l'action d'un *outil* qui entame la pierre, et autre la pression forcée

des carrés par le frappement d'un marteau.

Quoi qu'il en soit, la non supériorité des dernières sur les premières, en fait d'*incusion*, détruit la différence qu'on supposeroit dans les moyens de l'obtenir, d'où l'on pourroit conclure que la cause *efficiente* est la même pour toutes les médailles de ce genre dans les deux époques; c'est-à-dire, que l'*incusion* des médailles *consulaires* et *impériales* procéderoit comme celle des anciennes *italiques* de la pression de deux *carrés*, et nullement de la précipitation et inadvertance du monétaire, conformément à ce que soutenoit l'abbé *Mariotti* dans une troisième Dissertation dont parle l'abbé *Féa* (1), de laquelle

(1) L'abbé Féa, dans le second volume *della Storia delle Arti del Disegno di J. Winkelmann*, dont il est éditeur, pag. 91, not. 1, s'exprime ainsi: « Di queste monete (parlant des médailles *incuses*), « una in argento che noi daremo in appresso, è ne « parleremo più à lungo nell' indice delle tavole in « rame nel tomo III; la illustra il Signor avvocato « *Mariotti* in due Dissertazioni stampate, una in « Roma nel 1762, della quale fecero onoratissima « menzione l'autore *della Biblioteca moderna*, oi 4 « Giugno 1763, ed i Giornalisti di Firenze 3 ottobre « 1776, di cui parla anche l'autore *della Istituz.*

je n'ai point connoissance, et que je ne crois pas avoir été publiée, parce qu'il auroit eu la bonté de m'en faire don à Rome, avec les deux premières que je tiens de sa munificence et de son amitié; peut-être est-elle encore parmi ses manuscrits qui sont en très-grand nombre.

Mais je reviens au Père Fr. Ant. *Zacharie*, et à l'explication qu'il promet de donner au Chap. IX, et qu'il donne en effet pag. 92, où il fait mention du savant antiquaire M. l'abbé BARTHELEMY qui, dans un Essai de *Palæographie numismatique*, imprimé dans le vingt-quatrième volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, est d'opinion que dans le commencement de l'art de frapper les monnoies, on n'imprima qu'un seul type, ce qui suffisoit pour remplir le *but*

« *Antiq.-Numism.* lib. I, c. 4, n. 8; è una *terza* ne « pubblichera più diffusa; provando vi fra le altre « cose, che non solamente le antiche monete ita« liene *incuse*, ma Eziandio fra le consolari, è im« periali, è del medio evo se ne trovano di tal sorte « incuse non tanto per isbaglio del monetiere, come « di tutte lo pretende il P. JOBERT *Scienza delle* « *Medaglie*, tom. I, pag. 172, sequito da *Winkel-* « *mann* sopra pag. 50, §. 32. Ma ancora fatte a bella « posta. »

qu'avoit l'autorité publique en les faisant frapper. De là le Père *Zacharie* infère que comme les premiers imprimeurs ignorèrent l'art d'imprimer les deux faces des feuillets des livres (1), de même aussi les premiers monnoyeurs ne surent point l'art de frapper les deux types des monnoies. J'ignore s'il existe des médailles *italiques* n'ayant strictement qu'un seul type, et sans

(1) M. Camus, dans sa Notice d'un Livre imprimé à Bamberg en 1462, Paris, an VII, pag. 13, en observant que les inventeurs de l'imprimerie choisirent, pour sujet de leurs premiers essais, les *Abrégés de la Bible*, le *Speculum humanæ salvationis*, et la *Biblia Pauperum* dont on conserve encore un très-petit nombre d'exemplaires, dit « qu'ils « ne sont imprimés que sur un seul côté du feuillet, « et qu'on colloit les deux côtés demeurés en blanc « pour former deux pages qui parussent être d'un « même feuillet. ». Ce mode de former les feuillets me rappelle que parmi les fraudes employées à Rome par les *brocanteurs* de médailles, celle des médailles *encastrées* équivaut à la formation des susdits *feuillets*. Ils joignent ensemble deux moitiés de médailles communes, pour en faire une extraordinaire, telle qu'une médaille d'*Antonin* qu'on y joint avec une tête de *Faustine*, et ainsi d'autres médailles.

empreinte quelconque sur la face postérieure. Quant aux plus anciennes monnoies *romaines* parmi lesquelles, au témoignage d'ECKHEL (*Sylloge Nummorum Veterum Viennæ* 1786), on doit placer l'*as quadrilong*, du poids de deux livres, et qui est conservé dans le *Musée Borgia* à Velletri, elles offrent toutes deux types; car cet *as*, outre une aigle posée, tenant la foudre, sur la partie antérieure, a sur le revers le *cheval Pégase* avec l'épigraphe ROMANOM. J'en ai vu un autre de même forme et poids dans la Collection de Don *Alexis Recupero*, gentilhomme sicilien, dont le type antérieur étoit un *Bos gradiens*, et celui du revers une espèce d'épis de bled dont les barbes se divergeoient sur les côtés; et un autre dans la même collection, de même forme, avec un *Dauphin* pour type antérieur, et un épis de bled semblable au précédent sur le revers. Le même abbé *Barthélemy*, selon WINKELMANN (*Storia delle Arti del Disegno*, tom. I, pag. 50), dit également que dans les premiers temps, les monnoies furent frappées sur le coin avec le *marteau*, d'où il résultoit qu'elles avoient naturellement un champ carré en *creux* sur le *revers* :
« Il Sig. abbate Barthelemy è d'opinione che
« nè primi tempi le monete fossero battute
« sopra il conio col martello inguisa che

« naturalmente venissero ad avere nel ro-
« vescio un campo quadrangolare ed inca-
« vato, etc. »

L'opinion de M. l'abbé *Barthélemy*, rapportée par *Winkelmann*, paroît contredire celle dont s'étaye le P. Fr. Ant. *Zacharie*. Selon ce dernier, l'abbé *Barthélemy* pensoit que les médailles du premier âge n'avoient qu'un seul type; et, d'après ce que lui fait dire *Winkelmann*, elles avoient dans le revers un carré en creux formé par la percussion du marteau. On peut néanmoins concilier aisément ces deux opinions, en supposant, comme il est vraisemblable, que l'abbé *Barthélemy* ne considéroit point comme *type* le *creux* carré de l'incusion. Cependant, nonobstant le respect dû à l'opinion d'un homme si célèbre, ces creux qu'on retrouve dans les plus anciennes médailles incuses, sous une forme carrée, ou divisée en *croix*, ou en *angles* égaux ou inégaux, ne pouvoient être l'effet de la percussion du marteau, et laisser ces empreintes qu'autant que ces mêmes figures géométriques se trouvoient gravées en relief sur la partie du marteau qui tomboit avec force sur le flanc; ce qui en faisoit une espèce de *coin réel*, quoique *mobile*, avant l'introduction d'un second en creux, qui, selon le Père Fr. Ant. *Zacharie*, pag. 92,

ne fut inventé que pour fixer le *coin* ou carré du type : « Questi rozzi principi dell' arte « monetaja persuasero quegli antichi fabri« catori della necessità; che aveano di fer« mare tra due coni il metallo; ma eglino « non sapeano stringere i coni con quel « cerchio di ferro, che oggi si adopra per « impedire, che alcun dè coni non si muove, « è che la materia tra questi compressa non « si schiacci indebitamente, è non soperchi « irregolarmente i coni stessi, che dunque? « Pensarono essi a imprimere un dè coni « concavo, in rilievo l'altro; il primo per « formare il tipo, che dar voleano alla mo« neta, il secondo per fissar la; è questo fu « sovente diviso in più parti, che erano o « ugualmente, o disugualmente prominenti, « secondo che gl'impressori giudicavano « opportuno. Queste sono le medaglie che « communamente diconsi *incuse* già dissopra « da noi mentovate, è salvo se non si provi, « che tali sieno divenute per inavvertenza « del monetajo, sono antichissime. »

Il n'est pas douteux que le non usage du cercle de fer ou *anneaux* dont on se sert aujourd'hui pour assujettir les deux *coins*, pour les empêcher de se mouvoir et éviter que le flanc n'éclate, n'ait pu être la cause des imperfections de fabrication qu'on trouve

dans les plus anciennes médailles. Ce qui me surprend dans ce paragraphe, c'est que le Père Fr. Ant. *Zacharie*, après avoir dit à la pag. 30 : « Per le antichissime, quali sono « le incuse delle Citta italiche (è a questa « classe appartengono quelle *di Mariotti*) « *non ha certamente luogo la trascuratezza* « *del Monetajo*, » laisse ensuite entrevoir des doutes sur ce que ces mêmes médailles soient le résultat de deux coins, et dise pag. 92, « Salvo se non si provi, che tali « sieno divenute per inavvertenza del mo- « netajo, sono antichissime. »

Ce qui prouve la peine qu'il éprouvoit à admettre ces deux *coins*, et combien il tenoit, probablement par esprit de corps, au système de son confrère le Père *Joubert*.

Vous rirez sans doute, mon cher ami, de me voir aux prises avec des personnes qui n'existent plus, et vous aurez raison; cependant, j'ai crû devoir mettre sous vos yeux les extraits des lectures que j'ai faites sur les *médailles incuses*, pour vous engager, ainsi que Monsieur MIONNET, à examiner les réflexions auxquelles ces lectures ont donné lieu, afin que vous daigniez m'honorer d'y joindre les vôtres pour mon utilité.

M. MIONNET, qui a si bien mérité de la *Numismatique*, par sa *Descrip-*

tion des Médailles antiques grecques et romaines (1), ouvrage qui fait autorité parmi les amateurs auxquels il fournit le moyen de connoître, sans se déplacer, les belles suites de médailles de la riche *Collection de la Bibliothéque du Roi*, a publié, dans le volume de *monogrammes et de gravures*, planche LIX, la même médaille de *Posidonia* qu'a illustré l'abbé *Mariotti*, et en outre beaucoup d'autres médailles en *creux* qui favorisent infiniment l'opinion de ce savant et pieux ecclésiastique (qui, nonobstant la multiplicité de travaux relatifs à son état, trouvoit encore des momens qu'il donnoit à l'étude des sciences (2)

(1) Description des Médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation; ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre prises sur les pièces originales, par T. Mionnet. Paris, de l'imprimerie de *Testu*. MCCCVIII. 7 vol. in-8.°.

(2) L'abbé *Mariotti* étoit un prêtre romain, très-distingué par sa piété et la pureté de ses mœurs. Il étoit avocat pour les causes de *canonisation* des Saints, carrière dans laquelle il s'étoit acquis une grande réputation. Indépendamment de la science ecclésiastique, M. *Mariotti* possédoit à un très-haut degré les langues anciennes et modernes, et passoit

et des belles-lettres), entr'autres à la planche LX, deux médailles de l'ancienne ville

pour un des meilleurs *hellénistes* de Rome. Il aimoit aussi passionnément les arts du dessin, et employoit ses momens de délassement à former des collections dans tous les genres de curiosité, surtout en *monumens sacrés* propres à faire connoître, outre la lithurgie et les rits des différens siécles de l'Eglise, la marche et les vicissitudes des arts d'imitation en *peinture*, *sculpture*, *ciselure*, *tapisserie*, *broderie*; et il avoit formé des collections de médailles *urbiques*, *impériales*, *ducales*, du moyen âge, une de *plombs pontificaux*, de monnoies d'*or*, d'*argent*, de *cuivre* des Souverains Pontifes, parmi lesquelles on voyoit deux monnoies d'argent du Pape *S. Zacharie*, et une collection des monnoies des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Naples et autres Souverains de l'Europe; et, quoiqu'avec une fortune médiocre, il étoit parvenu à former un Musée *sacré* et *civil* qui étonne par le nombre et le choix des objets qui le composent. Ce Musée existe encore dans le même état qu'il l'avoit disposé, et appartient à M. l'avocat *Luparelli*, mari de la nièce et héritière de l'abbé *Mariotti*, qui a eu la bonté de m'en envoyer le catalogue, que je me propose de faire connoître par la voie du *Magasin Encyclopédique*. M. l'abbé *Mariotti* est auteur de plusieurs savantes Dissertations sur des monumens d'antiquité sacrée et pro-

de *Crotone*, qui ont pour type, du côté du relief, un *trépied*, avec la demi-légende QPO, le tout entouré d'un cercle formé par un *grainetis*, et du côté de l'*incusion* une aigle volant à droite, entourée d'un large cercle de cannelures creuses.

M. *Mionnet*, en exposant, pag. 8 de ce volume, sa méthode de classer les médailles en creux en *divisions numériques* d'après l'ancienneté de leur fabrication, depuis les premiers essais connus jusqu'à la perfection de l'art, décrit à la pag. 9, de la manière suivante, les médailles de la sixième division, dont font partie les deux ci-dessus de la ville de *Crotone* :

« La sixième *division* offre un autre « genre de fabrication; les médailles ont un

fane, et de nombre de poésies grecques et latines. On en imprima une dans l'*Antologia*, N.° 48, Juin 1793, avec ce titre: *Phalemium et Epigramma de Laudibus Pii Sexti, P. O. M.*, dédiée au cardinal Borgia. Quant aux deux opuscules publiés à l'occasion de la médaille *incuse* de *Posidonia*, j'ai cité, dans la note 1, pag. 150, ce qu'en dit d'avantageux M. l'abbé *Féa*, président des antiquités à Rome.

« type en relief d'un côté et un type en « creux de l'autre; souvent le type en creux « est la répétition du type en relief; quel« quefois les types sont différens. Quand ces « médailles ont des légendes, elles sont « courtes. »

Cet aperçu caractérise très-bien les médailles de ce genre qui forment cette division. Mais puisque c'est sous le rapport de l'*art monétaire* que M. *Mionnet* a établi sa méthode, et que son but a dû être de mettre sous les yeux de ses lecteurs, par le moyen de gravures exactes, la marche de l'esprit humain dans l'art de *monnoyer*, et leur en faire connoître les vicissitudes, les progrès, etc., personne mieux que lui ne pouvoit donner des idées lucides et justes sur le mode de fabrication de ces médailles.

Quant aux deux types de celles de *Crotone* dont j'ai fait mention, le *trépied* du côté du relief et l'*aigle* volant à droite du côté du creux, ils paroissent n'avoir pu être frappés qu'à l'aide de deux *coins* ou *carrés*, selon le système de l'abbé *Mariotti*.

Vous vous serez sans doute aperçu, par les extraits des écrits des susdits *antiquaires*, qu'ils regardent ces médailles comme le pro-

duit de l'imperfection de l'*art monétaire;* si leur jugement n'atteint seulement que les *monnoyeurs*, ils peuvent avoir raison; parce que cet art, ainsi que j'ai déja observé, est peut-être celui qui offre le plus de lenteur dans les progrès de l'exécution, et que fréquemment elles laissent à désirer sous le rapport de leur conformation, étant tantôt de forme oblongue, et tantôt irrégulière et souvent avec des têtes, des revers et des légendes marquées à plusieurs reprises (1). Mais si, au contraire, ils ont prétendu conjoindre dans ce jugement les *graveurs* des *coins* avec les monnoyeurs, et considérer ces médailles comme étant encore dans une espèce d'enfance pour le dessin et la sculpture, leur opinion sous ce second rapport prouve que leurs connoissances dans *l'art*

(1) Une forte preuve de la lenteur des progrès dans l'art de monnoyer, est que le *balancier* dont *Nicolas Briot* est l'inventeur, ne fut présenté à la Monnoie de Paris qu'en 1617 avec la *presse*, le *coupoir* et le *laminoir;* et qu'on refusa tout, et que l'auteur fut obligé de porter sa machine en Angleterre où il ne trouva point d'obstacle pour la faire recevoir; tandis qu'en France cette machine ne fut substituée au marteau qu'en 1645.

du dessin, et dans la *glyptique*, sont inférieures à leur érudition.

En effet, n'a-t-il pas fallu le même degré d'habileté pour graver le coin du creux représentant *l'aigle volant*, dans la médaille de *Crotone*, que pour graver celui du *trépied* du côté du relief? Et si l'on examine, dans le volume de gravures de l'ouvrage de M. *Mionnet*, depuis la planche XLVI, jusqu'à la planche LIX, n'y trouve-t-on pas nombre de médailles en *creux*, dans l'aire desquelles, sont en relief des *inscriptions*, des grappes de *raisins*, des *têtes d'hommes*, de *femmes*, des *figures entières*, des têtes *d'animaux* entiers, des *casques*, des *vases*, des *oiseaux*, des *ornemens*, etc.? Or, pour exécuter des travaux ainsi compliqués, ces *graveurs* n'avoient-ils pas plus de difficultés à vaincre que dans les *coins* simplement en relief des deux côtés des médailles? D'ailleurs, dans les susdites médailles, on en voit un grand nombre d'un *style de dessin* très-pur, quoique dans le genre dit *étrusque*, et dont le relief est très-bien entendu et l'exécution remplie de fierté et de franchise dans les contours, d'où il me paroît que ces *savans* ne sont point fondés à attribuer ces médailles *incuses* à l'impéritie des artistes, ni

à la grossièreté des siécles où elles ont été, selon eux, frappées, comme veut le P. Fr. Ant. Zacharie, p. 32 : « Le medaglie autichissime (parlant des incuses) furono cosi « fabbricate per l'ignoranza degli artefici, « et la rozezza de secoli. »

D'après ces observations, les médailles en *creux*, ne pouvant être, aux yeux des personnes qui ont quelque notion des arts du dessin, attribuées aux causes précédemment alléguées ; quel a donc pu être le but des anciens gouvernemens, en les faisant frapper de cette manière ? Je répondrai à cette question avec les mêmes expressions de l'abbé *Mariotti* : « Quis ego sum, ut rem « explicatu difficillimam, quam antiquarii « ipsi vel existimant, vel faciunt, oraculo « quasi ex tripode accepto propinem ? » C'est aussi à raison des difficultés de cette question que je m'adresse à vous et à M. Mionnet, et en attendant je joins ici quelques idées qui me sont survenues, et que je vous soumets.

Peut-être, me suis-je dit, que les anciens, dans l'intention que leurs monnoies éprouvassent moins de *déchet* par le frottement du tact continuel dans le commerce, et les empêcher de venir trop tôt *frustes et pelées*,

« d'où il arrive dit SAVOT, dans son *Discours* « *sur les médailles antiques*, p. 27, une « très-grande perte au peuple, et dommage « au prince, et à l'estat : car ne pouvant « plus avoir cours quand les monnoies sont « réduites à cet estat, il les faut refondre « pour en refabriquer de nouvelles, en quoy « le pauvre peuple est fort leizé par la perte « qu'il reçoit au descry, et le prince qui « les a fait fabriquer, en ce que la mé- « moire de son nom, de son visage, et de « ses faits s'abolit, et s'efface, etc. » Or, réfléchissant sur ces inconvéniens, je pensai qu'il étoit possible, que, pour y obvier, les anciens eussent imaginé de frapper en *creux* une des faces de leurs monnoies, à peu près comme les artistes égyptiens avoient sculpté les *hiéroglyphes* en bas-relief dans des creux sur les *obélisques*, afin que l'action de l'air eût moins de prise sur le vif des objets représentés, et que la conservation en fût de plus longue durée. Mais considérant la disproportion des médailles *incuses* avec l'immensité de celles de *tous métaux*, dont les deux faces sont en relief, j'abandonnai cette idée, et passai à une autre que me suggéra également un passage de *Savot*.

Cet auteur, dans le même Discours ci-des-

sus, deuxième partie, p. 97, où il traite des médailles *fourrées*, assure «que pour « éviter cette fourrure, et couverture de « bon argent, on fit du depuis les piéces « de monnoye fort primes et fort tenues, « pour deux raisons; la première, qu'il « estoit fort mal aisé de les fourrer ayant « peu d'espaisseur; la seconde, que quand « mesme on les eust pu fourrer, on en « eust reconnu la faulseté par le son, car « les piéces de bon argent qui n'ont guiéres « d'espaisseur, sont sonnantes, principale- « ment si elles sont un peu larges : mais si « elles sont fourrées, elles perdent leur son. « Or quand les monnoyes d'argent estoient « petites, et de beaucoup d'espaisseur, comme « elles estoient aux premiers temps, elles « n'avoient guiéres de son, etc.»

D'après ce raisonnement de Savot, et considérant que dans tous les temps, et dans tous les pays, il y a toujours eu de *faux monnoyeurs*, et qu'ils ont toujours été un des objets principaux de l'attention des gouvernemens policés, il me parut probable que pour rendre plus difficile la falsification de leurs *monnoies d'or et d'argent*, les *gouvernans* de la Grande Grèce, et à leur exemple ensuite les Romains, eussent ordonné

de les atténuer, et rendre plus légères par le moyen des *creux* imprimés par la pression d'un *carré* gravé à cette fin. Ma conjecture acquit de la force par la réflexion que les médailles de *Siris*, de *Posidonia*, de *Crotone* dont j'ai fait mention, sont en argent, ainsi que presque toutes celles des gravures de l'ouvrage de M. Mionnet, à l'exception de quelques-unes qui sont en *or*, c'est-à-dire de la classe de celles que les faux monnoyeurs avoient intérêt à falsifier, et les gouvernans à en empêcher la circulation dans le commerce (1). Or ce *procédé* remplissoit

(1) M. Beauvais (*Dissertation* déja citée), p. 29, « dit que l'épaisseur et le relief des médailles d'or « et d'argent ayant donné lieu aux faux mon« noyeurs de les fourrer plus aisément, il s'en trou« va à la fin un si grand nombre, que lorsqu'on « rétablit sous le règne des enfans de Constantin « une fabrique de monnoie d'argent pur (qui n'a« voit été presque que de billon depuis le règne « de Caracalla), on prit, pour la sûreté publique, « le parti de la diminuer de la moitié ou environ « du poids, et de la faire si mince, qu'il ne fut « plus possible de la falsifier; c'est ce qu'on jugea « de plus efficace pour empêcher la fourbe. » C'est sans doute sous le même rapport, et pour la

d'autant mieux le but de l'autorité publique que la falsification de ces monnoies auroit été aisément découverte par leur défaut de son. Aussi M. *Beauvais* (liv. cit.), p. 30, dit « qu'il ne croit pas que les médailles *incuses* « ayent jamais été contrefaites, et qu'on « peut les regarder toutes comme des pièces « surement antiques. »

Vous m'accorderez vraisemblablement, que cette conjecture peut être admissible pour les médailles *incuses d'or*, et *d'argent;* pare que étant dans les premiers temps fort épaisses, elles pouvoient aisément supporter l'*incusion* qui contribuoit à en faire discerner la *falsification;* mais vous m'objecterez que les *gouvernans* n'avoient pas le même intérêt à faire frapper en *creux* les monnoies *incuses* de *bronze*, et me demanderez pourquoi,

même sûreté publique, que dans des temps plus reculés, on jugea à propos de denteller les médailles d'argent de familles consulaires, afin que les échancrures faites autour d'icelles rassurassent sur leur légitimité, et rendissent la falsification impraticable; et, nonobstant cette précaution, les faussaires parvinrent à en fabriquer des fourrées avec les mêmes dentellures dont j'ai vu plusieurs dans les collections de Rome.

et sous quel rapport, ils en ont fait frapper en ce métal?

J'avoue que la question est embarrassante, et que plus j'y réfléchis, moins j'en trouve la réponse; envain je m'étayerois de ce que dit sur ces médailles M. de Poinsinet de Sivry, dans sa Dissertation avec ce titre, *Nouvelles Recherches sur la science des médailles, inscriptions, et hiéroglyphes,* etc.; Maëstricht, 1778, in-4.°, je doute que vous en soyez satisfait. Cet *antiquaire,* voulant prouver que la majeure partie des médailles antiques, surtout les romaines, ne sont point des monnoies, mais des véritables médailles, observe, pag. 28, qu'une autre difficulté que lève son système, c'est celle des *médailles incuses,* ou qui ne sont frappées que d'un côté. « Il est clair, dit-il, que ces pièces « n'appartiennent point au genre des mon« noies, mais que ce sont des médailles frap« pées d'après les anciens écussons, lesquels « étoient sans revers; on suppléoit souvent « au défaut de revers, par quelque type « allégorique, analogue au personnage, et « fondé sur quelque autorité historique; « mais quelquefois aussi on n'y suppléoit « pas, et de telles pièces, dans cet état in« complet, n'en conservoient que mieux

« leur caractère primitif, celui de simple « écusson à effigie et sans revers. Voilà une « explication bien naturelle que fournit mon « hypothèse, qu'on ne trouve point dans « tout autre. »

L'explication de M. *de Poinsinet de Sivry*, quoique ingénieuse, ne détermine point quelles des médailles *incuses*, ou *italiques*, ou *consulaires*, ou *impériales*, conservoient le *caractère primitif*, celui *de simple écusson à effigie sans revers*. Car si par ces paroles *sans revers*, il entend l'absence absolue de tout objet représenté, ni les unes, ni les autres n'ont ce caractère; les médailles en *creux* italiques offrent des inscriptions, des têtes humaines, des figures entières, etc., comme j'ai déja fait observer. Les *creux* des consulaires offrent également divers objets représentés, et ceux des impériales représentent toujours la répétition de l'effigie du personnage en relief de la face antérieure des médailles. En outre, M. *de Poinsinet de Sivry* auroit dû exprimer le métal des médailles incuses qu'il considère comme *simples écussons;* peut-être a-t-il voulu désigner celles en bronze qui sont toujours de second module, et faire allusion aux médaillons d'un plus grand module de même métal, qu'on

enchâssoit dans la haste des *Enseignes militaires* au dessous des *Aigles*, comme on voit encore à Rome sur l'arc de triomphe dit des *Argentiers*, érigé en l'honneur de l'Empereur *Septime Sévère* et de ses *enfans*, par les négocians et les banquiers, *Fori Boraii*; où, sur ces médaillons sculptés, sont censés empreints le buste de cet Empereur, celui de sa femme *Julia Domna*, et ceux de ses deux enfans *Caracalla* et *Geta*; et, comme il paroît que c'est de cette sorte de *médaillons* de forme ronde, à l'instar d'un bouclier dit *scutum*, qu'on a fait ensuite le mot *écusson*, de même, à raison des effigies des Princes représentés, on appeloit les effigies sur un champ *rond*, *imagines clypeatæ*, *signa sigillaria clypei*, ou *clypea*, etc.; or, il est probable que l'*auteur* susdit ait conçu l'idée de faire de toutes les *médailles incuses* des imitations d'un moindre module, d'après ces *médaillons*, et de les qualifier de *simples écussons à effigie sans revers*, et qu'il n'ait eu en vue dans son hypothèse que les seules médailles *incuses impériales* en *bronze*, ne considérant point comme *revers* l'effigie en creux du personnage représenté en relief dans la face antérieure.

D'ailleurs, quand même la conjecture de

M. *Poinsinet* seroit vraie, et son explication, comme il l'assure, bien naturelle, elle ne fournit aucune notion sur l'intérêt qu'auroient pu retirer les anciens *gouvernemens* de l'*incusion* des médailles de bronze; de sorte que la difficulté que j'ai agitée, et que vous pourriez me faire, reste encore à résoudre. Mais je ne m'aperçois pas que j'entasse *conjectures* sur *conjectures*, et que c'est en vain que je tente de déterminer d'une manière lucide ces deux questions: *Les médailles incuses sont-elles toutes le résultat d'un même procédé monétaire*, c'est-à-dire *de la pression de deux coins ou carrés?* Et dans l'affirmative, *quels ont pu être les motifs des anciens gouvernemens pour faire frapper des médailles ou monnoies de cette sorte?*

C'est à vous à traiter *ex professo* ces questions; vous qui avez séjourné quelque temps à *Naples*, qui avez parcouru *la Pouille*, *la Calabre*, et visité les villes de la *Grande Grèce* qui subsistent encore, et avez lié connoissance avec les savans de ces pays, qui ont formé des collections de médailles, entre autres avec Monseigneur l'archevêque de *Tarente*, et qui avez pu recueillir leur opinion sur les médailles incuses italiques et autres.

C'est également au respectable M. *Mionnet*, qui s'est particulièrement occupé des médailles de ce genre, qui les a classées avec tant de discernement, à résoudre, conjointement avec vous, les doutes et difficultés que présente l'essai que je vous soumets, et auquel a donné lieu la lecture de votre Dissertation sur la *Médaille de Siris*.

Vous voudrez bien excuser la prolixité de ma lettre, en faveur du désir que j'ai de m'instruire, et permettez néanmoins qu'avant de la terminer, je vous félicite de l'achat que vous m'annoncez de 60 volumes de *Miscellanea* colligés par le Père *Costanzo*, et de 181 par le savant Monseigneur *Marini*. Ceux de ce dernier vous rappelleront souvent l'affabilité, la modestie, et le profond savoir de Monseigneur *Gaetano Marini*, mort à Paris le 17 de Mai, âgé de 74 ans. Vous et moi, qu'il honoroit de son amitié, regretterons toujours l'agrément de sa société; et la République des lettres, un des soutiens les plus solides de la Palæographie latine, branche de l'Archæologie qu'il a portée au plus haut degré; aussi c'est avec raison que notre ami CANCELLIERI, dans l'Avant-Propos qui précède les *Monumenta Marmorea Fratrum Arvalium*, que ce prélat lui avoit

promis de publier dans le quatrième volume de son ouvrage *de Secretariis*, s'exprime ainsi, page 2034 : « Ipse enim, ut præter « cetera eruditionis suæ testimonia in vulgus « proluta, inscriptiones christianæ Ævi Mil- « liarii, propediem abse evulgandæ fidem « facient, nostræ ætatis polemon jure nun- « cupari potest, qui teste Athenæo, Ptole- « mæi Epiphanii ætate, cognominatus fuit « ὀστηλοϖας, eo quod columnas, sive cippæ, « quos *stilos* vocabant, in singulis Græciæ « urbibus magno labore transcripsisset. »

Ses excellens ouvrages feront toujours les délices des érudits. Depuis longtemps sa santé altérée par ses travaux, et le chagrin d'avoir été obligé d'abandonner la Bibliothéque Vaticane, pour suivre et accompagner en France les Archives Pontificales, d'où il ne s'occupoit plus que de la science du ciel, et de sa préparation pour obtenir de Dieu d'y avoir une place. Aussi répétoit-il souvent : *Moritur doctus, similiter ut indoctus;* mais *beati mortui, qui in Domino moriuntur*. Je reviens à votre acquisition; c'est un véritable trésor que cet ensemble de *Miscellanea;* je me réjouis de ce qu'il est échu en vos mains. Puissiez-vous en jouir encore longues années en bonne santé, et dans une parfaite tran-

quillité; et, en attendant l'honneur de votre réponse, veuillez agréer les sentimens d'attachement avec lesquels je suis,

Monsieur et cher ami,

Votre obéissant serviteur,

Pouillard, *Prêtre*.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *sur les Ecrits et la Vie du Docteur* BOSQUILLON.

EDOUARD-FRANÇOIS-MARIE BOSQUILLON, né de famille noble, à Montdidier, département de la Somme, le 20 Mars 1744, commença ses humanités dans sa patrie, et fut envoyé à Paris, en 1755, chez les Jésuites, où il continua ses études, en se distinguant surtout dans la langue grecque, par des succès qui furent plusieurs fois couronnés. Il fit sa philosophie à l'Université de Paris, et fut reçu maître ès-arts en 1762.

Obéissant à l'impulsion de son caractère et aux besoins de son ame sensible, il voulut embrasser la profession qui pourroit le rendre le plus directement utile à ses semblables, et le faire marcher sur les traces de son père, François-Marie Bosquillon, docteur de la Faculté de Rheims. La rapidité des progrès qu'il fit dans cette carrière dans l'espace de six ans, lui permit de concourir pour une réception gratuite, prix fondé par M. Diest, médecin de Paris. Vaincu d'un suffrage seulement, il se présenta de nouveau l'année suivante, et fut couronné.

M. Bosquillon ne se laissa point enivrer par le succès, comme tant d'autres élèves qui, ne cherchant qu'à satisfaire leur amour-propre, ne paroissent comme des météores qu'un instant avec éclat. Soutenu par son amour pour le travail, et dirigé vers l'étude des anciens médecins par la supériorité qu'il avoit acquise dans la langue grecque, il s'appliqua de suite à puiser dans leurs ouvrages pour enrichir la médecine moderne des trésors qui y sont renfermés; et le nouvel éclat qu'il ajouta bientôt à sa renommée, lui donna un droit incontestable à la chaire de professeur de langue grecque au Collége royal de France à laquelle il fut nommé en 1774. On va voir, par le nombre et l'étendue de ses ouvrages, qu'on pourroit citer peu d'hommes qui ayent si utilement rempli leur carrière, et que son ardeur pour le travail ne s'est éteinte qu'avec sa vie.

M. Bosquillon expliqua au Collége de France les auteurs classiques les plus célèbres, mais surtout Hippocrate et Homère, sur lesquels il fit des notes critiques, et dont il prépara la traduction. En 1784, il donna une édition des *Aphorismes* et des *Pronostics d'Hippocrate*, en 2 vol. in-18, avec des variantes et des notes, pour éclaircir le texte. Quelques années avant la révolution,

il commença, chez Didot l'aîné, l'impression de tous les ouvrages d'Hippocrate, collationnés avec dix des manuscrits les plus complets de la Bibliothéque royale, et fit l'extrait de toutes leurs variantes : il corrigea le texte et la traduction dans une infinité d'endroits, et y joignit quantité de notes et d'observations neuves; il sacrifia à ce travail plus de dix ans.

Il prépara une édition des ouvrages grecs suivans, qui n'ont pas encore été imprimés et dont il avoit les manuscrits, copiés d'après ceux de la Bibliothéque royale.

1.° Un *Commentaire de Galien sur le traité d'Hippocrate*, de Humoribus.

2.° Un *Abrégé du Glossaire de Galien*, des termes dont s'est servi Hippocrate, qui fournit quantité d'observations et de variantes importantes.

3.° Un *Fragment de Pollux, sur la signification des termes de médecine*, qui semble prouver que nous n'avons qu'un extrait très-abrégé du Glossaire de cet auteur.

4.° Le texte d'Aribase, *de Laqueis et Machinamentis*, où se trouvent des extraits fort étendus d'Héraclès, d'Héliodore, et de plusieurs autres auteurs, non imprimés.

5.° Le *Commentaire d'Apollonius de Ci-*

ta, sur le livre des Luxations d'Hippocrate. Cet Apollonius vivoit environ soixante-dix ans avant l'ère chrétienne : on y trouve des méthodes de réduire les luxations inconnues aux modernes.

Ces ouvrages forment plusieurs volumes in-folio, et renferment environ six cents figures, que M. Bosquillon fit graver à ses frais, en grande partie d'après les manuscrits de la Bibliothéque royale. Les circonstances l'obligèrent d'interrompre ces travaux, dont il présenta le commencement, faisant douze feuilles, à l'Institut, il y a quinze ans. Il se proposoit de les reprendre, lorsqu'une maladie qui d'abord l'environna des ombres de la mort lui fit désespérer de pouvoir les achever; mais il ne se laissa point abattre par le désespoir au point de tout abandonner. Il entreprit des travaux d'une moindre étendue. Deux traductions des *Aphorismes* et des *Pronostics d'Hippocrate*, l'une française, avec des éclaircissemens et des notes, et l'autre grecque et latine, l'ont occupé pendant la dernière année de sa vie. Les approches d'une mort inévitable, loin de le décourager, le rendoient au contraire plus assidu au travail; et quand ses amis l'engageoient à y renoncer, il leur disoit, *cela me console.* Lorsqu'il pouvoit à peine sou-

lever ses mains défaillantes et glacées, il voulut corriger lui-même les épreuves de l'édition grecque et latine; il disoit à l'imprimeur: « Hâtez-vous d'achever, je n'ai plus que « quelques jours à vivre. » Il craignoit de ne pas voir paroître cet ouvrage, et d'ajouter, en descendant dans la tombe, aux regrets qu'il avoit de laisser incomplets d'autres travaux. C'étoit donc par le désir de cultiver la science et d'agrandir son domaine, qu'il étoit surtout attaché à la vie, puisque le besoin de le satisfaire s'est fait vivement sentir jusqu'à sa dernière heure.

Quelle perte pour la médecine grecque! Il faudroit remonter bien avant dans les siécles, pour trouver un interprète des oracles de l'antiquité aussi fidèle, et aussi ardent à les consulter; et le champ de la médecine ancienne ne sera peut-être de longtemps cultivé par un savant aussi laborieux et aussi habile à la fertiliser... Digne successeur d'Hippocrate, célèbre Bosquillon, vous êtes, sans doute, comblé de témoignages de reconnoissance par ces princes de l'art, et par les médecins anciens auxquels vous avez donné une nouvelle existence. Puisse paroître un homme capable de marcher sur vos traces, et de consoler les grands bienfaiteurs de l'humanité de la perte d'un si ferme soutien

et d'un si zélé propagateur de leur doctrine!

Quoique profondément enfoncé dans ses recherches sur l'antiquité, M. Bosquillon ne négligeoit pas de suivre les progrès de la science et chez sa nation, et chez les nations étrangères. Toujours conduit par un sentiment qui le portoit à être utile à ses concitoyens, il s'appliquoit à répandre dans son pays les lumières qui paroissoient chez l'étranger. Sa traduction *des Elémens de Médecine de Cullen*, avec les notes savantes dont il les a enrichis, est depuis plus de trente ans un livre classique, et un de ceux que les médecins consultent avec le plus de fruit, pour se diriger dans les cas difficiles. Nous lui devons encore une traduction française de la *Chirurgie de Bell*, auteur anglois. Les travaux que M. Bosquillon a faits sur le texte, et qu'il y a ajoutés, sont si étendus et d'un si grand intérêt, qu'il réunit dans cet ouvrage le titre d'auteur à celui de traducteur.

Plusieurs dissertations qu'il a fait imprimer prouvent qu'on pourroit éclaircir quantité de points essentiels pour la pratique de la médecine et de la chirurgie, d'après les écrits des médecins grecs, comme on peut en juger par la dissertation sur l'éléphantiasis

qu'il a ajoutée aux *Élémens de Médecine de Cullen*, par celle sur la teigne qui se trouve dans le *Traité des Ulcères de Bell*, par les recherches enfin qu'il a faites sur l'antiquité de la syphilis, et sur les maladies connues des anciens qu'on a confondues avec cette dernière. Les dissertations, les mémoires et les rapports qu'il a lus dans les Sociétés savantes pourroient, s'ils étoient réunis, former plusieurs gros volumes.

Combien d'hommes se seroient reposés après avoir acquis tant de titres à la reconnoissance publique! Mais M. Bosquillon étoit un de ceux desquels on pouvoit dire avec raison : *Nihil actum reputans, si quid agendum superesset.* Il avoit reçu de la nature une impulsion trop forte pour s'arrêter. Il vouloit publier une nouvelle édition de Cullen, un *Dictionnaire de Médecine*, et un travail sur Homère qui étoit déja fort avancé. Comment auroit-il pu s'arrêter, étant dominé par une passion qui ne lui montroit de jouissances que dans le partage de tous les momens de sa vie entre les travaux de la pratique et ceux du cabinet, qui plaçoit le mobile de toutes ses actions dans le seul désir de faire le bien, et le rendoit supérieur à l'orgueil, à la jalousie, à l'envie, à tous ces mouvemens, à toutes

ces inquiétudes qui tourmentent les êtres foibles. M. Bosquillon étoit attiré vers la science par la science elle-même, sans y être porté par ces motifs qui la font abandonner, quand on est parvenu au but qu'on se proposoit d'atteindre par elle. Il étoit si heureusement organisé, qu'il n'avoit d'autres besoins que celui de cultiver ses dispositions, de multiplier, de perfectionner ses connoissances, et de bien approfondir un art dans lequel il s'étoit rendu si habile, non pour se faire admirer et acquérir des richesses, mais pour satisfaire son désir de servir l'humanité, et se créer ainsi une source dans laquelle l'homme en société doit nécessairement puiser pour se procurer des jouissances vraies et pures.

M. Bosquillon ne s'animoit point dans ces discussions où en général on s'applique beaucoup plus à défendre les intérêts de l'amour-propre que ceux de la vérité. Sa réponse à la lettre par laquelle M. d'Ansse de Villoison lui demandoit son avis sur la nouvelle édition des *Aphorismes* et des *Pronostics d'Hippocrate*, est une critique judicieuse et modérée dans laquelle il se montre uniquement le défenseur de la doctrine du fondateur de la médecine.

M. Bosquillon ne cherchoit pas la vérité

dans ces combats où l'on s'irrite souvent au point qu'il est impossible de l'apercevoir; mais en observant la nature au lit de ses malades, dans le silence des hôpitaux et dans le calme du cabinet. Il avoit trop de douceur pour être susceptible de s'irriter et capable d'irriter quelqu'un. Un propos fâcheux, sortant d'une autre bouche, auroit perdu toute son amertume, et seroit même devenu plaisant dans la sienne, parce qu'on auroit senti qu'il avoit échappé à sa naïveté. On voyoit trop bien dans son ame toujours ouverte, pour lui supposer l'intention de vouloir offenser. Cette grande naïveté, qui le rend, sous ce rapport, comparable à La Fontaine, répandoit du charme dans sa conversation et la rendoit piquante; il parloit sans effort, sans montrer aucune prétention à l'esprit, et on lui accordoit d'autant plus, qu'il n'exigeoit jamais rien.

Loin de se prévaloir de sa vaste érudition, du rang qu'il occupoit en médecine et de sa grande réputation, M. Bosquillon étoit de la plus grande simplicité et de l'abord le plus facile; il n'attiroit pas, par des manières engageantes, par un air riant et empressé à obliger, dehors quelquefois trompeurs chez certains hommes; mais il ne repoussoit ja-

mais. Ses dispositions intérieures répondoient toujours à l'air de bonté qui s'exprimoit sur toute sa physionomie et par le son de sa voix. Une sensibilité qui avoit continuellement besoin de s'épancher, lui rendoit chère la classe des indigens qu'il consoloit toujours par ses bienfaits, et par les soins qu'il leur donnoit avec une exactitude et avec un zèle qu'on pourroit admirer dans un médecin qui a besoin d'acquérir de la réputation. Il ne les a point oubliés dans l'acte de ses dernières volontés.

M. Bosquillon ne s'abaissoit point avec les grands à ces attentions, à ces complaisances superflues qui leur sont prodiguées par les hommes mercenaires dont ils flattent l'intérêt : le luxe et la somptuosité de leurs palais ne lui faisoient point oublier les pauvres. Il en sortoit pour aller dans leurs tristes réduits; et les abordant, non avec l'air occupé et le ton de l'homme célèbre qui les auroit intimidés, il les interrogeoit avec bonté, les écoutoit sans distraction et sans paroître pressé de s'éloigner d'eux. Dans l'exercice de sa pratique, il ne distinguoit pas les riches des pauvres, et se conduisoit envers les uns et envers les autres, d'après le principe que la mission du médecin est de regarder la maladie comme un ennemi

qu'il doit combattre avec la même ardeur partout où il se présente.

La raison forte qui avoit dirigé M. Bosquillon dans le cours de sa vie, ne l'a point abandonné pendant sa longue agonie. Il s'est résigné avec un courage digne des hommes qui ont le plus excité l'admiration dans cette fatale circonstance. La présence de la mort n'a pu porter le trouble dans son esprit, ni refroidir la sensibilité de son ame. Il a fait lui-même l'épitaphe de son tombeau, et réglé avec soin tout ce qui pourroit intéresser après lui les personnes qui lui étoient chères. On l'a vu s'occuper de ses funérailles et de la mort comme d'une affaire ordinaire qui se présente dans le cours de la vie.

Si M. Bosquillon n'a pas reçu de sa patrie un témoignage éclatant de reconnoissance pour les grands et nombreux services qu'il lui avoit rendus, il a du moins reçu des consolations de ses nombreux amis qui venoient en pleurs s'informer s'ils pouvoient espérer qu'il leur seroit rendu. Ses élèves lui ont donné des preuves de leur amitié et de leur reconnoissance avec une sollicitude et aveo un zèle qui pourroient honorer la piété filiale.

La présence de l'épouse vertueuse qui avoit,

pendant quarante ans, été l'objet de ses complaisances, avoit pour lui un charme qui calmoit toujours ses douleurs. Plus il sentoit ses forces l'abandonner, et plus il l'appeloit auprès de lui : se sentant mourir, il vouloit vivre de la vie de son épouse. Il lui a donné une dernière et bien grande preuve de sa tendresse, en exprimant, par l'acte de ses dernières volontés, le désir qu'elle vînt s'unir à lui dans le même tombeau.

ENTOMOLOGIE.

OBSERVATIONS *sur quelques Diptères de Russie, par le Directeur et Professeur G.* **FISCHER.**

1. *Notice sur la larve du Culex Claviger de* FABRICIUS, *regardée par* M. LICHTENSTEIN *comme un nouvel insecte aquatique.*

CE fut au mois de Mai de l'année 1810 que M. *Remheld,* un de mes élèves à l'Académie impériale médico-chirurgique, m'apporta un animal desséché dont il désiroit connoître le nom. Après l'avoir ramolli dans de l'esprit de vin, je reconnus tout de suite le *chaoborus antisepticus,* décrit, il y a dix ans, comme un nouveau genre, par M. LICHTENSTEIN, conseiller de consistoire à Helmstaedt (1).

L'examen des caractères extérieurs de cet animal ne permettant pas de le placer dans

(1) *Beschreibung eines neu entdeckten Wasserinsects, von* A. A. H. LICHTENSTEIN. Voyez WIEDEMANN'S *Archiv für Zoologie und Zootomie.* Vol. 1, p. 168-175, avec une figure.

aucune classe d'animaux connus, me porta à croire que c'étoit plutôt une larve qu'un animal parfait.

Mais M. Lichtenstein ayant mis trop d'importance dans l'annonce de cet animal, je crois nécessaire de la rapporter ici, pour prouver que l'animal que j'ai observé est le même dont parle M. Lichtenstein, et pour empêcher qu'une notice donnée par un homme aussi célèbre, confirmée par Fabricius lui-même, ne soit trop accréditée parmi ceux qui n'ont pas assez de force pour l'approfondir (1).

« Je recueillis, dit M. Lichtenstein, au « mois d'Avril de l'an 1798, d'un marais « près du chemin de Hambourg à Eppen- « dorf, qui, à la grande chaleur des pre- « miers jours de Juin, commence ordinaire- « ment à se dessécher, et qui contient une « quantité d'insectes aquatiques, et entre « autres aussi le *cancer stagnalis* de Linné « (*gammarus stagnalis* de Fabricius), une « provision de monocles (*entomostrac.* Mull.), « pour en nourrir des polypes. Ayant un « jour négligé un vase dans lequel un million

(1) Il y a plus de dix ans que j'ai déclaré ce *chaoborus* de Lichtenstein la larve d'un insecte; ce Mémoire confirmera pleinement mon opinion.

« de ces animaux étoient morts et pourris, « et voulant jeter cette eau troublée et puante, « j'y aperçus, à mon grand étonnement, « quelques petits insectes, qui étoient longs, « minces et tout-à-fait transparens, si l'on « excepte deux paires de petits globules gris. « Ils eurent, dans l'espace de deux jours, « la longueur d'un demi-pouce. Le corps « consistoit en onze sections, dont la pre- « mière formoit la tête, et la dernière la queue; « les neuf intermédiaires diminuoient en gros- « seur et en longueur. On apercevoit distinc- « tement à la tête deux yeux et deux palpes. « Les antennes manquoient, et les mâchoires « étoient difficiles à connoître, elles se trou- « voient au dessous des yeux derrière les « palpes, qui, par un mouvement très-vif, « surtout très-perceptible dans les antérieures « et plus longues, amenoient à la bouche « les petits animaux infusoires, qui font sa « nourriture. Les organes de manducation « ou les mâchoires étoient dans un mouve- « ment continuel et difficile à connoître, « voici pourquoi elles ne sont pas distinctes « dans le dessin, d'ailleurs très-exact, de « M. le Professeur Suhr. Auprès de la bouche « de cet animal, dont les parties intérieures « sont aussi visibles que les extérieures, l'ani- « mal étant parfaitement transparent, com-

« mence tout de suite l'ésophage assez large,
« qui représente, au moins à la partie in-
« férieure, l'estomac. On voit très-distincte-
« ment avancer et reculer la nourriture
« avalée, qui est plus foncée que le corps
« crystallin de l'animal lui-même; elle ne
« recule cependant pas au delà des globules
« antérieures, gris de mercure. Ces parties,
« très-belles de couleur et d'éclat, mais opa-
« ques, ont beaucoup de ressemblance avec
« les yeux, vulgairement nommés ainsi, de
« quelques monocles (*monoculus piscinus*,
« *monoculus argulus*, etc.), et paroissent
« être dans un nexe très-intime et immédiat
« et avec l'ésophage, et avec les artères rem-
« plaçant le cœur de ces animaux, et avec
« les poumons. Si un jour un naturaliste
« plus ingénieux observoit cet insecte remar-
« quable sous un microscope plus composé,
« il pourra donner des éclaircissemens inat-
« tendus sur l'anatomie et la physiologie des
« insectes. La transparence parfaite de tout
« le corps, comme le crystal le plus pur,
« lui permettra de reconnoître la structure
« de toutes les parties intérieures, et leur
« conjonction de ces deux paires de globules
« gris. Il en déduira des résultats fertiles
« pour tout le mécanisme du corps de tous
« les insectes. Je ne veux pas croire que

« cet animal, que je viens de décrire, se « trouve uniquement dans ce marais de « Hambourg, il est au contraire probable « qu'il se trouve dans chaque eau remplie « de corps pourris, et qu'il paroîtra surtout, « si l'on laisse pourrir les monocles (*monocu-* « *lus pulex*) et autres animaux semblables « dans de l'eau stagnante. Je retourne ce- « pendant à ma description. Un intestin « mince se prolonge des globules antérieures « jusqu'au troisième segment du corps, et « fait la continuation du canal intestinal qui « s'élargit au dessous de ces globules dans « une espèce d'estomac. Dans cette troisième « articulation, les intestins s'élargissent et se « continuent, à ce qu'il paroît, jusqu'à l'ou- « verture de l'anus, dans une ligne droite. « La continuation au delà, c'est-à-dire, jus- « qu'à la queue, garnie de soies, n'est qu'un « défaut du dessin. Au dessus de l'anus se « trouvent les deux globules, couleur de « mercure, qui sont en même temps plus « petits, et qui paroissent être des ovaires, « si nous suivons l'analogie des autres in- « sectes aquatiques. Si ces corps sont réelle- « ment les ovaires et dans un état aussi dé- « veloppé, comme on les trouve aussi dans « les femelles du *gammarus stagnalis*, et de « la plupart des monocles; notre insecte ne

« pourroit être une larve, mais un insecte « complet et parfait, qui seroit unique dans « son genre, et pas encore observé par au- « cun naturaliste. Je ne puis décider si c'est « une larve, parce que j'ai perdu les deux « individus trop tôt les deux fois que j'ai « pu les observer. (Il est inutile de dire « comment l'auteur les a perdus, ou comment « il présume de pouvoir s'en procurer par « une eau corrompue. Il termine son Mé- « moire par les mots suivans:) Comme ce « petit animal employe à sa nourriture les « petits vers infusoires ovales qui appar- « tiennent au genre de Linné, à la vérité « très-peu précis, de *chaos*, je propose le « nom générique *chaoborus*, à moins qu'une « histoire plus exacte de cet animal ne nous « montre que l'animal connu s'en développe. « Le nom d'*antisepticus* seroit peut-être con- « forme à l'espèce, parce que l'eau aussitôt « que ces animaux s'y montrent en quantité, « mangent les vers infusoires, perd à vue « d'œil sa putridité, et en devient fraîche et « propre à la boisson. Je désire qu'un natu- « raliste, qui, au bord d'un vaisseau, fait « un long voyage par mer, cherche dans l'eau « putride, qui par elle-même redevient sus- « ceptible d'être bue, mon insecte, qui, à « cause de sa petitesse et de sa transparence,

« ne peut être vu à la vérité que par des « yeux bien armés. Si cet animal s'y trou« voit, comme je n'en doute pas, et si l'eau « en recevoit la propriété d'être bue, ma « découverte ne seroit point à mépriser, soit « pour la téléologie, soit pour l'économie de « la nature, quoiqu'elle ne concerne qu'un « animal presqu'invisible, échappé aux yeux « pénétrans des naturalistes, et vivant dans « la puanteur. Le chimiste lui-même pourroit « être conduit à ce point d'expliquer plus « parfaitement l'origine de la putridité de « l'eau, et la manière comme elle en dispa« roît. Le temps cependant nous apprendra « ce qui est vrai de ces hypothèses. J'atteste « seulement l'existence de la vérité de la « description rude de mon insecte, appelé « *chaoborus antisepticus*. Si je le revois un « jour, je m'en ferai un devoir d'en donner « une notice plus détaillée, dans ces mêmes « Archives pour la zoologie. Il est possible « que quelques incrédules nient même l'exi« stence de mon petit animal, même si Fa« bricius en atteste la vérité. Je me conso« lerai par les mots de Cicéron : *opinionum* « *commenta imminuit dies ; veritatis judicia* « *confirmat.* »

J'ai beaucoup d'égard pour le grand homme qui est l'auteur de cette observation, mais

il me pardonnera si je dis avec franchise que j'ai eu toute la peine possible pour transcrire ses idées, parce que presque toutes sont imaginaires et dénuées de fondement ; ce ne sont que les autorités de Fabricius et de Wiedemann, qui m'ont excité à placer ici la notice de M. Lichtenstein avec ses propres mots. J'ai omis plusieurs lignes qui ne contenoient que des répétitions ou des idées difficiles à rendre dans une autre langue.

Tout ce qui est vrai dans les observations de M. Lichtenstein, c'est qu'il y a dans les eaux stagnantes, au printemps, un animal de cinq à six lignes de longueur, à corps annelé, à tête munie d'yeux et de mâchoires, portant des palpes longues en forme de cheveux alongés; des bulbes transparentes sur le dos (à une certaine époque); la queue garnie de soies roides.

Mais cette définition ne cadre avec aucun animal d'aucune classe. Il falloit donc croire qu'il existe encore des animaux de classes inconnues ; et M. Lichtenstein, établissant un genre nouveau, auroit dû former aussi une nouvelle classe d'animaux, ou penser que l'animal en question étoit dans un état imparfait. Et, à la vérité, M. Lichtenstein a observé une larve, dont il a fait un animal complet et nouveau. Son imagination l'a fait naître de

l'eau corrompue, avec l'espérance qu'il pourroit devenir un moyen de rendre potable l'eau putride, de là son nom bizarre *chaoborus antisepticus*.

L'animal en question sort d'un œuf, comme la plus grande partie des êtres vivans; cet œuf est placé dans le sable ou autour des graminées qui se trouvent auprès des eaux stagnantes. Lorsqu'au printemps les neiges se fondent, ces eaux s'étendent plus qu'à l'ordinaire, chose connue, et ces sables ou ces plantes se trouvent aussi submergés. Les premiers rayons du soleil un peu plus pénétrans font naître les larves.

C'étoit le 4 de Mai 1810 que je reçus une larve semblable à celle de M. Lichtenstein, mais on les avoit déja observées dans les mêmes eaux huit jours auparavant. J'observai, dans un vase ouvert, ses mouvemens, que j'ai admirés. L'animal se sert des soies de la queue comme d'un ressort pour s'élancer d'un endroit à l'autre ou pour s'élever à la surface de l'eau. Pour descendre, il se courbe tellement que les deux bulbes se touchent. Les mouvemens se font avec la plus grande vîtesse, qui, l'animal étant tout-à-fait transparent, paroissent imiter l'éclair. Dans cet état de larve, l'animal est très-vorace, et ses mâchoires sont

dans un mouvement continuel. Mais on ne peut pas dire qu'ils poursuivent leur proie, au contraire ils trouvent au fond une quantité de petits animaux aquatiques, qui se développent et se multiplient facilement, et entrent d'eux-mêmes dans sa bouche béante. Ce sont des binorcles, surtout des *cyclopes*, quadricornes et rougeâtres, qui leur servent de nourriture. Tous les mouvemens peuvent être facilement observés dans une assiette pas trop profonde, pour que l'œil armé d'une bonne loupe puisse atteindre l'animal. C'est ainsi que j'ai vu les mouvemens réguliers des mâchoires, et les promenades très-vîtes des cyclopes qui se perdoient souvent dans la gueule de notre larve.

Le 6 Mai, au matin.

La larve paroît un peu plus raccourcie, mais des changemens considérables se montrent derrière la tête à l'endroit où se trouvoient les bulbes antérieures.

Les yeux sont rétrécis, deux nouvelles bulbes allongées paroissent de côté, accompagnées de taches en demi-lune, des deux côtés, les bulbes existantes auparavant paroissent affaissées et portent à présent des points noirs. Toute l'articulation qui formera le thorax

paroît plus large et plus longue. La queue porte encore ses soies.

Le 7 Mai.

Les mâchoires, les bulbes, les ressorts de la queue sont disparus.

La tête est plus courbée, on reconnoît le *thorax*, dont les bulbes antérieures sont devenues des cornes ou des oreilles. Les corps que nous avons comparés avec des bulbes sont rentrés au milieu du thorax, comme faisant partie des intestins. Les bulbes postérieures sont encore visibles. Les soies de la queue au nombre de 22 sont disparues; on observe une addition particulière à la dernière articulation de la queue, munie extérieurement de 6 soies très-roides et courbées.

Le 9 Mai.

Le corps se raccourcit davantage, mais les changemens que j'ai pu saisir sont exprimés dans la figure 9.

Les yeux sont devenus plus petits, la tête s'est allongée, les oreilles sont plus pétiolées, et tout le thorax a gagné une direction plus oblique.

Le 10 *Mai.*

Les globules grisâtres des articulations de la queue sont aussi disparus et rentrés dans le corps; ils se prolongent par des pétioles moyennant lesquels ils communiquent avec les intestins. La dernière articulation de la queue est garnie de soies courtes et roides.

La tête paroît plus formée ou plutôt dans un état qui fait deviner un changement.

Toute la peau extérieure est aussi plus tendue, comme si elle alloit se rompre.

Le 11 *Mai.*

La tête et le thorax sont plus réunis, plus retractés, quatre traits noirs paroissent très-distinctement sur le thorax, auprès duquel on observe en arrière un bourrelet divisé en trois parties.

Les mouvemens convulsifs diminuent ou paroissent dans de plus grands intervalles.

Le 12 *Mai.*

Toutes les articulations du corps paroissent

plus distinctes, le bourrelet du thorax s'est changé en un seul appendix, qui annonce l'endroit futur de l'écusson (*scutellum*).

Les mouvemens plus lents; ce ne sont plus des contractions, mais des fibrations.

Le 13 *Mai.*

La *chrysalide* s'est entièrement formée, quoiqu'elle mérite déja ce nom depuis le moment où les mâchoires ont disparu et que la larve ne mangeoit plus, c'est-à-dire, depuis le 7 Mai.

Le thorax, la tête sont plus étendus, les articulations de la queue bien marquées. La chrysalide se tient à présent tranquillement à la surface de l'eau, dans un état courbé, comme je l'ai représentée dans la figure 14. Sa couleur est brunâtre, d'un brun foncé. De temps à autre elle cherche à gagner le fond par des mouvemens convulsifs, mais elle remonte très-lentement comme quelque chose qui, par son poids léger, ne peut pas être submergé.

J'ai prévu que j'aurois une mouche en partage, de sorte que je transvasois l'eau avec la chrysalide, et que je bouchois l'ou-

verture plus étroite avec un morceau de gaze.

Après un espace de huit jours, je trouvai la chrysalide étendue sur l'eau, nageant sur le dos, et le cousin, l'insecte parfait (*culex claviger*, F. et Meigen) voltigeoit sur les parois du vase.

Cette métamorphose a ceci de particulier :

1. Qu'un animal parfait destiné à s'élever dans les airs, passe les premières époques de sa vie dans les eaux.

2. Que tous les degrés de métamorphose s'établissent devant nos yeux, chaque partie est employée, la peau extérieure reste et se change elle-même jusqu'à la dernière époque, où l'insecte parfait quitte son enveloppe membraneuse.

3. Les larves qui se font une coque de leur propre peau, éprouvent une métamorphose de plus que les chenilles qui deviennent papillons, ou dont résultent des hyménoptères.

4. La grande vivacité de la larve, les mouvemens convulsifs de la chrysalide ne sont propres qu'à ces larves qui demeurent dans l'eau, apparemment pour en empêcher

la corruption, qui pour un corps mou et immobile seroit inévitable dans les eaux stagnantes.

5. Il devient clair enfin pourquoi les cousins se trouvent en si grande quantité dans des endroits humides et marécageux c'est là où ils sortent de leurs chrysalides, c'est là où ils cherchent à placer de nouveau leur progéniture.

Nous devons à Réaumur d'excellens mémoires sur cette matière, mais il faut citer ici le treizième, contenant *l'Histoire des Cousins* dans son *Histoire des Insectes*, vol. 4, p. 573—636, avec 6 planches.

Il résulte de ce mémoire comme de mes observations, que plusieurs espèces se trouvent cachées sous le nom de *culex claviger*, car j'ai observé des chrysalides nues, d'autres enfin étoient tout-à-fait velues. Réaumur les a figurées, avec l'insecte qui en est résulté, mais je n'ai pu obtenir l'insecte parfait de ces larves, de sorte que je veux suspendre encore mon jugement sur la différence de ces espèces.

Schellenberg, *genres des Mouches diptères*. Zuric. 1803, 8.°, a connu la métamorphose du *culex pipiens* L. (Tab. XLI), et *Jean* Goedaerdt (*Metamorphis natura-*

lis of te historiche Beschryvinge van den oirspronck, aerd, eygenschappen ende vreemde veranderingen der Wormen, etc., *tot Middelburgh*. s. a. 8) a déja, longtemps avant Réaumur, rendu attentifs à la singulière forme des larves de plusieurs mouches. On peut comparer les planches II, LIII, LIV, LV, LXX, LXXI.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

PARIS.

Les événemens politiques ayant interrompu les communications, et absorbé tous les esprits, il ne s'est rien passé d'important dans la littérature.

THÉATRES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

L'Heureux Retour, divertissement représenté le 25 Juillet.

L'auteur de ce ballet n'a pas voulu employer le genre de l'allégorie qui est presque toujours froid, et souvent peu intelligible. Des scènes familières, un tableau fidèle de quelques-uns des événemens de la journée du 8 Juillet, lui ont paru plus convenables à la circonstance. Aussi a-t-il fait de son ballet un *croquis historique*, où chacun retrouvoit des scènes qu'il avoit vues, ou dont il avoit été

lui-même acteur. Les évolutions de la garde nationale, la distribution des rubans blancs et des fleurs de lys par des Dames, les danses des poissardes et des gens du peuple, forment la première partie du ballet. Quelques grenadiers blessés viennent attrister un instant le tableau; le retour d'un officier, que sa maîtresse avoit cru mort, ramène la gaieté. Bientôt la scène change, et représente le jardin des Tuileries, où des danses vives et même un peu tumultueuses peignent l'allégresse publique. Un pas délicieux, sur l'air *charmante Gabrielle*, exécuté par Mademoiselle *Gossellin* et *Albert*, termine la fête de la manière la plus agréable.

Le ballet est de M. MILON; la musique a été arrangée par MM. BERTON, KREUTZER et PERSUIS. Les décorations de M. CICERI sont d'un effet très-pittoresque.

THÉATRE FRANÇAIS.

Après une maladie assez longue pour faire sentir aux amateurs de la tragédie la privation qu'elle leur imposoit, Mademoiselle *Duchesnois* vient de reparoître par le rôle de Phèdre. Elle ne paroît pas avoir encore recouvré toutes ses forces : mais elle n'a perdu ni cette sensibilité, ni cette chaleur entraînante qui la rendent si supérieure dans ce rôle.

— Quelques personnes avoient fait courir le bruit de la retraite de Mademoiselle *Mars*. On est maintenant rassuré sur cette perte, que l'on pourroit regarder comme irréparable.

— Une jeune actrice vient de débuter dans l'emploi que Mademoiselle *Mars*, a rendu si difficile à remplir. Mademoiselle *Devin* a joué successivement Eugénie de *la Femme jalouse;* Charlotte, des *deux Frères;* Victorine, du *Philosophe sans le savoir;* Rosine, du *Barbier de Séville*, et Chérubin, dans *le Mariage de Figaro*. Elle a montré dans tous ces rôles de l'intelligence, de la vivacité, de l'habitude de la scène; mais elle paroît plus propre aux rôles de soubrettes qu'à ceux d'ingénues.

— *Monrose*, qui avoit terminé ses débuts avec succès, est reçu à la Comédie française comme pensionnaire.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Faute de nouveautés, ce Théâtre vit de reprises. On y a remis dernièrement *Charles et Caroline*, comédie en cinq actes de M. PIGAULT-LE-BRUN, jouée pour la première fois en 1790.

L'anecdote qui lui a fourni le sujet de sa pièce, est assez curieuse; un magistrat, indigne de ce nom, se rendit coupable d'une odieuse prévarication, et parvint à prouver juridiquement la mort d'un malheureux qui du fond de la Hollande invoquoit une loi positive qui l'autorisoit à disposer de sa main. *Le mort* en appela au parlement; la première sentence fut confirmée, et l'appelant condamné aux frais. « Cependant, dit l'auteur de la « pièce, comme le procureur connoissoit le défunt « et son domicile, il lui fit signifier l'arrêt de la « chambre qui le déclaroit bien et dûment mort,

« avec l'invitation de l'aller payer sans délai, sous
« peine d'y être contraint par corps. *Charles*, tout
« mort qu'il étoit, fut en personne payer le procu-
« reur, afin de ne plus entendre parler de tous les
« coquins à qui il avoit eu affaire dans ce malheu-
« reux procès. »

M. Pigault-le-Brun a fait sur ce sujet un ouvrage qui ressemble plutôt à un drame qu'à une comédie, mais qui a le mérite d'exciter beaucoup d'intérêt.

L'héritier d'un grand nom et d'une grande fortune épouse, sans le consentement de son père, une orpheline qui n'a que ses attraits et ses vertus. Abandonné par tout le monde, réduit à la plus affreuse misère, il a le courage, pour nourrir sa femme et son enfant, d'exercer le métier de commissionnaire et de portefaix. Un corrupteur pénètre dans son triste asile; c'est un jeune Seigneur qui veut enrichir et déshonorer *Caroline*. Les persécutions de ce scélérat, qui égare le cœur du père de *Charles*, et abuse de l'autorité du ministre, la courageuse fidélité des deux époux, le dévouement du bon *Basile*, pauvre commissionnaire qui a tendu à Charles une main secourable, l'amitié active du jeune frère de Charles, les combats qui s'élèvent dans le cœur du père entre la tendresse et l'orgueil, voilà les traits dont se compose ce tableau dramatique; le style n'est pas exempt d'emphase et de déclamation, mais c'est le moyen de se faire applaudir, et rarement un auteur a le courage d'y renoncer. Diderot et Mercier l'ont employé; M. Pigault-le-Brun a pu le faire sans déroger.

La pièce est jouée avec talent et ensemble.

Clausel, *Perroud*, *Leborne*, *Thénard*, *Pélicier* et Mademoiselle *Délia* remplissent les principaux rôles.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

La Sourde et Muette, opéra comique en trois actes, joué le 20 Juillet.

Les Muets et *les Muettes* ont toujours réussi au théâtre; le Muet de l'abbé de l'Epée est le plus célèbre de tous. *La Sourde et Muette* fera exception; cet opéra est dans la manière noire, et passablement dans la manière ennuyeuse.

La scène se passe à Gènes. Le Seigneur *Lorenzo*, furieux de n'avoir pu être l'époux de *Félicie*, est devenu son persécuteur. Il apprend qu'elle est veuve; il renouvelle ses instances, mais il éprouve de nouveaux refus. Il la fait enlever et renfermer dans un château isolé, et répand le bruit qu'elle a péri dans un voyage aux Indes. Il a également fait arrêter *Clotilde*, la fille de Félicie; mais, réclamée comme française par l'ambassadeur français, elle a été rendue à la liberté, et Lorenzo, malgré ses recherches, ignore où elle est. Il fait accroire à Félicie que cette infortunée n'existe plus; il va même jusqu'à lui en montrer des preuves écrites, qu'il a fait fabriquer lui-même.

Depuis quelque temps il la traite avec moins de dureté, dans l'espoir de vaincre sa rigueur; il parvient en effet à lui arracher un consentement dont

sa liberté doit être le prix. En attendant, il place auprès d'elle, comme femme de chambre, une jeune fille sourde-muette, qu'il a choisie pour n'avoir point à redouter les indiscrétions.

La prétendue sourde-muette n'est autre que Clotilde. A peine se trouve-t-elle seule avec Félicie, qu'elle se jette dans ses bras et se fait reconnoître. Ce moment de bonheur leur fait oublier leur longues souffrances. Félicie, en retrouvant sa fille, jure de ne jamais appartenir à Lorenzo; et, lorsqu'il se présente pour réclamer l'exécution de sa promesse, elle refuse de signer le contrat qu'il a fait rédiger.

Ce changement subit et les égards de Félicie pour sa femme de chambre éveillent les soupçons de ses gardiens. L'un d'eux la soumet à l'épreuve en faisant derrière elle un bruit inattendu; mais elle a assez d'empire sur elle-même pour ne donner aucun signe de surprise. Cependant Lorenzo reçoit l'ordre de se rendre auprès de l'autorité qui est informée de l'existence de Félicie; il cherche à découvrir la personne qui l'a trahi, et il soupçonne Clotilde; afin de s'en assurer, il donne ordre devant elle à un de ses gens de poignarder Félicie; le danger de sa mère la force à se trahir, et toutes deux semblent ne plus pouvoir échapper à la vengeance du barbare; mais des troupes investissent le château, Lorenzo est saisi, et Félicie recouvre la liberté qu'elle doit au dévouement de sa fille.

L'action est lente; les scènes a peine indiquées, le dénouement trop prévu, et le style est peu propre à soutenir l'ouvrage. Une musique monotone, pré-

tentieuse, et qui laisse à peine le souvenir d'un rondeau et d'une romance, voilà pour le compositeur.

Les applaudissemens devenoient à chaque scène moins vifs et plus rares. Enfin, au dénouement, les sifflets ont condamné la pièce. Des curieux ont demandé les auteurs; *Gonthier*, longtemps imperturbable, n'a pu réussir à faire entendre leur nom.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Trompeur trompé, vaudeville en un acte, joué le 12 *Juillet.*

Finet a fait acheter à son ami *Dorval* une maison de campagne, et la lui a fait payer 500 louis au dessus de sa valeur; en l'absence du propriétaire, Finet agit dans cette maison comme si elle lui appartenoit; il s'est même permis de la louer à *Julie* qu'il aime, et il ne s'est réservé qu'un pavillon. Julie ne doute point qu'elle ne soit chez Finet, à l'amour duquel elle est fort peu sensible. Dorval (l'amant aimé de Julie) revient; il désabuse sa maîtresse sur le compte de Finet. Celle-ci, secondant les projets de son amant, oblige le traître à rendre les 500 louis.

On voit que le sujet de ce vaudeville n'offre rien de plus neuf que son titre. Le succès a été extrêmement paisible. On a nommé M. DESFONTAINES, malgré quelques opposans.

L'Echarpe blanche, ou *le Retour à Paris*, *vaudeville en un acte, joué le 17 Juillet.*

Cette nouveauté n'est point un vaudeville de *circonstance*, car *l'action* se passe du temps de la fronde, mais c'est une pièce à l'occasion des circonstances. On y voit figurer le Grand Condé; ce prince arrive *incognito* dans une auberge de Saint-Germain, avec *Adélaïde Darcourt*, que son père, en mourant au champ d'honneur, a recommandée à la protection du prince. Condé attend des nouvelles importantes. Il espère ramener dans sa capitale le Roi, qui seul peut rendre la paix à ses sujets. Adélaïde répond à l'amour d'un jeune militaire, *Henri de Gassion*, qui, dans un combat, a sauvé la vie du prince qu'il ne connoît point, et dont il a ramassé l'écharpe blanche qu'il conserve précieusement.

Henri arrive dans l'auberge, où il se met à table avec quelques amis. Le prince, toujours inconnu, partage sans façon leur déjeuner; mais bientôt l'illustre convive se trahit; on offre un tribut d'admiration au vainqueur de Rocroy; le jeune sauveur du Grand Condé obtient la main de son amante. La nouvelle de la soumission de Paris, et de la rentrée du Roi dans sa capitale, vient mettre le comble à la joie de tous ces bons Français.

Un dialogue assez gai, et des couplets agréables ont assuré le succès de ce petit ouvrage de M. Henri Dupin.

Il est fâcheux qu'il ait violé la vérité histo-

rique, en mettant, dans la guerre de la fronde, le Grand Condé, du parti du Roi. Si la conduite de ce guerrier français, à cette époque, n'est pas le plus beau trait de son histoire, il falloit au moins choisir pour sa pièce un autre héros. La France n'en manque pas, et il n'auroit eu que l'embarras du choix.

Le Marin, ou *les deux Ingénues*, *vaudeville en un acte*, *joué le 27 Juillet.*

Un marin a le choix entre deux Demoiselles, qui ne le connoissent pas, et qui ont conçu de lui l'idée la moins avantageuse. Il se présente sous un autre nom que le sien, et les rend amoureuses de l'homme qu'elles ne vouloient point épouser. Cependant la sympathie agit, et fait un mariage qui peut devenir tout aussi heureux qu'un autre. Pièce médiocre et plus médiocrement jouée. Quelques traits d'esprit ont fait reconnoître l'auteur, M. Théaulon.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Sage et Coquette, *comédie villageoise en un acte*, *mêlée de couplets.*

Une petite villageoise, profitant des conseils d'une veuve expérimentée, fait tomber dans ses filets un intendant et son seigneur lui-même; mais si c'est l'intention qui fait le péché, la coquette est inno-

cente; elle se propose un but louable; elle veut se procurer une dot et avoir une ferme pour son amant. Elle réussit dans son entreprise, et prouve que, si elle possède l'art de la coquetterie, elle n'a point manqué aux principes de la sagesse.

Le mérite de cette bluette consiste dans des détails assez naturels et de jolis couplets. La naïveté et la jalousie de *Brisquet*, l'amant de la petite coquette, en font le comique.

La pièce a réussi; elle prouvera que l'ancien genre, que tant de gens regrettent, peut plaire encore à tout le monde.

Les auteurs sont MM. Du Mersan et Brazier.

Jean qui pleure et Jean qui rit, vaudeville en un acte, joué le 17 Juillet.

L'un des deux *Jean* rit de tout ce qui lui arrive de fâcheux; *Jean qui pleure* trouve au contraire, dans chaque événement heureux qui lui arrive, un sujet de se lamenter. Ces deux voisins ont, l'un un fils, et l'autre une fille qui s'aiment et désirent se marier ensemble; mais les revers de fortune de *Jean qui rit* viennent mettre obstacle à ce mariage. A la nouvelle que reçoit *Guilleret* d'une riche succession qui lui est adjugée, son voisin *Lepiteux* se montre plus traitable et consent à l'union des amans. Cette heureuse nouvelle se trouve fausse, mais le mariage n'en a pas moins lieu.

Cette analyse un peu sèche ne donne qu'une idée du fonds de la pièce; mais ce n'est pas dans l'in-

vention du sujet qu'il faut chercher son principal mérite ni la cause du succès qu'elle a obtenu. L'auteur a broché quelques scènes naturelles et plaisantes, et il a compté avec raison sur les acteurs *Pothier* et *Bosquier*, qui sont beaucoup plus comiques que les personnages qu'ils représentent.

Les auteurs sont MM. Brazier et ***.

LIVRES DIVERS.

BOTANIQUE.

Les Liliacées; par P. J. Redouté, peintre de fleurs, dessinateur en titre de la Classe de physique et mathématique de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, hôtel de Mirabeau. In-fol. Livraisons 71 à 73.

Nous avons laissé ce bel ouvrage à la soixante-dixième livraison qui termine le septième volume.

Les livraisons 71 à 73 contiennent les plantes suivantes :

Scilla Pomeridiana, Decandolle. Les belles fleurs de cette Scille s'épanouissent à deux heures après-midi. *Ornythogalum Pyramidale*, L. *Anthericum Longiscapum*, Jaquin. *Amaryllis Reticulata*, L'Héritier. *Gladiolus Gracilis*, Jaq. *Ixia Candida*, Id. *Narcissus Intermedius*, Loisel. : c'est le *Juncifolius* de Morison. *Narcissus Lætus*, Salisb. *Trilobus* de Linn. : cette plante est abondante aux environs de Grasse. La Jonquille double ou grosse Jonquille des jardiniers se compose des variétés doubles de trois espèces : les *Narcissi Jonquilla*, *Lætus* et *Odorus*. On les reconnoît même encore facilement dans cet état où les caractères sexuels n'existent plus. La Jonquille a des feuilles demi-cylindriques presqu'en

forme d'alêne à leur extrémité. Dans le Narcisse Joyeux, les feuilles sont planes au sommet, canaliculaires à la base, les fleurs ne dépassent guères un pouce de diamètre, et sont moins odorantes que celles des deux autres espèces. Le Narcisse Odorant a les fleurs grandes, nombreuses, très-odorantes, et ses feuilles semblables à celles du précédent. *Narcissus Dubius*, GENAU : ce Narcisse est nommé *Douteux*, à cause de la difficulté qu'on éprouve pour le distinguer du *Narcissus Tazetta*. *Drimia Elata*, JAQ. *Ixia Rapunculoïdes*. *Ixia Phlogiflora*, c'est-à-dire *à fleur de Phlox*, espèce nouvelle qui vient du Cap de Bonne-Espérance. *Ixia Crispa*, L. *Asparagus Tenuifolius*. *Scilla Campanulata*, AIT. *Hedychium Coronarium*, LAMARCK. *Ophrys Lilifolia*, L. *Iris Sibirica* : cette plante termine la soixante-treizième livraison. Nous indiquerons les suivantes, dans un autre Numéro.

A. L. M.

ÉCRITURE.

ESSAI sur divers Procédés d'Expéditive française, contenant douze Ecritures différentes, avec une planche pour chaque procédé. Paris, 1815, in-8.°, 33 p., et XII planches qui contiennent plusieurs tableaux.

Il est aisé de voir qu'il s'agit d'une *Sténographie*; est-elle plus parfaite que les autres? c'est ce que nous ne pouvons décider. C'est à ceux qui ont be-

soin de connoître les meilleurs procédés de l'art d'écrire, à l'étudier; nous ne pouvons que la leur indiquer. A. L. M.

BIBLIOGRAPHIE.

CATALOGUE des Livres rares et précieux de Feu M. BOSQUILLON, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Professeur au Collége de France; dont la vente aura lieu le lundi 9 Octobre et jours suivans, à six heures très-précises du soir, au Collége de France, place Cambray. A Paris, chez *Labitte*, libraire, rue du Bac, n.° 1. Un volume in-8.°, 1815 (1).

Il y a plus de cinquante ans que feu M. Bosquillon commença à former la riche Bibliothéque dont on présente le Catalogue au Public. Les ouvrages concernant la Médecine ayant un rapport plus direct avec les études de ce savant, doivent être les plus nombreux. Cette collection est peut-être la plus complète qui existe aujourd'hui dans les bibliothéques particulières. On y trouve tout ce que les médecins les plus célèbres, grecs, latins, arabes, français, italiens et anglois, ont écrit sur l'art de guérir.

Quoique la médecine fût l'objet spécial des études de M. Bosquillon, il étoit loin cependant de négliger la littérature et l'histoire. Sa bibliothéque,

(1) Les adjudications seront faites par M. Vincent, commissaire-priseur, rue Helvétius, n.° 19.

moins nombreuse dans ces deux parties, offre encore aux amateurs des choses très-précieuses. On y trouve un grand nombre d'éditions du quinzième siécle, une réunion rare de livres imprimés par les Alde, la plupart très-bien conservés, et d'une belle condition; plusieurs manuscrits du quatorzième siécle sur vélin; les beaux classiques grecs et latins imprimés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et en France, presque tous très-bien reliés, et plusieurs en grand papier.

Egalement versé dans la littérature moderne, tant nationale qu'étrangère, M. Bosquillon a rassemblé avec soin les meilleurs ouvrages que la France, l'Angleterre et l'Italie aient produits. Quoique les éditions n'aient pas le luxe de celles des classiques grecs et latins, cependant toutes sont très-bonnes, quelques-unes même très-recherchées. L.

MINÉRALOGIE.

NOTICE sur la *Sibérite* ou *Tourmaline rouge* de Sibérie; par le Directeur et Professeur FISCHER. Moscou, 1814; in-4.° 8 p.

L'excellent Mémoire que M. Haüy a donné dans les Annales du Musée d'histoire naturelle, sur la Tourmaline de Sibérie, fait la base de celui-ci. Mais M. Fischer, qui a été à même d'observer un plus grand nombre d'échantillons, a encore étendu nos connoissances sur cette substance, et son Mémoire mérite l'attention des Minéralogistes.

A. L. M.

BEAUX-ARTS.

HISTOIRE de l'Art par les Monumens, depuis sa décadence au quatrième siécle, jusqu'à son renouvellement au seizième; pour servir de suite à l'Histoire de l'Art chez les anciens, par M. SEROUX DAGINCOURT. A Paris, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Bourbon, Faubourg Saint-Germain, n.° 17; et à Strasbourg, même Maison de commerce. Neuvième Livraison.

Cette neuvième livraison de *l'Histoire de la Décadence de l'Art par les Monumens*, complète la série des planches relatives à l'histoire de l'Architecture, durant cette époque. Si la publication en a été retardée bien au delà du terme ordinaire, c'est à cause des soins minutieux qu'il a fallu donner, soit aux planches, qui offrent plus de six cents articles différens, soit à la table, qui, beaucoup plus copieuse que celles des livraisons précédentes, est surchagée de chiffres, de dates, et de renvois, dont la vérification et la correction (si importantes dans un ouvrage de cette nature), ont exigé beaucoup de temps et de travail. Les Éditeurs osent, à cet égard, compter sur l'indulgence de Messieurs les Souscripteurs, et se flatter qu'ils ne verront, dans ce délai, que le désir de répondre, de plus en plus, à la confiance dont ils ont été honorés, en donnant à l'exécution de cet ouvrage un plus grand degré de perfection.

Cette livraison contient vingt planches, et, comme nous venons de le dire, plus de six cents objets; la table seule occupe treize feuilles, c'est-à-dire cinquante-deux pages d'impression. Nous ne pouvons qu'indiquer en masse ce qui est contenu sur chaque planche. LIII, l'arc de triomphe élevé à Naples dans le quinzième siécle, en l'honneur d'Alphonse I d'Aragon, et des fortifications militaires. LIV, différens édifices élevés à Rome et à Naples dans les treizième, quatorzième et quinzième siécles. On y distingue le tour de Sainte Claire. LV, un ancien théâtre des confrères de la Passion à Velletri près de Rome.

Ici finit la troisième partie. La quatrième présente le monumens principaux du renouvellement de l'architecture à la fin du quinzième et au commencement du seizième siécles.

La planche LVI contient des études d'architecture, dessinées d'après l'antique par Bramante et Antoine Sangallo, au quinzième siécle. LVII, les principaux édifices civils bâtis par Bramante Lazzeri, au commencement du seizième siécle. LVIII, les édifices sacrés du même artiste. LIX, les principaux édifices élevés sur les dessins de Michel-Ange Buonarrotti. LX, leurs détails. LXI, les plans, coupes et détails de l'ancienne et de la nouvelle, Basilique de Saint Pierre du Vatican à Rome, depuis le quatrième jusqu'au dix-septième siécle. LXII, une vue générale de la Basilique de Saint Pierre, du palais du Vatican, et de la place qui les précède. LXIII, les formes des principaux Baptistères. LXIV, le tableau historique et chronologique des frontispices des temples, avant et durant

la décadence de l'art. LXV, celui des architraves en plate-bandes employées pendant cette période. LXVI, les principales formes des voûtes et des plafonds employés dans les édifices sacrés, durant la décadence de l'art. LXVII, le tableau chronologique et historique de l'invention et de l'emploi des coupoles ou dômes. LXVIII, celui des formes et des proportions des colonnes employées avant et durant la décadence de l'art, jusqu'à son renouvellement. LXIX, LXX, le tableau chronologique des diverses espèces de bases et de chapiteaux employés depuis le commencement de la décadence jusqu'au onzième siécle. LXXI, les appareils et les procédés de construction en usage avant et durant la décadence de l'art, pour les murs, les arcs, les plate-bandes, les voûtes. La planche LXXII présente un tableau comparatif du style de l'architecture civile, pendant sa décadence, avec celui qu'elle reprit à son renouvellement; et la planche LXXIII, un tableau général des instrumens qui ont servi à former l'histoire de la décadence de l'architecture.

Tous les monumens relatifs à la décadence de la Sculpture et de l'Architecture se trouvant ainsi publiés, les éditeurs vont satisfaire la juste impatience que témoignent les amateurs de la Peinture, en donnant de suite, et sans interruption, les livraisons qui comprennent le reste des nombreux monumens, dont se forme l'histoire de la décadence de cet art.

Passant ensuite à l'impression du texte de l'ouvrage, ils publieront, d'abord, le *Précis historique de l'état civil, politique et littéraire de la Grèce et de l'Italie*, durant la décadence de l'Art, dans le-

quel on reconnoîtra les causes générales qui, dans ces contrées, ont influé sur son sort, depuis le quatrième jusqu'au seizième siècles.

Immédiatement après cette espèce d'introduction, paroîtront les autres parties du texte relatives à l'*Histoire de la Décadence* de chacun des trois arts, en particulier.

Alors, déja préparé par la vue et l'étude des monumens gravés, le lecteur n'aura plus qu'à leur appliquer les preuves graduelles que ces explications raisonnées lui présenteront chronologiquement, pendant cette longue période.

Alors aussi, l'ensemble des gravures et du texte étant publié, l'ouvrage prendra la place que cette réunion de moyens, nouvelle et désirée depuis longtemps, lui assigne, entre les histoires de l'Art, par les seuls monumens dénués d'explications, et les histoires écrites, sans les monumens à l'appui.

A. L. M.

GRAVURE.

ANNALES du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection des peintures et sculptures du Musée Royal; les objets les plus curieux du Musée des Monumens français, et de celui de Versailles; la Galerie du Luxembourg; les principales productions des artistes vivans; un choix de paysages et de tableaux de genre du Musée et d'artistes modernes, ombrés en taille-douce, etc.; avec des

notices historiques et critiques. Seconde Collection. Partie ancienne. Rédigé par C. P. LANDON, peintre de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berri, Membre de la Légion d'honneur, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Secrétaire-adjoint de l'Ecole spéciale de peinture et de sculpture, Corréspondant de la quatrième Classe de l'Institut de France.

SALON de 1814. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le 5 Novembre 1814, et autres productions nouvelles et inédites de l'Ecole française, gravés au trait, avec l'explication des sujets, et un Examen général du Salon; par C. P. LANDON, peintre de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berri, Membre de la Légion d'honneur, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Correspondant de l'Institut, etc.

Quatrième Livraison.

Cette livraison contient les ouvrages suivans:

Oreste tourmenté par une Euménide, au moment où il vient de frapper Clytemnestre; groupe en marbre, par M. *Dupaty*. — La mort de Britannicus; tableau de M. *Abel de Pujol*. — Intérieur de l'atelier de Raphaël; par M. *Mallet*. — Electre; tableau de M. *Vafflard*. — Sujet tiré de la fable de Psyché; dessin de M. *Fragonard*. — Le Départ de Vandyck; tableau

de M. *Van Brée.* — Une Nécromancienne; tableau de M. *Laurent.* — La Guerre et la Victoire; bas-relief en marbre, par M. *Petitot*, père. — L'Histoire et la Paix; bas-relief en marbre, par M. *Petitot*, père. — La mort d'Adonis; tableau de M. *Regnault.* — L'Amour jardinier, ou Garde à vous; tableau de M. *Regnault.* — Vénus et l'Amour; tableau de M. *Regnault.* — Homère; tableau de M. *Gérard.* — La mort de Jacob; tableau qui a remporté le grand prix en 1813; par M. *de Forestier.* — Diagoras porté par ses deux fils au milieu du peuple d'Olympie; tableau qui a remporté le grand prix en 1814; par M. *Vinchon.* — Achille blessé d'un trait mortel; figure modelée qui a obtenu le grand prix de sculpture en 1814; par M. *Petitot*, fils.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE et Mémoires de l'Institut royal de France; Classe d'histoire et de littérature ancienne. Tome premier. Imprimerie royale. A Paris, chez *Firmin Didot*, imprimeur-libraire, 1815; in-4.°.

Les Mémoires de la Classe d'histoire et de littérature ancienne qui remplace aujourd'hui l'ancienne Académie des belles-lettres, étoient attendus depuis longtemps avec une extrême impatience. Rien n'a paru depuis sa nouvelle organisation en 1803. Ce n'est pourtant pas elle qu'il faut précisément accuser

de ce délai; des obstacles, venant de difficultés toujours renaissantes entre la Classe et le Libraire qui s'en étoit imprudemment chargé, en ont été cause. Elle fait paroître enfin aujourd'hui deux volumes qui seront bientôt suivis de deux autres. Ils prouvent que si des circonstances imprévues l'ont condamnée jusqu'à ce jour à laisser ses travaux dans l'obscurité, elle ne s'en est pas moins livrée, avec tout le zèle qu'on pouvoit attendre d'elle, à l'étude de toutes les parties de la littérature que ses règlemens lui imposent l'obligation de cultiver, et dont l'utilité, relativement au progrès des lumières, à la conservation du bon goût, et au maintien de la base sur laquelle repose l'édifice entier des connoissances humaines, est universellement reconnue.

La collection des Mémoires de l'Institut sera entièrement conforme à celle qui a tant illustré l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et devra en être regardée comme la suite. La Classe, appelée à la remplacer, a cru que le meilleur moyen d'acquérir des droits à l'estime et à la considération dont a joui cette Compagnie célèbre, et de se montrer digne d'en recueillir l'héritage, étoit d'adopter ses principes, ses coutumes, ses usages, sa sévérité dans le choix des ouvrages destinés à entrer dans sa collection, de marcher sans cesse sur ses traces, et de la prendre en tout pour modèle.

L'auteur de l'Histoire donne un précis de la création, de la reconstitution de la Classe d'histoire, des fonctions qui lui ont été successivement attribuées, dont la principale est de donner les inscrip-

tions des monumens publics, et de proposer les sujets et légendes des médailles commémoratives des grands événemens.

Depuis cette époque, la Classe a composé les inscriptions et les médailles qui lui ont été demandées, soit par les ministres, soit par d'autres fonctionnaires publics, soit par des particuliers. Elle s'est de plus occupée de la composition d'une histoire métallique, à l'instar de celle de Louis XIV, qui survit à la plupart des nombreux monumens érigés à la gloire de ce monarque. Elle a nommé cinq de ses membres pour préparer le travail et le présenter à sa discussion, de concert avec le secrétaire perpétuel, qu'elle a de plus chargé spécialement de rédiger la description et l'explication des médailles, ainsi que le récit historique des événemens qu'elles sont destinées à célébrer. Ces commissaires sont MM. *Visconti*, *Mongez*, *Quatremère de Quincy*, *Petit-Radel*, et *Silvestre de Sacy*, qui a remplacé M. *Ameilhon*, mort en 1811. M. *Chaudet*, membre de la Classe des beaux-arts, et dessinateur de la Commission, étant mort en 1810, a eu pour successeur M. *Lemot*, membre de la même Classe. Déja plus de deux cent cinquante médailles sont composées; les dessins en sont mis au net et prêts à être gravés. Les descriptions et les récits historiques qui doivent les accompagner, sont pareillement terminés. L'ensemble des gravures et du texte formeroit au moins deux volumes in-folio, qui sont en état d'être publiés, et le travail se continue sans interruption.

On trouve ensuite le tableau des membres qui depuis ce temps ont composé la Classe, et

ont successivement remplacé ceux qu'elle a perdus.

La Classe a encore été chargée d'autres travaux que quelques corps savans avoient commencés, et que la révolution avoit fait interrompre. Un des principaux fut l'Histoire littéraire : la Classe, empressée de remplir les intentions du gouvernement, après avoir fixé le plan sur lequel le travail devoit être fait, en chargea une Commission spéciale prise dans son sein, et composée de MM. *Ginguené*, *de Sainte-Croix*, *Brial*, *Pastoret*, et de son secrétaire perpétuel. M. de Sainte-Croix, étant mort peu de temps après sa nomination, fut remplacé par M. *Daunou*.

Les Bénédictins avoient publié douze volumes de l'Histoire littéraire de la France, et ne l'avoient pas conduite jusqu'à la fin du douzième siécle : depuis que la Commission a été formée, elle a terminé l'histoire de ce siécle, dont l'achèvement, avec quelques supplémens aux siécles antérieurs, a exigé trois volumes. Le premier est imprimé, et paroîtra aussitôt que les circonstances le permettront; les deux autres sont prêts à être mis sous presse.

L'Institut avoit été chargé, par un arrêté du gouvernement, en date du 13 ventôse an X (4 Avril 1802), de former un tableau général de l'état et des progrès des sciences, des lettres et des arts, depuis 1789 jusqu'au premier vendémiaire an X (22 Septembre 1801). Différentes causes ayant retardé l'exécution de cet arrêté, le Ministre de l'intérieur invita l'Institut, par une lettre qu'il adressa au président le 16 Mai 1807, à s'en occuper sans délai,

et recommanda aux quatre Classes d'étendre jusqu'à la fin de l'année 1806 le compte qu'elles devoient rendre. La Classe se livra aussitôt à la partie du travail qui la concernoit : tous les membres s'empressèrent d'y concourir et d'en fournir les matériaux ; une Commission, composée de neuf membres et du secrétaire perpétuel, fut spécialement chargée de les recueillir, de les compléter, d'en vérifier l'exactitude, et de constater l'impartialité des jugemens. Le secrétaire perpétuel, auquel la rédaction générale du travail avoit été confiée, forma, de ces divers élémens, le rapport ordonné par l'arrêté du 22 Septembre 1801, et le soumit à l'approbation de la Classe, à la fin de l'année 1807. Elle fut admise, le 20 février 1808, à le présenter au Chef du Gouvernement, qui le reçut en son Conseil d'état, et ordonna qu'il fût imprimé et tiré au nombre de trois mille exemplaires ; ce qui nous a dispensé de l'insérer dans ce recueil, auquel il appartient, et dont il ne seroit pas la partie la moins intéressante.

Les deux décrets, concernant les prix décennaux, occasionnèrent, en 1810, un nouveau travail extraordinaire à la Classe. Le premier de ces décrets, en date du 24 fructidor an XII (11 Septembre 1804), ne lui imposoit, à la vérité, aucun devoir relativement à ces prix ; ils devoient être décernés sur le rapport et la proposition d'un Jury composé des secrétaires perpétuels et des présidens des quatre Classes ; mais, par le second, en date du 28 Novembre 1809, il fut ordonné à chacune des Classes d'examiner la partie de ce rapport relative au genre de ses travaux, et de faire une critique rai-

sonnée des ouvrages qui auroient balancé les suffrages du Jury, de ceux dont il auroit fait une mention spécialement honorable, et surtout de ceux qu'il auroit jugés dignes du prix.

Conformément à ce décret, les articles du rapport du Jury qui concernent *l'histoire*, les traductions en vers des poèmes grecs et latins, la biographie, les traductions d'ouvrages écrits en langues orientales ou en langues anciennes, furent remis à la Classe d'histoire et de littérature ancienne. L'examen de ces articles et des ouvrages qui en sont l'objet, remplit un grand nombre de ses séances pendant l'année 1810, et donna lieu à des discussions très-étendues qui devroient occuper une place dans ce recueil, si elles n'avoient pas été imprimées et publiées à cette époque.

Pendant l'espace de temps dont ce volume contient l'histoire, la Classe a publié les tomes VII et VIII des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi et autres Bibliothéques*; le tome IX est sous presse, et ne tardera pas à être imprimé. Elle a aussi surveillé la continuation du recueil des *Historiens de France*, et de celui des *Ordonnances des Rois de France de la troisième race*. Les tomes XIV et XV de la première de ces grandes et importantes collections, et le tome XV de la seconde, ont déja paru. Le tome XVI de chacune des deux est prêt à paroître.

M. le Secrétaire rappelle ensuite les titres des questions qui ont été mises au concours, et cite les noms de ceux qui ont remporté les prix.

L'Histoire des ouvrages de la Classe vient après. Le Compte rendu, que la Classe publie tous les

ans, introduit déja à la connoissance de ses travaux, et nous dispense d'en donner nous-mêmes l'analyse, puisqu'elle a déja été si bien faite par MM. Ginguené et Daunou (1). Dans cette Histoire, chaque Mémoire est plus étendu, quoiqu'il ne soit donné que par extrait. Le premier, qui contient de très-belles *Recherches sur la Géographie ancienne*, par M. Gosselin, a près de deux cents pages.

Les autres sont : *Mémoire* de M. Visconti, *sur deux Inscriptions grecques trouvées à Athènes.*

Mémoire sur un Monument consacré par Philippianus à la gloire de Septime Sévère.

Mémoire sur le Consul d'Occident Calipius.

Epitaphe de Paternianus.

Mémoire sur les Masques des Anciens, par M. Mongez.

Après cette Histoire viennent les Notices historiques sur la vie et les ouvrages des membres de la Classe, morts depuis sa création le 24 Janvier 1803, jusqu'à la fin de 1811; par M. Dacier, secrétaire perpétuel. Les membres à qui cet hommage littéraire a été rendu, sont MM. *Julien-David* Leroy, *Germain* Poirier, Bouchaud, Klopstok, Garnier et Villoison. Presque tous ces éloges ont été insérés dans ce Journal.

Les Mémoires contenus dans les deux volumes sont :

Premier Mémoire sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Ægypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans,

(1) Chacun de ces Rapports est inséré dans ce *Journal*.

jusqu'à l'expédition des Français; par M. *Silvestre* DE SACY.

Mémoire sur le Phœnix, ou Recherches sur les périodes astronomiques et chronologiques des Ægyptiens; par M. LARCHER.

Mémoire sur l'origine grecque du fondateur d'Argos; par M. *Louis* PETIT-RADEL.

Mémoire sur l'Art oratoire de Corax; par M. GARNIER.

Observations sur quelques ouvrages du Stoïcien Panétius; par le Même.

Mémoire sur différentes Inscriptions grecques; par M. D'ANSSE DE VILLOISON.

Mémoire sur les Monumens et les Inscriptions de Kirmanschah et de Bi-sutoun, et sur divers autres Monumens sassanides; par M. *Silvestre* DE SACY.

Mémoire où l'on cherche à prouver que la harangue en réponse à la lettre de Philippe n'est pas de Démosthène; par M. LARCHER.

Mémoire sur la restitution du Temple de Jupiter Olympien à Agrigente, d'après la description de Diodore de Sicile, et les fragmens qui en subsistent encore; par M. QUATREMÈRE DE QUINCY.

Doutes, Conjectures et Discussions sur différens points de l'histoire romaine; par *Ch.* LEVESQUE.

Observations sur l'authenticité de l'origine de Rome, telle qu'elle est rapportée par Varron, et par les Ecrivains grecs et romains; par M. LARCHER.

Recherches sur l'origine du Bosphore de Thrace; par M. DE CHOISEUL-GOUFFIER.

Mémoire sur la chronologie des Dynastes ou Princes de Carie, et sur le tombeau de Mausole; par M. de Sainte-Croix.

Mémoire sur quelques inscriptions arabes existant en Portugal, et rapportées dans le Voyage de J. Murphy, et dans les Mémoires de littérature portugaise, publiés par l'Académie royale des sciences de Lisbonne; par M. *Silvestre* de Sacy.

Mémoire sur les instrumens d'agriculture des Anciens; par M. Mongez.

ICONOGRAPHIE.

Croquis de Portraits des Personnages remarquables dans tous les genres, dessinés et gravés par J. M. N. Fremy, d'après les Tableaux exposés aux différens Salons, depuis l'année 1800. Uu volume. A Paris, chez *Fremy*, peintre, éditeur, rue de la Tixeranderie, n.° 25.

Les Tableaux ne sont pas plutôt retirés de l'Exposition, qu'ils se trouvent toujours disséminés. Les uns sont renfermés dans des cabinets particuliers; les autres, achetés par des étrangers, disparoissent de la France: la plupart, n'étant point gravés, sont perdus pour les amateurs. Cette considération, jointe au désir d'éviter des recherches longues et pénibles aux Artistes qui ont à traiter des sujets dont les personnages sont connus, a fait naître, à M. Fremy, l'idée de former une collection d'esquisses des Portraits des hommes les plus célèbres dans tous les

genres. La plus grande partie des portraits gravés dans le premier volume, a été dessinée au Salon de 1814; mais la facilité que lui ont donné les Artistes de pénétrer dans leurs ateliers, le mettra à même de publier, dans son second volume, beaucoup de portraits qui n'ont point été mis à l'exposition. Cependant, il n'en donnera que fort peu dont la date remonte au delà de l'année 1800.

La collection de chaque Salon fournira à peu près cent croquis qu'il fera paroître ensemble, peu de temps après l'exposition.

Les dessins et la gravure étant faits par l'Editeur lui-même, le Public jouira de l'avantage d'un travail uniforme. Il accueillera sans doute faverablement cet ouvrage, dont l'intérêt ne peut aller qu'en croissant.

Cet ouvrage est précédé d'un Discours dans lequel son Auteur a cherché à appeler l'attention sur l'utilité dont peut être son entreprise. « Si l'on doit beaucoup, dit-il, à la peinture qui nous retrace les portraits des hommes dont les talens ou les actions remarquables ont fixé notre attention, on ne doit pas moins de reconnoissance à la gravure, qui multiplie l'ouvrage du peintre, se met à la portée de tout le monde, et facilite aux amateurs le souvenir des plus belles compositions.

La gravure est pour ainsi dire la monnoie de la peinture; et c'est surtout à l'ouvrage que l'on donne ici au Public, que cette idée peut s'appliquer.

Les artistes qui veulent traiter des sujets où doivent figurer des personnages dont les traits sont connus, les amateurs qui désirent former des col-

lections de portraits, sont obligés à des recherches pénibles et souvent infructueuses.

Quelques personnes font faire leur portrait, et même le font graver; mais elles n'en font tirer qu'un petit nombre d'exemplaires destinés à leurs amis. Cependant, puisqu'elles ont consenti à le laisser mettre au Salon, elles ne peuvent se formaliser de figurer dans une collection consacrée aux personnages remarquables.

Les traits d'un homme de talent appartiennent à l'histoire comme les détails de sa vie, et l'on aime à lire dans sa physionomie, où la nature a presque toujours mis les signes distinctifs de son caractère, de ses goûts ou de ses passions.

On s'amuse quelquefois à se faire le portrait idéal de l'homme que l'on connoît par sa réputation; et presque toujours l'image que l'on s'en forme est trompeuse.

L'écrivain le plus sérieux a souvent la physionomie la plus riante. Un auteur léger, gracieux, dont le style élégant et les pensées brillantes sembleroient annoncer un homme au teint rosé, aux traits délicats, porte une figure commune et des traits grossiers.

On est quelquefois tout étonné qu'un musicien, dont les chants divins vont jusqu'à l'ame, ait un visage froid et insignifiant.

On est donc bien aise de voir jusqu'à quel point la physionomie est en rapport avec l'esprit d'un homme dont on aime le talent; et il semble que l'on ait fait une connoissance plus intime avec lui, quand on le connoît de vue.

Par exemple, quelle idée se formeroit de Voltaire, quelqu'un qui n'auroit jamais vu son portrait? Cette tête encyclopédique doit avoir un grand caractère. Le poète tragique, l'historien, le philosophe, présentent un bel idéal. D'un autre côté, ses poésies badines, ses contes philosophiques, dans lesquels il est inimitable, ses nombreuses épigrammes, et ce style mordant et facile qui n'appartient qu'à lui, en donnent une idée toute différente. Cependant, si l'on regarde son portrait, on lit, sur ce visage maigre dont chaque trait a de l'expression, dans ces yeux petits, mais pleins de feu; sur ces lèvres qu'anime le sourire de l'ironie: on y lit, dis-je, l'esprit, la réflexion, la malice.... C'est Voltaire tout entier. Il semble impossible qu'il ait eu une autre figure.

Je suis pourtant loin de prétendre que les traits soient le miroir fidèle de l'ame.

« En effet, comme le dit Lavater (1), ce n'est
« pas seulement la figure nue de l'homme et les
« gestes qui lui échappent sans réflexion, qui in-
« diquent ses facultés internes et leur jeu.

« Etat, condition, habitudes, possessions, vête-
« mens, tout concourt à le modifier, à le voiler;
« mais pénétrer à travers toutes ces enveloppes
« jusques dans l'intérieur, trouver dans ces déter-
« minations étrangères des points d'appui fixes, d'où
« l'on puisse conclure avec certitude ce que l'homme
« est en effet; c'est ce qui paroît en quelque sorte
« impossible. Cependant ne perdons point courage.

(1) Tom. I, p. 27, éd. de La Haye.

« Il est vrai que tout ce qui entoure l'homme agit « sur lui ; mais, d'un autre côté, il agit aussi « sur ces objets extérieurs ; et, s'il en reçoit « des modifications, lui-même modifie ses en- « tours. »

Cette dernière assertion est si vraie, que le même habit est très-noble sur une personne, et très-ridicule porté par une autre.

Chaque siécle se trouve caractérisé par le costume. Celui de Louis XIII a un caractère de noble simplicité qui le distingue, et il me semble qu'il seroit aussi difficile de se représenter le grand Corneille en habit brodé et en perruque à bourse, que de voir Dorat ou Marivaux avec un manteau, des cheveux flottans et des moustaches.

Depouillez le costume, il est toujours impossible de ne pas lire sur les traits extérieurs ce qui est écrit dans l'ame ; et quand un homme compose sa figure pour nous dérober ses pensées, on y lit encore qu'il nous trompe. « Et puisque, selon Lavater, « nous sommes réduits par la nature de notre être « à ne lire que sur des surfaces, » apprenons donc à y lire.

La grande quantité de portraits que renfermera cette collection, lui donnera peut-être quelque valeur. Chacun pourra les arranger à sa fantaisie, puisqu'ils seront placés comme dans un portefeuille. On réunira les poètes, les peintres, les musiciens, les philosophes, ou bien on les laissera dans un désordre qui n'en retracera que mieux la manière dont les hommes se trouvent réunis dans le monde.

On verra, l'un à côté de l'autre, un courtisan et un acteur, un poète et un théologien, un guerrier et un journaliste, un magistrat et un musicien, un peintre et un financier, un philosophe et un faiseur de vaudevilles. Cette lanterne magique divertira; et si, par l'effet d'un dérangement imprévu, les contrastes deviennent encore plus bizarres ou les rencontres plus piquantes, cela fournira mille sujets de réflexions : et qui peut ne pas chercher partout l'occasion de penser?

On aura l'avantage de trouver, dans cette collection, beaucoup de personnages dont les portraits ne seront jamais gravés ailleurs; et c'est par là que ces légers croquis acquièrent une importance qu'ils ne pourroient jamais avoir, comparés à des gravures terminées, et aux chef-d'œuvres dont s'honore le burin français.

Mais tout le monde ne peut pas se procurer ces beaux ouvrages, et la petitesse même de celui que nous annonçons, tiré à un grand nombre d'exemplaires, semble devoir assurer son existence, et le faire survivre, peut-être, à ceux dont il offre une si foible copie, comme l'abrégé de Justin a survécu au livre de Trogus Pompée.

N'est-ce pas le lieu de regretter que les anciens n'aient pas imaginé l'impression, qui nous auroit transmis la connoissance de tant d'ouvrages importans pour l'histoire de l'art. Ils connoissoient pourtant la gravure en creux, et ils faisoient des empreintes de leurs cachets. Ils connoissoient la gravure au burin, puisque nous la retrouvons sur

plusieurs patères de bronze. Il semble incroyable que, sur le chemin de cette découverte importante, et n'ayant plus qu'un pas à faire pour l'atteindre, ils se soient arrêtés si près du but.

On doit ici payer un juste tribut de reconnoissance aux artistes distingués qui ont bien voulu faciliter l'exécution de cette entreprise, en ouvrant leur atelier à l'auteur, et qui ont daigné l'honorer de leurs conseils.

Leur nom se trouvera consigné dans cet ouvrage, puisque l'on aura soin de l'ajouter à chaque portrait avec celui du graveur, quand le tableau aura déja été gravé.

On pourra laisser provisoirement cette collection dans l'ordre alphabétique qui a été donné à ce premier volume.

Quoiqu'on y trouve les portraits de plusieurs Etrangers, l'auteur ne prend pourtant pas l'engagement d'y placer tous ceux que leur talent range parmi les hommes remarquables; ils y sont comme une plante exotique se trouve dans un jardin au milieu des arbres de la contrée.

C'est surtout pour notre pays, pour la France, qu'il entreprend ce travail; et sa vie entière ne suffiroit pas pour graver les traits des hommes célèbres qu'elle produit avec tant de fécondité.

Heureux si, à l'abri de leurs noms, le sien peut se sauver de l'oubli; et si l'utilité de son entreprise peut lui en assurer le succès!

D. M.

MÉLANGES.

AVIS aux Dames, ou *Liniment Cosmétique.* A Paris, chez M. *Brousson*, rue du Lycée, ou de Valois, n.° 2, près du Palais-Royal.

On pense bien que cette brochure a pour but de faire valoir le mérite du Cosmétique composé par l'auteur; nous désirons que ce Liniment produise tous les avantages qu'on annonce.

G.

Suite de la Table du Numéro.

LIVRES DIVERS.

Botanique.

Ecriture.

Bibliographie.

Minéralogie.

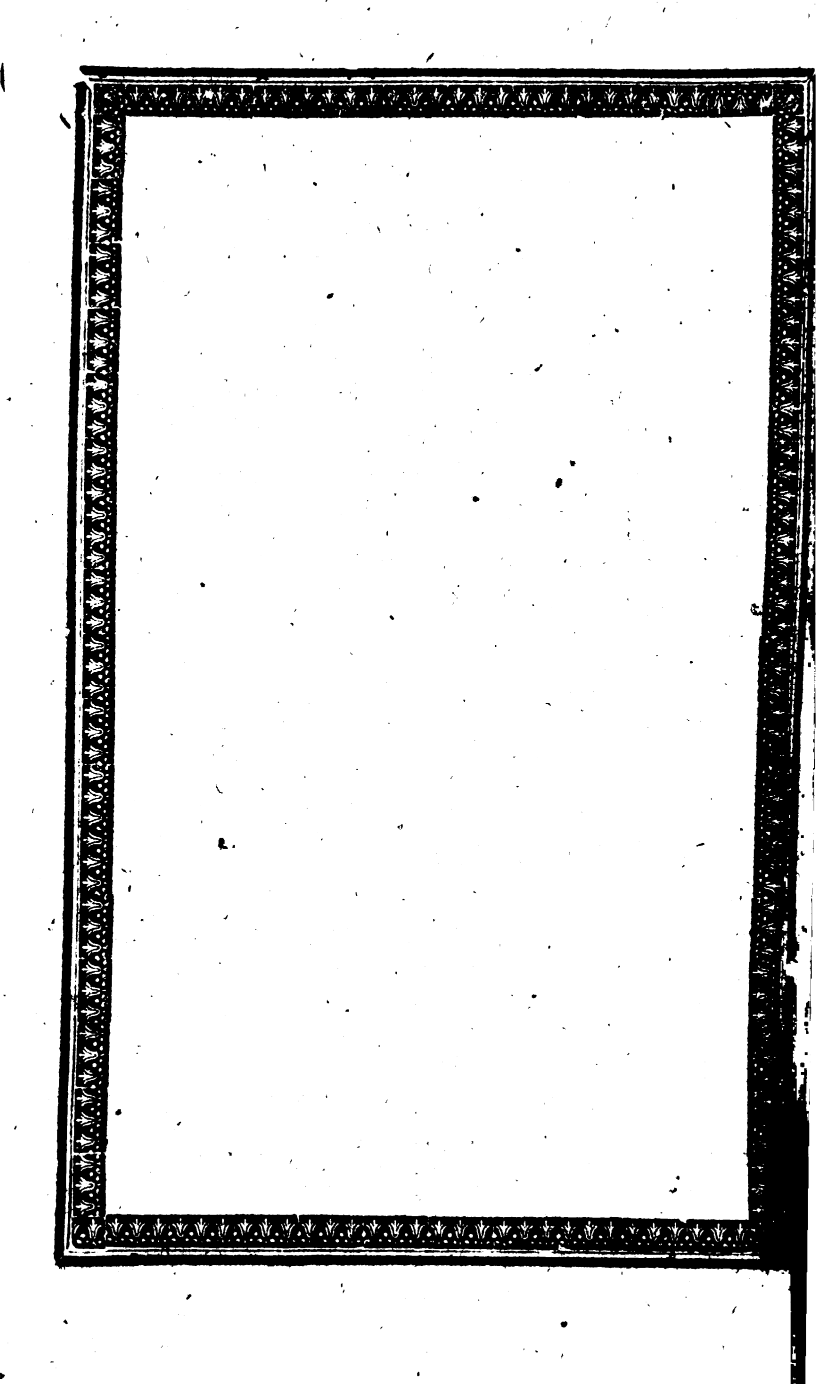
Beaux-Arts.

Gravure.

Histoire littéraire.

Iconographie.

Mélanges.



(Août 1815.)

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque du Roi, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XV.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ZOOLOGIE.

BIOGRAPHIE.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

THÉATRES.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

NOTICE *sur les services que Christine, Reine de Suède, a rendus aux Lettres; par* M. CATTEAU-CALLEVILLE (1).

PEU après la renaissance des lettres, plusieurs princes du Nord firent des tentatives pour familiariser les muses avec les régions septentrionales. En Pologne, Sigismond-Auguste accueillit les savans à sa cour, et les mit en état de se livrer à des travaux importans. En Danemarck, Frédéric II, et ensuite Christian IV, donnèrent l'essor aux talens par les distinctions flatteuses qu'ils accordèrent à plusieurs hommes de mérite, et par les ressources qu'ils procurèrent à l'Université de Copenhague. En Suède, Gustave-Wasa, et plus tard Gustave-Adolphe, ouvrirent des colléges, firent venir de l'étranger des savans distingués, pour répandre les connoissances, et donnèrent un grand

(1) En donnant l'extrait de la Vie de la Reine Christine, par M. CATTEAU-CALLEVILLE, nous avons promis de rapporter en entier ce morceau comme plus convenable à la nature de notre Journal.

appui à l'Université d'Upsal. Mais on n'avoit pas encore vu dans le Nord une cour où les sciences et les arts eussent obtenu la protection éclatante que leur accorda Christine, une cour que l'on pût comparer à celle de Léon X et de François I. Quoique les efforts des monarques du Nord qui avoient précédé Christine ne fussent pas restés inutiles, ceux de la fille de Gustave eurent des résultats plus frappans, parce qu'ils embrassèrent une sphère plus étendue, qu'ils ouvrirent des communications plus intimes entre le Septentrion et le Midi, et qu'ils établirent pour la première fois ce rapprochement entre les hommes instruits de toutes les contrées, qui a fait depuis des savans et des littérateurs une grande famille dont les membres, quoique épars, se regardent tous comme frères et comme concitoyens. . .

Six colléges durent leur naissance à Christine; ils furent placés dans les villes les plus centrales, et dotés de fonds assez considérables pour entretenir des maîtres, qui enseignoient les langues anciennes, les mathématiques, la théologie et l'histoire. Les Universités d'Upsal, en Suède même, d'Abo, en Finlande, et de Dorpat, en Livonie, obtinrent de nouvelles chaires, et la Reine y appela d'Allemagne des professeurs d'un

mérite reconnu. Elle se rendoit souvent à Upsal pour assister aux leçons publiques; elle aimoit aussi à faire soutenir des thèses sur des sujets d'histoire, de littérature et de philosophie, et applaudissoit les combattans qui se distinguoient dans la lice. Le docteur Olaüs Rudbeck, qui commençoit alors sa carrière, et qui devint si fameux par son étonnante érudition, fit, en présence de Christine, des dissections anatomiques, et ce fut pendant une de ces dissections qu'il fit la découverte des vaisseaux lymphatiques. On voit, par plusieurs lettres de la Reine, qu'elle habitoit souvent le château d'Upsal, et qu'elle s'y retiroit pour se livrer plus librement à l'étude.

Il existoit depuis assez longtemps, dans le palais de Stockholm, un fonds de bibliothéque que Gustave-Adolphe avoit augmenté considérablement, peu avant sa mort : Christine fit de cette collection une des plus riches et des plus importantes de l'Europe; elle y ajouta d'abord la plupart des livres et des manuscrits qui avoient été pris par les généraux Suédois, à Olmutz, à Prague, et dans d'autres villes. Elle acheta ensuite la bibliothéque de Grotius, celle de Pétau, de Gaulmin, de Ravius, de Gérard-Jean Vossius, et une partie de celle du cardinal Mazarin.

Elle fit voyager plusieurs savans; et en particulier Job Ludolph, Isaac Vossius et Nicolas Heinsius, pour faire l'acquisition de livres rares et de manuscrits, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas et en Italie. Cette collection précieuse occupoit quatre grandes salles, et le nombre des manuscrits hébreux, arabes, grecs, latins, montoit à plus de huit mille. La bibliothéque de la Reine de Suède devint fameuse dans tous les pays, et les savans la regardoient comme un trésor pour les recherches. Vossius ayant une discussion avec le père Simon sur la ponctuation du texte hébreu de l'Ancien Testament, en appela aux manuscrits de Christine. On lit dans l'ouvrage de dom Calmet, sur les apparitions et les visions, le trait suivant encore plus remarquable, ou du moins plus singulier.

Un savant de Dijon s'étoit fatigué tout le jour, sur un endroit essentiel d'un poète grec, sans y pouvoir rien comprendre; rebuté et fâché de l'inutilité de sa longue application, il se couche, son chagrin l'endort, et, comme il est dans le fort du sommeil, il se trouve transporté en esprit à Stockhlom; son génie l'introduit dans le palais de Christine, et le conduit dans la bibliothéque: il suit des yeux tous les livres

et les regarde ; étant tombé sur un petit volume, dont le titre lui paroît nouveau, il l'ouvre, et, après avoir feuilleté dix à douze pages, il y aperçoit dix vers grecs, dont la lecture lève entièrement la difficulté qui l'a si longtemps occupé. La joie qu'il ressent à cette découverte le réveille, son imagination est si remplie de cette poésie grecque, qu'elle lui revient, et qu'il la répète sans cesse; il la met enfin par écrit et tâche de rattrapper le sommeil. Le lendemain à son lever, il songe à son aventure nocturne, et, la trouvant des plus extraordinaires, il se propose de la suivre jusqu'au bout. Descartes étant alors à Stockholm, il lui fait parvenir une lettre, pour le supplier de lui marquer si la bibliothéque de la Reine, son palais et la ville de Stockholm sont situés de telle manière; si dans la tablette de la bibliothéque, qui est dans le fond, il y a un livre de tel volume, de telle couverture, et avec tel titre sur la tranche; et enfin si, dans ce livre, il n'y a pas dix vers grecs semblables à ceux qu'il a mis au bas de sa lettre. Descartes satisfait bientôt le savant, et lui répond que le plus habile ingénieur n'auroit pas mieux tracé le plan de Stockholm; que le palais et la bibliothéque étoient parfaitement bien dépeints; qu'il avoit trouvé

le livre en question dans la tablette désignée, qu'il y avoit lu les vers grecs mentionnés. Cette histoire, ajoute dom Calmet, est publique, et il y a peu de gens de lettres qui l'aient ignorée. Il eût cependant été à propos de faire connoître le nom du savant qui avoit eu ce songe si extraordinaire.

Les savans les plus illustres furent jaloux de la protection de Christine, et lui adressèrent des lettres ou des panégyriques. La Reine, flattée de leurs hommages, leur répondoit avec une grande politesse, et leur donnoit souvent des preuves de sa générosité. Ottavio-Ferrario de Padoue ayant prononcé son éloge dans cette ville, en 1650, elle lui fit présent d'une chaîne d'or de la valeur de mille écus d'or, et lui écrivit en latin cette lettre : « J'ai témoigné, par le petit présent « que je vous ai fait, que le panégyrique « que vous avez donné, à l'ombre de mon « nom, d'une bonne princesse, ne m'étoit « pas désagréable. Il n'y avoit point de « raison qui pût vous engager à réitérer par « écrit vos remercîmens, comme vous l'avez « fait. J'avoue néanmoins que de semblables « complimens d'un auteur aussi poli que « vous et vos pareils, me sont toujours fort « agréables. Qu'est-ce qui pourroit me don-

« ner plus de plaisir que la persuasion que « les soins, que je consacre tous les jours à « l'avancement et à l'honneur des lettres, ne « sont pas désapprouvés de ceux à qui elles « doivent leur crédit et leur gloire. C'est « pourquoi je vous prie très-instamment de « me conserver toujours ce dévouement, et « si vous, dont l'esprit est d'une si grande « fécondité, ou d'autres savans dans vos « contrées, vous mettez au jour de nouveaux « ouvrages, ne me privez pas de la satisfac- « tion de les voir et de les lire. Je ne de- « meurerai pas en arrière avec vous de « bons offices, quand l'occasion s'en présen- « tera. »

Pascal, dont le génie embrassoit tous les genres de connoissances et de travaux, venoit d'inventer la machine nommée *roulette,* pour faire les règles d'arithmétique sans plume et sans jetons. Il en fit hommage à la Reine de Suède, et lui adressa à ce sujet une lettre dont nous rapporterons ce passage. Après avoir parlé de la gloire que donnent à un souverain les connoissances et les talens, et de l'accroissement qui en résulte pour sa puissance : « Régnez donc, dit-il, incomparable « princesse, d'une manière toute nouvelle, « et que votre génie vous soumette tout « ce qui n'est point soumis à vos armes.

« Régnez par le droit de la naissance,
« pendant une longue suite d'années, sur
« tant de triomphantes provinces; mais ré-
« gnez aussi par la force de votre mérite
« sur toute l'étendue de la terre. Pour moi,
« n'étant pas né sous le premier de vos em-
« pires, je veux que tout le monde sache
« que je me fais gloire de vivre sous le
« second, et c'est pour le témoigner que
« j'ose lever les yeux jusqu'à ma Reine, en
« lui donnant cette première preuve de
« ma dépendance. » Christine étoit en état d'apprécier le génie de Pascal, et le ton de ses éloges. Dans la réponse qu'elle lui fit, elle l'appeloit le précepteur du genre humain et le flambeau du monde.

Gassendi, fameux par son système philosophique, se mit en rélation avec Christine, en lui adressant, pendant l'année 1652, une lettre où il payoit un hommage flatteur à ses grandes qualités. La Reine lui répondit :
« Souffrez que mes lettres interrompent
« quelquefois vos méditations et vos loisirs.
« Je vous consulterai comme l'oracle de la
« vérité, pour m'éclaircir de mes doutes;
« et si vous voulez prendre la peine d'ins-
« truire mon ignorance, vous ne ferez autre
« chose, si non d'augmenter le nombre de
« ceux qui savent vous estimer dignement.

« Je vous prie de croire que j'observerai « vos préceptes aussi religieusement que l'on « est accoutumé d'observer les dogmes des « plus célèbres législateurs. Jugez après cela « combien je vous serai redevable des lu- « mières que me donneront vos belles con- « noissances, et croyez que je ne serai jamais « ingrate envers vous, et que je veux cul- « tiver avec soin l'estime et la bienveillance « d'un homme aussi grand que vous. » Christine continua en effet cette correspondance avec Gassendi, et lui donna encore, depuis son abdication, plusieurs témoignages des sentimens distingués qu'elle avoit pour lui.

Balzac fit parvenir à la Reine de Suède un recueil de ses œuvres, avec des vers tournés très-délicatement. Il reçut une chaîne d'or, et dans la lettre de remercîment qu'il envoya à Christine, il lui disoit : « Sachant, « Madame, que vous n'êtes pas moins in- « telligente que vous êtes libérale, je ne « puis que tirer encore plus de gloire de « votre jugement, que de votre don; puis- « que j'ai été loué de la bouche de Christine, « je n'envie ni à Claudien sa statue, ni à « Pétrarque son couronnement; je prie Dieu « de conserver votre majesté, pour la féli- « cité de son peuple, pour l'honneur de

« son siècle, et pour l'exemple des autres « princes. » Balzac mourut peu après, et la Reine le regretta beaucoup (1).

Ménage ayant publié les poésies latines de Balzac, avec une dédicace à la Reine, fut récompensé par une chaîne d'or. Ce savant homme avoit eu le talent d'intéresser Christine par sa correspondance. Il lui faisoit parvenir les nouveautés, et la tenoit au courant des anecdotes littéraires de Paris. Les réponses de la Reine le flattoient beaucoup. Comme elle savoit qu'il avoit des réunions littéraires chez lui le mercredi, et qu'elle-même réunissoit les savans dans son palais le jeudi, elle lui écrivit un jour : « Ma jo-« viale est la très-humble servante de votre « mercuriale. » Ménage ne pouvoit croire que ce mot fût de la Reine de Suède, parce qu'il lui paroissoit trop français pour être parti d'un étranger. Il composa, à l'honneur de la *Minerve du Nord*, une églogue intitulée *Christine*, où il y avoit plus d'en-

(1) Chevreau, qui étoit alors à Stockholm, envoya ces vers à Conrart :

Ne craignons point, ou que sa gloire meure,
Ou qu'il en manque aucune à sa félicité.
Avec nous la France le pleure,
Et Christine l'a regretté.

cens que de poésie, et qui ne fit pas fortune à Paris.

On parloit alors beaucoup des vers et des bons mots de Benserade. Ce littérateur bel-esprit, qui se disoit parent du cardinal de Richelieu, fut destiné, l'année 1653, à l'ambassade de Stockholm; mais il ne partit point, on ignore pour quelle raison. Christine lui écrivit à ce sujet la lettre suivante: «Louez-« vous de votre bonne fortune qui vous « empêche d'aller en Suède. Un esprit aussi « délicat que le vôtre s'y fût morfondu, « et vous seriez retourné spirituellement bien « enrhumé. On vous aimeroit trop à Paris « avec une barbe carrée, une robe de La-« pon, et la chaussure de même, revenu « du pays des frimas. Je m'imagine que cet « équipage vous feroit triompher des vieilles. « Non, je vous jure que vous n'auriez rien « à regretter. Qu'auriez-vous vu en Suède? « Notre glace y est telle qu'elle seroit chez « vous, excepté qu'elle dure un mois de « plus; et notre été, quand il se met en fu-« reur, est si violent, qu'il fait trembler les « pauvres fleurs qui se mêlent de ressembler « au jasmin. Un Benserade, ayant l'esprit « poli et galant, que peut-il souhaiter, étant « dans la plus belle cour du monde, au-« près d'un prince jeune, qui donne de si

« hautes espérances? Continuez à vous im-
« mortaliser au divertissement de cet aimable
« prince, et donnez-vous de garde de mé-
« riter cet exil. Je voudrois cependant que
« par quelque faute vous pussiez mériter un
« semblable châtiment, afin que notre Suède
« pût voir ce que la France a de plus ai-
« mable et de plus spirituel. Vos vers y
« sont infiniment estimés, et la personne à
« qui vous les avez envoyés vous en est
« obligée. Continuez ce commerce, et faites-
« lui part des productions de votre esprit. »
On sera moins étonné de ces éloges donnés par Christine à un poète que la postérité a jugé très-différemment, si l'on se rappelle que Boileau lui-même paya un tribut à l'engouement du jour, et fut d'abord compté parmi les admirateurs de Benserade. Le législateur du Parnasse français changea ensuite d'opinion, et prononça contre l'auteur des métamorphoses en rondeaux l'arrêt que les générations suivantes ont confirmé.

Un autre poète, tombé également depuis dans un discrédit général, avoit acquis de la réputation; c'étoit Scudéri, qui achevoit alors son poème d'*Alaric*. On prétend que Christine lui fit offrir par Chevreau une chaîne d'or de la valeur de mille pistoles, s'il vouloit lui dédier ce poème; mais avec

la condition qu'il en retrancheroit les éloges qu'il y donnoit au comte de la Gardie, dont la faveur touchoit à son terme. Scudéri, ajoute-t-on, répondit que quand la chaîne seroit aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne renverseroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Le poème parut avec une belle dédicace à la Reine, qui, sans doute en faveur de la noblesse du procédé de Scudéri, avoit retiré la condition mise d'abord à sa générosité. Mais ni le noble procédé du poète, ni la protection éclatante de la Reine de Suède, entraînée par la prévention qui régnoit alors en France même, ne purent sauver l'ouvrage de la justice sévère que Boileau en fit quelque temps après, et de l'oubli auquel il fut condamné.

On trouve aussi Scarron dans le nombre de ceux qui furent en relation avec Christine. Il lui envoya une de ses comédies avec une lettre où il disoit : « Au siécle d'Auguste, on « payoit en vers et en prose ce même tri- « but au patron des beaux esprits, défunt « Mecenas, qui a été un très-galant homme. « Quelque bruit pourtant que son nom ait « fait, il n'a sur votre majesté que l'avan- « tage de la primauté seulement, et je gage- « rois le peu de bien que j'ai au Parnasse,

« que votre majesté lui auroit ôté toutes ses « pratiques, et l'auroit fait enrager comme « votre père le grand Gustave auroit fait « enrager son maître, s'ils avoient eu à dis- « puter ensemble l'empire de l'univers. »

On peut encore citer parmi les savans et les hommes de lettres qui correspondirent avec Christine, ou qui reçurent des preuves de sa bienveillance, les frères Adrien et Henri Valois; Sarrau, conseiller au parlement de Paris; Garrissole, auteur d'un poème sur Gustave-Adolphe; Frédéric Gronovius de Hollande; Menassé Ben Israël, rabbin portugais, qui s'étoit fait estimer par sa conduite autant que par ses connoissances dans la littérature orientale. Sarrau et les frères Valois reçurent de la Reine la belle médaille en or, où elle étoit représentée avec le casque de Minerve, et regardant un rameau d'olivier, et qui de l'autre côté représentoit le soleil répandant au loin ses rayons. Il y eut à la fin un tel empressement à rechercher la protection de la Reine du Nord, et à se rapprocher d'elle par des lettres, des dédicaces, des harangues, que les hommes d'un mérite solide, qui connoissoient la générosité de Christine, et qui s'intéressoient à sa gloire, crurent devoir prendre des mesures pour écarter les sollicitations in-

discrètes et les démarches dirigées uniquement par l'adulation, la bassesse et l'intérêt.

Il y avoit déja parmi les Suédois plusieurs hommes versés dans les sciences et les lettres. Christine rendoit justice à leur mérite; elle les admettoit à sa cour, et s'entretenoit avec eux de leurs travaux. Elle jugea cependant que le meilleur moyen de répandre dans ses Etats le goût des connoissances utiles et agréables, seroit d'appeler des savans et des littérateurs de ces contrées où les arts étoient plus avancés par un effet de leur climat, de leur situation et de leurs ressources. Quoique son choix tombât le plus souvent sur des Français, elle fit aussi venir des Allemands, des Hollandais, et tous ces hommes, de moeurs, de langues et de religions différentes, furent étonnés de se voir réunis à l'ombre d'un trône du Nord.

Descartes, ayant quitté la France, s'étoit retiré en Hollande. Il n'y jouissoit pas du repos qu'il cherchoit, et avoit à lutter contre des docteurs qui, jaloux de sa gloire, le représentoient comme un novateur dangereux. Chanut, depuis longtemps en relation avec lui, entretenoit souvent la Reine de Suède de ses talens et de ses ouvrages. Christine lui fit demander son sentiment sur plusieurs

points de philosophie morale, et en particulier sur le souverain bien; elle reçut, sur ce dernier sujet, une réponse qui finissoit par les observations suivantes : « Les biens « du corps et de la fortune ne dépendent « point absolument de nous, et ceux de « l'ame se rapportent tous à deux choses, « qui sont, l'une de connoître, et l'autre « de vouloir ce qui est bon. Mais la con« noissance est souvent au delà de nos forces; « c'est pourquoi il ne reste que notre vo« lonté dont nous puissions absolument dis« poser, et je ne vois pas qu'il soit possible « d'en disposer mieux que si l'on a toujours « une ferme et constante résolution de faire « exactement toutes les choses que l'on juge « être les meilleures, et d'employer toutes les « forces de son esprit à les bien connoître. « C'est en cela seul que consistent toutes les « vertus; c'est cela seul qui, à proprement « parler, mérite la louange et la gloire; enfin « c'est de cela seul que résulte toujours le « plus grand et le plus solide contentement « de la vie. Ainsi j'estime que c'est en cela « que consiste le souverain bien. » Christine fut très-satisfaite des réponses de Descartes, et, peu après, elle lui fit proposer de se rendre auprès d'elle en Suède. Le philosophe, que les contrariétés qu'il venoit d'éprouver

en Hollande, avoient rendu méfiant, s'adressa au savant Freinshemius, bibliothécaire de la Reine, pour lui demander si, étant catholique, et auteur d'une nouvelle philosophie, on ne lui rendroit pas quelque mauvais office en Suède; ayant été rassuré, il partit, et arriva à Stockholm au mois d'Octobre 1649. Quelques jours après son arrivée, il écrivit à la princesse Palatine Elisabeth (1), qui lui

(1) Elisabeth étoit fille de Frédéric V, Electeur Palatin et Roi de Bohême. Elle avoit appris le latin, et savoit plusieurs langues modernes. Descartes lui donna des leçons en Hollande, et il assuroit que c'étoit cette princesse qui avoit saisi mieux que personne l'esprit de son système. Elisabeth eut toujours pour le philosophe une espèce de culte; quand elle fut devênue abbesse d'Herforden, en Allemagne, elle fonda dans cette ville une Académie, dont la première loi étoit de prononcer avec respect le nom de Descartes, et de s'occuper de ses ouvrages. Cette princesse mourut en 1680. On a dit que Christine étoit jalouse de l'estime que Descartes avoit pour Elisabeth. Les mémoires authentiques que j'ai pu consulter, ne disent cependant rien de cette jalousie, qui, d'ailleurs, n'étoit pas naturelle de la part de la Reine de Suède, trop assurée de la supériorité que lui donnoient ses talens et ses connoissances pour être jalouse, sous ce rapport, de qui que ce fût.

avoit toujours témoigné un grand intérêt.
« Je n'ai encore eu l'honneur de voir la
« Reine que deux fois; mais il me semble
« déja la connoître assez pour oser dire
« qu'elle n'a pas moins de mérite et plus
« de vertus que la renommée lui en attribue.
« Elle est extrêmement portée à l'étude des
« lettres; avec la générosité et la majesté
« qui éclatent dans ses actions, on y voit
« une douceur et une bonté qui obligent
« ceux qui ont l'honneur d'approcher
« d'elle. »

Christine s'appliquoit dans ce même temps avec beaucoup d'ardeur à la littérature ancienne. Descartes craignoit que ce goût, joint aux soins du gouvernement, ne l'empêchât de donner assez d'attention à sa philosophie pour la connoître et l'approfondir. Mais la Reine trouva le moyen de satisfaire le philosophe. Elle l'engagea à se rendre auprès d'elle tous les jours, à cinq heures du matin, dans sa bibliothéque, et prit une connoissance très-détaillée de sa doctrine. Le grand principe de Descartes, ce principe lumineux de l'examen et de la discussion, étoit d'une évidence trop frappante pour ne pas être accueilli par un esprit aussi pénétrant que celui de Christine. Mais il paroît qu'elle ne fut pas également

satisfaite des détails de son système, de ses hypothèses en physique et en métaphysique, et qu'elle les jugea comme tous les hommes dégagés de préventions, qui regrettoient que celui qui avoit si bien tracé la route s'en fût écarté lui-même. On prétend qu'ayant retrouvé dans les ouvrages du philosophe français plusieurs idées des philosophes de l'antiquité, elle dit : « Les chimères anciennes « valent les nouvelles. »

Le climat rigoureux de la Suède ne convenoit pas à la santé de Descartes; il devoit surtout en éprouver les influences lorsque de grand matin, pendant l'hiver, il se rendoit au palais, situé sur une hauteur entre la mer et le grand lac Maelar, et exposé à toute la violence des vents du nord. Au mois de Février 1650, il fut attaqué d'une inflammation de poitrine, accompagnée d'une fièvre violente; la Reine lui envoya son médecin, et voulut qu'on lui donnât les plus grands soins. Mais l'espérance de le sauver disparut bientôt, et il expira au bout de trois jours. Il est évident que cette mort fut l'effet de la rigueur du froid, et du changement de régime; peut-être doit-on aussi l'attribuer en partie à la répugnance qu'éprouva d'abord Descartes à faire usage des remèdes que lui prescrivit

le médecin de Christine, qui étoit un hollandois, dont il se méfioit. On chercha cependant dans l'étranger plusieurs autres causes, parce qu'on ne connoissoit point les localités, ou qu'on s'imaginoit que le destin peu propice contre lequel le philosophe avoit eu à lutter en France et en Hollande, l'avoit poursuivi jusqu'au fond du Nord. Selon les uns, Descartes étoit mort du chagrin qu'il eut de ne pouvoir faire goûter sa philosophie à la Reine; selon d'autres, il fut empoisonné à l'instigation de quelques docteurs fanatiques du pays, qui le regardoient comme un hérétique dangereux, et qui craignoient qu'il n'inspirât à la Reine de l'éloignement pour la religion de l'Etat. Il n'existe aucune trace de ces rapports étrangers dans les ouvrages historiques publiés en Suède, ni dans les traditions de ce pays. Descartes fut généralement estimé et considéré à Stockholm; et la Reine, quoiqu'elle n'approuvât pas toutes ses idées philosophiques, lui témoigna une bienveillance qui prouvoit qu'elle n'en avoit pas moins une très-haute opinion de ses talens et de son mérite. On a même dit qu'elle le consulta sur les affaires du gouvernement, et qu'il fut initié dans les secrets de l'Etat; cependant il n'est pas vraisemblable qu'une princesse, formée à l'art de régner par les

ministres de Gustave-Adolphe, ait demandé les avis d'un savant, qui sortoit de la retraite et de la solitude.

Christine se montra très-sensible à la mort de Descartes, et voulut lui faire de magnifiques funérailles; mais Chanut l'en dissuada, apparemment pour ne pas indisposer le clergé luthérien. Le philosophe fut enterré avec une grande simplicité au cimetière de l'église de Saint-Olaus, dans le lieu où l'on plaçoit les enfans et les orphelins. On se conforma encore, en choisissant ce lieu, à l'avis de Chanut, qui connoissoit les usages alors suivis par les catholiques dans les pays protestans. Dix-sept ans après la mort de Descartes, en 1666, son corps fut transporté en France, et déposé à Sainte-Geneviève de Paris. A cette occasion, un officier des gardes de Stockholm ayant trouvé le moyen d'ouvrir le cercueil, enleva le crâne du défunt, et en substitua adroitement un autre. Après la mort de l'officier, le vrai crâne passa en d'autres mains, et fut peu-à-peu partagé entre plusieurs personnes jalouses de posséder quelques restes d'un homme dont la renommée s'étoit répandue dans toute l'Europe. Lorsque l'église de Saint-Olaus eut été reconstruite dans le dernier siécle, Gustave III y fit placer un monument à l'hon-

neur de Descartes, dont il avoit confié l'exécution à l'habile sculpteur Sergel. Ce monument représente un globe au dessus duquel plane un génie, qui arrache le voile dont il étoit couvert.

On a rapporté, mais sans preuve, que Christine avoit demandé à Descartes le plan d'une Académie, dont elle se proposoit de le nommer directeur. Ce qui est certain, c'est qu'elle ne s'opposa point à la propagation du cartésianisme dans ses Etats, et que, très-portée pour la tolérance des opinions, elle encouragea même les professeurs à l'étudier. Il se forma dans l'Université d'Upsal un parti pour Descartes, et sous le règne de Charles XI, vers la fin du dix-septième siécle, la plupart des professeurs de la Faculté de philosophie se déclarèrent pour le nouveau système. Les partisans de la philosophie scolastique portèrent plainte au gouvernement; mais n'obtinrent pas le succès qu'ils avoient espéré. Il fut déclaré, de la part du Roi, qu'il seroit permis d'enseigner d'après des principes raisonnables, et de suivre la méthode de l'examen et de la discussion.

Le goût de Christine pour les langues savantes et l'érudition, lui donna le désir de voir Saumaise, qui passoit pour l'érudit

le plus consommé de l'Europe, et qui étoit alors professeur à l'Université de Leyde: elle lui écrivit plusieurs fois pour l'engager à se rendre en Suède; mais Saumaise allégua sa santé et le climat pour se dispenser de ce voyage lointain. Enfin il céda, et arriva à Stockholm pendant l'été de 1650. La Reine lui donna un logement dans le palais, pour pouvoir s'entretenir avec lui plus fréquemment, et lui prodigua les marques de sa bienveillance. Elle fut le voir plusieurs fois pendant une maladie qui l'obligea quelque temps à garder la chambre. Une de ces visites fut très-gaie, et devint le sujet de beaucoup de propos à la cour. La Reine en arrivant trouva le malade au lit, tenant un livre que, par égard, il ferma aussitôt. « Ah! dit la Reine, voyons ce que c'est, « montrez-m'en les bons endroits.» Saumaise ayant indiqué un des meilleurs, elle le lut en souriant; après quoi, appelant Mademoiselle de Sparre, qui l'accompagnoit: «Venez, « lui dit-elle, venez voir un beau livre de « dévotion, intitulé *le moyen de parvenir*.» La favorite n'eut pas lu trois lignes qu'elle rougit et s'arrêta; mais Christine, qui rioit aux grands éclats, lui ordonna de continuer, et s'amusa de l'embarras de la Demoiselle. Saumaise se rétablit, et passa près d'une an-

née à Stockholm. La Reine voulut le fixer en Suède; mais il avoit donné sa parole aux curateurs de l'Université de Leyde, et en 1651 il retourna dans cette ville. Deux ans après, il mourut, et Christine écrivit à sa veuve une lettre de condoléance, qui commençoit ainsi : « Si la mort du grand Sau-« maise est aujourd'hui le sujet du déplai-« sir de tout ce qu'il y a de gens raisonnables, « et que de toute part l'on vous en con-« sole, jugez quel doit être mon ressentiment « de cette perte irréparable. Vous savez « quelle étoit l'estime dont j'honorois son « mérite, et vous êtes témoin que j'avois « pour lui des sentimens de tendresse aussi « véritables que je les aurois pu avoir pour « un père. J'étois sur le point de lui en re-« nouveler la protestation, lorsque la funeste « nouvelle de cette mort inopinée me fit « tomber la plume de la main, et me laissa « sans autre pensée que celle de regretter « la perte d'une personne qui m'étoit si « chère. »

Peu après son départ, Saumaise avoit recommandé à Christine, Michon Bourdelot, qui avoit étudié la médecine, et qui avoit un oncle médecin du prince de Condé. Bourdelot n'étoit pas un savant distingué; mais il avoit plusieurs de ces talens qui

plaisent à la cour et dans le monde. Ayant beaucoup voyagé, il avoit recueilli un grand nombre d'anecdotes, qu'il racontoit avec grâce et facilité; il chantoit agréablement, et jouoit très-bien de la guitare. Bourdelot étudia les goûts de la Reine, et sut les flatter avec beaucoup d'art. Christine le nomma son premier médecin, le combla de grâces, et l'admit dans la société intime du palais. La jalousie et le mécontentement se manifestèrent bientôt; ils augmentèrent et prirent un caractère plus grave, lorsque Bourdelot, oubliant entièrement cette prudence et cette modération, qui seules peuvent faire pardonner la faveur, entraîna la Reine à des dépenses inutiles, et tâcha de lui inspirer du dégoût pour son pays, pour les affaires, et même pour les sciences, sous prétexte que l'étude étoit nuisible à sa santé; lorsqu'il desservit auprès d'elle, et les Suédois et ses compatriotes, et qu'il entreprit d'écarter des hommes d'état depuis longtemps en crédit; lorsqu'affectant une indifférence choquante pour les objets les plus respectables, il encourut le soupçon de n'avoir aucun principe, ni de religion, ni de morale; et lorsqu'à l'arrivée de Pimentel, ambassadeur d'Espagne, il se lia avec lui pour troubler les rapports établis entre la Suède et la France.

Les plaintes éclatèrent de toute part, et la mère de Christine, qui étoit revenue en Suède, eut une entrevue avec elle, pour lui représenter le danger auquel la société de Bourdelot exposoit sa religion et sa gloire. Christine fit peu d'attention à ces avis de sa mère, qu'elle regardoit comme minutieuse dans ses croyances, et qui n'avoit jamais pu prendre aucun ascendant sur elle. Mais le clergé ayant fait des démarches formelles, les grands ayant menacé de prendre une vengeance éclatante, et la cour de France faisant porter plainte par son ministre, Bourdelot reçut l'ordre de partir. Cependant la Reine lui remit des lettres de recommandation pour Mazarin, et lui fit présent d'une somme considérable. Le prince Charles-Gustave lui donna une chaîne d'or et son portrait, dans une boîte enrichie de diamans. Depuis le départ de cet étranger, Christine ne parla de lui qu'avec indifférence, soit qu'elle désirât d'effacer l'impression défavorable que cette liaison avoit laissée, soit qu'elle payât un tribut à l'inconstance de goûts et d'attachement, si ordinaire dans les cours. « Je l'ai connu, disoit-elle, dès qu'il « a paru, mais j'ai voulu voir jusqu'où il « pourroit pousser l'ambition et la vanité. » Ayant reçu une lettre de lui, elle la jeta

sans l'ouvrir, disant: « Cela sent la rhu-
« barbe! »

Bourdelot retourna en France; il eut le talent de s'insinuer auprès de Mazarin, et obtint l'abbaye de Massay en Berry. Lorsque Christine eût abdiqué, il chercha à se rapprocher d'elle. Quoique par ses prétentions vaniteuses, son ambition inquiète, et ses principes légers, Bourdelot ait mérité plus d'un reproche, il est évident que son portrait a été chargé par la haine et la jalousie, dans plusieurs mémoires. Il avoit l'esprit très-ouvert, et ne manquoit pas de discernement. Ce fut lui qui engagea Gassendi à écrire à Christine, et qui mit ce philosophe en relation avec la Reine.

Déja, depuis l'année 1650, Christine correspondoit avec le célèbre Bochart, ministre protestant, à Caen, dont la vaste érudition étoit relevée par un caractère honnête et solide, par des moeurs irréprochables. Bochart entreprit le voyage de Suède, en 1652, en compagnie avec Huet, depuis évêque d'Avranche. Quand il fut arrivé dans la ville de Halmstad, sur la frontière suédoise, la Reine, qui en avoit été informée, lui expédia un courrier, porteur d'une lettre de sa part, qui commençoit ainsi : « Aussitôt que j'ai « appris votre arrivée à Halmstad, et l'em-

« pressement que vous aviez de continuer « votre voyage, j'ai voulu expédier le por- « teur de la présente pour vous servir de « guide; venez, disoit la Reine en finissant, « et croyez qu'il n'y a personne qui esti- « mera au plus juste prix votre mérite que « moi. » En s'entretenant avec Bochart de ses travaux, Christine l'engagea à entreprendre le Traité des Animaux, dont il est question dans la Bible. Il avoit déja achevé le fameux ouvrage sur la Géographie sacrée. Un jour que la Reine se proposoit d'entendre la lecture d'un morceau de cet ouvrage, Bourdelot, prétendant que son pouls étoit mauvais, lui représenta qu'il lui conviendroit davantage de garder le lit. Bourdelot, jaloux de la considération dont jouissoit Bochart, rendit d'autres mauvais offices à ce savant, qui resta néanmoins en faveur, et qui passa plus d'une année à Stockholm. Sensible aux attentions de la Reine pour lui, il y répondit avec le plus grand empressement, et eut même des complaisances dont son âge et son état auroient pu le dispenser. Un jour, il mit bas son manteau pour jouer au volant avec Christine, et amusa la cour à ses dépens.

Huet, compagnon de voyage de Bochart, étoit très-jeune; mais il avoit déja acquis de

grandes connoissances, auxquelles il joignoit le ton de la politesse et des formes intéressantes. La Reine goûta beaucoup sa société, et voulut même se l'attacher; mais il préféra de retourner dans sa patrie. Pendant son séjour à Stockholm, il faisoit des vers latins et français, et copioit en même temps des manuscrits précieux. Il en rapporta un d'Origène, qu'il publia depuis et à l'occasion duquel il eut une controverse très-vive en France, avec son ami Bochart. Cette controverse dura longtemps, et Bochart mourut subitement, pendant qu'il s'en occupoit dans une séance de l'Académie de Caen.

Nous devons aussi nommer, entre les Français que leur mérite littéraire fit admettre à la cour de Christine, Naudé, Chevreau, Courtin et Gilbert. Naudé devint bibliothécaire de la Reine, et, après être resté quelques années en Suède, il repartit pour la France. Les autres furent nommés secrétaires des commandemens. Chevreau, avant de retourner en France, s'attacha au service de Charles-Gustave, lorsque ce prince fut monté sur le trône. Courtin devint ministre du nouveau souverain en France, et ensuite ministre de France en Suède. Gilbert, après l'abdication de Christine, reçut le titre de son résident en France, et revit la Reine à

Paris pendant le séjour qu'elle fit dans cette ville.

Deux hollandois fixèrent l'attention de Christine, et parurent à sa cour; ce furent Isaac Vossius et Nicolas Heinsius. Le premier fut quelque temps garde de la bibliothéque; la Reine lui fit ensuite parcourir plusieurs pays pour acheter des manuscrits. Elle acheta la bibliothéque de son père, et lui accorda, par le contrat de vente, une pension et un logement. Vossius, aussi avide d'argent que de livres, profita pendant ses voyages des occasions de faire de grands profits pécuniaires, et d'enrichir sa propre bibliothéque de plusieurs objets précieux. S'étant brouillé avec Saumaise, il perdit les bonnes grâces de la Reine, et fut obligé de quitter la Suède. Il en reçut l'ordre, en accompagnant Bochart. Cependant Christine correspondit avec lui dans la suite, et le revit dans les Pays-Bas. C'étoit un homme très-savant, mais d'un caractère inquiet et bizarre, aimant les paradoxes, affichant d'un côté l'incrédulité, et adoptant de l'autre des contes populaires. Charles II, d'Angleterre, l'entendant un jour débiter des choses incroyables sur la Chine, se tourna vers quelqu'un, qui étoit présent, et dit : «C'est « un étrange personnage; il croit à tout,

« excepté à la Bible. » Heinsius, compatriote de Vossius, se fit estimer par son caractère sage et modéré. Il fut aussi chargé de faire des achats de livres et de manuscrits; mais, au lieu de tirer parti de la générosité de Christine, il fit des avances dont il eut beaucoup de peine à se faire rembourser. En 1668, Heinsius retourna en Suède en qualité de résident de Hollande.

Quoique l'Allemagne eût été accablée de la guerre pendant trente années, les sciences avoient fait des progrès dans ce pays, voisin de l'Italie, de la France, de la Hollande, et qui, depuis plusieurs siécles, avoit eu un grand nombre d'Universités, de Colléges et d'Ecoles. La littérature étoit, à la vérité, peu avancée; mais les langues savantes, le droit public, l'histoire, les mathématiques, étoient cultivés avec succès par des hommes laborieux. Christine en appela plusieurs en Suède. Chemnitz, habile historien; Job Ludolf, qui passoit pour savoir vingt-deux langues; Freinshemius, connu surtout par l'élégance de son style latin; Conring, regardé à juste titre comme un savant universel; Jean Schefferus ou Scheffer, de Strasbourg, qui descendoit d'un des premiers inventeurs de l'imprimerie, et qui connoissoit à fond les antiquités et les langues;

Boeclerus, Meibomius, érudits consommés, eurent part à la générosité et à la bienveillance de la Reine de Suède.

Chemnitz fut nommé historiographe, et mourut en Suède (1). Freinshemius, d'abord bibliothécaire, fut ensuite nommé professeur à Upsal. Il avoit de l'éloquence, et il prononça en latin deux discours qui furent fort applaudis; l'un traitoit du souverain bien,

(1) Bogeslas-Philippe Chemnitz se fit d'abord connoître par le fameux ouvrage *de Statu imperii romano-germanici*, 1640, qu'il publia sous le nom d'*Hippolytus à Lapide*, et qui fit une grande sensation en Allemagne. Il entreprit ensuite, par ordre de Christine, l'*Histoire de la guerre d'Allemagne*. La première partie parut à Stettin, 1648, en allemand et en latin; la seconde fut publiée à Stockholm, 1648, en allemand, elle se termine à l'année 1636. Les autres parties, au nombre de quatre, qui s'étendent jusqu'à la fin de la guerre, n'ont point été imprimées, et sont conservées en manuscrits dans les archives de Stockholm. Pufendorf a fait un grand usage du travail de Chemnitz, dans ses *Comment. de rebus suecicis*, imprimés en 1686. Plusieurs morceaux sont des traductions ou des extraits : Pufendorf avoit eu accès aux archives de Stockholm pendant son séjour en Suède, sous le règne de Charles XI.

l'autre étoit un panégyrique de Christine; le dernier lui valut un présent de mille écus. Quand il se fut retiré en Allemagne, Scheffer le remplaça dans la chaire qu'il avoit occupée à Upsal. La Reine conduisit elle-même le nouveau professeur de Stockholm à Upsal, dans une chaloupe royale richement ornée, et assista à son discours d'entrée. Scheffer se fixa en Suède, et y rendit aux lettres des services éminens. Il donna aux jeunes gens le goût de l'étude, autant par ses leçons que par les entretiens qu'il avoit souvent avec eux, et leur fit connoître les trésors de la littérature grecque et latine. Il écrivit sur l'histoire et les antiquités du Nord avec une sagacité et une franchise qui déplurent à quelques savans du pays, mais qui répandirent les principes de la saine critique. Protégé d'abord par Christine, il le fut ensuite par Charles X et Charles XI, et devint la tige d'une famille qui a joué un rôle distingué en Suède, et qui s'est élevée aux premières charges de l'état.

Boeclerus, ou Boecler, également appelé de Strasbourg, ne se conduisit pas avec autant de sagesse que Scheffer. Ayant expliqué, dans une de ses leçons, à Upsal, où il étoit professeur, un passage de Tacite, il s'exprima ainsi : « J'en dirois davantage, si les

« têtes de plomb des Suédois étoient en « état de me comprendre. » La leçon finie, les étudians l'attendirent au passage, et lui donnèrent des coups de main sur les fesses; ils cassèrent ensuite les vitres de sa maison, et tirèrent à balles, pendant la nuit, dans l'appartement où le professeur étoit couché avec sa famille. Christine, très-prévenue en faveur de Boecler, ordonna de punir les promoteurs des violences commises contre lui. Mais il avoit été trop effrayé pour prolonger son séjour, et, ayant demandé sa retraite, il retourna en Allemagne. La Reine, pour le dédommager, lui fit présent de quatre mille écus, d'une chaîne d'or et lui donna le titre de son historiographe, avec une pension viagère.

Meibomius, ou Meibom, avoit écrit sur la musique des anciens, et Naudé avoit fait des recherches sur leur danse. A la sollicitation de Bourdelot, la Reine engagea ces deux savans hommes à chanter et à danser, selon la méthode grecque et romaine. Ils s'en acquittèrent fort mal l'un et l'autre, et devinrent la risée de la cour. Meibom fut si choqué, qu'il se jeta sur Bourdelot, et lui donna des coups de poing. Sa disgrâce fut la suite de cette vengeance trop sérieuse, et il fut obligé de quitter Stockholm. Ludolf

et Conring retournèrent aussi en Allemagne, et le dernier se rendit utile en rangeant les archives de la ville de Bremen, et en écrivant plusieurs ouvrages pour soutenir les intérêts politiques de la Suède (1).

Pendant qu'elle donnoit des soins assidus aux sciences et aux lettres, Christine ne négligeoit pas les beaux-arts. A côté de sa bibliothéque étoit une galerie de tableaux et une collection très-précieuse de médailles, de statues en marbre et en bronze, d'ouvrages très-curieux en porphyre et en albâtre. Parmi les tableaux se distinguoient ceux qui avoient été pris à Prague, et qui provenoient primitivement de Mantoue, où les impériaux s'en étoient emparés en faisant la guerre au duc, et en prenant la ville. Il y en avoit de Carrache, de Titien, de Paul Véronèse, et surtout de Corrège.

(1) La réputation de Christine attira aussi à Stockholm un Ethiopien ou Abyssin, nommé Akalaxtus, qui voyageoit en Europe, et dont Ludolf parle dans le commentaire de son *Histoire éthiopique*. Il arriva vers l'année 1653, et à son départ, la Reine lui remit une lettre latine au Roi des Ethiopiens, à qui elle recommanda de faire fleurir la religion chrétienne, qu'il professoit lui-même. Cette lettre, rapportée par Arkenholtz, est datée du 13 Août 1653.

Christine employa plusieurs artistes étrangers; Nicodème Tessin, né en Allemagne, devint son architecte. Elle fit faire des gravures par Nanteuil, et des médailles par Parise, qui jouissoient alors l'un et l'autre d'une grande réputation en France. Le peintre Bourdon s'étant rendu en Suède, l'année 1652, fut reçu de la manière la plus flatteuse. On a rapporté qu'il vit des tableaux de Corrège, servant de contrevens dans les écuries de la cour; d'autres ont dit que la Reine voulut faire présent des tableaux de Corrège à Bourdon, mais que l'artiste français les refusa. Cependant ces rapports, qui sont de Piganiol de La Force et des rédacteurs du Mercure français, présentent tant de méprises frappantes et d'anachronismes évidens, qu'ils ne peuvent mériter aucune confiance. Bourdon quitta Stockholm très-satisfait de la Reine, et comblé de ses bontés. Il se rendit à Paris, où il fit encore plusieurs tableaux qui augmentèrent sa réputation.

Les efforts de Christine pour faire fleurir les sciences, les lettres, les arts, et la protection éclatante qu'elle accorda à ceux qui les cultivoient, produisirent en Suède une émulation qui avoit été jusqu'alors inconnue dans ce pays. Le goût de l'étude et de l'instruction se répandit dans toutes les classes,

et les connoissances utiles et agréables entrèrent dans l'éducation comme un objet essentiel. Il se forma des critiques et des historiens, des naturalistes, des anatomistes, des mathématiciens, et il parut même des poëtes qui s'appliquèrent à faire parler aux muses la langue de leur pays, avec pureté et noblesse. Les beaux-arts commencèrent d'être cultivés sur les bords de la Baltique; des artistes du Nord se rendirent en France, en Italie, pour étudier les chef-d'œuvres des grands maîtres, et pour communiquer à leurs compatriotes l'enthousiasme qu'ils avoient éprouvé en contemplant les monumens fameux de l'architecture, de la peinture, et de la sculpture. Il faut entrer, sur ce sujet, dans un plus grand détail, et faire connoître les hommes remarquables du pays, qui furent redevables au zèle de Christine pour les sciences et les arts, du développement de leurs talens.

Nous indiquerons d'abord le célèbre Olaus Rudbeck, fils d'un évêque de Vesteras. Gustave-Adolphe le tint sur les fonts baptismaux, et il fut envoyé très-jeune à l'Université d'Upsal. S'étant appliqué particulièrement à l'anatomie, il fit plusieurs dissections en présence de Christine, et lorsque Bartholin, médecin danois, voulut lui disputer la dé-

couverte des vaisseaux lymphatiques, qu'il avoit faite pendant une de ces dissections, il en appela au témoignage de la Reine. Opérateur très-habile, Rudbeck fit lui-même l'opération césarienne à sa femme, avec tant d'habileté qu'il sauva la mère et l'enfant. Ayant fait un voyage en Hollande, il rapporta de ce pays plusieurs plantes étrangères, et les cultiva dans un jardin de botanique, qui devint ensuite celui de l'Université. Mais les connoissances de Rudbeck ne se bornoient pas à la médecine et à l'histoire naturelle; il étoit très-versé dans la mécanique, la philosophie, et les belles-lettres; il avoit surtout approfondi l'histoire et les antiquités du Nord, et l'ouvrage qui a servi le plus à le faire connoître roule sur ce sujet; c'est l'*Atlantica* en quatre volumes in-folio. Cet ouvrage parut lorsque Christine avoit abdiqué, et séjournoit à Rome; elle fut si frappée des recherches et de l'érudition de l'auteur, qu'elle dit : « Je crains « que cet immense travail ne soit pas assez « récompensé en Suède. » Le but de Rudbeck dans l'Atlantica, est de prouver que toutes les nations tirent leur origine du nord de l'Europe, et en particulier de la Suède. C'est une hypothèse que peu de savans ont adoptée; mais l'auteur, pour la défendre, a

rassemblé une quantité étonnante de faits, d'étymologies, de rapprochemens historiques, et son vaste savoir embrasse les antiquités de tous les pays de la terre.

Le rôle brillant que la Suède jouoit depuis le règne de Gustave-Adolphe avoit donné aux Suédois un orgueil national, qui influoit sur leurs opinions littéraires, et sur le choix de leurs recherches. Ils s'appliquoient de préférence à l'étude des antiquités de leur pays, et s'efforçoient de relever la gloire de leur patrie par une origine illustre et frappante. Christine, qui aimoit elle-même ce genre d'érudition, les encouragea, et sous son règne, ainsi que sous les règnes suivans, la plupart des écrivains nationaux s'occupèrent de l'origine des Suédois, et des monumens transmis à la postérité depuis plusieurs siècles, tels que les pierres runiques, les tombeaux, les poésies des Scaldes, et les livres islandois. Au nom de Rudbeck se joint celui d'Olaus Verelius, qui fit ses études à Upsal, au moment où Christine commençoit de s'intéresser à la gloire de l'Université de cette ville; la Reine le recommanda ensuite pour l'enseignement, et il se distingua surtout par son zèle à décrire les monumens, et à soutenir l'ancienneté de sa nation. On trouve dans un de ses livres ce passage: « La

« loi devroit sévir contre ceux qui osent « douter que les Goths, qui s'emparèrent « de Rome, sont sortis de Suède, ou du « moins on devroit leur jeter des pierres « runiques à la tête. » Depuis le départ de Christine, Verelius eut une contestation sur un point d'antiquité avec Jean Scheffer de Strasbourg, qui ne partageoit pas l'enthousiasme des savans suédois, et qui vouloit porter dans le dédale des anciens temps le flambeau de la critique. Cette contestation devint si vive, que le gouvernement fut obligé d'intervenir pour empêcher des voies de fait, et pour rétablir le calme littéraire.

George Stiernhielm, non moins savant que Rudbeck et Verelius, mais d'un caractère plus doux et de mœurs plus faciles, fut honoré de la bienveillance particulière de Christine, aussi longtemps qu'elle resta sur le trône. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une imagination vive, et en même temps d'une raison forte, d'un jugement sain, Stiernhielm connoissoit à fond le droit, l'histoire, les antiquités, la physique, et cultivoit la poésie avec succès. En revenant de ses voyages dans l'étranger, il rapporta des verres ardens et des microscopes, dont on n'avoit encore à cette époque que peu de connoissance dans le Nord. Il s'amusa un jour à

mettre le feu, avec un verre ardent, à la barbe d'un paysan. Etant à Dorpat, en Livonie, il effraya un professeur nommé Virginius, en lui montrant un pou à travers un microscope. Mais ces amusemens innocens lui attirèrent des discussions fâcheuses avec quelques docteurs du pays, qui ne pouvoient pas concevoir que les verres ardens et les microscopes fussent des inventions humaines. Il fut accusé de magie et d'athéisme, et représenté comme un homme dangereux. La Reine le mit à l'abri des poursuites, en l'appelant à sa cour, et en lui confiant plusieurs charges honorables. Elle lui donna aussi l'occasion de faire connoître son talent pour la poésie, en le chargeant de composer des vers suédois pour les fêtes de la cour. Stiernhielm eut des succès dans ce genre, et se livra à la poésie avec plus d'ardeur. Son poème, intitulé *Hercule*, fit époque dans la littérature du pays, et lui mérita les plus grands éloges de la part de ses contemporains. Peu avant que ce poème parût, il avoit dédié à la Reine un savant traité en latin, intitulé: *Archimède réformé* (1).

(1) Stiernhielm soutenoit que la langue scythique, dont il faisoit dériver les langues scandinaves, étoit plus ancienne que l'hébreu. Christine aimoit à le

Aux savans que nous venons d'indiquer, il faut encore ajouter, Jean Francken, anatomiste; Sigefried Forsius, astronome; Laurent Paulinus, historien; Michel Gyllen Stolpe, et Jean Stiernhoek, publicistes et jurisconsultes; Henri Ausius, helléniste; André Burg, géographe; Jean-Thomas Bure, mathématicien et antiquaire. Ce dernier donna, vers la fin de sa vie, dans les rêveries cabalistiques, et prédit la fin du monde. Un pharmacien d'Upsal, qui s'étoit occupé du même objet, ne fut pas d'accord avec lui sur l'année et la saison; ils firent un pari, qu'ils perdirent l'un et l'autre. En attendant, Bure avoit donné aux pauvres à peu près tout ce qu'il possédoit, et seroit mort dans la misère, si Christine ne fût venue à son

mettre aux prises avec les théologiens. En 1653, il y eut, entre ce savant homme et le docteur Terserus, une lutte académique dans la grande salle de l'Université d'Upsal, en présence de la Reine. Le docteur ayant allégué plusieurs argumens en faveur de l'hébreu, Stiernhielm l'embarrassa beaucoup par ses objections, et surtout en affirmant que le nom même d'*Adam* étoit scandinave ou suédois, venant de *af*, qui veut dire *de*, et de *dam*, qui veut dire *poussière*, *ex pulvere*. Voyez GEZELIUS, *Dictionnaire biographique*, article *Stiernhielm*.

secours. Elle s'intéressoit d'autant plus à lui, qu'il avoit été précepteur de Gustave-Adolphe. Sa fille Catherine Bure étoit versée dans plusieurs sciences, et entretenoit une correspondance latine avec la baronne Vandela Skytte, qui se distinguoit également par son savoir, et qu'un savant appela une des merveilles de son siécle.

Ce fut sous le règne de Christine que naquit le premier artiste suédois qui se fit une réputation. Il porta d'abord le nom de Kiellander, et fut ensuite anobli sous celui de Carlstein. Après avoir fait les gravures pour des monnoies de cuivre dans son pays, il entreprit un voyage dans l'Etranger, et acquit une telle habileté dans l'art de graver les médailles, qu'il fut recherché du Roi de Pologne et de l'Electeur de Brandebourg; mais il préféra de retourner en Suède, et fut généreusement récompensé par le Roi Charles XI. Il travailla cependant aussi pour la cour de France, pour celle de Danemarck, et pour quelques princes d'Allemagne. Ses médailles se trouvent dans plusieurs cabinets; quoiqu'elles péchent par le dessin, elles sont estimées pour le naturel et la vivacité qui règnent dans l'expression des figures.

C'étoit le comte de la Gardie qui, parmi

les grands, montroit le plus d'empressement à seconder les vues de la Reine, pour le progrès des lettres et des arts. Mais sa faveur étoit près de finir. Bourdelot avoit porté les premières atteintes à cette faveur, et quelques démarches inconsidérées du comte achevèrent de le perdre dans l'esprit de Christine. Le moment de la crise arriva en 1653.

Un jour, après avoir délibéré avec les sénateurs sur l'état des finances, elle retint ce comte auprès d'elle, pour lui demander des détails sur les ressources du trésor, dont il avoit la direction, en sa qualité de grand trésorier de la couronne. De la Gardie, après l'avoir entretenue de cet objet, lui fit la protestation de son respect et de son dévouement, et lui dit que ce dévouement, auquel il n'avoit jamais mis de bornes, lui avoit fait un grand nombre d'ennemis; il ajouta, qu'il regrettoit infiniment que, malgré cela, la Reine ne lui rendît pas justice, et l'accusât d'une trahison, dont elle vouloit se faire venger par le prince royal. La Reine, lui ayant rappelé tout ce qu'elle avoit fait pour lui, et les grâces dont elle le combloit encore, lui ordonna de nommer l'auteur des propos dont il venoit de se plaindre. Le comte lui répondit que c'étoit Steinberg, son premier écuyer. Celui-ci, ayant été interrogé

par Christine, nia la chose, et s'adressa à de la Gardie, pour lui demander une explication. De la Gardie nomma Schlippenbach, colonel et grand échanson, comme le premier auteur du rapport. Schlippenbach nia également avoir tenu de pareils discours; le comte, ayant menacé de le poursuivre en justice, Christine s'opposa à cette mesure, et fit sentir à de la Gardie qu'il valoit mieux terminer le différend les armes à la main. Cependant les sénateurs représentèrent à la Reine, que, de la Gardie étant un des grands dignitaires du royaume, il ne lui convenoit pas de se battre contre un simple gentilhomme. Le comte prit enfin le parti de se retirer à la campagne; avant de partir, il écrivit à la Reine une lettre, qu'elle lut plusieurs fois, en s'écriant: « Le pauvre comte! le pauvre « comte! » On espéroit qu'elle le rappelleroit, et plusieurs personnages importans lui firent des représentations. Mais ce fut en vain, et la disgrâce du comte de la Gardie étoit arrêtée irrévocablement (1).

Christine n'avoit rien épargné pour enrichir sa bibliothéque des livres et des manuscrits les plus précieux. Ébert, dans ses

(1) Voy. *Mémoires de* CHANUT, tom. 3, p. 260; ARKENHOLTZ, tom. 1, p. 360.

Voyages d'Allemagne, des Pays-Bas, etc., rapporte que Vossius fit payer à la Reine cent soixante mille écus pour un manuscrit de *Jamblichus*, peu authentique, et un autre de *Philostorge*. Pendant son séjour à Paris, Vossius traita avec Pétau, conseiller au parlement, de la bibliothéque que celui-ci avoit eue à la mort de son père. Il accorda pour la somme de quarante mille livres. Saumaise appeloit les manuscrits de cette bibliothéque *Nucleus manuscriptorum Galliæ*, et Montfaucon, dans sa *Bibliotheca bibliothecarum*, regrette beaucoup qu'ils aient été perdus pour la France, d'autant plus qu'il y en avoit plusieurs qui se rapportoient à l'histoire de ce pays. Selon quelques relations, ces manuscrits de Pétau étoient une partie de ceux qui composoient la riche collection de la bibliothéque de Saint-Benoît, qui fut pillée pendant les guerres de religion en 1562. Une autre partie, qui avoit été rendue à Jacques Bongars, conseiller, etc., fut vendue à l'Electeur Palatin, qui la déposa à Heidelberg, d'où elle passa à Rome, lorsque cette ville eut été prise par le duc de Bavière. Toute la collection a donc passé successivement à Rome, et doit s'être trouvée réunie, après la mort de Christine, dans la bibliothéque du Va-

tican, puisque le Pape fit l'acquisition des manuscrits de cette princesse.

Ce fut aussi à l'instigation de Vossius que *Gilbert Gaulmin* offrit à Christine sa bibliothéque de livres orientaux, estimée vingt mille écus. Quelques écrivains ont assuré que la bibliothéque de Gaulmin ne fut pas envoyée à Stockholm; mais des personnes dignes de foi attestent qu'elle étoit incorporée dans la collection de la Reine; « *Accesserunt*, dit Huet, dans une lettre « à Mambrun, *bibliotheca Gerardi Joh.* « *Vossii, Alexandri Petavii quæ solis* « *manuscriptis græcis et latinis codicibus*, « *et Gilberti Gaulmini quæ solis arabicis* « *itidem manu exaratis constant, et pluri*- « *ma prœtereà volumina in auctione bi*- « *bliothecæ Mazarinianæ empta* », etc.

Lorsque la Reine quitta la Suède, sa bibliothéque fut emballée à la hâte, et plusieurs livres précieux disparurent. A Anvers, en rangeant la bibliothéque, Vossius s'attribua ce qu'il trouva à sa convenance. Boecler écrivoit à Boinebourg en 1664 : *Vossius magnam prædam egit ex bibliothecâ Christinæ.* Il est donc difficile de savoir au juste ce qui passa à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, la Reine fit de nouvelles acquisitions, sur lesquelles on n'a

pas non plus des données exactes. Quoi qu'il en soit, le pape Alexandre VIII acheta pour le prix modique de huit mille écus la bibliothéque de la Reine. Il fit transporter dix-neuf cents manuscrits au Vatican, et donna le reste à son neveu Ottoboni. Montfaucon, dans sa *Bibliotheca bibliothecarum*, a donné le catalogue des manuscrits. On prétend cependant que celui qui se trouvoit entre les mains du professeur d'Orville, en Hollande, étoit plus étendu. Quelques livres et quelques manuscrits de Christine sont restés en Suède. Quelques autres ont passé dans la Bibliothéque royale de Berlin. La plupart des livres et manuscrits de Christine sont marqués au dos de trois couronnes, qui sont les armes de Suède, ou du mot suédois *Makelos*, qu'elle avoit fait placer, comme on a vu, sur une de ses médailles.

Le cabinet de médailles de Christine, contenoit des suites considérables en tous métaux. Les voyageurs qui les avoient vues à Rome, et en particulier Misson, en citent de très-remarquables et de très-rares. Caméli, garde des médailles de la Reine, en donna un catalogue qui fut imprimé à Rome en 1690. Les connoisseurs n'en ont pas été fort satisfaits; il manque d'exactitude dans l'attribution des médailles et dans leur description.

Haverkamp, professeur à Leyde, a publié à La Haye, en 1742, un ouvrage sous le titre de *Numophylacium Christinæ*, avec des commentaires en latin et en français. Cependant cette description ne contient que les médailles impériales, en grand et moyen bronze, gravées en soixante-trois planches, par Pietro Santo-Bartoli, et apportées d'Italie par le comte Frédéric de Thoms.

Le voyageur Misson, qui avoit vu à Rome les statues et autres antiques de Christine, assure qu'elles étoient de la plus grande beauté. Il cite entre autres l'Auguste d'albâtre oriental, les seize colonnes antiques de Giallo, avec les deux colonnes d'albâtre, hautes de sept pieds, la Vénus, l'autel de Bacchus d'un fin marbre blanc, et orné de bas-reliefs admirables, et le groupe célèbre, connu vulgairement sous le nom de Castor et Pollux, mais qui représente plus vraisemblablement, suivant l'opinion de M. Visconti, l'apothéose d'Antinoüs dont la physionomie très-connue se retrouve dans la tête des deux figures principales. Montfaucon a produit en tailles-douces les sacrifices de Bacchus, ainsi que la collection très-rare des neuf muses. La Mottraie fait admirer entre les camées, celui de sardoine onyx

orientale, que l'on croyoit représenter les bustes d'Alexandre-le-Grand et de sa mère Olympias, mais que M. Visconti a démontré représenter Ptolémée, dit Philadelphe, et Arsinoé, fille de Lysimaque, sa première femme. (*Iconographie grecque*, planche LVII, Numéro 3, page 11, chapitre XIX.

Don Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI, acheta les médailles et la plupart des antiques, ainsi que plusieurs tableaux pour la somme de cent cinquante-trois mille écus. Ces collections ont depuis passé en d'autres mains. Le cabinet des médailles et des camées fut acheté par Pie VI. Maintenant, la plupart des médailles se trouvent à Paris dans le cabinet du Roi, et l'on croit que le camée précieux de Ptolémée Philadelphe et Arsinoé existent dans le cabinet de l'Empereur Alexandre. Les marbres, après avoir passé dans les mains du cardinal Ottoboni, neveu d'Alexandre VIII, furent achetés par le Roi d'Espagne et transportés à Saint-Ildefonse. Plusieurs morceaux précieux doivent être cherchés à Stockholm, à Berlin, à Gotha. Quelques-unes des pièces existantes à Stockholm y furent laissées au départ de la Reine, d'autres y passèrent lorsque le Roi Charles XI retira les effets

de prix que la Reine avoit engagés en Hollande.

On a publié à Rome en 1747, sous le titre de *Museum Odescalchum*, la collection de pierres antiques, et camées, qui fut achetée par Odescalchi. Cet ouvrage, qui est de Bartoli, contient en deux volumes in-folio cent trois planches, sans explication des empreintes.

Il est rapporté dans quelques mémoires, que le cardinal Azzolini, après la mort de la Reine, traita avec le cardinal d'Étrée des tableaux pour les vendre au Roi de France. Mais cette négociation n'eut point de suite. On sait que le duc d'Orléans régent fit acquisition de deux cent cinquante tableaux de toute grandeur, et qu'il les fit placer au Palais-Royal. Il y en avoit des plus grands maîtres d'Italie, et probablement un assez grand nombre avoit fait partie de la collection prise par les Suédois à Prague, et provenue primitivement de la galerie du duc de Mantoue, qui étoit tombée entre les mains des Autrichiens. Il en a paru plusieurs descriptions, dont on peut citer comme exacte celle qui a été donnée par Dubois de Saint-Gelais.

Voyez les *Mémoires d'Arkenholtz*, les *Voyages de Misson*, l'*Histoire de la bi-*

bliothéque de Stockholm, *par* Olaus Celsius, les *Descriptions* d'Haverkamp, de Bartoli, etc. J'ai joint aux renseignemens que fournissent ces ouvrages, ceux que le savant M. Visconti a bien voulu me communiquer.

ZOOLOGIE.

Lettre *à son Excellence Monsieur le Comte* Alexandre de Strogonof, *Membre honoraire de la Société impériale des Naturalistes, sur le Trogonthérium, animal fossile et inconnu, de son Cabinet; par le Professeur et Directeur Docteur* G. Fischer.

Monsieur le Comte,

L'objet que votre Excellence a communiqué à M. le Comte *Alexis* de Rasoumoffsky, notre Président, est du plus grand intérêt. Si depuis longtemps la collection de votre Excellence étoit célèbre en Europe, comme une des plus riches et des plus belles, ce crâne ajoute à sa splendeur, et je me sens très-heureux que notre illustre Président m'ait chargé de le caractériser. Tous les naturalistes seront convaincus avec moi, que votre Excellence a rendu un grand service à la science en désirant une description détaillée d'un objet qui ajoute à nos connoissances une nouvelle espèce de *rongeur*,

qui en impose par sa grandeur, et n'a point de semblable parmi les rongeurs vivans.

Je m'empresse de soumettre à votre Excellence le résultat de mes recherches.

Le crâne appartient à un animal rongeur de la plus grande force, il n'est surpassé par aucun être vivant de son ordre. Cet animal que je nommerai *Trogonthérium* ou *l'animal rongeur par excellence*, présente dans la forme de ses incisives un caractère très-frappant qu'on peut appeler générique, parce qu'il ne se trouve plus dans aucun autre (1). Les rongeurs les plus grands que nous connoissions sont les *pacas* et les *castors*, et il faut établir avec ceux-là une comparaison exacte pour faire voir que l'animal doit former un genre nouveau que l'on ne connoît que parmi les fossiles. Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est que le

(1) Les rongeurs forment un sous ordre très-naturel dans l'ordre des palmigrades à côté des pédimanes. V. *Tableaux synoptiques de Zoognosie*; par G. Fischer, Moscou, 1808, 4. Je trouverai occasion de prouver, par des raisons puisées dans l'anatomie comparée, que cet arrangement est conforme à la nature.

crâne est entièrement pénétré d'ochre de fer. On distingue même avec la loupe quelques petits crystaux de fer spathique dans le creux des incisives qui sont cassées un peu au dessous de la place où elles sortent de leurs alvéoles. Tout le crâne est enduit d'un sable quarzeux très-fin, qui remplit presque tous les enfoncemens extérieurs.

Je vais commencer la description de ce crâne par celle des dents, décrire ensuite les autres parties, et ajouter enfin la mesure des principales dimensions.

Dents incisives.

Les dents incisives sont longues, légèrement arquées, mais très-arrondies, et présentent à la pointe un vrai bisellement, c'est-à-dire, deux faces qui forment la pointe, l'une intérieure un peu plus longue, l'autre extérieure très-courte. Dans tous les autres rongeurs les incisives sont plus ou moins comprimées et plus ou moins anguleuses, l'extrémité est très-aiguë, mais il ne s'y trouve qu'une seule face pointue du côté intérieur. Un grand espace sépare les incisives des molaires comme dans les autres rongeurs.

Dents molaires.

L'observation des dents molaires supplée à l'idée du genre, soit par leur forme, soit par leur situation.

Nous trouvons dans les rongeurs une double variété de dents molaires; elles sont couronnées de tubercules aigus dans les marmottes, les écureuils et les rats, et le nombre varie de 5 à 3, ou elles ont une couronne plate, sillonnée, comme si elle s'étoit formée de lames verticales transversales soudées ensemble, comme dans les campagnols, les porcs-épics, les agoutis, les cabiais, les castors. Notre animal approche des derniers. Ses molaires sont aussi composées de lames. Mais dans les uns les lames paroissent réellement parallèles et comme soudées, comme dans les campagnols, (*Brachyurus mihi*), dans les autres, les lames parallèles sont entourées, pour ainsi dire, par la lame extérieure, comme dans les pacas (1).

(1) L'on trouve une bonne représentation des dents et des crânes de deux pacas (*Cavia Paca*, L.) dans les Annales du Mus., vol. 10, p. 203, *Frédéric* Cu-

Dans le castor, les lames sont placées du côté interne, au nombre de deux ou de trois, et l'échancrure du côté extérieur n'entre que pour le quart, et ne touche point les lames intermédiaires (1).

Dans tous ces genres d'animaux à molaires dont les couronnes sont plates, il y a 4 molaires, qui, en grandeur, diminuent d'arrière en devant, ou dont celles du milieu sont les plus grandes.

Dans le *Trogonthérium*, il y en a aussi quatre, mais celle de devant est la plus grande, et la dernière ou la postérieure la plus petite. Elles sont posées obliquement de devant en arrière, et la couronne présente une figure presque triangulaire dont la base est par devant, et la pointe de côté et par derrière. Il y a une très-petite échancrure derrière la première lamelle. Les lamelles sont dans cet animal légèrement cour-

VIER, *du genre Paca*, *Cœlogenus*, *Cavia Paca*, L., p. 203—209.

(1) Nous ne possédons pas encore une bonne représentation des dents molaires du castor. Le crâne a été assez bien représenté par GOTTWALDT. *Christ. phys. anat. Bemerkung über den Biber. Nürnb.* 1782, 4, avec 7 pl., f. 1; et dans *Schreber's Saugthiere*, vol. IV, pl. 166.

bées et parallèles, et comme soudées ensemble sans que l'extérieure soit visible sur la couronne, comme dans les autres animaux cités. Ce n'est que la première et la plus grande qui est interrompue au milieu et confluente avec la seconde.

Le crâne.

Les autres parties du crâne ont quelque ressemblance avec celui du castor, mais la forme totale est plus allongée et plus comprimée, ce qui étonne surtout c'est que la caisse du temporal qui a une grandeur considérable dans les rats, les souris, les écureuils, est très-peu élevée au dessous du crâne; on observe la même chose dans les pacas.

L'os frontal est divisé en deux pièces et soudé avec l'os pariétal qui porte une double crête, laquelle se termine dans la crête occipitale. Celle-ci est très-haute et fait le commencement de l'os occipital qui se trouve en arrière comme dans la plupart des rongeurs.

L'os pyramidal ou occipito-pariétal occupe la même place comme dans les autres rongeurs, et a une vraie forme triangulaire qui frappe d'autant plus qu'il y a des en-

foncemens des deux côtés qui sont dans ce crâne rempli de quarz, comme les sutures qui séparent cet os des pariétaux et de l'occipital (1).

L'os occipital montre peu d'inégalités produites par les muscles, mais celles qui existent sont extrêmement brusques, comme des épines. Le trou occipital est triangulaire, très-grand, et peu oblique, de sorte que je suppose que ce crâne appartient à un rongeur qui vit plutôt dans l'eau que sur terre. Les condyles forment un tubercule cohérent très-peu arqué laissant en arrière et en dessous un long sillon. Derrière le sillon et entre la capse du temporal se trouve une

(1) *L'os occipito-parietal*, *pyramidal* ou *triangulaire* que le célèbre GOETHE appeloit *transversal*, à cause de sa forme, dans les *souris*, est propre à tous les rongeurs. Il ne peut être regardé comme une séparation de *l'os occipital* ou comme un *os wormien*, mais doit figurer à l'avenir comme un os particulier, qui se trouve dans plusieurs familles d'animaux, comme je le démontrerai par mes dessins. Il se trouve même dans quelques quadrumanes, pédimanes, comme dans le *Galago de* DEMIDOFF, etc. Voyez mon anatomie de cette espèce rare dans : *Commentationes societatis physico-medicae mosquensis.* Mosquae, 1808. 4, p. 65.

fossette très-profonde que je n'ai vue dans aucun autre crâne. Le sphenoïde est très-court et a comme dans les souris, les rats et autres, deux petites ailes fines, élevées et très-distinctes d'un côté. Le temporal occupe très-peu de place dans les rongeurs, et aussi dans ce crâne il n'a pas une grande étendue. La capse de l'ouie est peu élevée et n'est point munie de ces arêtes que l'on trouve dans les *Pacas*, les *Lièvres* et autres.

L'os de la face.

La *mâchoire* supérieure compose avec les *os intermaxillaires* la plus grande partie de toute la tête. Leur forme ne s'écarte point de l'ordinaire, si ce n'est par les apophyses maxillaires, sous-orbitaires ou anti-zygomatiques qui sont très-larges, distantes de l'os et surtout très-fortes par le bas. Le bord alvéolaire forme ici un angle très-aigu, de sorte que les molaires antérieures se trouvent les plus près, et les dernières les plus écartées.

Les *os intermaxillaires* forment en bas, où ils sont réunis, une arête très-aiguë qui s'élève davantage, à l'endroit des trous palatins ou incisifs, qui sont très-courts dans cet animal, et placés très-près des dents molaires, et non au milieu de cet espace

qui sépare les incisives des molaires, comme dans les autres rongeurs. Cette arête se continue jusques vers le palais, qui est beaucoup plus élevé dans cet animal que dans les animaux congénères.

Les *os du nez* manquent; mais, à ce que l'espace qu'ils ont laissée, nous fait voir, ils sont très-grands, très-alongés, arrondis en arrière où ils se réunissent avec les os du front.

L'arc zygomatique, quoique n'existant qu'en fragment, ajoute cependant beaucoup à nos connoissances sur la forme du crâne. Dans le *Castor,* il avance à son origine et descend au dessous du bord alvéolaire. Dans les *Pacas,* l'os de la pommette a une grande étendue et descend au delà des dents, couvrant presque la moitié de la mâchoire inférieure. Dans le *Trogonthérium,* cet arc se courbe légèrement en arrière, en descendant très-peu ou beaucoup moins que dans le *Castor,* de sorte qu'il reste encore un large espace entre le bord inférieur de l'arc zygomatique et les bords alvéolaires de la mâchoire supérieure.

Les os palatins ne sont pas à distinguer, étant couverts de sable quarzeux, mais leur union avec le sphénoïde par une arête très-élevee est très-remarquable. J'ai vu

quelque chose de semblable dans les *Tarsiers*. On la considéreroit comme une continuation du Vomer, si elle ne prenoit pas son origine des ailes palatines qui se réunissent et forment une espèce de bassin ou de vestibule du trou palatin postérieur.

Dimensions principales.

Longueur de la tête, depuis la crête occipitale jusqu'au bord des os intermaxillaires, 6 pouces 2 lignes.

Longueur des incisives, 1 pouce 5 lignes.

Distance des incisives, des molaires, 3 pouces.

Longueur du bord alvéolaire, 1 pouce 9 lignes.

Longueur du bord du palais jusqu'au condyle de l'os occipital, 1 pouce 9 lignes.

Longueur depuis la suture des os frontaux jusqu'à la crête occipitale, 3 pouces 10 lignes.

Largeur du crâne auprès des incisives, 1 pouce 4 lignes.

Largeur des os du nez, 1 pouce 5 lignes.

Distance entre les orbites, 1 pouce 3 lignes.

Largeur des pariétaux auprès de la crête, 1 pouce 10 lignes.

Hauteur de l'os occipital, 1 pouce 6 lignes.

Largeur du même, 3 pouces.

Diamètre longitudinal du trou occipital, 9 lignes.

Diamètre transversal en haut, 4 lignes.

En bas, 9 lignes.

Hauteur du crâne du sommet jusqu'au bord alvéolaire, 2 pouces 5 lignes.

Ce crâne a été trouvé sur les bords de la mer *d'Azoff*, près de *Taganrog*.

Quoique je n'aie pas encore vu d'ossemens des rongeurs qui se trouvent dans les fentes des rochers de Gibraltar, de Dalmatie et de Cette, je suis cependant convaincu d'avance qu'ils n'ont rien de commun avec notre animal, parce que nos observations actuelles nous prouvent que les ossemens qui se trouvent dans les terrains d'alluvion sont toujours différens de ceux des flotzs calcaires et autres.

Voilà, Monsieur le Comte, le résultat de mes recherches sur le *Trogonthérium* du célèbre cabinet de votre Excellence. J'espère que ces remarques, accompagnées d'une bonne gravure faite par MM. *Koeck* et *Alexandre Floroff*, ci-devant élève de l'Académie qui fleurit sous vos auspices, obtiendront les suffrages de votre Excellence,

et je désire qu'elles deviennent surtout l'expression de la haute estime et du profond respect avec lesquels je suis,

Monsieur le Comte,

De votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

G. Fischer.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

EXPOSÉ *des travaux de la Classe d'histoire et de littérature ancienne, depuis le premier Juillet* 1814, *jusqu'au* 30 *Juin* 1815; *par M.* DAUNOU, *l'un de ses Membres, dans sa Séance publique, du vendredi* 7 *Juillet* 1815.

IL n'est pas possible de diviser les travaux de la Classe de littérature ancienne et d'histoire en deux parties qui correspondent aux deux genres que le nom de cette Classe paroît indiquer. L'étude des langues y est sans cesse appliquée à celle des faits; et les monumens historiques y sont employés à éclaircir les questions grammaticales et littéraires. Les deux genres ont des rapports si intimes qu'ils se confondent presque toujours, et qu'il faut distribuer immédiatement les Mémoires en autant de séries particulières qu'on a traité de matières diverses.

Nous réunirons d'abord sous le titre de Géographie ancienne, plusieurs Mémoires lus, depuis le premier juillet 1814, par MM. WALCKENAER, BARBIÉ DU BOCAGE, et

Gail. Déterminer l'étendue et les limites du territoire des anciens *Gabali*, et la position d'*Anderitum*, leur capitale, tel a été l'un des objets des recherches de M. Walckenaer. César (1) nomme les *Gabali* parmi les peuples qui dépendoient des *Arverni*; Strabon (2) parle des mines d'argent qui existoient chez les *Ruteni* et les *Gabali*, et Pline (3), des fromages que l'on tiroit des *Gabalici pagi*, près du *Lezura-Mons* (Mont Lozère). Le territoire gabalitain, dont Grégoire de Tours fait mention, est nommé, dans les Annales de Saint-Bertin, *Gavaldanum*, mot duquel dérive celui de Gévaudan (4); mais le nom de la capitale, *Anderitum*, *Antericum*, n'est indiqué que dans Ptolémée (5), dans la Table de Peutinger, dans l'Anonyme de Ravenne (6), et dans les Notes tironiennes de Magnon (7), auteur du neuvième siècle. *Antericum* n'est point *Mende* : il est vrai que *Mimas*, nom

(1) *De Bello Gall.*, lib. VII, cap. 75.

(2) Liv. IV, p. 191.

(3) *Hist. Nat.*, lib. XI, cap. 42.

(4) *Adr.* Valesii *Notitia Galliar.*, p. 214.

(5) Géographie, liv. II, chap. 27.

(6) Lib. IV, sect. 26.

(7) P. CXLII.

latin de cette ville, a été commun à plusieurs montagnes de l'Orient (1), et qu'on en pourroit conclure que les *Gabali* étoient originairement une colonie orientale; d'autant mieux que les *Arverni*, dont ils dépendoient, se croyoient issus des Troyens (2); mais les rapprochemens de cette espèce ne mènent qu'à de vaines conjectures, quand aucun témoignage positif ne vient à l'appui. Or, Mende, inconnue aux anciens, est nommée, pour la première fois, dans Grégoire de Tours, et sa position, bien déterminée par une suite de monumens depuis le quatrième siècle, n'est point celle d'*Anteri-cum*. Que cette antique capitale des *Gabali* soit le bourg aujourd'hui appelé *Javols*, personne ne l'avoit supposé avant 1650 : Samson (3), dans ses remarques sur l'ancienne Gaule, n'énonce ni ne cite cette opinion. En 1675,

(1) Hom., *Odyss.*, lib. III, v. 172. — Thucyd., lib. VIII, cap. 34. — Amm. Marcell., lib. 31, cap. 42. — Plin., *Hist. Nat.*, lib. V, cap. 31. — Ovid., *Metam.*, lib. II, v. 222. — Suidas, t. 2, p. 562, etc.

(2) *Arverni.... sanguine ab Iliaco populi.* Lucan., lib. I, v. 425.

(3) P. 31 de la trad. des *Comment. de César*, par d'Ablancourt, in-4.°

elle est rapportée, par Adrien Valois (1), comme nouvelle encore et comme uniquement fondée sur la ressemblance que certains géographes croyent apercevoir entre les mots *Javouls* et *Gabali.* Dom de Sainte-Marthe, en 1715 (2), n'attachoit pas plus d'importance à cette hypothèse; mais, adoptée par De Vic et Vaissette (3), par Bouquet (4), enfin par Danville (5), elle s'est établie dans la plupart des livres de géographie ancienne, et, lorsqu'une fois ces noms respectables l'eurent accréditée, on n'a pas manqué de fortifier la preuve homonymique, en cherchant et en trouvant des antiquités dans le territoire de Javols. M. Walckenaer conteste et l'authenticité de ces antiques et la force de cette homonymie; il fait remarquer une similitude nominale, en effet bien plus frappante, entre *Antericum* et *Anterieux*, village situé sur la limite des départemens du Cantal et de la Lozère; et il prouve que ce village a

(1) *Notitia Galliar.*, p. 214.

(2) *Gall. Christ. Nova*, t. 1, p. 83.

(3) Hist. du Languedoc, t. 1, p. 62, 155, 281, etc.

(4) *Hist. Gall. Scriptor.*, t. 1, p. 71, 126.

(5) Notice de l'ancienne Gaule, p. 67.

précisément la position que Sidoine Apollinaire assignoit à la capitale des Gabali, lorsqu'il traçoit à ses propres écrits l'itinéraire qu'ils avoient à suivre de Clermont à Rhodez (1). Le voisinage et la renommée des eaux thermales d'Aigues-Chaudes (2), les circonstances qui affranchirent les Gabales de la domination des *Arverni*, enfin l'établissement de l'évêché de Mende, voilà les principales causes qui ont réduit, par degrés, Antericum à l'état obscur qui le fait méconnoître aujourd'hui. Cette ville avoit perdu son titre et son rang de capitale bien avant le temps de Magnon et de l'anonyme de Ravenne, qui n'en parlent qu'en copiant d'anciennes notices. A la vérité, les auteurs de l'Histoire du Languedoc (3) soutiennent que le chef-lieu du diocèse des Gabali n'a été transporté qu'après l'an 1000 d'Anderitum à Mimate ou Mende; et, sans doute, ils prouvent d'une manière péremptoire que la mort de Saint Privat n'est point antérieure aux premières années du cinquième siécle: Grégoire de Tours, qui la place au troi-

(1) *Carm.* XXIV.

(2) SIDON. APOLLIN., Ep. 14. = LEGRAND D'AUSSY, Voy. en Auvergne, t. I, p. 525.

(3) DE VIC et VAISETTE, t. I, p. 638.

sième, a confondu l'invasion des Vandales commandés par Crocus en 408, avec celle qui avoit eu lieu sous Valérien; et son erreur s'est reproduite dans plusieurs ouvrages modernes, par exemple, dans les Annales de Baronius (1) et dans la *Gallia Christiana* (2). Mais M. Walckenaer soutient que dès le temps de Crocus, Mende prenoit le nom d'*Urbs Gabalitàna*, que, par conséquent, ses évêques pouvoient se donner le titre d'*Episcopi Gabalitani*. En 950, l'évêque Etienne signoit : *Stephanus Ecclesiæ Mimatensis* (3) : donc Raimond ne fut point en 1029 le premier à prendre ce titre, comme les auteurs de l'Histoire du Languedoc le supposent. Qu'importe que Mende ne fût alors qu'un bourg, qu'un village? Ce n'étoit rien de plus en 1159, époque où, sans contredit, et de l'aveu de ces auteurs (4), les évêques y étoient établis depuis plus d'un siécle. Beaucoup d'autres détails chronologiques, et surtout géographiques, sont éclaircis dans ce Mémoire, dont les principaux résultats sont : 1.° que

(1) *Ad. Ann.* 280, t. 3, p. 217.

(2) T. 1, p. 86.

(3) *Gregor.* Turon., lib. X, cap. 19.

(4) Hist. du Languedoc, t. 1, p. 641.

depuis le cinquième siécle, c'est la ville de Mende, et non celle d'Anteritum, qui est désignée, dans les monumens historiques, par les mots de *Gabalum*, *Civitas Gabalorum* ou *Gabalitana*; 2.° que depuis la mort de Saint Privat, premier évêque gabalitain bien connu, les Gabali n'ont jamais eu d'autre capitale ecclésiastique que Mende, et que même il n'est dit nulle part que Saint Privat ait siégé dans l'ancienne capitale civile; 3.° que celle-ci enfin, désignée dans les anciens monumens sous le nom d'*Andericum* ou *Anteritum*, correspond, par sa position géographique comme par son nom, au village d'Antérieux, et non au bourg de Javols ou Javouls.

Quiconque veut reconnoître les anciennes positions géographiques, doit se former une idée précise de la longueur du mille romain; c'est le but d'un autre Mémoire de M. Walckenaer. Les Romains, pour construire et entretenir leurs grandes routes, pour y élever des colonnes milliaires, ont eu besoin de mesurer beaucoup de distances particulières; il paroît même qu'à différentes époques ils ont entrepris des arpentages généraux (1) : de là leurs itinéraires, tant

(1) Plin., *Hist. Nat.*, lib. III, cap. 2. — *Æthici*

ceux que Végèce appelle *Itineraria annotata*, comme l'itinéraire maritime, celui d'Antonin, celui de Bordeaux à Jérusalem, que les cartes désignées par le même auteur sous le nom d'*Itineraria picta*, et dont l'une, selon M. Walckenaer, se retrouve, avec quelques interpolations, dans la Table de Peutinger. Cette table offre 3460 positions; les trois *Itineraria annotata* qui nous ont été conservés, en présentent 2787.

Notre confrère expose d'abord que de Terracine au Campo Vaccino, la distance est de 61 milles dans l'Itinéraire d'Antonin, de 62 dans l'Itinéraire de Jérusalem, combiné avec la Table Peutingérienne : or, dans les cartes modernes les plus exactes, ce même intervalle est de 411,060 palmes ou 47,126 toises. En divisant ce dernier nombre par 62, on a 760 toises et une fraction pour valeur du mille romain, et, comme le degré terrestre est évalué à 57,012 toises, il s'ensuit que le mille équivaloit à la soixante-quinzième partie du degré. Pour mieux établir ce résultat, M. Walckenaer présente des tableaux détaillés de toutes les

Cosmogr. — Hygin. — Dicuil. — Fréret, Académie des Inscriptions, tome XXIV, page 449.

distances intermédiaires entre Rome et Terracine.

Une route sur la côte occidentale d'Afrique, depuis Tanger jusqu'à Sala-Colonia, comprend, dans l'Itinéraire d'Antonin, un espace de 158 milles romains, et, si l'on mesure cette même route sur les cartes de Borda et d'Arrowsmith, on trouve encore que chacun de ces milles correspond à un soixante-quinzième du degré terrestre. Même résultat, si l'on examine dans l'Itinéraire d'Antonin, la partie de la Voie Appienne comprise entre Milan et Rimini; dans l'Itinéraire de Jérusalem, la route de Bordeaux à Narbonne; dans la carte de Peutinger, le chemin de Brest à Nantes, etc.

De l'Isle (1), dès le commencement du dix-huitième siécle, avoit réduit à cette valeur le mille romain, que jusqu'alors on avoit cru plus long. Fréret confirma l'évaluation de De l'Isle, soit en comparant les premières feuilles de la carte de Cassini avec l'Itinéraire d'Antonin et la Carte Peutingérienne (2), soit en établissant les rapports du mille avec d'autres mesures anciennes (3).

(1) Acad. des Sciences, 1714, p. 177.

(2) Acad. des Inscript., t. XIV, p. 160.

(3) *Ibid.* t. XXIV, p. 507.

La Nauze (1) soutint la même opinion. Tous trois donnoient au mille une longueur de 760 toises, et si la fraction qu'ils ajoutoient à ce nombre surpassoit celle qu'on y doit joindre aujourd'hui, cette différence provient de ce qu'à l'exemple de Picard (2) ils faisoient le degré de 57060 toises, au lieu de 57012, dont les calculs actuels le composent. Mais Danville (3) n'évalua le mille romain qu'à 756 toises, trompé par l'inexactitude de quelques pieds antiques, et par les distances variables que laissent aujourd'hui entre elles certaines colonnes milliaires encore subsistantes. Ces bornes ont pu être déplacées, abattues, et rétablies plus d'une fois dans le cours du moyen âge. Les intervalles sont tantôt de 756 toises (4), tantôt de 754 (5), quelquefois de 752 (6). Ils vont à 757 dans

(1) Acad. des Inscript., t. 28, p. 362.

(2) Acad. des Sciences, avant 1700, t. 7, première partie, p. 176.

(3) Traité des Mesures itinéraires, p. 44. = Acad. des Inscript., t. 28, p. 346, 353.

(4) Maffei, *Galliæ antiquit.*, p. 36.

(5) Astruc, Mém. pour l'Hist. nat. du Languedoc, p. 225.

(6) Mercure, Août 1731.

l'estimation de M. Salvati (1), qui auroit dû s'apercevoir qu'ils avoient réellement plus d'étendue; car les plans qu'il a dressés lui-même des Marais Pontins, servent à prouver que le mille romain étoit en effet de 760 toises, ou même un peu plus long; et cette mesure s'accorde avec celle que M. Durandi (2) a trouvée sur la route de Turin à Suze.

M. Walckenaer pense comme Danville (3), que pour compter les milles, il faut partir du milliaire doré qui existoit au centre de Rome; cependant Cluvier, Holstenius, Corradini, Revillas (4), Fabretti (5), Pratilli (6), la Nauze (7), ne prenoient les points

(1) *De' Bonificamenti delle terre Pontine.* Roma, 1800, in-fol.

(2) *Notizia dell' antico Piemonte*, Torino, 1803, in-4.°, p. 97. — *Alpi Graie e Pennine.* Ibid. 1804, in-4.°, p. 13.

(3) Acad. des Inscript., t. 30, p. 198. — Analyse géogr. de l'Italie, p. 16.

(4) Tome 4, page 185, *Antiquit. Roman. Græ-vii.*

(5) *De aquæ Ductibus dissert.*, p. 43.

(6) *Della via Appia*, lib. I, cap. 7, p. 45.

(7) Acad. des Inscript., t. 28, p. 391.

de départ que de l'enceinte de cette ville. L'argument qu'ils tiroient d'une colonne numérotée I, trouvée en 1584 à quelque distance de la porte Capène, est facile à réfuter; car il a été reconnu que cette colonne avoit été déplacée (1). Mais une loi du Digeste (2) dit positivement que les milles doivent se compter de l'extrémité des faubourgs, et non du milliaire central. Faut-il, avec Godefroy (3), transposer les mots de cette phrase, de telle sorte qu'elle ait précisément le sens contraire? Aucun manuscrit n'autorise une telle inversion. Faut-il dire avec Accurse, qu'il ne s'agit ici que du ressort de la juridiction du Préfet? Il est beaucoup plus probable, selon M. Walckenaer, que cette loi s'appliquoit uniquement aux délais que devoit éprouver l'ouverture des testamens, dans l'absence des héritiers, et proportionnellement aux distances des lieux qu'ils habitoient. Ces distances devoient en ce cas se mesurer, à partir de la dernière enceinte de Rome, et

(1) D'ANVILLE, Analyse géogr. de l'Italie, p. 14. — SPON, Miscell., liv. II, p. 2.

(2) Leg. 154, *de Verborum significatione.*

(3) *Not. ad Leg.* 154 *de Verborum significatione.*

non du milliaire doré, point constant de départ en toute autre occasion. Il n'y a rien non plus à conclure de quelques textes historiques (1), où des distances peu considérables ne sont estimées que relativement aux dernières habitations de la ville : nous dirions de même que Passy touche aux extrémités de Paris, quoiqu'il soit à une lieue du centre de cette capitale. Pline (2), au surplus, dit expressément : *Currente mensurâ à milliario aureo in capite fori Romani statuto*, et Plutarque (3) fait aboutir à la colonne dorée tous les grands chemins d'Italie.

Ces deux auteurs (4), et avec eux Tacite (5), Suétone (6) et Servius (7), s'ac-

(1) DION. HALICARN., *Ant. Rom.*, lib 6, cap. 3, p. 26. — TIT.-LIV., lib. 7, cap. 9, n. 6; lib. 36, cap. 10. — PLIN., *Hist. Nat.*, lib. 15, cap. 20. — *Flor.*, lib. 2, cap. 6.

(2) *Hist. Nat.*, lib 3, cap. 8.

(3) Vie de Galba. — Vie de Gracchus.

(4) PLIN., *Hist. Nat.*, lib. 3, cap. 9. — PLUT., Vie de Galba.

(5) *Hist.*, lib. 1, cap. 27.

(6) Vie d'Othon., ch. 6.

(7) *In Æneid.*, lib. 2, v. 116.

cordent à placer cette colonne au pied du mont Capitolin, à l'entrée du Forum, près du temple de Saturne et de l'édifice que Tibère avoit ajouté au palais d'Auguste: en combinant ces données, Danville a fixé l'emplacement du milliaire doré dans le Campo Vaccino, du côté de San-Giorgio in Velabro. Si, en partant de ce point, on mesure les grandes routes jusqu'à certains lieux dont les noms expriment le numéro de la borne qui s'y trouvoit (comme *decimo*, sur la *via Laurentia*), on retrouve toujours 760 toises, et non 756, pour valeur de chaque mille. C'est aussi celle que donnent au mille marin de la Méditerranée les pilotes grecs et siciliens, et au mille de Dalmatie la carte topographique de cette contrée. Le mille géographique étoit donc, dans tout l'Empire, la soixante-quinzième partie du degré; mais il y avoit en même temps un *mille d'arpenteurs*, moins rigoureux, un peu moins long, et néanmoins toujours supérieur à 757 toises. En finissant, M. Walckenaer fait observer que les anciens apportoient dans ces mesures beaucoup plus d'exactitude que n'ont fait jusqu'ici les modernes, particulièrement les Anglais. Les rapports du mille romain avec les autres mesures anciennes, seront déterminés dans

une seconde Partie que l'auteur doit donner à ce Mémoire.

Le principal résultat de la première, savoir que le mille romain étoit 760 toises (1481 à 1482 mètres), a été contesté par M. Barbié du Bocage, qui a d'abord fait un exposé historique des moyens employés pour obtenir une exacte évaluation de cette ancienne distance. Le mille étoit de mille pas, de 5,000 pieds: or il subsiste d'anciens pieds romains, on les a mesurés, et leur longueur est à celle du pied français, comme 1306 ou 1307 est à 1440; ce qui donneroit pour valeur du mille romain, 757 ou 756 toises (1474 mètres). Mais la plus légère erreur dans l'estimation de ces anciens pieds, répétée 5,000 fois, peut entraîner trop d'inexactitude; et, quoiqu'en employant ce moyen, on fût en effet parvenu à une très-grande approximation, M. Barbié du Bocage ne s'en rapporte qu'à des mesures plus immédiates et plus rigoureuses. Maffei, Astruc, la Bastide, Bianchi, ont mesuré sur le terrein les espaces compris entre des colonnes milliaires antiques, et les ont trouvés de 752, 755, 756 toises. Danville adopta d'abord l'avant-dernier de ces nombres, puis définitivement le dernier, et lorsqu'il s'en servoit pour comparer les anciens Iti-

néraires aux cartes modernes, il ne le trouvoit pas trop foible (1).

Cependant cette variation de 752 à 756 toises devoit inspirer des doutes. Les bornes milliaires étoient-elles bien dans leurs places primitives? Avoit-on pris des mesures bien précises de leurs distances? Y avoit-on compris l'épaisseur des colonnes? Le terrein, depuis tant de siécles, ne s'étoit-il pas exhaussé ou rabaissé? Une occasion d'éviter presque tous ces mécomptes se présenta en 1777, lorsqu'on entreprit le desséchement des Marais Pontins. Sur le premier chemin pavé de la république romaine, sur un sol uni, sur une route parfaitement droite, on trouva debout deux cippes antiques, numérotés 42 et 46; et nous voyons, par les Mémoires des ingénieurs Rappini et Astolfi (2), qu'il fut vérifié que le mille romain comprenoit 658 cannes 5/10, ou 753 toises, 10 pouces, 3 lignes. Notre confrère, M. de

(1) Traité des Mesures itinéraires des Romains, etc., à la tête des Eclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule; Paris, 1741, in-12. — Traité des Mesures itinéraires anciennes et modernes; Paris, 1769, in-8.°. — Mémoire sur le mille romain, Acad. des Inscript., t. 28, p. 358, etc.

(2) *De' Bonificamenti delle Terre Pontine.*

Prony, a comparé plus exactement la canne avec nos mesures; et il résulte, de cette rectification, que l'espace entre les deux cippes étoit réellement de quatre fois 754 toises, 5 pieds, 1 pouce; et que par conséquent le mille contenoit 1471 mètres, 232 millimètres.

Au lieu du plan levé par Astolfi, on a publié deux plans, levés et dessinés en 1795 par Séraphino Salvati, qui a jugé à propos d'y joindre une échelle où le mille romain est composé de 6605 palmes romains, c'est-à-dire, de 757 toises, 11 pouces, 9 lignes (1475 mètres, 703 millimètres). Mais, en 1795, les deux cippes 42 et 46 n'étoient plus en place, ils avoient été déplacés en 1777, ou peu après; et la mesure du mille, donnée par Salvati, n'est que le résultat de points fixés par des travaux modernes, et dont la correspondance avec les anciennes colonnes ne sauroit être parfaite. Cette mesure excède toutes les précédentes, et demeure pourtant inférieure à celle qu'adopte M. Walckenaer.

Sur le rocher de Terracine, que les Romains avoient fait tailler perpendiculairement, sont tracées des lignes horizontales avec des chiffres qui marquent successivement 90 pieds romains. M. Mongez a pro-

voqué (1) un examen particulier de ce monument; on y a mesuré les espaces compris entre les lignes horizontales, et, d'après la longueur qu'ils donnent au pied, celle du mille seroit égale à 756 toises, un pied, 6 ou 7 pouces (1473 mètres, 938 centimètres), ou peut-être, à cause des anomalies dans les distances particulières, à 752 toises, 10 pouces, 2 lignes (1465 mètres, 922 millimètres).

Toutes ces évaluations sont au dessous de 760 toises ou d'un quinzième du degré terrestre, degré dont les Anciens n'ont d'ailleurs pris ni pu prendre aucune mesure. Mais M. Barbié du Bocage craint surtout que la méthode employée pour évaluer le mille à 760 toises, ne soit point assez sûre. Prendre sur des cartes modernes le nombre de toises que contient le chemin de Rome à Terracine, diviser ce nombre par 62, attendu que les anciens Itinéraires comptent 62 milles de Terracine à Rome, et conclure que le mille étoit à peu près de 760 toises; n'est-ce pas trop compter, et sur la précision des nombres sans fraction, donnés par les Itinéraires, et sur l'exactitude parfaite des plans modernes, et sur celle des mesures que nous prenons

(1) *Voyez* le Rapport de M. Ginguené, sur les travaux de la Classe en 1812 et 1813, p. 4.

nous-mêmes des lignes tracées dans ces plans? Sait-on bien de quel point de Rome, à quel point de Terracine il faut aboutir? La route, quoique ordinairement droite, ne fait-elle pas quelques détours qui exigent, quand nous les voulons suivre et mesurer, plusieurs ouvertures de compas? Le papier sur lequel nous opérons ainsi ne peut-il point trop céder ou trop résister? L'opération ne devient-elle pas plus hasardeuse encore, lorsque les cartes sont, comme celles-ci, divisées en plusieurs feuilles? Le papier mouillé pour subir l'action de la presse, séché ensuite et exposé à diverses températures, n'a-t-il pu se resserrer, se rétrécir inégalement; et quand il s'agit de cartes où chaque portion d'étendue se trouve réduite à un $\frac{65}{1000}$ de ce qu'elle est sur le terrein, où, par exemple, 80 milles romains ne sont représentés que par 5 pieds; doit-on se flatter de saisir des différences légères? Même sur un plan d'architecture, on ne seroit pas sûr de prendre des mesures si exactes: les meilleures cartes topographiques ne font connoître que des erreurs beaucoup plus fortes. Ce n'étoit point de la seule comparaison des cartes avec les anciens Itinéraires, que Danville tiroit la mesure du mille romain: selon lui, le moyen immédiat de le connoître étoit de mesurer les intervalles com-

pris entre les colonnes antiques conservées sur pied : il ne se servoit des cartes que pour se déterminer entre les différentes mesures de ces intervalles, que l'on avoit prises sur le terrein (1).

Quant à la carte d'une route sur la côte d'Afrique, l'échelle en est bien plus petite : le degré n'y a pas deux pouces : comment y apprécier la cent cinquantième partie d'un soixante-quinzième de degré ? Comment compter à ce point sur une carte levée par un marin dans le royaume de Maroc, où les opérations des ingénieurs sont si peu libres ? La carte de Cassini mérite sans doute infiniment plus de confiance : mais, apres tout, elle n'est point exempte de défauts ; M. Walckenaer lui-même en a remarqué dans la partie qui concerne certains détails de la Champagne : rien n'autorise donc à supposer qu'elle représente la route de Bordeaux à Narbonne, avec une exactitude capable de prévenir toute erreur sur le rapport du mille romain aux mesures modernes. M. Barbié du Bocage s'en tient à l'évaluation de Rappini et d'Astolfi, selon laquelle ce mille seroit de 1471, 232 mil-

(1) Académie des Inscriptions, tom. 28, pag. 346, 358.

limètres (sept cent cinquante-quatre à sept cent cinquante-cinq toises).

Des circonstances particulières ont retardé la publication d'une grande carte de la Morée, dressée en 1812, par M. Barbié du Bocage, corrigée et perfectionnée par lui en 1804 et 1805, gravée en 1807. L'auteur en a fait hommage à la Classe en 1815. Elle comprend avec la Morée, une partie considérable de la Grèce proprement dite, et présente d'ailleurs des plans particuliers de certains détails.

Le même membre a communiqué à la Classe une lettre de M. Spencer Stanhope qui, après avoir visité les antiquités de Pola et celles de la Dalmatie, est descendu en Grèce par les îles ex-vénitiennes. Ce voyageur a fait lever et dessiner plusieurs plans de villes anciennes, soit dans ces îles, soit en d'autres lieux : par exemple, les plans de Mégalopolis, d'Olympie, de Sparte, d'Erétrie, et de la plaine de Platée.

M. Barbié du Bocage a fait connoître encore à la Classe un Mémoire de M. le Comte Andréossi, sur l'irruption des eaux du Pont-Euxin dans la Méditerranée. Profitant de son séjour à Constantinople pour visiter avec soin les côtes du canal vers la mer Noire, M. Andréossi a étudié la nature

du terrein, les pentes, les cours d'eaux, les chaînes de montagnes : il a reconnu que la côte d'Europe étoit fort élevée, que la côte d'Asie venoit finir en pente douce vers le canal; et, n'apercevant là aucun vestige de bouleversement, il en a conclu que l'irruption des eaux du Pont-Euxin, si elle a eu lieu, seroit fort antérieure aux temps historiques, et qu'elle n'auroit rompu qu'une digue de 72 mètres de hauteur entre le Cap de Fil-Bournou en Asie, et Buyuk-Liman en Europe. En visitant plusieurs grottes voisines et en examinant la nature des pierres qui bordent le canal, il n'a remarqué non plus aucun indice du volcan que l'on suppose avoir existé à l'embouchure. Il a bien trouvé quelques pierres volcaniques; mais elles ne sont point adhérentes au sol, et semblent jetées là d'ailleurs. Ce mémoire est accompagné d'une carte qui indique la disposition du terrein, et qui se prolonge jusqu'à une assez grande distance de Constantinople, en sorte qu'elle comprend le système des eaux amenées dans cette ville par les Empereurs grecs.

M. Gail a recherché ce qu'étoit le Péloponèse, 1.° avant la guerre de Troie, 2.° pendant cette guerre, 3.° à l'époque de la guerre du Péloponèse. Les Arcadiens,

peuple autochthone dont l'antiquité est attestée par Hérodote (1) et par d'autres historiens (2) étoient presque les seuls habitans de cette péninsule, ou du moins les seuls bien connus, lorsque 1970 ans avant l'ère vulgaire, Inachus conduisit dans l'Argolide une colonie égyptienne (3). Alors le Péloponèse se divisa en Arcadie et Argolide. Environ trois siécles après, autre colonie d'Egyptiens établie par Danaüs (4), mais dans l'Argolide encore. Une troisième partie, savoir, l'Elide ne se distingue qu'après l'arrivée de Pélops à la tête d'une colonie phrygienne vers l'an 1360 avant notre ère. La presqu'île jusqu'alors nommée *Agria* (5), prit de Pélops le nom de Péloponèse, et l'on ne tarda point à y distinguer, outre les trois parties déja désignées, l'antique Egialée (6), appelée successivement Ionie et

(1) Liv. 2, ch. 172.

(2) Thucyd.—Plutarch., *Quæst. roman.*—Pausanias, *Eliac*, cap. 5, etc.

(3) Barthélemi, Voy. d'Anach., t. 1, p. 2.

(4) *Ibid.*, p. 3.

(5) M. Gosselin, Notes sur Strabon, tom. 3, pag. 97.

(6) Strab., lib. VIII, p. 588. — Pausan., lib. VII, cap. 1.

Achaïe, la Lélégie depuis Laconie (1), et la Messénie (2). La maison de Danaüs fut éclipsée par celle de Pélops : Agamemnon, l'un des descendans de celui-ci, parvint à rassembler une grande armée, et la guerre de Troie commença (3).

Durant cette guerre, le Péloponèse est encore divisé en six parties, mais qui ne correspondent plus à celles que nous venons d'indiquer. C'étoient 1.° le royaume d'Argos, 2.° celui de Mycènes, 3.° Lacédémone, et quelques territoires voisins, 4.° le royaume de Pylos, 5.° l'Arcadie, 6.° l'Elide. M. Gail détermine les pays, les villes qui appartenoient à chacune de ces six parties. Mais, après la ruine de Troie, le royaume de Mycènes se confondit avec celui d'Argos; les Héraclides, issus de Danaüs, s'emparèrent, secondés par les Doriens, de presque tout le Péloponèse qui prit le nom d'Ile Dorienne (4). La Messénie fut comprise dans la Laconie, et perdit son nom.

Au moment où éclate la guerre du Péloponèse, Thucydide compose cette péninsule

(1) PAUSAN., III, 1.
(2) *Ibid.*, IV, 3.
(3) THUCYD., lib. I, cap. 9.
(4) SOPHOCL., *OEdip. Colon.*, v. 728.

de cinq parties, mais sans les désigner. Ce seroient, suivant un commentateur, la Laconie, l'Arcadie, l'Argolide, l'Elide et la Messénie. Mais la Messénie n'existoit plus comme état distinct; et M. Gail, s'appuyant d'un texte de Pausanias (1), la remplace ici par l'Achaïe. Il est vrai que Thucydide (2) remarque lui-même que les Lacédémoniens possédoient deux parties du Péloponèse, et qu'ici son Scholiaste a raison de dire : Ces deux parties sont la Laconie et la Messénie. Mais en cet endroit Thucydide ne songe plus, selon selon M. Gail, à la division générale du Péloponèse; il n'a en vue que la division particulière dont l'état des Lacédémoniens étoit susceptible. Dans tout le cours de son histoire, il ne nomme pas une seule fois la Messénie comme une province alors distincte; au contraire, il dit (3) que Pylos est situé dans un canton *autrefois* appelé la Messénie. Il place expressément Pylos dans le territoire de Lacédémone (4); Asine et Méthonte, dans la Laconie (5) : ainsi la

(1) Lib. V, p. 374.
(2) Lib. I, cap. 10.
(3) Lib. IV, cap. 2.
(4) Lib. IV, cap. 3.
(5) Lib. VII, cap. 1.

Messénie devroit disparoître des cartes faites pour l'époque dont parlent Thucydide et Xénophon. Dans l'Argolide se trouvoient comprises la Carinthie, la Sicyonie, la Phliasie, l'Epidaurie, la Trézénie et l'Hermionide (1). Pour la Cynurie, ce n'étoit qu'un terrein vague, servant de frontière (2).

Hérodote (3), dans la traduction de M. Larcher, semble représenter le Péloponèse comme géographiquement divisé entre *sept nations* au moment de la bataille de Salamine : M. Gail pense que l'historien grec ne distingue ici que *sept races*, les unes autochthones, les autres étrangères; qu'il s'agit de leurs origines, non de la circonscription actuelle des lieux qu'elles habitoient. Cette interprétation du mot ἔθνεα est autorisée par d'autres textes classiques (4); d'ailleurs Hérodote divise lui-même le Péloponèse en cinq parties.

Les Messéniens revinrent l'an 3 de la

(1) Herod., lib. I, cap. 45.

(2) Thucyd., lib. I, cap. 27; lib. IV, cap. 56.

(3) Lib. VIII, cap. 73.

(4) Homer., *Iliad.*, lib. 2, v. 469; lib. XI, v. 59, 723; lib. XV, v. 691. — *Odyss.*, lib. XIV, v. 73, etc.

cent deuxième olympiade : à cette époque, la Messénie doit reparoître dans les cartes.

Le Mémoire est terminé par des remarques sur le Chapitre 9 du second Livre de Thucydide, Chapitre qui abonde en détails géographiques. M. Gail en donne une traduction qu'il justifie par la discussion de plusieurs mots du texte. Nous avons rendu compte en 1814 (1) de ses recherches sur la question de savoir si le huitième des Livres qui portent le nom de Thucydide est réellement de cet historien. Depuis, notre confrère a examiné plus particulièrement si ce Livre est digne d'un si grand écrivain, et de plus si Thucydide n'avoit pas composé l'histoire entière des vingt-huit années de la guerre du Péloponèse. Mais, ayant recueilli de nouveaux matériaux sur cette dernière question, M. Gail se propose de la traiter avec plus d'étendue; les résultats de cette partie de ses recherches ne pourront être exposés qu'en 1816.

Nous avons à faire connoître aujourd'hui celles qu'il a communiquées à la Classe, relativement à la bataille de Marathon. Il commence par traduire le récit qu'Hé-

(1) Rapport, etc., p. 10 et 11.

rodote (1) nous a laissé de cette journée célèbre, et y ajoute des notes destinées à à éclaircir le texte, et à fixer le sens de certains passages. Par exemple, où M. Larcher traduit : *Ils demandèrent du feu, et s'emparèrent de quelques vaisseaux*, Monsieur Gail croit qu'Hérodote dit seulement : Ils cherchèrent à se procurer du feu, et attaquèrent la flotte. En effet, d'une part, *αἰτεῖν*, (comme *petere* en latin) est susceptible des deux sens *demander* et *aller chercher*; de l'autre on *attaque* avant de *prendre*, et l'historien distingue ces deux actions : ἐπελαμβάνοντο, *ils attaquèrent*; ἐπεκράτησαν, *ils se rendirent maîtres*. Cette seconde expression qui déclare le succès, restreint par cela même la première à ne signifier en cet endroit, que l'entreprise, et l'on ne manque point d'exemples de cette acception du verbe ἐπιλαμβάνειν. D'autres mots grecs du même récit, rendus dans la version de M. Larcher par les mots français *sans revirer de bord*, correspondent, dit M. Gail, à *inhibere ramis*, terme nautique dont Cicéron avoue (2) qu'il a longtemps

(1) Lib. VI, c. III, 116.

(2) *Ad Attic.*, lib. XIII, ep. 21.

ignoré la signification, et qui veut dire *ramer en sens contraire.*

La seconde partie du Mémoire expose la topographie de Marathon, qui n'est indiquée que bien vaguement par Hérodote. M. Gail y supplée en faisant usage, sauf quelques modifications, de la carte du Péloponèse de M. Barbié du Bocage. Il a trouvé moins de secours dans la vingt-huitième Lettre de M. Hobhouse sur l'Albanie et la Morée : il profite néanmoins des récits de ce voyageur, en regrettant qu'ils ne soient point accompagnés d'un assez grand nombre de descriptions et de plans. C'est auprès d'un marais, non d'un lac, que notre confrère place le théâtre de la bataille. Ce marais, l'Hiéron de Minerve, la fontaine Macarie, le tombeau des Athéniens et des Platéens, la tente et les écuries d'Artapherne, et plusieurs autres détails, sont distribués dans la carte topographique jointe à ce Mémoire.

Le plan de la bataille de Marathon, objet de la troisième et dernière partie, est tracé d'après le récit d'Hérodote. L'armée athénienne, quoique extrêmement inférieure en nombre, avoit un front égal au front de l'armée des Mèdes. En ne conservant que peu de rangs au centre, les Athéniens avoient donné une grande profondeur à leurs ailes,

disposition imitée depuis par Alexandre contre l'innombrable armée de Darius (1). M. Gail n'admet point l'idée d'un amincissement progressif de ces ailes pour renforcer le centre. Il ne croit pas cependant, quoi qu'en ait dit M. Larcher (2), que ce centre ne fût formé que des légions Léontide et Antiochide : Plutarque (3), qui les y place, ne dit pas qu'elles y fussent seules. Miltiade avoit adopté par nécessité la disposition que Végèce (4) appelle la quatrième, et qui laisse le centre fort foible : mais Miltiade avoit prévu qu'au moment où ce centre seroit enfoncé, les mouvemens des deux ailes décideroient la victoire. Si, en expliquant ces mouvemens, M. Gail combat quelques idées de Maiseroy, ce n'est point sans rendre hommage aux lumières de ce tacticien, et à l'utilité de ses travaux.

M. Gail a suivi la même méthode en décrivant, dans l'une de nos dernières séances, la première bataille des Athéniens en Sicile. Il a traduit le récit de Thucydide (5) ; il l'a

(1) Quint.-Curt., lib. 4, cap. 14.

(2) Liv. VI d'Hérod., not. 187, p. 455.

(3) Vie d'Aristide, ch. 8.

(4) Lib. III, cap. 4.

(5) Lib. VI, cap. 65 et seqq.

éclairci par des notes géographiques et grammaticales, il a expliqué les dispositions et les mouvemens de la bataille.

Au lieu de marcher droit contre Syracuse, les Athéniens avoient *longé la côte nord de la Sicile.* Littéralement, τὰ ἐπέκεινα ne signifieroit que la *côte ultérieure ;* mais les antécédens déterminent ici le sens de cette expression vague, que divers traducteurs, et M. Larcher lui-même (1), semblent n'avoir pas très-bien entendue. En général, les remarques de M. Gail concernent des prépositions grecques, sur lesquelles il pense qu'il reste beaucoup d'erreurs dans les grammaires, dans les lexiques, dans les commentaires. Εἰς ou ἐς diffère de ἐν comme le mouvement du repos : les textes de Denys d'Halicarnasse (2) et de Thucydide (3), qui ont servi à soutenir la doctrine contraire (4), étoient, selon notre confrère, mal interprétés. Περὶ, qui, pour l'ordinaire, signifie *autour, aux environs de,* a d'autres sens quand il s'agit de positions

(1) Herodot., lib. III, cap. 115.

(2) Pag. 276.

(3) Lib. VI, cap. 66; lib. I, cap. 65, 87, etc.

(4) MM. Vauvilliers, Sturz, etc.

géographiques ou militaires : Hérodote (1) et Pausanias (2) l'employent pour exprimer l'intérieur, et non les alentours de l'Hiéron de Jupiter. Ἐντὸς ne dit pas toujours *au dedans, au milieu* : pour bien saisir le sens de ce mot, il faut se mettre dans la position de l'auteur qui s'en sert ; dans Thucydide (3), ἐντὸς Ἅλυος signifie *en deçà du fleuve Halys.* Le même auteur n'entend point assurément placer des îles *en dedans* du Péloponèse, mais les comprendre seulement sous le nom de la péninsule dont elles avoisinent les côtes. La préposition ὑπὸ n'indique avec précision un lieu, un temps, une circonstance, que lorsqu'elle régit le datif ; l'expression demeure plus vague, si c'est un accusatif qui suit : ici donc, Thucydide (4) écrivant ὑπὸ τὴν νύκτα, M. Gail traduit *vers* la nuit, et non *sous* la nuit, pendant la nuit déja close.

Le plan annexé à ce Mémoire a été dressé par M. le général Sorbier, avec lequel M. Gail a concerté l'explication de la dis-

(1) Lib. II, cap. 42.
(2) Lib. I, cap. 16.
(3) Lib. I, cap. 16.
(4) Lib. VI, cap. 65.

position et des mouvemens de la bataille dont il s'agit. Les Mantinéens formoient l'aile droite; les autres alliés, la gauche : les Athéniens occupoient le centre. Le dédoublement dont parle Thucydide, s'est opéré, non sur les ailes qui seroient restées trop foibles contre la cavalerie ennemie, mais sur les Athéniens seuls, dont une partie forma un camp de réserve en arrière du centre, soit pour secourir les points affoiblis, soit pour défendre le camp, si les Syracusains tentoient de l'attaquer.

En finissant ce Mémoire, l'auteur annonce les dissertations qu'il doit lire sur le temple de Delphes, et sur les mers Ionienne et Sicilienne : il se propose de prouver, d'une part, qu'au temps de la guerre du Péloponèse, il n'y avoit point de *ville* appelée Delphes; de l'autre, que jusqu'au deuxième siécle après cette guerre, le nom de mer Sicilienne s'appliquoit au vaste bassin qui sépare la Grèce de la Sicile, et le nom de mer Ionienne seulement à l'espace compris entre Corcyre et le Cap Iapygie.

Des questions de pure philologie ont été agitées entre MM. Gail, Caussin et Boissonade. Il s'agissoit des surnoms d'Apollon, *λύκειος*, *λυκοκτόνος*, *λοξίας*, *τελεῖος*.

Il y a trois manières d'expliquer λύκειος, selon qu'on fait venir ce mot ou de λύκη, lumière, ou de λύκος, loup, ou de λυκεῖα, la Lycie; et dans cette dernière hypothèse, Apollon sera surnommé Lycien, ou parce qu'il est né en Lycie, ou à cause des hommages particuliers qu'il y reçoit. Entre ces diverses explications, M. Gail préfère la première de toutes : il croit même que λύκος est dérivé de λύκη, et n'a servi à nommer le loup que parce que le loup va chercher sa proie, dès que la lumière du jour s'annonce. Bien d'autres noms grecs d'animaux sont pris ainsi de leurs habitudes ou manières d'être (1). Lorsque dans Eschyle (2), dans Sophocle (3), Apollon est invoqué sous les noms de λύκειος, de λυκοκτόνος, et conjuré de s'en montrer digne, ce n'est point comme destructeur des loups qu'il est représenté, mais comme Dieu-Soleil, armé d'un arc d'or et de traits vainqueurs. Les flèches que les poëtes et les artistes lui ont attribuées, ne sont que les rayons du soleil qui dissipent et les ténèbres

(1) Βοῦς [bœuf] le vaste. — Ὄνος [âne] le tardif.

(2) Sept Chefs devant Thèbes, v. 146.

(3) Œdip. R., v. 71, 212, 675.

et les exhalaisons funestes. Apollon étoit en quelque sorte un autre Mars aux yeux des Athéniens. Λυκοκτόνος que l'on a mal-à-propos traduit par *Lupicida*, ne signifie pas sans doute destructeur du jour, mais celui dont l'éclat efface la foible lueur du crépuscule. Que veut dire Homère (1), quand il donne à ce Dieu l'épithète de λυκηγενὴς? Ce surnom viendroit-il de ce qu'un loup s'est montré à la mère d'Apollon durant sa grossesse ? Cette interprétation, proposée par Henri-Etienne, est rejetée par MM. Heyne et Bellin-Ballu, qui ne voyent dans cette expression que le Dieu dont la présence ou le lever engendre la lumière. Diane, sœur d'Apollon, appelée Phœbé, comme lui Phœbus, est surnommée Lucifère dans Euripide, et ailleurs Lycienne, ainsi qu'il est lui-même qualifié Lycien. C'est qu'elle est la lumière de la nuit, comme il l'est du jour.

Selon M. Gail, λοξίας, oblique, n'a servi à qualifier Apollon qu'à raison de l'obliquité de l'écliptique; et Lucien détourne le sens de ce surnom, lorsqu'il en fait l'expression de l'entortillage et de l'obscurité des oracles du Dieu. Le sens astrono-

(1) *Iliad.* I, 101 et 119.

mique de λοξίας a été connu de Macrobe (1), qui par λύκειος entendoit aussi le Dieu de la lumière.

Τελείος a plusieurs sens : il signifie parfait; il veut dire aussi celui qui est parvenu au dernier terme de la jeunesse, et c'est ainsi qu'il convient d'entendre Ζεῦς τελείος dans Apollodore (2). Mais dans Eschyle (3), quand Clytemnestre s'écrie : Ζεῦ Τέλειε, elle ne s'adresse ni au Dieu parfait, ni au Dieu qui est dans la fleur de l'âge, mais à celui qui exauce, accomplit les vœux, puisqu'elle ajoute : τὰς ἐμὰς εὔχας τέλει.

M. Caussin doute que λύκη soit réellement un mot grec. Aucun auteur grec ne l'a employé : il est inconnu à Hésychius, à Suidas, aux autres anciens lexicographes. Macrobe seul le cite comme signifiant la lumière qui précède le lever du soleil, et c'est sur la foi de Macrobe que Vossius et Henri Etienne l'ont admis dans leurs Dictionnaires. Pour le mieux rapprocher du

(1) Lib. I, cap. 17.

(2) Lib. I, cap. 2.

(3) *Agamemn.*, v. 982.

latin *lux*, Scaliger suppose que les Grecs ont écrit λὺξ, au lieu de λύκη : en effet, λὺξ est dans le lexique de Cyrille; mais on voit par les explications dont il y est suivi, qu'il faut lire λὺγξ (lynx), comme dans Hésychius.

Selon Macrobe, λύκη vient de λευκὸς blanc; et malgré le changement de λευ en λυ dont il conviendroit de montrer des exemples, cette étymologie pourroit sembler heureuse, si le mot λύκη existoit véritablement dans la langue grecque. Mais Macrobe lui-même ne l'aperçoit, ne le fait voir que dans les composés λυκόφως et ἀμφιλύκη. Ce dernier terme qui, dans Homère (1), paroît n'être qu'un adjectif de νὺξ (la nuit), est substantif dans Apollonius (2), et dans plusieurs autres poëtes. Partout il exprime la lueur incertaine qui précède l'aurore, qui se mêle aux ténèbres, et non l'aurore elle-même ou le lever du soleil. Le Scholiaste d'Homère dit qu'ἀμφιλύκη νὺξ équivaut à λυκόφως ou λυγόφως ; et celui d'Apollonius suppose aussi

(1) *Iliad.* VII.

(1) Lib. II, v. 672. — *Oppian. Cyneget.*, 306. — *Arat. Diosem.*, v. 15.

que les syllabes λυκο, λυκη, tiennent ici lieu de λύγο, λύγη : or λύγη veut dire obscurité.

Théon (1), Elien (2), Eustathe (3), expliquent autrement les deux mots composés dont il s'agit : ils y font entrer λύκος, loup, soit parce que le loup a une vue très-perçante, soit parce que le crépuscule a quelque ressemblance avec la couleur de cet animal. Mais aucun de ces auteurs ne parle du mot λύκη, quoiqu'ils ayent une occasion bien immédiate de le citer. M. Caussin remarque ici que dans la langue hébraïque l'idée du loup est souvent associée à celle du soir (4), et que les Arabes ont aussi fait entrer l'un des noms qu'ils donnent au loup dans une expression fort analogue à λυκόφως et ἀμφιλύκη.

Si l'on prétend, avec Macrobe, que les deux premières syllabes de λυκόφως signifient *lueur*, que faire de la troisième qui veut

(1) *In Arat. Diosem.*, v. 15.

(2) *De animalib.*, lib. X, cap. 26.

(3) *In* Homer. *Iliad.*, v. 433.

(4) *Jerem.*, cap. 5, v. 6. — *Sophon.*, cap. 3, v. 3. — *Habacuc.*, cap. 1, v. 81.

dire encore *lumière?* Les Scholiastes d'Homère et d'Apollonius ne donnent-ils pas une composition bien plus naturelle à ce mot, quand ils y trouvent le mélange de l'obscurité λύκη, et de la lumière φῶς? Un mélange pareil est exprimé, dans la même forme, par le mot σκιόφως composé de φῶς, et de σκιὰ, ombre.

Douteuse obscurité et *lumière douteuse* ayant le même sens, les deux dernières syllabes d'ἀμφιλύκη ou ἀμφιλύϐη peuvent également se traduire par *lumière* ou par *obscurité*. Les Latins disoient *dubia lux;* et c'est ce qui a trompé Macrobe, ce qui l'a aidé à trouver la fausse étymologie qu'il cherchoit. Il en a découvert bien d'autres pour appuyer son système mythologique. Chez lui, λυκάϐας, année, vient de λύκος, soleil; Lycopolis est la ville du soleil; et le surnom de Delphien veut dire *unique,* attendu que ἀδελφὸς signifiant *frère,* ou celui qui n'est pas le seul, Delphos doit signifier celui qui l'est. Macrobe cite Numénius, qui disoit que dans l'ancienne langue grecque, Delphos avoit le sens d'*unus.* Cependant δελφος ne se lit nulle part, pas même dans les Dictionnaires modernes : on n'auroit pas dû davantage y admettre λύκη.

Quant à λοξίας, λοξὸς, il sera difficile que ces mots aient originairement un sens astronomique, s'ils ont été employés comme surnoms d'Apollon, avant l'époque où la connoissance de l'obliquité de l'écliptique a pu se répandre dans la Grèce. Or, M. Boissonade pense que cette découverte, attribuée à Pythagore, ou à Œnodipe, ou à Aristote, étoit trop neuve encore, trop peu familière, du temps de Pindare et des Tragiques grecs, pour qu'ils pussent y faire allusion par de simples épithètes. Une allusion si savante, si recherchée, seroit encore plus étrange dans Hérodote dont le style est toujours si naturel et si clair.

Il est vrai qu'Œnodipe, dans Macrobe (1), dit que le Dieu du jour est surnommé λοξίας, à cause de sa marche oblique. Mais d'abord cela prouve que dès le temps d'Œnodipe cette épithète étoit usitée: l'explication qu'il en donne n'est qu'une marque de son goût pour les interprétations allégoriques. Ce goût dominoit chez les astronomes et chez les stoïciens : Cléanthe (2) veut que λοξίας vienne de ce que le soleil se meut par spi-

(1) *Saturnal.*, lib. I, 17.

(2) Dans Macrobe, *ibid.*

rales. Cornutus (1), en donnant à ce mot un sens astronomique, a du moins la bonne foi de commencer par l'explication la plus reçue, c'est-à-dire par celle qui se prend de l'obscurité, de l'entortillage des oracles d'Apollon. Les deux Scholiastes du Plutus d'Aristophane (2) n'indiquent non plus le sens astronomique, qu'après avoir rapporté, sans doute comme préférable, l'explication ordinaire. C'est celle-ci qu'adoptent expressément Synesius (3), Grégoire de Nazianze (4), le Scholiaste d'Euripide (5), Servius (6), et après eux le plus grand nombre des critiques modernes (7). M. Boissonade ne connoît que Natalis Comes qui eût, avant nos jours, préféré l'explication tirée de l'obliquité de l'écliptique. Au surplus, l'épithète λοξὸς est

(1) *De Nat. Deor.*, cap. 32.

(2) Act. 2, 8.

(3) *De insomn.*, p. 133.

(4) Pag. 78.

(5) *In Orest.*, 165.

(6) *In Æneid.*, lib. VI, v. 89.

(7) Bulinger., *de Oracul.*, tom. VII. *Thesauri Antiquit. Græcar. Gronov.*, pag. 20. — Lambert., *Bos. Observat. criticæ*, pag. 43. — Davis., *in Cicer. de Divinat.*, lib. II, cap. 56, etc.

perpétuellement appliquée aux oracles, et alors, sans doute, elle ne signifie que *ténébreux, obscur:* comment auroit-elle un autre sens, appliquée au Dieu par qui les oracles sont rendus?

Dans le vers de Pacuvius (1),

Flexa, *non falsa autumare dictio Delphis solet*,

flexa est, selon M. Boissonade, la traduction du mot λοξὰ qui se trouvoit dans quelque vers grec, où, selon toute apparence, on prenoit la défense du Dieu, en disant que ses paroles étoient obscures, tortueuses, mais non pas mensongères; et ce texte n'est point le seul où *flexa* rend le mot grec λοξὰ, lorsqu'il s'agit d'oracles (2). On pouvoit fort bien, sans outrager Apollon, convenir qu'il ne vouloit pas que ses réponses fussent trop faciles à comprendre. Il y a d'autres prophéties dont l'obscurité est avouée par ceux qui les révèrent comme divines.

M. Boissonade soutient aussi que l'épithète λύκειος est dérivée de λύκος, loup, et non de

(1) *Apud. Non.*, v. *Autumare.*

(2) CICER., *de Divin.*, lib. II, cap. 56. — STAT., *Thebaid.*, lib. IV. — SENEC., *Trag. OEdip.* 2, 214.

λύκη, lumière. Ce n'est pas que cette dernière explication soit nouvelle : Macrobe (1), Héraclide dans ses Allégories homériques (2), et un Scholiaste d'Eschyle (3) l'ont donnée depuis longtemps, et M. Blomfield l'adopte d'après eux dans la plus récente édition de ce tragique. D'autres traduisent λύκειος par Lycien, à cause du culte qu'Apollon recevoit dans la Lycie; et cette explication s'adapte en effet à plusieurs textes où se lit le mot λύκειος. Mais dans les deux passages tirés, l'un d'Eschyle et l'autre de Sophocle, M. Boissonade est persuadé que ce mot est employé comme dérivé de λύκος, loup. Cette origine est indiquée par Pausanias (4), et dans plusieurs textes que Dupuis (5) et M. Blomfield ont rassemblés. Sophocle (6) appelle Apollon λυκοκτόνος, tueur de loup; car, sans doute, il ne veut pas dire que le Dieu du jour tue la lumière, et il ne pourroit dire, sans une affectation par trop puérile, que le soleil

(1) *Saturn.*, lib. I, 17.
(2) Pag. 417.
(3) Trag. des Sept Chefs, v. 133.
(4) Liv. II, ch. 9 et 19.
(5) Orig. des Cultes, tom. 3, p. 794.
(6) Au commencement d'Electre.

tue le crépuscule. A l'égard d'Eschyle (1), peut-on supposer qu'il ait dit : Et toi, père du jour, sois le Dieu du jour pour nos ennemis? M. Dutheil traduit : « Dieu, jadis « destructeur des loups, sois aujourd'hui le « destructeur de nos ennemis; » ce souhait semble plus conforme aux dispositions du chœur que le poète fait parler. On a proposé de donner deux sens différens au mot λύκειος, deux fois employé dans ce texte : Dieu *Lycien*, sois pour nos ennemis *cruel comme un loup* : c'est prêter à Eschyle un jeu de mots déplorable; mais enfin, dans cette version même, ni l'un ni l'autre λύκειος ne viendroit de λύκη, lueur ou lumière.

Des inscriptions, des médailles, des vases, des tombeaux, et d'autres monumens antiques, ont fourni à MM. Boissonade, Millin, Amaury Duval, Mongez, les sujets de plusieurs Mémoires.

Une inscription grecque, en dialecte dorique, a été trouvée dans le territoire d'Elis; et M. Millin en a communiqué à la Classe une copie figurée. La forme des lettres et le style annoncent une très-haute antiquité, sans qu'il y ait néanmoins aucun moyen

(1) Sept Chefs, v. 145.

d'assigner à cette inscription une époque précise. M. Knight, qui l'a fait graver, l'a traduite en dialecte commun ; mais il étoit possible d'en examiner plus rigoureusement chaque expression; M. Boissonade s'est livré à ce travail, et voici l'interprétation à laquelle ses recherches aboutissent.

ΑϜΡΑΤΡΑ ΤΟΙΡ ϜΑΛΕΙΟΙΣ : ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΕΥ
ϜΑΟΙΟΙΣ : ΣΥΝΜΑΧΙΑ ΚΕΑ ΕΚΑΤΟΝ ϜΕΤΕΑ :
ΑΡΧΟΙ ΔΕΚΑΤΟΙ : ΑΙΔΕΤΙΔΕΟΙ : ΑΙΤΕ ϜΕΠΟΣ ΑΙΤΕϜ
ΑΡΓΟΝ : ΣΥΝΕΑΝ ΚΑΛΑΛΟΙΣ : ΤΑΤΑΛ ΚΑΙ ΠΑ
ΡΠΟΛΕΜΟ : ΑΙΔΕΜΑ ΣΥΝΕΑΝ : ΤΑΛΑΝΤΟΝ Κ
ΑΡΓΥΡΟ : ΑΠΟΤΙΝΟΙΑΝ : ΤΟΙ ΔΙΟΛΥΝΠΙΟΙ : ΤΟΙ ΚΑ
ΔΑΛΕΜΕΝΟΙ : ΛΑΤΡΕΙΟΜΕΝΟΝ : ΑΙΔΕΤΙΡΤΑΓ
ΡΑΦΕΑ : ΤΑΙ ΚΑΔΑΛΕΟΙΤΟ : ΑΙΤΕϜΕΤΑΣ ΑΙΤΕ Τ
ΕΛΕΣΤΑ : ΑΙΤΕ ΔΑΜΟΣ : ΕΝΤΕΠΙΑΡΟΙ ΚΕΝΕΧ
ΟΙΤΟ ΤΟΙΝΤΑΥΤΕΓΡΑΜΕΝΟΙ

« Convention entre les Eléens et les « Evaéens. Il y aura une alliance pour « cent ans, conclue sous l'archonte Deca- « tus (ou qui finira sous le dixième ar- « chonte). S'il faut discuter ou agir, ils « se réuniront en cas de guerre et en « toute autre circonstance. S'ils ne se réu- « nissent pas, ils payeront un talent d'ar- « gent qui sera consacré à Jupiter Olympien « offensé. Et, si quelqu'un effaçoit ce qui

« est écrit ici, que ce soit un particulier, « un *téleste* ou une peuplade, il sera sou- « mis à l'amende religieuse ici désignée.»

Le mot ῥῆτρα signifie *convention* dans le dialecte dorien; et des auteurs, qui ne sont point Doriens, l'employent par imitation dans le même sens. C'est ce que M. Boissonade éclaircit en examinant et en comparant des passages d'Homère (1), de Xénophon (2), de Démosthène (3), de Lucien (4), et d'Elien (5). Ῥῆτρα vient de ῥέω, et, par cette origine, a le sens de parole, discours. En grec comme en latin (6), les termes qui d'eux-mêmes n'ont que cette signification générique, servent quelquefois à désigner particulièrement les oracles ou les lois; Lycurgue appeloit les siennes ῥῆτρας.

Dans la première ligne de l'inscription,

(1) *Odyss.*, lib. XIV, v. 393.

(2) *Cyrop.* I, 6. *Exped. Cyr.* VI, 41.

(3) *Pro Ctesiph.*

(4) *Edit. Bipont.*, tom. 3, pag. 270; tom. 9, p. 260.

(5) *Var. Hist.*, lib. II, cap. 7, — *Hist. Anim.* XV, 25.

(6) *Flexa, non falsa autumare dictio Delphis solet.* Pacuv.

le même article est écrit d'abord τοιϱ, puis τοις. Le *rho* à la place du *sigma* final est un dorisme connu. Mais pourquoi à la fois ces deux manières d'écrire? Seroit-ce une erreur du graveur? Le mot qui a été traduit par *Evaéens* présente une difficulté plus grave. On a lieu de croire qu'entre l'ε et le *digamma*, il y avoit un υ dont il ne reste que de foibles traces, et d'en conclure qu'il s'agit des habitans d'Eva, ville d'Arcadie, nommée par Etienne de Byzance. Pausanias (1) donne le même nom à un bourg situé sur les frontières de l'Argolide, et qui pourroit n'être pas distinct de l'Eva d'Arcadie. Dans Etienne, l'habitant d'Eva est appelé ἐυαιὸς, et non pas ευα Οιος; ce qui permettroit de conjecturer que le nom primitif du bourg aura été adouci et réduit d'Evaioa à Eva : on rencontre assez de variations pareilles, selon les diverses époques, dans les noms des mêmes villes et des mêmes peuples. Si Eva étoit assez puissante pour faire un traité d'alliance avec les Eléens, il n'est plus aussi étonnant que le trouvoit Eckhel (2), qu'on lise le nom de cette ville

(1) Liv. II, 38.

(2) *Num. Anecd.*, p. 303.

sur plusieurs médailles d'or et d'argent. Au surplus, M. Boissonade ne dissimule point que le mot Ευ Fλοιος de l'inscription pourroit indiquer les habitans de quelque autre lieu non désigné dans les anciens livres qui nous restent.

Dans les datifs Αρχοι, Δεκατοι, l'*omicron* au lieu de l'*omega*, et l'*iota* mis à la fin des mots, au lieu d'être souscrit, sont des signes d'antiquité. Mais des deux traductions « (qui finira) sous le dixième archonte » ou « (conclue) sous l'archonte Décatus, » laquelle préférer? notre confrère ne le décide point. D'une part, on peut supposer que les archontes d'Eva étoient décennaux, ce qui n'est pas sans exemple, et qu'ainsi le dixième archontat devoit correspondre, plus ou moins précisément, à la centième année, terme de l'expiration du traité : de l'autre, Décatus pourroit n'être qu'un nom propre, pris d'un adjectif numéral, comme Πρότερος, Πρώτη, Deuterus, Deutera, Tritus, etc., qui ont servi de nom d'hommes et de femmes en grec et en latin.

Les lignes suivantes de l'inscription présentent des abréviations, des suppressions de lettres doubles (1), des apoco-

(1) Αλαλοις pour αλληλοις.

pes (1) : il en existe de semblables, et dans le grec moderne qui tient plus du dorien que des autres dialectes, et dans l'idiôme d'Ennius (2).

A la huitième ligne, τελέσ7α semble être le nom particulier que donnoient à leurs magistrats les deux peuples contractans; aussi ne l'a-t-on traduit que par *téleste*. La formule qui termine cette convention, a une ressemblance bien sensible avec celle du serment des Amphictyons rapporté par Eschine (3). « Si quelqu'un violoit ce serment, soit ville, soit particulier, soit nation, etc. »

Nous n'avons pu indiquer tout ce que ce Mémoire contient de discussions grammaticales, de remarques sur l'orthographe et sur la ponctuation, d'éclaircissemens historiques, et de rapprochemens d'anciens textes. Il est terminé par des observations palæographiques. L'inscription offre presque partout des traits cunéiformes, fort rares dans l'écriture grecque. Plusieurs lettres néanmoins s'y montrent telles qu'en d'autres mo-

(1) Τα7αλ pour Τα τ' ἄλλα.

(2) *Gau* pour *Gaudium*. ENN. ed. Hessel., p. 327. *Do* pour *Domus*. *Cœl* pour *Cœlum*. *Ibid.*, p. 146, etc.

(3) *Adv. Ctesiph.*, p. 289, ed. Basil. 1572.

numens du même genre : quelques-unes ont des formes qu'on ne retrouve que dans l'inscription Sigéenne.

Une médaille grecque, sur laquelle se lit le nom des Aulares, peuple dont aucun géographe n'a fait une mention distincte, a été mise sous les yeux de la Classe par M. VISCONTI. Elle offre d'un côté la tête d'un guerrier, sans légende; de l'autre un carquois, le mot *αυλαρων* dont les deux premières syllabes sont à gauche du carquois, et la troisième à droite, enfin un monogramme qui semble composé des trois lettres *παυ*. Ces trois lettres pourroient se prendre pour le commencement du nom d'un magistrat qui se seroit appelé Pausanias, Pauson, Pausimachus, etc. Mais il s'agit de rechercher en quel lieu et en quel temps cette médaille a été frappée. Elle est de bronze, du troisième module, d'une fabrique médiocre, et ressemble tout-à-fait à celles qui présentent les noms d'Amasia, Amastris, Amisas, Cabactès, Gaziure, Laodicée, Pimolisses et Sinope, huit villes de l'ancienne région Pontique, aux bords du Pont-Euxin, au nord de l'Asie-Mineure, à l'est d'Héraclée en Bithynie (1). Les Aulares étoient donc un

(1) STRAB., lib. XI, p. 541.

peuple de la même région et de la même époque : on peut du moins le conclure, comme Haym (1) et Pellerin (2), en lisant sur les médailles, le nom des Laodicéens, ont conclu, malgré le silence de tous les géographes, qu'une ville, appelée Laodicée, avoit existé dans le Pont. Un village de ce pays porte aujourd'hui le nom de Ladik, qui semble offrir quelques vestiges du nom de Laodicée.

Dans Hésychius (3), les *αὔλαϱοι*, ou *αὐλουϱοι*, ou *αὐλίκουϱοι*, sont des gardiens, des portiers, *φύλακες*, *οἰκοφύλακες*; et l'on peut en effet décomposer le mot *αὐλουϱὸς* en *αὐλὴ*, qui signifie, tantôt un vestibule, tantôt une auberge, et *οὖϱος*, gardien : ce qui donnera lieu de conjecturer que dans leur origine, les Aulares n'étoient que les gardiens de quelque enceinte sacrée, autour de laquelle on aura bâti peu-à-peu une ville. C'est ainsi qu'il s'est formé en divers lieux des aggrégations d'Hiérodules jusqu'au nombre de trois mille, de six mille (4), et que nous

(1) *Tes. Britannico*, t. 2, p. 143.

(2) Rec., t. 2, p. 10.

(3) Voyez Ἀύλαρος, Ἀυλίκουρος, Ἀυλουρὸς.

(4) Strabon, lib. XI, p. 541.

voyons dans la Bible (1) quatre mille lévites qui gardent les portes du temple de Salomon.

Les traditions, relatives au voyage des Argonautes, plaçoient à l'orient d'Héraclée et du fleuve Achéron, un antre où Bacchus s'étoit reposé, et qui avoit pris le nom d'Ἄυλιον, auberge (2). Non loin de là, le périple de Scylax (3) marque la rivière Callichore, dont le nom exprime la beauté des chœurs et des fêtes que l'on célébroit sur ses bords. Il est parlé de l'antre Ἄυλιον et du fleuve Callichore dans les Argonautiques grecques d'Apollonius de Rhodes (4), et dans les Argonautiques latines de Valerius Flaccus (5); et le Scholiaste du premier de ces poètes nous apprend que le Callichorus couloit dans la Paphlagonie, que Callimaque en avoit fait mention, et que depuis, cette rivière a pris le nom d'Oxinante. En effet, nous ne la retrouvons plus que sous ce dernier nom dans les pé-

(1) *Paralip.*, lib. I, cap. 23, v. 5.

(2) *Etymol. magn.* Voc. Ἄυλιον.

(3) Geogr. min., p. 34.

(4) Lib. I, v. 904 et seqq.

(5) Lib. V, v. 75 et seqq.

triples d'Arrien (1), de Marcien (2), et d'un anonyme (3). M. Visconti ne fait point usage du vers 728 des Argonautiques d'Orphée, où le fleuve Callichore est aussi nommé : ce poème n'est ni d'Orphée, ni peut-être d'Onomacrite, et le vers 728 est rempli de bévues, de plagiats et de solécismes qui en manifestent l'interpolation. Mais Ammien Marcellin (4) rappelle expressément le séjour de Bacchus dans l'antre Aulien, aux bords du Callichorus : il est vrai qu'il place cette grotte et cette rivière près du Phase, sur la limite de Colchos; il confond apparemment cette station avec celle que fit ce Dieu auprès des Camarites, non loin de la mer Caspienne (5). Pline (6) est mieux instruit : il rapproche le Callichore de l'Achéron et d'Héraclée. L'examen de ces textes conduit M. Visconti presque jusqu'au point où étoient situés les Aulares. Etienne de Byzance, qui ne nomme point leur ville, cite du moins les vers d'Apollonius sur l'antre

(1) Page 14.
(2) Page 70.
(3) Page 4.
(4) XXII, 18.
(5) Dionys., *Perieg.*, v. 700.
(6) Hist. Nat., VI, 1.

où Bacchus se reposa, et nous pouvons présumer qu'il l'avoit indiquée formellement dans l'un des articles retranchés ou mutilés par le grammairien Hermolaüs. Ainsi le séjour de Bacchus dans la grotte d'Aulion aura donné lieu à l'établissement des Aulares; et l'origine de leur ville sera toute semblable à celle du *Fanum-Voltumnœ* en Etrurie, du *Fanum-Fortunœ* en Umbrie, du *Fanum-Martis* dans la Belgique, de la ville *Dea* dans la Gaule Narbonaise...., de Beth-Phégor chez les Moabites, et de Beth-Dagon chez les Philistins.

L'époque où la médaille des Aulares a été frappée ne peut différer de celle que l'on assigne aux médailles toutes pareilles des huit autres villes pontiques : or, la fondation d'une ville de Laodicée dans le Pont ne sauroit être antérieure à l'an 240 avant l'ère vulgaire; car il faut, pour expliquer l'origine d'une ville ainsi nommée, descendre au temps où un roi de Pont épouse une princesse née de Séleucus II, roi de Syrie, et de la reine Laodice (1). Encore devons-nous observer que, postérieurement à ce mariage, plusieurs princesses du Pont, par exemple, une sœur

(1) Justin. XXXVIII, 5.

et une fille du grand Mithridate ont porté ce même nom de Laodice, et que par conséquent l'établissement d'une ville de Laodicée dans le Pont pourroit ne pas remonter jusqu'aux temps de Séleucus II. D'un autre côté, la ville de Gaziures étoit abandonnée et peut-être depuis plusieurs années, lorsque Strabon écrivoit (1) : il est donc fort probable qu'on avoit cessé d'y frapper des médailles vers l'an 50 avant notre ère. Ainsi voilà deux termes (240 ans et 50 ans avant J. C.) entre lesquels il convient de placer toutes les médailles des villes pontiques, et par conséquent celle des Aulares. Strabon, né dans cette contrée, ne fait mention ni de l'Aulion ni du Callichore qui avoit pris ou repris le nom d'Oxinante. La tête casquée, empreinte sur la médaille des Aulares, a beaucoup de conformités avec celle de Pharnace I, sur les médailles de ce prince. Si cette ressemblance n'est pas fortuite, elle fixeroit l'époque de la médaille entre les années 184 et 157 avant l'ère chrétienne.

M. Millin, après avoir fait connoître à la Classe (2) un petit vase trouvé à Tarente,

(1) Lib. XII, p. 546, 547.

(2) 8 Juillet 1814.

en a fait imprimer la description (1). Il a lu depuis un Mémoire beaucoup plus étendu sur trois vases peints, d'un très-grand prix, découverts à Canosa, dans l'un des tombeaux que recèle, à plusieurs pieds sous terre, une colline peu éloignée de cette ville. Ailleurs, les tombeaux sont bâtis : ils sont ici creusés dans le roc même. On en avoit déja visité plusieurs, et les vases qu'on y avoit recueillis n'étoient pas bien remarquables; mais, au mois de Septembre 1813, des ouvriers, employés à creuser une cave, pénétrèrent dans une chambre sépulcrale la plus belle qu'on eut encore vue, la mieux décorée, la plus riche de monumens antiques. Le cadavre d'un guerrier y étoit déposé, et tomba en poussière dès que l'air eut accès dans ce souterrain. Après une description générale de ce tombeau et des divers objets qu'il renfermoit, de ceux du moins qui n'ont pas été soustraits à l'instant même et dispersés par les ouvriers, le Mémoire de M. Millin contient l'explication des peintures qui ornent les trois vases.

Les peintures de ce genre sont ordinairement relatives aux anciens mystères que l'on appeloit Orphiques, Cabiriques, du

(1) A Paris, chez *Wasermann*, 1814, in-8.°

nom de leurs inventeurs; ou Samothraciens, Eleusiniens, à cause des pays où ils se célébroient; ou enfin Dionysiaques, Aphrodisiaques, selon qu'ils concernoient Bacchus ou Vénus. Des scènes de l'enfer sont représentées dans la partie inférieure de la peinture qui enrichit la principale face du premier vase. Cette partie offre trois groupes, dont le premier se compose de Sisyphe, roulant son rocher, et d'une Furie, qui le force à subir sa peine sans relâche. Sisyphe est nu, sa chlamyde est jetée sur l'épaule droite; la dureté du supplice et la force du patient sont exprimées par la tension de ses membres; son origine héroïque est indiquée par le glaive et le bouclier jetés à ses pieds; une massue, entre ses jambes écartées, peut sembler le signe du brigandage qu'il a exercé (1). La Furie, placée derrière lui, étoit peut-être l'un des personnages des deux tragédies d'Eschyle, intitulées *Sisyphe*, qui sont perdues (2) :

(1) Hom., *Iliad.*, VI, 155. — Ovid., *Metam.*, VII, 436. — Apollod., lib. I, cap. 9, n. 3, 5; lib. III, cap. 12, n. 7; cap. 16, n. 1. — Hygin. Fab. 60. — Diod., IV, 61. — Pausanias, II, 1.

(2) Fabric., *Biblioth. gr.*, I, 513.

elle est armée d'un fouet (1) et d'une lance; une peau de tigre, sur son bras gauche, lui sert d'arme défensive : ce sont là des attributs qui se rencontrent assez rarement dans les images des Euménides (2).

Second groupe : guidé par Mercure, Hercule entraîne Cerbère (3), malgré les efforts et les menaces d'une Furie. Le caducée et les ailes aux pieds font reconnoître Mercure, qui est pareillement donné pour guide à Hercule dans Apollodore (4) et dans une peinture du tombeau des Nasons (5). En regardant le Dieu qui lui montre le chemin, le héros se roidit contre la terre, tire le monstre, et se sert de sa massue pour le forcer à marcher. Cerbère, dont les images sont assez diverses, qui a cinquante têtes dans Hésiode (6), cent dans

(1) Virg., *Æneid.*, VI, 570.

(2) Voyez Winckelman, *Monumenti ined.*, n.° 149, 151. — *Museo Capitolino*, IV, 35. *Museo Pio-Clementino*, v. 19, 22. — Millin, *Monum. ined.*, I, 23, II, 36, etc.

(3) Hom., *Iliad.*, VIII, 366 et seqq.

(4) Apollod., lib. II, cap. 5, n.° 12.

(5) Bellori, *Pitture ant. del. sep. de' Nasoni*, XVI.

(6) *Théogon.*, v. 312.

Horace (1), n'a ici, conformément à la tradition la plus reçue, qu'un seul corps à trois têtes. Sa queue est un serpent (2) qui mord la jambe du héros. Mais qu'est-ce que l'autel ou le bassin placé devant Cerbère? Les ronds qu'on y voit seroient-ils des grains destinés à sa nourriture? La Furie, costumée comme celle du premier groupe, tient à la main deux flambeaux qu'elle agite pour effrayer Hercule.

Derrière elle, est un Roi dont le sceptre est garni de clous, et terminé par un aigle. Rien ne manque à la pompe de son costume phrygien; mais il lève le bras gauche, et regarde avec effroi un rocher incliné sur sa tête: ce Roi, c'est Tantale. Trois petits filets d'eau qui s'échappent du rocher n'ont sans doute aucun rapport avec le lac où l'on dit que Tantale étoit plongé sans pouvoir éteindre la soif qui le dévoroit. Le supplice qu'il subit ici comme dans plusieurs anciens poèmes (3), est d'être continuellement menacé de la chûte d'un rocher.

(1) *Od.*, lib. II, 13, 33; lib. III, 11, 17.

(2) Apollodor., lib. II, cap. 5, n.° 12. — Senec., *Trag. Herc. Fur.* 802.

(3) Alcmann et Alcée, cités par le Scholiaste de Pindare, *Olymp.*, I, 97. — Euripid.,

Au dessus du second de ces groupes inférieurs, s'élève un palais, un temple, où un Dieu somptueusement vêtu comme un Roi d'Asie, occupe un trône magnifique. Les roues de son char sont suspendues au mur. Des feuilles de lierre forment sa couronne, et cette circonstance est l'une de celles qui font reconnoître Dionysos Chtonios (1), le Bacchus infernal, qui, dans certaines doctrines mystérieuses, n'étoit pas distinct du Jupiter Dodonéen, ni du Dis ou Pluton des Romains. La femme qui se tient debout vis-à-vis de lui, porte un flambeau. C'est aussi un flambeau, et non, comme on l'a cru, un instrument aratoire, qu'une Déesse tient à la main sur un vase peint du cabinet de M. le Prince Poniatouski (2). Ici, la femme seroit-elle Cérès qui cherche sa fille Perséphone ou Proserpine? M. Millin pense que c'est Proserpine elle-même, honorée sous le nom de *Libera* (3), et représentée avec les mêmes attributs sur quelques médailles.

Orest., 5. — Lucret., III, 993 et seqq. — Suidas, III, 428.

(1) Plutarch., *de Iside*, p. 362. — Creutzer., *Symb. und Myth.* IV, 180.

(2) Millin, Vases peints, II, 49.

(3) Creutzer., *Symbolik und Mythol.* III, 377.

Le temple laisse à droite et à gauche des espaces occupés par des groupes dont l'un se compose d'une femme assise et de deux jeunes hommes. On peut conjecturer que la femme est encore Libera; que le jeune homme dont elle touche l'épaule est Iacchus, son frère, ou son fils, ou son mari; et que le troisième personnage est un néophyte présenté à la Déesse. Au dessus de ces figures, sont deux étoiles qui indiquent peut-être les Dioscures.

Entre ce groupe et celui de Sisyphe, un enfant, une jeune femme, et un jeune homme nu, suivent un citharède qui paroît les conduire vers le temple dont nous parlions tout-à-l'heure. C'est une famille d'initiés, la couronne du jeune homme l'annonce; mais ce jeune homme pourroit avoir été figuré sous les traits d'Adonis, Adon ou Adonaï; et la jeune femme sous ceux de Proserpine encore. On sait qu'Adonis devoit passer une partie de l'année avec Vénus, l'autre avec Perséphone (1). L'enfant retraceroit Iacchus; et le citharède, paré de tout le luxe asiatique, seroit ou l'Apollon Dionysodote dont parle

(1) Apollod., lib. III, cap. 14, n.° 4. — Hygin, Poet. astron., II, 7.

Pausanias (1), et dont le culte s'allioit à celui de Bacchus; ou, vu sa coiffure septentrionale, l'Apollon Hyperboréen; ou plutôt Orphée, dont la tête, en certains monumens, est, comme ici, couverte d'une tiare. Il y a, dans les catacombes, des peintures chrétiennes où Jésus-Christ, attirant les peuples à sa doctrine, est allégoriquement peint sous les traits d'Orphée qui rassemble, au son de sa lyre, les arbres et les animaux.

De l'autre côté du temple, et dans la partie supérieure, on voit une femme assise, tenant de la main droite une épée, et de la gauche le fourreau; un guerrier assis, vêtu d'une simple chlamyde, et s'appuyant sur une massue noueuse; un jeune homme debout, presque nu, et qui s'appuye sur un long bâton. La femme est Minerve; le guerrier, Thésée (2) plutôt qu'Hercule; et le troisième personnage, Pirithoüs : Thésée et son ami sont dans les enfers; Minerve leur promet de les délivrer.

Sous ce groupe sont trois vieillards, deux assis, l'autre debout; celui-ci vêtu, à quelques différences près, comme le Tantale que

(1) *Attic.*, 31.

(2) Virg., *Æneid.*, lib V, v. 618. — Pausan., X, 29.

l'on voit au dessous; le second sur un trône, et offrant dans ses traits, dans son costume, l'expression et les attributs de la puissance; le troisième sur un simple tabouret, et s'appuyant sur un bâton noueux. Peut-être le personnage qui est debout n'est-il que Tantale comparaissant devant deux des juges infernaux.

Après avoir décrit quelques autres peintures moins considérables qui ornent le même vase, et dont les sujets sont analogues à ceux qui viennent d'être exposés, M. Millin annonce que les peintures du second vase tiennent à la fable de Médée. Il distingue, sur ce sujet, trois genres de traditions : celles de la Colchide qui représentent Médée comme une jeune princesse versée dans les sciences occultes, et qui, entraînée par Vénus, préfère son amant à son père; celles de la Thessalie qui la peignent plus redoutable et par la puissance de l'art magique, et par les fureurs de la vengeance; celles d'Athènes qui nous la montrent empoisonnant Thésée dont elle est devenue la marâtre en épousant Ægée. On a dit que personne avant Euripide, ne l'avoit accusée d'avoir mis à mort ses propres enfans (1) : c'est ainsi

(1) PLUTARCH., *Vit. Alex.* — APOLLOD.,

néanmoins qu'elle est représentée dans la principale peinture du vase très-antique dont il s'agit.

La disposition des figures est la même que dans le premier vase; au bas 7 figures, au milieu un palais; aux côtés de ce palais, des groupes intermédiaires où le sujet paroît commencer, et des groupes supérieurs qui n'y ont presque aucun rapport.

Dans le plan intermédiaire, paroît la fille de Créon : elle porte la main à ses cheveux, elle a déja reçu la couronne imprégnée de feux secrets. Un intendant ou un pédagogue la regarde avec inquiétude; et la nourrice de Médée qui vient d'apporter le présent fatal, se dispose à partir pour aller en raconter l'effet. Il n'y a point ici de robe, point d'enfans pour la présenter : la nourrice est venue apporter une couronne. Le nom qu'on lit au dessus de la princesse, est celui de Mérope, non de Créuse (1). Euripide ne l'appelle que la fille de Créon (2).

lib. I, cap. 9, n.° 28. — ÆLIAN., *Hist. var.*, 15, 21. — *Schol. in Pindar. Olymp.*, XIII, 74.

(1) SENEC., *Trag. Med.*

(2) EURIP., *Med.* 19. — Le Scholiaste rapporte les divers noms donnés à cette princesse.

Sur la frise du palais se lit l'inscription : Κ....ΩΝ ΚΡΕΟΝΤΕΙΑ, sans doute pour κορινθιων κρεοντεια, la Créontea des Corinthiens ou le palais des Créons de Corinthe. Dans l'intérieur du palais, Mérope expire renversée sur un trône (1) : nul indice que sa robe ait été infectée de poisons. Un guerrier s'occupe à recueillir les débris de la chevelure et du diadême : son nom, Hippotès, écrit au dessus de sa tête, est celui que Diodore de Sicile (2) donne à un fils de Créon. Le vieillard qui se montre dans l'attitude du désespoir, est certainement Créon lui-même ; il a posé son sceptre contre une colonne. Derrière Hippotès, paroît, sous les traits et les habits d'une femme, l'ombre de la princesse qui, avant de descendre chez les morts, jette encore un regard sur le palais de son père. Près d'elle se lisent les mots : ειδολον λητου, (l'image de la mort). Il faudroit : ληθου ; mais *lethum* s'écrivoit souvent sans *h* chez les Latins ; et les Grecs, établis dans l'Italie méridionale, avoient pu substituer dans ce mot, le *tau* au *thêta*. Il est vrai encore que cette inscription semble placée au dessus

(1) Euripid., *Med.* 1167 et seqq.

(2) IV, 6.

d'un autre personnage : mais elle touche aussi au bras gauche de l'ombre, à laquelle il convient mieux de la rapporter, car cet autre personnage est le Dionysos Chtonios que nous avons déja vu sur le premier vase (1).

Dans le plan inférieur, Médée tue l'un de ses fils (2); et derrière elle, un jeune guerrier empêche un autre enfant de fuir. Cependant Jason accourt suivi d'un de ses compagnons, nu comme lui. Les noms de Jason et de Médée sont inscrits au dessus de leurs têtes, et le mot οιϛρος au dessus de celle d'un personnage qui occupe le milieu de ce plan, et qui, debout sur un char traîné par deux dragons, tient de chaque main, un flambeau. Οἶϛρος est une passion personnifiée (3); c'est l'emportement de l'amour et de la vengeance : λύσσα n'eût été qu'une fureur ordinaire, moins déterminée. Plusieurs monumens nous retracent

(1) Λ peut être aussi bien un Α, ainsi que l'a observé M. Visconti, et alors il faut lire ΑΗΤΟΥ, au lieu de ΛΗΤΟΥ, et reconnoître ici Æetes, père de Médée, que les fureurs de cette magicienne ont envoyé dans les enfers, aussi bien que Créon et sa famille. A. L. M.

(2) Euripid., *Med.* 1278.

(3) Senec., *Trag. Med.*

des chars pareils à celui-ci; Euripide (1) en donne un à Médée elle-même s'élevant dans les airs, et ce dénouement qu'Aristote (2) a critiqué, s'est reproduit sur tous les théâtres.

Le plan supérieur de la même peinture présente deux groupes que sépare la plus haute partie du palais dont nous avons parlé. D'un côté, Minerve offre un casque à Hercule; de l'autre, paroissent deux figures d'initiés au dessus desquelles brillent deux étoiles, sans doute Castor et Pollux.

Les autres peintures du même vase représentent surtout des combats d'Amazones, et sont, comme celles qui précèdent, d'une très-belle exécution. Sur le troisième vase s'offrent encore plusieurs figures d'initiés; mais on remarque au milieu de la peinture principale de ce dernier monument, une édicule portée sur des colonnes ioniques, et au centre de laquelle un vieillard nu remet une armure à un jeune guerrier: c'est peut-être Pélée donnant des armes à son fils qui part pour la guerre de Troie (3).

(1) *Med.*, v. 1321.

(2) *Rhetor.*, cap. 18, n.° 12.

(3) Ces vases sont gravés, le texte va être livré à l'impression; ils paroîtront cet hiver, avec tous

On a récemment découvert un tombeau antique à Solliès-lès-Toucas près de Toulon. M. Amaury-Duval, qui en possède un dessin, ne le doit qu'à des circonstances purement fortuites; car il est rare, beaucoup trop rare, dit notre confrère, que l'on adresse directement à la Classe de l'Institut qui s'occupe d'antiquités, les dessins et les inscriptions des monumens que l'on découvre dans les divers départemens de la France. Le tombeau dont il s'agit paroît n'avoir qu'environ 13 décimètres de hauteur, sur 97 centimètres de largeur. Aux deux angles de la face sont deux pilastres terminés par des chapiteaux sans ornemens, et surmontés d'un fronton orné de quelques moulures. Deux fioles lacrymatoires et l'urne qui renfermoit les cendres du mort, ont été trouvées dans l'intérieur du monument: à l'extérieur se lit l'inscription: *L. Magio L. liberto Nedimo.* (Lucio Magio Lucii liberto Nedimo) à Lucius Magius Nedimus, affranchi de Lucius. M. Amaury-Duval ne pense point que Nedimo soit le commence-

les détails d'architecture et de sculpture du tombeau où ces vases ont été trouvés, et les objets qui y avoient été déposés: le tout formera quinze planches format d'atlas. A. L. M.

ment de la formule : NE DIMOVEATUR. S'il est vrai que les lettres de cette inscription soient gravées avec netteté, et que le travail de la sculpture soit de bon goût, il sera permis d'en conclure que ce monument remonte au quatrième siécle, peut-être plus haut, en un mot à une époque antérieure à la décadence absolue des arts.

Une fouille entreprise près de ce tombeau, fit découvrir d'autres débris d'antiquités ; les habitans de Solliès assurèrent qu'il leur suffisoit de remuer le sol pour trouver et des tombeaux et des matériaux d'anciens édifices. En effet, Honoré Bouche (1) a cité des inscriptions recueillies en ce lieu. Ces débris n'indiqueroient-ils pas une de ces villes antiques dont les noms subsistent dans les anciens Itinéraires? Tant de tombeaux n'ont pu, ce semble, être ainsi rapprochés qu'à la porte d'une cité grecque ou romaine. Aujourd'hui, quatre villages du nom de Solliès sont placés, comme par échelons sur la rivière du Gapeau, tous au nord-est de Toulon et assez près de cette ville : d'abord Solliès-la-Farlède, puis Solliès-le-Haut, ensuite Solliès-le-Pont, enfin

(1) Chorographie et Histoire de Provence, t. I, p. 339.

Solliès-lès-Toucas. De ce dernier au premier, la distance est à peine d'une lieue et demie. Solliès-lès-Toucas où l'on découvre des tombeaux, n'auroit-il pas été l'extrémité d'une grande ville dont Solliès-le-Pont marqueroit le centre? Tous ces lieux sont réunis sous le nom *de Soleriis* dans une bulle de Grégoire VII (1), et sous celui de *castrum de Soliers* dans un dénombrement fait à la fin du douzième siécle.

Solarium a signifié chez les anciens un lieu exposé au soleil, et plus tard un grenier. Mais que le *castrum de Soleriis* n'ait été qu'un grenier de réserve pour les besoins des villes voisines, il est difficile de le supposer. On ne trouveroit pas un si grand nombre de tombeaux autour d'un simple établissement d'utilité publique.

Les mots *lès-Toucas* conviennent à la situation du quatrième de ces villages. Il confine à des monticules, et *Touca, Touche, Tuquet,* signifient, dans nos anciens poètes ou romanciers, un tertre couvert de bois. Rabelais dit : « Quand je fus sur un petit « *Touquet* . . . ., je me retournai ar- « rière (2). »

(1) De l'an 1084.

(2) Liv. II, chap. 14.

Les *Salyi* s'étendoient depuis les Bouches du Rhône jusques vers Antibes. Danville (1) place les *Commoni* sur le territoire de Toulon, et les *Suetri* sur les rives supérieures du Gapeau, vers les lieux qu'occupent les quatre Solliès. Peut-être ces *Suetrii* ne diffèrent-ils point des *Segestrii*, des *Sollinenses* que les anciens géographes et les Itinéraires romains établissent à peu près dans les mêmes contrées. Holstenius et Adrien Valois pensent que la *Civitas Solinensium* étoit la même que la *Suetriorum civitas*; mais ils n'en déterminent point la position; et la plupart des géographes modernes veulent reconnoître dans *Seillans* les restes de cette ancienne cité. Honoré Bouche (2), persuadé que la ressemblance de quelques syllabes n'est qu'une vaine apparence dont il n'y a jamais rien à conclure, soutient que *Civitas Solinensis* ou *Salinensis* n'est ni Seillans, ni Salon, ni Soliers, mais Castellane. Au milieu de ces conjectures, M. Amaury-Duval s'abstient de décider à quelle ville antique correspondent les villages appelés Solliès.

Les antiquités observées auprès d'Abbe-

(1) Notice de l'ancienne Gaule, p. 234, 235, 620, 621.

(2) Chor. et Hist. de Prov., t. I, p. 118.

ville par M. Traullé, correspondant de l'Institut (1), sont ou gauloises, ou romaines, ou franciques. Les gauloises ne se découvrent que par les fouilles les plus profondes; les monumens romains occupent les espaces intermédiaires; ce sont les antiquités franciques ou françaises qui sont le moins enfoncées sous la surface du sol. A ce dernier genre appartient une hache de pierre trouvée à Coquerel en 1814, et qui a été mise sous les yeux de la Classe par M. Mongez. Un bois de cerf, percé dans sa longueur, renferme la moitié d'un silex, dont l'autre moitié, taillée sous forme anguleuse, a servi de hache. Un trou pratiqué au milieu recevoit le manche qui ne s'est pas conservé. Quel peuple a fait usage d'une arme si grossière? Pour répondre à cette question, M. Mongez remarque d'abord qu'il en a été trouvé de pareilles dans l'antique Scandinavie, dans l'Allemagne Septentrionale, dans les Iles Bri-

(1) Un autre correspondant, M. Dubois-Aymé, a lu, le 9 Septembre 1814, un Mémoire intitulé: *Description des principales ruines situées dans la portion du Delta comprise entre Rosette et Damiette.* M. Dubois-Aymé n'est point à Paris en ce moment: nous n'avons pas son Mémoire; l'analyse n'en pourra être publiée qu'en 1816

tanniques, en diverses Provinces de la France. Elles étoient, comme celle-ci, sans manche, enterrées sous des tumulus plus ou moins élevés où l'on trouvoit en même temps des squelettes. Les érudits qui s'occupèrent les premiers des monumens de cette espèce jugèrent à propos de les appeler *pierres de la circoncision*, attendu qu'on sait, par deux textes de la Bible (1), que les Juifs se sont servis de pierres tranchantes pour circoncire. Mais on a découvert un si grand nombre de ces pierres qu'il est devenu impossible de les supposer destinées à un tel usage. J. Georges Eckhart (2) les nomma pierres de tonnerre, parce qu'il en remarqua plusieurs qui étoient du genre des pyrites, et qu'on attribuoit la production des pyrites à la foudre. A la fin du dix-septième siécle, et dans le cours du dix-huitième, les voyageurs s'aperçurent que des peuples sauvages ou à demi-civilisés, incapables de se fabriquer des armes avec des métaux, se servoient de pierres tranchantes diversement emmanchées : il est probable que les Teutons, les Scandinaves, sauvages du moyen âge, en ont usé de même. La hache trou-

(1) *Exod.* 4, 26. — Jos., 5, 23.

(2) *Comment. de rebus fr. orient.*, p. 895.

vée à Coquerel ne vient ni des Gaulois ni des Romains : les uns et les autres savoient travailler le fer. Mais des Scandinaves du neuvième siècle, ceux que nous appelons Normands, ont remonté l'Escaut, la Somme et la Seine; et avant eux, des Teutons, ceux que le nom de Francs distingue, s'étoient établis dans la Gaule Septentrionale. Les uns ou les autres peuvent avoir laissé près d'Abbeville, l'arme grossière qu'on vient d'y trouver. Que les Francs ayent fait usage de ces pierres tranchantes, un poème francique du huitième siècle en contient la preuve : on y lit au cinquante-huitième vers, STAIMBORT *Chludun*, haches de pierre sonnoient (1). STAIMBORT est composé de *Staim* ou *Stein*, qui signifie *pierre*, et de *Bort*, *Bart*, *Bard*, qui veut dire *hache*. En 1685 (2), on a découvert près d'Evreux vingt squelettes ayant tous sous leurs têtes des pierres tranchantes, montées dans des bois de cerf, et tout-à-fait semblables à celle d'Abbeville. Aucun débris d'armes métalliques ne se trouvoit auprès de ces squelettes,

(1) M. GLEY, langue et littérature des Anciens Francs, p. 150.

(2) D. MARTIN, Religion des Gaulois, t. II, liv. 5, ch. 16.

et nous apprenons en effet de Tacite (1) et d'Ammien Marcellin (2), que les Germains, les Huns, les Sarmates ne savoient point s'armer de fer.

M. Mongez, qui a lu, en 1811, un Mémoire sur la Toge (3), vient d'y joindre des supplémens où sont expliquées les anciennes expressions *Toga cretata, undulata, Phryxiana, papaverata, flammata, græcanica, perversa*, etc. Les candidats pour les magistratures faisoient frotter leurs toges avec de la craie (4) : le foulage les rendoit plus blanches; la calendre leur donnoit du lustre, et leur imprimoit ces sinuosités ou ondulations que nous appelons le *moirage* : de là les *togæ undulatæ* dont parlent Varron et Pline (5), et que des érudits des seizième et dix-septième siécles ont mal-à-propos transformées en *angulatæ* ou *unguiculatæ*. Les auteurs grecs du moyen âge désignent par le mot ποταμὸν et les veines qui sillonnent certains marbres, et les bandes transversales

(1) *De Morib. german.*, cap. 6.

(2) Lib. XXXI, cap. 2.

(3) Voyez p. 28 — 32 du Rapport de M. Ginguené, séance publique de 1811.

(4) Isid., *Hispal. Orig.*, liv. 19, chap. 23.

(5) Hist. Nat., lib. VIII, cap. 48.

d'étoffe blanche et d'étoffe rouge que les évêques grecs appliquoient sur leurs manteaux.

Les *togæ rasæ, Phryxianæ* (ou *Phrygianæ*, selon Harduin), dont Pline fait mention (1), ne sont, aux yeux de Brotier, que les draps ras, les frises d'aujourd'hui. Pline ajoute : *crebræ papaveratæ antiquiorem habent originem*, et les interprètes qui font dériver *papaveratæ* de *papaver* (pavot), citent un autre texte où le même Pline nous dit que l'on blanchissoit avec une espèce de pavot les tissus de lin (2). Ajoutons que ὕφασμα βύσσινον (tissu de lin ou de coton) est l'une des significations accidentelles qu'Hésychius donne au mot grec μήκων qui correspond ordinairement au *papaver* des Latins. Cependant tout ceci présente des difficultés que Saumaise (3) n'a pas très-bien éclaircies. Peut-être le mot *papaverata* n'indique-t-il que la couleur de la toge : c'est du moins ce qu'on a tout lieu de croire des étoffes *de papavere* et des inscriptions *in papavere* dont il est question dans des textes du moyen âge cités par Ducange.

(1) Hist. Nat., lib. VIII, cap. 48.

(2) Hist. Nat., lib. XIX, cap. 1.

(3) *In Solin.*, p. 1127.

Flammata toga, dans Martial (1), signifie sans doute une toge rouge, la pourpre d'une prétexte. C'est ainsi que Sénèque le tragique (2) a dit *flammata facies*, et Valerius Flaccus (3) *flammata pudore juventus*. *Toga græcanica*, dans Suétone (4), n'est qu'une chlamyde, et non une véritable toge; car celle-ci ne se portoit qu'avec le *calceus*, chaussure romaine; et Suétone associe les crépides, chaussure grecque, à la *toga græcanica*.

Sénèque (5) et Pétrone (6) ont employé l'expression *toga perversa*, dans laquelle Muret (7) ne voyoit que l'usage où étoit le magistrat de retourner sa toge prétexte, pour en cacher la pourpre au moment où il prononçoit une condamnation à mort. Valère Maxime (8) dit bien qu'en pareil cas, le magistrat quittoit la prétexte, mais étoit-ce pour la reprendre retournée? Juste-Lipse et

(1) Lib. V, épigr. 19.
(2) *Med.*, v. 387.
(3) Lib. IV, v. 655.
(4) *Domit.*, cap. 4, n.° 11.
(5) *De ira.* lib. I, cap. 16.
(6) Cap. 58.
(7) *In Senec.*
(8) Lib. III, cap. 12, n.° 7.

d'autres critiques pensent que c'étoit pour se revêtir d'une toge de couleur sombre; M. Mongez n'adopte point ce dernier sentiment, il croît que *perventere* est susceptible du même sens que *vertere* et *invertere*, et que par conséquent *toga perversa* peut signifier toge retournée; Julius Obsequens dit en ce sens : *perversis fascibus*. Au surplus, il est prouvé par des textes de Dion-Cassius (1), de Lucain (2), de Servius (3), que dans le deuil, dans toutes les cérémonies lugubres, les Romains quittoient la pourpre.

Les prêtres de l'ancienne Rome portoient la prétexte, toge ornée de bandes de pourpre (4). Mais la pourpre de la prétexte sacerdotale étoit-elle aussi brillante que celle des magistrats? M. Mongez répond négativement à cette question, et se fonde sur des textes de Pline (5), d'Athénée (6) et de Cicé-

(1) Lib. LVI, cap. 31.

(2) *Pharsal.*, lib. II, v. 17.

(3) *In Æneid.*, lib. III, v. 64.

(4) Plin., *Hist. Nat.*, lib. IX, cap. 36. — Trebell., *Poll. Gall.*, cap. 8. — Lamprid., *Alex. Sev.*, 40.

(5) *Hist. Nat.*, lib. VI, cap. 39.

(6) Lib. VI, cap. 107.

ron (1). Au troisième siécle, quand les Empereurs revêtoient le costume de souverains pontifes, ils se couvroient d'une pourpre triste et obscure, dit Grégoire de Nysse (2). C'est dans le costume des augures, non dans celui des prêtres, que Cicéron (3) fait entrer la pourpre teinte deux fois. On peut demander quelle étoit cette teinture double; s'il s'agit ici de cette brillante pourpre tyrienne, dont la livre se vendoit mille deniers, au temps de Pline, ou de la pourpre violâtre, qui n'en coûtoit que cent, ou enfin d'une pourpre jaunâtre ou roussâtre, faite avec des substances que produisoit l'Italie. Nous apprenons d'un passage de Suétone, cité par Servius (4) qu'il y avoit trois sortes de *trabea*; la première, toute de pourpre, et réservée aux Dieux; la seconde, ayant quelques parties blanches, et destinée aux Rois; la troisième, celle des Augures, mêlée de pourpre, et de la couleur rouge que produit le kermès. Mais ce texte de Suétone est le seul où le manteau des Augures soit

(1) *Pro Publ. Sextio*, n.° 8.

(2) *Homil. de S. Theod.*

(3) *Ad Attic.*, lib. II, epist. 9. — *Ad Cœlium*, *ep. famil.*, lib. II, ep. 16.

(4) *In Æneid.*, VII, 187.

appelé *trabea :* c'est de la prétexte que Cicéron (1) revêt P. Publius, qui venoit, comme le rapporte Dion-Cassius (2), d'être créé Augure. On concilieroit Suétone avec Cicéron, en disant que les Augures portèrent la *trabea* avant le règne de Tullus Hostilius, ce qu'un vers de Virgile (3) semble indiquer, et que depuis, ils furent, comme les autres pontifes, revêtus de la prétexte. Toutefois M. Mongez trouve une plus vraisemblable solution de cette difficulté, dans l'usage où étoient les Consuls et les Empereurs de porter la *trabea* quand ils remplissoient certaines fonctions, comme celles d'ouvrir l'année, d'ouvrir le temple de Jupiter (4), quoiqu'ils fussent revêtus de la prétexte en toute autre circonstance. S'il n'est pas certain que toutes les prêtresses ayent porté la prétexte, cela est indubitable de plusieurs d'entre elles : Varron (5), Festus et Macrobe (6) en font foi.

(1) *Pro Sextio*, 69.

(2) Lib. XXXIX, cap. 17.

(3) *Æneid.*, VII, 187.

(4) Virg., *Æneid.*, VII, 612. = Sid. Apollin., *Carm.* 2, v. 2.

(5) *De Ling. lat.*, lib. 5.

(6) Saturn., lib. I, cap. 11.

Un autre Mémoire de M. Mongez a pour objet la *læna* de quelques sacrificateurs romains, et les ornemens appelés *lorum* et *omophorium*.

Cicéron (1) dit que M. Popilius portoit une *læna* lorsqu'en qualité de consul, il offroit un sacrifice public; et l'on pense que de là vint le surnom de *Lænas* donné à la famille Popilia. Dans Virgile (2), Mercure trouve Enée revêtu du même ornement : *Tyrioque ardebat murice læna, demissa ex humeris;* et Servius, commentant ce vers, représente la *læna* comme un manteau d'augure ou de flamine, comme un vêtement extérieur, et, sous ce rapport, pareil à la toge. Les Romains s'en servoient à table, au sortir du bain, et en hiver (3). Varron et Festus s'accordent avec Servius à la faire double de la toge ordinaire : *toga duplex*. C'est, selon Festus, la χλαῖνα des Grecs; elle étoit de couleur rouge, et il y auroit lieu d'ajouter qu'on la brodoit en or, s'il falloit prendre pour une *læna* le vêtement qu'Appien (4) donne au pré-

(1) *De Claris orat.* 14.

(2) *Æneid.*, IV, 261.

(3) Martial., lib. IV, *Epigr.* 138.

(4) *De Bello civ.*, lib. I, p. 646.

teur Asellion sacrifiant aux Dieux dans le Forum, et massacré pendant cette cérémonie. Il est vrai qu'un texte de Quintilien (1) semble désigner la *læna* comme une partie de la toge plutôt que comme un vêtement particulier; mais ce texte, qui concerne les mouvemens que l'orateur doit imprimer à ses bras et à ses habits, seroit extrêmement obscur, si l'on n'y remplaçoit le mot *lænam* par *lævam*, correction que les meilleurs critiques ont proposée, et que M. Mongez croit indispensable. Quintillien veut que l'orateur, au commencement de sa narration, rejette sa toge du côté gauche, et qu'arrivé au développement des preuves, il fasse paroître la main gauche, en l'éloignant du cou et de la poitrine : *cum ad argumenta et locos ventum est, lænam* [LAEVAM] *à faucibus et summo pectore abducere licet.*

Il semble donc impossible d'adopter l'opinion (2) de ceux qui confondent la *læna* avec une espèce d'étole qui prit dans les siécles suivans le nom de *lorum*. Ce *lorum* s'aperçoit sur certaines figures de l'arc de Constantin, et dans quelques bas-reliefs du même âge. C'est une bande d'étoffe qui des-

(1) Lib. XI, cap. 3.

(2) Moniteur, 5 Prairial an XII.

cend de l'épaule gauche et se dirige obliquement vers le bras droit. Le *lorum* ou λωρὸς, l'un des attributs des consuls depuis Constantin, a été mal-à-propos confondu avec l'*omophorium*, autre ornement consulaire de la même forme, mais beaucoup plus large. Dans une figure de consul extraite du *Thesaurus diptycorum* de Gori, M. Mongez fait remarquer, d'une part, le *lorum* qui ressemble à l'étole des prêtres grecs, et dont les deux pendans descendent jusqu'aux pieds; de l'autre, l'*omophorium* qui après avoir fait deux fois le tour du corps, finit sur le bras gauche, et se détache comme le manipule des prêtres romains. Selon Saumaise, le *lorum* avoit remplacé la toge-prétexte, et sembloit en représenter la bordure de pourpre, comme l'*omophorium* retraçoit le *cinctus Gabinus* : *cinctusque Gabinus*, dit Corippus (1) en décrivant le costume de Justin II. Des textes de Cassiodore (2) et de Lydus (3) confirment l'opinion de M. Mongez sur l'analogie du *lorum* et de l'étole. A la vérité, celle-ci est quelquefois désignée par le mot *orarium* qu'on a fait

(1) *De Laudib. Justini Min.*, lib. IV, v. 122.

(2) *Variar.*, lib. V.

(3) Lib. II, p. 92

venir d'*ὸς, oris,* pour lui donner le même sens qu'au mot *sudorium,* et pour en faire ainsi une sorte de mouchoir destiné à essuyer le visage et la sueur, *ad extergendum os et sudorem* : mais *orarium* dériveroit plutôt d'*ora,* bord, bordure.

L'*omophorium* est le prototype du Pallium des archevêques. Dans les actes du huitième concile général, ὠμοφόριον est traduit par *superhumerale.* En passant chez les Latins, tous les vêtemens sacerdotaux des Grecs se sont rétrécis et raccourcis : le pallium a subi ces réductions, et n'est qu'un diminutif de cet *omophorium* qui entouroit deux fois le corps des consuls, et qui descendoit jusqu'aux pieds des patriarches grecs.

Chaçun sait que la donation dite de Constantin est l'un des faux titres que les Papes du huitième et du neuvième siécles ont fait fabriquer : par conséquent on peut prendre une idée des costumes de ces deux siécles, dans ce qu'elle dit des ornemens impériaux accordés par Constantin au pape Sylvestre « . . . . *simulque phrygium, nec* « *non superhumerale vadelicet* lorum *quod* « *imperiale circumdare assolet collum,* « *verùm etiam et chlamydem purpuream* « *atque tunicam coccineam.* » Constantin, dans les bas-reliefs de son arc de triomphe,

ne porte qu'un bonnet rond, plat, et médiocrement élevé : mais, à partir du sixième siécle, la couronne des Empereurs commence à prendre la forme d'une tiare ; et le faussaire qui voit les Empereurs de son temps coiffés à peu près comme l'évêque de Rome, n'imagine rien de plus expédient que de faire accorder par Constantin à Sylvestre l'usage du *phrygium*. Ce mot est traduit par λωρὸν dans la version grecque que Balzamon (1) donne de cette pièce ; d'où l'on peut conclure que le mot générique λωρὸς qui signifioit, comme le latin *lorum*, une bande d'étoffe, avoit été appliqué à la tiare des patriarches grecs, à cause de la couronne brodée qui en ornoit les bords inférieurs. Balzamon traduit ensuite le mot latin *lorum* par ὠμοφόριον. Les observations de M. Mongez sur ces divers ornemens ajoutent de nouvelles preuves à toutes celles qui démontrent la fausseté de la donation de Constantin.

(1) *Ad Titul.* 8, cap. 1.

(*La fin au Numéro prochain*).

BIOGRAPHIE.

NOTICE *sur* Tommaso VALPERGA DI CALUSO, *traduite de l'italien de M.* Cesare SALUZZO (1).

Præstabat sensu veri, pulcrique, bonique,
Recta videns, lætusque ipse, et jucundus amicis.

CALUSIUS de Mæcenate.

SAMEDI, premier Avril, vers trois heures, trois quarts de l'après-midi, est mort à Turin *Tommaso* VALPERGA DI CALUSO. Son corps a été porté à Masino, un des principaux châteaux de sa famille. Avec lui s'est éteint un des derniers membres de cette réunion de savans illustres, qui a fait la gloire du Pié-

(1) Nous avons imprimé, dans le tome III, Numéro de Mai 1815, p. 155 de ce Journal, les belles inscriptions que M. le baron VERNAZZA a composées pour les obsèques de M. l'abbé de Caluso. Elles contiennent à peu près tous les événemens de sa vie, avec la concision du style lapidaire. On sera bien aise de lire cette élégante notice que M. de Saluzzo a consacrée à notre illustre confrère dans l'Académie de Turin.

mont dans la seconde moitié du dernier siécle, et qui a perdu, en moins de trois lustres, M. de Saluzze, M. de Lagrange, M. Denina, M. Bodoni, et enfin le Sophocle de l'Italie, comme M. de Caluso étoit son second Pythagore.

Les obsèques de ce philosophe ont été accompagnées des larmes de tous les hommes de bien, fidèles interprètes du deuil de la patrie.

Il est mort, comme il avoit toujours vécu, loin de ces honneurs, objets d'une vaine ambition, auxquels la noblesse de sa famille et l'élévation de son ame et de son esprit, lui avoient plus d'une fois ouvert le chemin. Il vit arriver avec sérénité sa dernière heure, comme le prix de ses vertueux efforts, et comme la source de cette lumière vers laquelle ses facultés intellectuelles avoient constamment été dirigées.

M. de Caluso avoit des manières nobles, prévenantes et aisées, sans rudesse, sans austérité. Il étoit bienfaisant, même libéral, ami ardent, sincère et généreux.

Presque tous ceux avec lesquels il se lioit de familiarité, il les obligeoit par quelque faveur ou quelque service. L'amitié intime qui l'unit avec un homme qu'on regarde comme l'ornement de l'Italie, suffiroit pour

lui donner une grande renommée, si il ne l'avoit pas méritée par lui-même.

Subtil scrutateur, et passionné défenseur de la vérité, il étoit agréable et gai dans la conversation; et, dans les entretiens, comme dans la discussion, il s'attachoit plus à parler avec justesse, qu'avec élégance.

Il étoit né le 20 Décembre 1737. A l'âge de douze ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de Jérusalem; il fut ensuite page du grand-maître; puis il devint commandant de galère au service de l'ordre, puis sous-lieutenant de galère au service du Roi. A vingt-quatre ans, il renonça au métier de la guerre, et embrassa, à Naples, l'état ecclésiastique; après en avoir pris l'habit, il y conforma sa vie, qui fut toujours modeste et simple.

En 1769, il s'établit à Turin, où quelques années après il fonda une Société littéraire, libre et bien composée. Presque dans le même temps, il fut associé à l'Académie royale de peinture, et bientôt après à l'Académie royale des sciences, une des plus célèbres de l'Europe. Il y remplit, pendant près de dix-huit ans, les fonctions de secrétaire perpétuel, qui lui avoient été confiées cinq mois après son admission.

Dans la ferveur de ses études agréables ou sévères, il alla plusieurs fois, comme le Père

de la sagesse italienne, chercher du délassement et de l'instruction, en visitant, dans l'Italie et chez l'Etranger, les monumens les plus curieux, et les hommes les plus chers aux Muses. Il entretint un commerce de lettres avec plusieurs d'entre eux, et donna à tous une haute idée de ses vertus et de son savoir.

Depuis le milieu de l'année 1800, jusques dans les premiers mois de 1814, il consacra une grande partie de ses soirées à enseigner, à un nombre choisi de jeunes gens à talens, les littératures orientale et grecque, dont il avoit rétabli lui-même l'étude dans le Piémont, et qu'il professa publiquement, au grand honneur de notre Université, où il remplit successivement les charges de membre du grand conseil, et de directeur de l'observatoire pour la partie astronomique.

Au commencement de 1814, il fut nommé président et directeur d'une des Classes de l'Académie des sciences et des lettres, institution qu'il a tant illustrée par ses nombreux travaux, et qu'il a même soutenue avec un zèle incroyable jusqu'à ses derniers jours, et dans les temps les plus difficiles.

La bibliothéque publique de Turin, dans laquelle son image sculptée en marbre avoit été placée dès le 8 Février de l'année 1814,

compte au nombre de ses plus riches ornemens, une ample collection de manuscrits hébraïques et arabes, d'éditions précieuses du quinzième siécle, et de livres les plus recherchés dans les langues orientales, présent digne de la magnificence d'un souverain (1).

Sans cesser de donner journellement des exemples rares d'une munificence éclairée, d'une urbanité de caractère qui ne s'est jamais démentie, et de sentimens les plus élevés, il atteignit sa soixante-dix-huitième année, et cependant l'envie osa l'attaquer, mais il la méprisa. Il fut atteint d'une maladie aiguë qui, au bout de sept jours, le mit au tombeau. Il mourut heureux et satisfait, ainsi qu'il l'a répété plusieurs fois aux amis qui l'ont assisté dans ses derniers momens, de la douceur de ses souvenirs passés, de la tranquillité de son état présent, et de la ferme espérance d'un heureux avenir.

Ce n'est pas ici le lieu de parler du savoir de Tommaso di Caluso : ce sujet trop vaste ne convient pas à la nature de cet écrit. Le

(1) J'ai vu cette belle collection, ainsi que le magnifique recueil de chartes dont le savant baron Vernazza a fait aussi présent à la même bibliothéque dans le temps où il la dirigeoit avec tant de savoir, de zèle et d'assiduité. A. L. M.

comte Prospero Balbo, qui écrit en ce moment la vie de son ami (1), remplira à cet égard l'attente des savans. Il me suffira de remarquer que M. de Caluso se livra d'abord aux abstractions des mathématiques, ensuite à la profonde étude des langues, et aux spéculations de la théologie.

Les connoissances qu'il acquit dans ces exercices, et les observations qu'il fit de bonne heure sur les opérations de son propre entendement, dans des études si diverses et si opposées, furent des aiguillons et des soutiens qui le portèrent, pour ainsi dire, naturellement dans les régions de la métaphysique. De ces régions élevées, il contempla l'immense appareil des connoissances humaines dont il choisit, suivant les temps, tantôt une partie, tantôt une autre, pour la traiter particulièrement.

Ses méditations et une tendre contemplation de l'éternelle harmonie des choses créées, avoient produit en lui, non-seulement un désir ardent du vrai, mais encore un vif désir de cet ordre, qu'on nomme *vertu* dans

(1) Loué par MM. Vernazza, Saluzzo, et de Balbe, il ne manquera pas à sa gloire d'avoir eu, pour la célébrer, de dignes historiens.

A. L. M.

les choses morales, et qui a reçu par excellence le nom de *beau* dans les arts; et, comme il désiroit les faire servir à son tour au maintien de l'ordre, il mêla souvent à l'enseignement et à l'étude des lettres, les productions de l'esprit poétique; et, dans toutes ses compositions, il déploya ses idées philosophiques. Il se plut à célébrer l'aménité des nobles amusemens au moyen desquels une femme aimable et spirituelle, malgré les obstacles que lui opposoient son sexe et la fortune, avoient tenté de ramener parmi nous le goût et le savoir (1).

Les écrits mathématiques de Tommaso Valperga di Caluso sont presque tous consignés dans les Mémoires de la Société italienne de Vérone, et dans ceux de notre Académie, qu'un grand nombre de Sociétés

(1) Ce passage ne peut regarder que Madame *Diodata Saluzzo Roero*, que sa verve a placée parmi les premiers poètes qui existent à présent en Italie; elle étoit membre de l'Académie qu'elle ornoit par ses talens, comme elle embellit la société par ses grâces et ses vertus. M. de Caluso, digne admirateur de ses rares qualités, l'a célébrée dans ses vers, sous le nom arcadien de *Corilla*, en prenant lui-même, selon l'usage de l'Italie, celui d'*Euphorbe*. A. L. M.

savantes de l'Europe imitèrent, en l'inscrivant au nombre de ses associés (1).

Le catalogue qui suit, fera connoître les titres de ces écrits, et ceux d'un grand nombre d'autres ouvrages qu'il a publiés en divers temps, et qui sont autant de preuves de son vaste savoir (2).

(1) M. de Caluso étoit membre de l'Institut royal de France. Dans son dernier voyage à Paris, il y prit séance. Sa présence causa, aux membres de la Classe de littérature ancienne, à laquelle il appartenoit particulièrement, un extrême plaisir, et sa perte y a causé de vifs regrets. A. L. M.

(2) J'ai eu l'honneur de voir souvent le respectable abbé Thomas de Caluso à Turin, à Florence, à Luques et à Livourne. Je tiens de lui quelques-uns des ouvrages qu'il a composés, et je les conserve dans mon cabinet comme des précieux monumens qui me rappellent son amabilité, la grâce de ses manières, et des qualités qui inspiroient le respect sans le rendre moins aimable.

A. L. M.

Bibliografia Calusiana, *donnée par M. le Comte* Prosper DE BALBE.

Lettera dell' A. T. V. di M. al P. D. F. R. C. R., in cui si propone un metodo per la soluzione delle equazioni numeriche d'ogni ordine, inserita nel volume XXX ossia VI per l'anno MDCCLXXVII della scelta d'opuscoli interessanti che si pubblica in Torino da Giammichele Briolo libr. e stamp. Réimprimée séparément, avec le même titre; 12 p. in-8.°, fig., avec cette date, *Torino i 16 Febbrajo* 1778.

Descrizione di un celebre codice greco della biblioteca de' monaci Benedettini della badia Fiorentina sotto il num. 94. Dans les *Novelle letterarie di Firenze* 1779, n. 38. 40. 41.

Notizie intorno a Giovanni Andrea de' Bussi vescovo di Aleria. Dans les *Piemontesi illustri*, vol. 2, p. 379-404. *Torino* 1781 *Briolo* 8.

Didymi Taurinensis literaturœ copticœ rudimentum. Parmœ 1783, *reg. typ.* 8 p. 119.

Varietas lectionis A p. 77-103 de l'Anacréon imprimé chez *Bodoni* en 1784, in-8.°, et dans d'autres éditions.

Inscription latine mise en tête des *Miscellanea*

Societatis Taurinensis, présentée à S. M. le Roi de Suède, Gustave III; réimprimée à la page xxxv du *Mémoire historique* cité ci-après.

Mémoire historique. Dans le premier volume de l'Académie royale des sciences de Turin, pour 1784-5. I-LVI.

Sur la Mesure de la hauteur des montagnes par le baromètre. Ibid. p. 109-130, lu le 24 Mai 1784 à l'assemblée que le Roi de Suède a honorée de sa présence. Avec deux planches.

De l'utilité des projections orthographiques en général; et plus particulièrement pour entamer la recherche de l'orbite des comètes, et pour découvrir celles dont on attend le retour. Deuxième partie, p. 291-327. Lu le 7 Août 1785; avec deux planches.

Addition à un Mémoire de M. Bernoulli, ayant pour titre : Essai d'une nouvelle manière d'envisager les différences ou les fluxions des quantités variables. Ibid. à la fin, p. 153-159.

Lettre au Cav. G. N. Azara, et Préface (*typographus lectori*) dans l'édition grecque des *Pastoralia* de Longus, imprimée chez *Bodoni*, *Parmæ*, 1786.

De l'orbite d'Herschel ou Uranus, avec de nouvelles tables pour cette planète. Acad. de Turin, années 1786-87, p. 113-158; lu le 6 Mai 1787.

Des différentes manières de traiter cette partie des mathématiques que les uns appellent calcul différentiel, *et les autres* méthode des fluxions. *Ibid.* p. 489.

590; lu le 11 Février et le 9 Décembre 1787; avec deux planches.

De la navigation sur le sphéroïde elliptique, ses loxodromies et son plus court chemin. Années 1788-89, p. 325-368; avec deux planches.

Rapport sur une carte des Etats du Roi; traduit de l'italien en français, par P. *Balbe.* Années 1790-91, p. XL-XLV, 5 Juillet 1791.

Application des formules du plus court chemin sur le sphéroïde elliptique. Années 1790-91, p. 100-121; lu le 18 Décembre 1792.

Masino, scherzo epico di Euforbo Melesigenio P. A. Torino 1791, *Briolo*, 12 p. 357, *Brescia* 1808, *Bettoni* 8, p. 365.

Omaggio poetico alla serenissima altezza di Giuseppina Teresa di Lorena Principessa di Carignano. Parma 1792, *Bodoni* 8, p. 96. Réimprimé en vers.

Epigramme italienne en l'honneur du Comte Agostino Tana. Imprimée dans la *Biblioteca dell' anno* 1792; dans l'*Elogio del Tana* composé par le Baron *Vernazza;* réimprimé dans les *Versi Italiani*, avec des changemens de mots et quelques fautes typographiques relativement à la mort du Tasse.

Notice de l'ouvrage d'Adler : Collectio nova numorum Cuficorum, Hafniæ 1792. Dans la *Biblioteca dell' anno* 1793, III. 271-291, *Torino* 8.

Θωμα τοῦ Ουαλπεργία τοῦ εν τοις Ποιμέσιν Αρκάσιν Ἐυφόρβου Μελησιγενίου; *Euphorbi Melesigenii P. A. Græci elegi*

latinis totidem ab ipso adumbrati. Dans le recueil intitulé : *Memoriæ Henrichettæ Tapparellæ Prosperi Balbi uxoris Monumentum. Aug. Taur. Soffietti* 4, p. 132-137 ; ensuite dans les *Carmina.*

Libellus carminum. Taurini 1795, *typ. reg.* 8, p. 31. Réimprimé en 1807 avec beaucoup d'additions : voyez plus bas.

Préface au recueil intitulé : Acclamazione della N. D. Diodata Saluzzo all' Accademia di Fossano. Torino 1797, *Derossi* 8.

Tétrastique latin pour le portrait de Madame Diodata qui est en tête du recueil, et ensuite dans les *Carmina.*

Didymi Taurinensis, de pronunciatione Divini nominis quatuor literarum, cum auctario observationum ad Hebraicam et cognatas linguas pertinentium. Parmæ 1799, *typ. Bodon.* 8, p. XCVIII, 213; avec une table de caractères alphabétiques.

De la résolution des équations numériques de tous les degrés. Acad. de Turin, années 1792-800, p. 159-212; lu le 13 Janvier 1799, avec deux planches.

Exemple d'un problème dont la résolution analytique ne seroit pas facile. Ibid. p. 213-214, avec deux planches.

La Cantica ed il salmo XVIII secondo il testo ebreo, tradotti in versi da Euforbo Melesigenio P. A. Parma 1800. *Bodoni* 12, p. XLVI, 55.

Di Livia Colonna. Académie de Turin; volume de lettres et beaux-arts: an X-XI, p. 248-257.

Risposta d'Euforbo a Glaucilla (Diodata Saluzzo Roero) Ibid. 481-490; ensuite dans les *Versi.*

Dans toutes les éditions de la *Vita di Vittorio Alfieri, al fine Lettera del signor Abate di Caluso qui aggiunta a dar compimento all' opera col racconto della morte dell' autore. Alla preclarissima signora contessa d'Albany. Firenze i 21 luglio 1804.* Avec trois sonnets.

Della impossibilità della quadratura del cerchio. Mem. della Società italiana delle scienze, IX, 558-584; avec deux planches. *Ricevuta il dì 24 Ottobre 1801.*

Teoria e calcolo di $\int \frac{dz}{\log. z}$

Ibid. XXII, 268-276. *Ricevuti il dì 28 Giugno 1805.*

Prime lezioni di grammatica ebraica. Torino 1805, *Stamp. della corte d'appello* 4, p. 122, avec deux tableaux des conjugaisons.

Della Poesia libri tre. Torino 1806, *Giossi* 4, p. 241.

Latina carmina cum specimine græcorum. Aug. Taur. 1807, *typ. supr. cur.* 8, p. 66.

Versi italiani. Torino 1807. *Barberis* 4, p. 325.

Projet de tables du soleil et de la lune pour d'anciens temps. Acad. de Turin, 1805-1808, p. 242-293; approuvé le 13 Mai 1806, avec deux planches.

De la courbe élastique. Ibid. p. 294-305, avec deux planches.

Traduzione di un' ode greca di Clotilde Tambroni; page 45 du recueil intitulé: *Versi e Prose in morte di Carlotta Melania Duchi Alfieri. Parma* 1807, *Bodoni* 8.

Epigramma greco e libera traduzione del medesimo in un sonetto; p. 54.

Sul paragone del calcolo delle funzioni derivate coi metodi anteriori. Società Ital. delle scienze XIV. I, 201-224, avec une planche. *Ricevuta li* 2 *Novembre* 1808.

De la trigonométrie rationelle. Acad. de Turin, pour 1809-10, p. 179-194. Lu à la séance du 28 Octobre 1809.

Principes de philosophie pour des initiés aux mathématiques. Turin 1811, *Bianco* 8, p. 324.

Epistola Horatii ad Augustum in morte Mæcenatis, muneri cum aliis literis missa ad amplissimum virum Ludovicum de Breme; Aug. Taur. 1812, *Bianco* 4, p. 44.

Ad eumdem epistola altera ad criticam pertinens literariam. Aug. Taur. 1813, *Bianco* 4, p. 53.

Elegia in luctu egregii adolescentis Ferdinandi

Balbi, lectâ ad classem literarum et artium Academiæ Taurinensis VI kal. Mart. (1813) *Aug. Taur.* *Galletti* 4; dans le dernier volume de la Classe, p. 291-294.

Galleria di Poeti Italiani a Masino. Torino 1814, *Bianco* 4, p. 26.

Horatii Oda ad genuinum metrum restituta : in opuscolo cui titulus Prosperi Balbi de metris Horatianis. *Taur.* 1815, *typ. reg.* 8.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

Angleterre.

M. Briwster de Edimbourg vient d'envoyer à M. Van Mons à Bruxelles, cinq Mémoires sur différentes propriétés nouvelles qu'il a découvertes dans la lumière polarisée. Il a entre autres reconnu que la manière dont les corps réfractent la lumière, contrôle parfaitement la nature de leurs élémens. Déja nous savions que les corps exempts d'oxygène ne livrent point passage à la lumière, conduisent par indifférence l'électricité, et transmettent la chaleur sans opposition; et que les corps jouissent des propriétés contraires en raison de ce que l'oxygène y est plus fortement engagé. Les métaux, qui sont les seuls corps absolument réduits, réfléchissent la lumière, conduisent l'électricité, et transmettent la chaleur; et les oxydes, ainsi que les combustibles acidifiables, font l'opposé. Les lits, dans lesquels la force combustible et la force combinante sont éteintes l'une par l'autre, ont des propriétés mixtes, ne réfléchissent aucune lumière, la réfractent cependant, et sont plus ou moins bons conducteurs de l'électricité et de la chaleur. Les acides sont compris parmi les lits, étant des corps deux fois brûlés; et il n'y a point de corps qu'on ne puisse comprendre parmi ceux nommés.

M. *Doberriner*, en présentant du mercure et de l'hydrogène, actuellement séparé de l'eau à l'aide de la pile, a obtenu un amalgame consistant, d'avec lequel une forte chaleur a dégagé l'hydrogène sous la forme ordinaire de gaz; d'où M. Doberriner conclut que ce gaz est un métal dissous dans le calorique.

Le même chimiste a obtenu le phosphore en paillettes couleur d'or, et ayant un grand éclat métallique; et déja antérieurement il avoit réduit en métal le carbone hydrogène.

L'analyse de l'azote en 45 d'un gaz combustible particulier, et 55 de gaz oxygène, faite en même temps à Stockholm par Berzelius, et à Londres par un jeune chimiste, est du plus grand intérêt pour la chimie.

—Un des plus grands prix, en fait de littérature, donné à aucune époque dans cette Ile, a été décerné le 4 d'Août à Aberdeen en Ecosse. M. *Burnett*, négociant en cette ville, légua une somme qui devoit s'accumuler jusqu'à ce qu'elle se montât à 1600 l. sterl. A cette époque, ladite somme devoit être divisée en deux sommes, de 1200 l. et 400 l., et payées aux deux auteurs qui, selon l'opinion de trois juges nommés par les Professeurs du *Collége du Roi* et de *Manschal*, les *Ministres établis de la ville d'Aberdeen*, et les exécuteurs testamentaires de M. Burnett, auroient composé les meilleures observations sur le sujet indiqué dans son testament, savoir: *La preuve qu'il y a un Etre tout-puissant, sage et bon, par lequel toutes choses existent, et surtout d'écarter des difficultés relativement à la sagesse et la bonté de l'Etre Suprême; et ceci, en*

premier lieu, des considérations indépendantes de la Révélation écrite; et, secondement, de la Révélation du Seigneur Jésus, et d'indiquer les conclusions pratiques les plus utiles et nécessaires pour le genre humain qui en résultent. On exigea que les Dissertations fussent livrées à un Monsieur.... à Aberdeen, avant le premier Janvier 1814, non pas certes des mains des auteurs, mais marquées d'une légende, et accompagnées d'une lettre cachetée marquée de la même légende, et contenant en dedans le nom de l'auteur.

Le montant des prix, le sujet et les conditions furent annoncés dans les Gazettes, à plusieurs reprises. Les juges nommés, et qui prêtèrent serment de juges impartialement, furent le Rév. Gilbert Gérard, D. Th., professeur en théologie au Collége du Roi, et auteur des *Instituts de la Critique Biblique*, le Rév. George Glennie, professeur de philosophie morale au Collége de Manschal, et Robert Hamilton L. D., professeur de mathématiques audit Collége, auteur d'un ouvrage sur la Dette nationale, et de plusieurs autres écrits. Les juges, après un an et demi de travail, firent leur rapport à l'assemblée des électeurs, qui eut lieu le 4 d'Août 1815, dans la salle du Collége de Manschal, par lequel ils déclarèrent qu'ils avoient unanimement décerné les prix à deux Dissertations; et, en ouvrant les lettres qui les accompagnoient, et qui contenoient le nom et l'adresse des auteurs, il parut que le prix de 1200 l. appartenoit au Rév. W. L. Brown, D. Th., principal du Collége de Manschal, etc., etc.; et celui de 400 l. à M. J. B. Sumner, du Collége d'Eton. Le Docteur Brown a remporté plusieurs prix de la célèbre Société à Haarlem en Hollande.

Quarante ans doivent s'écouler avant que les mêmes prix soient proposés de rechef.

RUSSIE.

M. BELLIN DE BALLU, ancien magistrat, membre de l'Académie des belles-lettres, et ensuite correspondant de l'Institut, auteur d'une bonne traduction de *Lucien*, et d'autres ouvrages, est mort à Moscou, où il étoit professeur de littérature grecque.

TURIN.

L'*Académie royale de Turin* a été ouverte, mais comme elle étoit autrefois, c'est-à-dire que la Classe de littérature n'existe plus. L'Académie des arts sera probablement aussi rétablie. On désire toujours que les deux volumes que la dernière Académie des sciences et des lettres avoit terminés, et qui sont chez le Libraire, soient publiés. Nous avons fait connoître celui qui est consacré aux sciences, nous ferons connoître celui qui l'est à l'histoire et aux lettres, aussitôt qu'il paroîtra.

FRANCE.

La *Société d'émulation de Rouen* a tenu sa séance publique dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, le 9 Juin 1815.

M. CABISSOL, Conseiller de Préfecture, a ouvert la séance par un Discours sur l'anniversaire de la naissance de *Pierre* CORNEILLE, dont cette séance

est destinée à consacrer chaque année la mémoire.

Il a ensuite donné quelques réflexions sur l'influence des sciences, des lettres et des arts, et leurs rapports avec les mœurs et l'état de la civilisation.

M. MARQUIS, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique au Jardin des Plantes, Secrétaire de Correspondance, a fait le Rapport des Travaux de l'année, depuis la dernière Séance publique.

Il a regretté que les bornes de ce Rapport ne lui permissent de citer qu'un bien petit nombre des ouvrages imprimés, offerts par les diverses Sociétés savantes et par les Membres correspondants. Il ne peut cependant s'empêcher de rappeler la suite des Mémoires précieux de la Société d'Agriculture de Paris, les Recueils utiles des Sociétés d'Agriculture du Département de Seine et Oise, d'Agriculture et de Botanique de Gand, d'Agriculture, Sciences et Arts de Douay, etc... (1).

M. le Directeur-Général de l'Agriculture et du Commerce a fait régulièrement parvenir les Annales de l'Agriculture française, et c'est pour se conformer à ses intentions que la Société a formé dans son sein une Commission spéciale d'Agriculture, chargée de recueillir les matériaux du Tableau agricole de ce Département, un des plus remarquables sous ce point de vue.

(1) Nous prions, pour l'intérêt des Lettres, MM. les Secrétaires de ces Sociétés, de vouloir bien nous adresser ces Rapports à mesure qu'ils paroissent, afin que nous puissions les répandre et contribuer à les faire connoître. A. L. M.

M. le Comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, que la Société se plaît à compter au nombre de ses Correspondants les plus exacts, lui a adressé un exemplaire du *Recueil de ses Fables*, où il prouve qu'on peut encore glaner avec fruit dans le champ où la Fontaine sut faire de si heureuses moissons. On doit surtout féliciter M. le Comte François de Neufchâteau d'avoir osé présenter l'Apologue d'une manière neuve, de l'avoir agrandi, en le rapprochant, autant que le goût pouvoit le permettre, des formes de l'Epopée.

M. CAILLAU, Docteur en médecine à Bordeaux, se souvenant qu'Apollon fut, chez les anciens, Dieu des vers et de la médecine, a fait passer en même temps un excellent Mémoire sur le *Croup*, et quelques Poésies de sa façon. — Il y a joint le premier tribut aux Muses latines de son fils, qui promet de marcher sur les traces de son père, en cultivant avec un égal succès les Sciences et la Littérature.

Nous devons, dit M. Marquis, à notre collégue, M. PERRIN, des Recherches érudites sur la fin de la seconde et le commencement de la troisième races des Rois de France.

La Société de Médecine du Département de l'Eure, dont on ne peut trop louer le zèle pour cette science, nous a fait tenir exactement son bulletin; et M. le Docteur LEBOUCHER nous a, dans plusieurs rapports, fait connoître avec exactitude tout ce qu'il contient d'intéressant.

M. ARVETS nous a de même tenus au courant de toutes les découvertes et perfectionnemens publiés dans le Bulletin de la Société d'encouragement.

C'est avec une satisfaction particulière que la Société a reçu le Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen pendant l'année 1813 (1).

En présentant à la Société, l'analyse d'une Brochure intitulée : *Faits et Observations* sur la question de l'exportation des Mérinos et de leur laine, M. Lecouturier lui a communiqué des vues sages et des réflexions solides sur l'importance de concilier, relativement à cette branche de commerce, les intérêts du Cultivateur avec ceux du Fabricant, et sur les moyens d'y parvenir.

M. Wórbe, Médecin distingué, ancien Professeur de physique et de chimie, nous a offert un Eloge de *Pascal.*

M. Destigny, horloger et Membre de la Société, a présenté un travail très-important relatif à son art. Il se compose ;

1.° D'une table calculée pour déterminer les différentes longueurs que doivent avoir les pendules simples pour faire en une heure un nombre de vibrations donné; cette table indique de plus les changemens de longueur qu'éprouvent ces pendules par la variation de la température, ainsi que la quantité dont une horloge à laquelle ces pendules seroient appliqués doit avancer ou retarder en conséquence du raccourcissement ou de l'allongement du pendule ;

2.° D'une autre table indiquant le retard d'un pendule quelconque suivant l'étendue des arcs qu'il décrit.

(1) Nous adressons la même demande à M. le Secrétaire de l'Académie. A. L. M.

Ces deux tables sont précédées d'une exposition des principes relatifs au pendule, et de celle des bases sur lesquelles M. Destigny a fondé ses calculs.

Cette exposition, de même que les tables si laborieusement dressées par notre collégue, supposent des connoissances et une persévérance peu ordinaires dans l'auteur.

Une Commission chargée de l'examen de ce long et pénible travail, et composée de MM. Gervais, Béhéré et Gosselin, a pensé que, malgré les imperfections inévitables dépendant de causes différentes de celles dont M. Destigny s'est occupé, et qui résultent dans toute machine de la nature même des matières dont elle est composée, et des bornes de l'industrie humaine, l'application des calculs de notre confrère à la construction des horloges doit contribuer à les rendre sujettes à moins de défauts.

M. MARQUIS, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique au Jardin des Plantes de cette ville, a offert à la Société un Manuscrit intitulé: *Introduction à l'Histoire générale des Plantes de France.*

C'est le Discours préliminaire, très-étendu, d'un ouvrage entrepris, il y a déja plusieurs années, par M. Marquis, conjointement avec un botaniste distingué, M. le Docteur LOISELEUR DESLONGCHAMPS, auteur du *Flora Gallica* et du *Nouveau Duhamel.* Les circonstances seules ont retardé la publication de ce travail très-avancé, et dont les premières livraisons devoient paroître il y a plus d'un an.

MM. Loiseleur et Marquis tracent, dans cette Introduction, le plan de leur Histoire des Plantes de France, et y exposent la manière de voir et

de travailler en Botanique qui leur paroît la plus sage.

On essaye d'abord dans des considérations générales sur les genres et les espèces en Histoire naturelle, et surtout en Botanique, de prouver combien le peu de stabilité de la distribution des plantes en genres, et la multiplication indéfinie de ceux-ci, ainsi que des espèces, d'après les plus légères différences, est contraire au véritable progrès de la science.

M. Marquis voit la source de ces changemens sans fin dans l'idée séduisante, mais illusoire, d'une sorte de précision mathématique, que certains Naturalistes s'obstinent à chercher dans la nature, mais qui ne paroît point être entrée dans son plan si supérieur à nos conceptions étroites. « Gardons-« nous surtout, dit-il, après avoir, pour notre « usage, établi des sections, formé des assemblages « plus ou moins heureux, d'attribuer ces arrange-« mens à la Nature elle-même, et de prendre « ainsi pour l'ouvrage du Créateur ce qui n'est que « le nôtre.

« Les différences ne manqueront jamais à l'ob-« servateur minutieux pour motiver des coupes « nouvelles. Trop, de même que trop peu diviser, « sont deux extrêmes dont il faut s'éloigner égale-« ment, en présentant le tableau de la Nature, « si l'on veut qu'il offre une instruction en même « temps solide et facile.

« C'est peut-être bien plus dans la nature finie « de notre intelligence, que dans celle des choses « elles-mêmes, qu'il faut chercher le vrai point « auquel il convient de s'arrêter dans la multipli-« cation des genres et des espèces.

« Un grand changement dans la manière de « voir des botanistes, une réforme dans la science, « sont peut-être sur le point de se faire. L'accu- « mulation effrayante des synonymes produit des « déplacemens et des distinctions sans fin, l'abus « du néologisme, la confusion qui résulte naturel- « lement du défaut absolu d'accord, soit dans la « langue, soit dans la nomenclature, rendent aux « yeux de tous les bons esprits cette réforme aussi « nécessaire au moins qu'elle l'étoit quand Linné « l'entreprit. Mais quel sera le génie supérieur, en- « vironné d'assez de réputation, d'assez d'autorité « pour ramener l'ordre véritable dans la science « des Végétaux, en réunissant, d'après de grandes « vues, une foule d'objets qu'a séparés l'esprit « minutieux de détail, en sachant habilement sa- « crifier les différences fugitives aux rapports réels? « Peut-être, suivant la marche ordinaire des « choses, ce nouveau point de vue une fois saisi, « se laissera-t-on d'abord entraîner trop loin dans « l'application? Il ne pourra du moins nuire au- « tant à la science que le point de vue contraire, « et l'abus même en sera certainement plus phi- « losophique et moins funeste pour la science.

« Pour nous, ajoutent les Auteurs de l'Histoire « des plantes de France, ignorés et sans influence « dans le monde savant, nous nous contenterons « d'observer une sage réserve quant au nombre « des familles, des genres, des espèces, sans oser « trop nous écarter de la marche la plus générale- « ment suivie; nous ne ferons que des vœux pour « une réforme qu'un homme transcendant pourra « seul tenter avec succès, sûr de voir tous les vrais « amis de la Nature se ranger autour de lui. »

MM. Marquis et Loiseleur donnent ensuite les motifs qui leur font regarder comme contraire aux principes de la vraie méthode, de commencer le tableau du règne végétal par les plantes les moins parfaites ou les plus simples, les Acotylédones, comme le font un grand nombre de botanistes français surtout.

Ils ne pensent point avec un naturaliste recommandable (1), qu'il soit absolument indifférent de commencer le tableau des Végétaux par une extrémité ou par l'autre. La nature des choses, la convenance, non moins que la commodité, semblent exiger que ces plantes sur lesquelles la curiosité toujours croissante de l'homme ne s'est arrêtée d'une manière suivie, que dans les temps modernes, ne trouvant plus, en quelque sorte, assez d'alimens à son avidité dans les classes supérieures du règne végétal, ces plantes, dont plusieurs n'existent, pour ainsi dire, pas pour tout autre que l'observateur exercé, soient rejetées vers les dernières limites du règne, place que la Nature elle-même paroît leur avoir assignée.

Ils ne croyent pas non plus, cette convenance rigoureuse une fois observée, qu'on doive se faire plutôt la loi de commencer par la plante la plus composée que par la plus simple.

Suit l'exposé de la classification des familles naturelles, adoptée pour l'Histoire des plantes de France.

« C'est dans les organes nourriciers et protecteurs « de l'embryon qu'on a surtout cherché les fon- « demens de la division du règne végétal en trois

(1) M. Decand., Théor. élém. de Botan., p. 205.

« classes primitives; DICOTYLÉDONES, MONOCO-
« TYLÉDONES, ACOTYLÉDONES; c'est dans les en-
« veloppes protectrices de la fleur proprement dite,
« c'est-à-dire des organes sexuels, c'est dans le Pé-
« rianthe (1) qu'il paroît qu'on peut chercher avec
« le plus d'avantage les moyens de subdiviser ces
« grandes tribus (2).

« Placés aux extrémités du végétal, aux deux
« termes opposés de son existence, ces organes ne sont
« pas en effet sans quelque rapport. Le développe-
« ment des Cotylédons marque la végétation com-

(1) On a préféré le mot Périanthe à ceux de *Perigynanda* (Necker) et de Périgone (Decand.), parce que, bien plus ancien que ces derniers dans la langue botanique, et déja employé dans ce sens général, il paroît d'ailleurs rendre tout aussi bien l'idée qu'on veut exprimer. Si l'on regarde en effet avec Linné (Phil. bot., §. 88.) les étamines et les pistils comme l'essence de la fleur, puisque ce sont les seules parties sans lesquelles la fleur proprement dite ne puisse exister, les organes qui environnent ceux-ci sont très-naturellement nommés périanthe, mot qui signifie précisément enveloppe florale.

C'est la même raison qui a fait préférer pour les grandes tribus les dénominations de Dicotylédones, etc., à celles d'Exorhizes et d'Endorhizes, d'Exogènes et d'Endogènes, proposées par MM. Richard et Decandolle.

(2) Nous rendons à ces premières divisions le nom de tribu que leur a plusieurs fois donné Linné (*Syst. végét. introd.*), et qui leur convient mieux qu'aux subdivisions des familles auxquelles l'applique M. Decandolle. La tribu, division principale dans un peuple, se compose toujours de plusieurs familles.

« mençante, tandis que celui des enveloppes flo-
« rales en annonce la cessation absolue ou tempo-
« raire. Les premiers abritent et garantissent des
« chocs extérieurs la jeune plante encore foible et
« tendre, les seconds rendent les mêmes services
« aux organes les plus précieux et les plus délicats
« de la plante adulte; enfin les uns comme les
« autres se flétrissent également dès que la plan-
« tule ou l'ovaire fécondé n'ont plus besoin de leur
« protection. »

Les trois grandes tribus du règne végétal sont subdivisées en classes, d'après la considération des enveloppes florales ou du périanthe, entourant circulairement les organes sexuels, ou bien formé seulement, ou plutôt remplacé par une ou plusieurs écailles jamais disposées tout-à-fait circulairement.

Les plantes à périanthe proprement dit, ou circulaire, sont ensuite partagées suivant que cette enveloppe est double ou simple.

Une méthode quelconque n'est commode et facile, ses divisions ne se fixent aisément dans la mémoire, que quand un mot seul et d'un bon choix suffit pour les rappeler. Les noms de *Dipérianthées*, (plantes à périanthe proprement dit, ou circulaire double) *Monopérianthées*, (plantes à périanthe, circulaire simple) *Squamiflores* (1),

(1) Le nom de Lépidanthées eût peut-être semblé plus convenable, comme formé de radicaux grecs (λεπις écaille, et ανθος fleur) ainsi que les autres noms du tableau; mais le mot latin *Squama* étant déja consacré en botanique

(plantes à périanthe en forme d'écaille) que les auteurs du travail que nous analysons ont cru devoir adopter, ne peuvent, à proprement parler, être regardés comme nouveaux, puisqu'ils ne sont au fond que la réduction à un seul mot, d'expressions déja usitées.

Ne pouvant suivre les auteurs dans les détails de cette distribution des végétaux, nous nous contenterons d'en offrir un simple Tableau :

Tribu I. DICOTYLÉDONES.
(Embryonées exorhizes. *Rich.*
Vasculaires exogènes. *Dec.*)

Classe I. DICOTYLÉDONES—DIPÉRIANTHÉES........1.
* Polypétales.
** Monopétales.

II. DICOTYLÉDONES—MONOPÉRIANTHÉES..2.
III. DICOTYLÉDONES—SQUAMIFLORES.........3.

Tribu II. MONOCOTYLÉDONES.
(Embryonées endorhizes. *Rich.*
Vasculaires endogènes. *Dec.*

Clas. IV. MONOCOTYLÉDONES-PÉRIANTHÉES (1)...4.
V. MONOCOTYLÉDONES—SQUAMIFLORES.....5.
VI. MONOCOTYLÉDONES—CRYPTOGAMES.....6.

Tribu III. ACOTYLÉDONES. 7.
(Inembryonées. *Rich.*
Cellulaires. *Dec.*

pour désigner le périanthe de la plupart des plantes comprises sous le nom de *Squamiflores*, ce dernier a paru devoir être préféré.

(1) Les Monocotylédones à périanthe proprement dit, ne

L'espace resserré de ce Rapport ne nous permet pas d'indiquer les diverses familles comprises dans chacune des sept classes que ce tableau présente.

« Ces divisions, disent les auteurs, ne doivent « point être considérées comme naturelles. On ne « peut regarder comme telles que les trois grandes « tribus et les familles. Toutes les coupes intermé- « diaires sont et seront probablement toujours plus « ou moins arbitraires dans toutes les méthodes, « et l'on doit se garder d'y attacher trop d'impor- « tance, peut-être est-il difficile d'en établir qui « soient plus conformes à la nature que celles que « nous venons d'indiquer (1).

« Ces sept classes paroîtront peut-être en trop « petit nombre, et sont en outre loin d'être égales; « mais la nature ne se prête point aux coupes « mathématiques, nos méthodes doivent la suivre « le mieux qu'elles peuvent et non la tailler à « leur mesure, comme elles ne l'ont fait que trop « souvent.

pouvoient être partagées en Monopérianthées et Dipérianthées; elles paroissent essentiellement Monopérianthées, et c'est un rapport de plus entre les Cotylédons et les enveloppes florales. Quelques genres des Amomées ne font exception qu'en apparence; les divisions extérieures de leur périanthe ne doivent point, comme l'a remarqué M. de Jussieu, être considérées comme un véritable calyce, l'ensemble des analogies ne le permet pas.

(1) Les Monocotylédones surtout ne se trouvent-elles pas partagées en trois groupes qu'on peut regarder comme naturels à bien des égards?

« nomènes physiologiques, habitudes, culture, « usages divers dans l'économie, les arts, la mé« decine, étymologies, antiquités, superstitions, « emblêmes, etc., tout cela doit y trouver place, « mais non pas y être entassé confusément comme « dans la plupart des volumineuses compilations « du seizième siécle.

« Un choix est nécessaire parmi tant et de si « divers matériaux, comment tout dire sans un « mortel ennui (1)? » Mais la critique et le goût doivent y présider, de même qu'à leur arrangement. « Combien n'est-il pas difficile de donner précisément à chaque partie d'un sujet si varié l'étendue et la couleur qui lui conviennent! Instructif sans longueur, sans pesante érudition, toujours simple sans bassesse, ou grave sans affectation, quelquefois gracieux comme les fleurs elles-mêmes... Voilà ce qu'on voudroit que fût l'historien des plantes.... Voilà le but dont les auteurs de l'Histoire des Plantes de France craignent, avec trop de fondement sans doute, de rester bien loin, malgré leurs efforts. »

M. Marquis a fait hommage à la Société du Discours qu'il a prononcé cette année à l'ouverture de son Cours de Botanique au Jardin des Plantes de cette ville. Ce Discours a pour titre : *Plan raisonné d'un Cours de Botanique spéciale et médicale*, ou *de la meilleure manière d'étudier et d'enseigner cette Science*. M. Marquis y rend compte des principes d'après lesquels il a cru devoir se diriger dans l'exercice de ses fonctions, et trace

(1) Montesquieu; Pref. de l'Esprit des Lois.

sous les yeux des élèves un tableau rapide des divers objets dont le Cours doit leur offrir les détails.

M. LÉCARPENTIER, qui continue avec persévérance son Ouvrage intéressant, intitulé *Galerie des Peintres célèbres*, a lu, à la Société, quelques articles sur *Watteau* et *Lesueur*.

Notre collégue M. PELEY, Professeur de seconde au Lycée de cette ville, a offert, à la Société, un poème latin, avec la traduction en français, intitulé: *Les Aventures d'Herminie*.

J'en citerai ce passage, tiré de la peinture des occupations champêtres, dont le charme fait oublier à la princesse l'éclat des cours qu'elle remplit avec une grâce noble qui malgré ses efforts trahit son rang.

Si lateri transversa colus glomeramina lini
Erigit in pectus, digitisque volubile torquet
Buxum mobilibus, carpitque sequacia fila,
Cum patrio dicas reginam ludere sceptro.

Mais au milieu de soins si paisibles, la tendre *Herminie* ne peut oublier *Tancrède*, le héros cher à son cœur :

Æstiferis quoties horis, dùm frigora captat,
Molle pecus, tenero fagorum in cortice, sola,
Magnanimumque virûm, lauri, sacra præmia, vestra
Cortice commissos ignes ac nomen amatum
Cælat, et ipsa suum caro cum nomine nomen,
Ficto consocians hymenæo signa, maritat!

Namque ita suadet amor. Jam cortice multus amores
Truncus habet miseros, jamque omnis sylva dolore
Stat liber inscriptus.

Je croirois ne pas répondre aux vues de la Société, dont le but, comme l'atteste le titre qu'elle a choisi, est surtout d'exciter l'émulation, si je ne signalois pas ici les noms de MM. *Léon Legay*, *Alphonse Frémery*, *Achille Dumont*, *Auguste Sévenne*, *Léon Galais*, *Isidore Brière*, intéressans élèves de M. Peley, qui ont concouru également à la composition du poème qu'il nous a offert.

La traduction française, jointe à cet Ouvrage, prouve que M. Peley n'exerce pas avec moins de succès les élèves qui lui sont confiés, à écrire avec élégance leur langue maternelle, que celle de l'ancienne Rome.

Il me reste à remplir, Messieurs, la plus pénible partie de la tâche que vous m'avez imposée, à vous rappeler les pertes de la Société pendant le cours de cette année, devoir triste, mais sacré.

Une notice sur M. Oursel, membre correspondant de la Société, vous a été offerte par M. *Lefrançois*, docteur médecin à Dieppe, aussi notre correspondant.

« *Jean-Henri* Oursel étoit né à Rouen, le 23 « Septembre 1727, d'un honnête imprimeur-libraire « de cette ville. Après le cours d'une éducation « soignée, il fut reçu avocat en 1748. Deux ans « après, il unit son sort à celui d'une femme ai- « mable, et fut pourvu de la charge de Procu- « reur du Roi de la Maîtrise des Eaux-et-Forêts « d'Arques, séante à Dieppe. Seize enfans furent

« les fruits du mariage de M. Oursel avec Ma-
« demoiselle Déricq.

« M. Oursel, aimable dans la société, se distin-
« gua toujours par une grande probité qui lui fit
« des ennemis. Ceux qui favorisent ou commettent
« des abus n'aiment pas les yeux trop clairvoyans,
« et M. Oursel n'étoit pas homme à les fermer
« quand il y avoit quelques désordres dans les
« Forêts. On chercha à se venger de son exacte
« surveillance en faisant agir contre lui les ressorts
« de la calomnie; mais, fort de son innocence, il
« en porta lui-même la preuve jusqu'au Ministère,
« et vendit ensuite sa charge. »

Ami passionné des Lettres et des Sciences, M. Oursel leur consacra tous ses momens de loisirs.

Il a publié une *Réfutation* de l'Ouvrage de J. J. Rousseau, sur l'inégalité des hommes. Il s'est ensuite occupé à chercher les moyens de rendre l'eau de la mer potable en la faisant passer par des filtres, dont il communiqua la composition au célèbre Macquer.

En l'an 8, sans avoir la prétention d'être géomètre, M. Oursel publia des Essais de géométrie, où il se proposoit de résoudre différens problêmes par le seul usage de la règle et du compas.

Quelques Epîtres en vers, deux Tragédies inédites, l'une, intitulée *la Mort de Caïn*, l'autre, *la Mort de Henri IV*, prouvent que M. Oursel n'étoit point étranger à la Poésie.

Il est mort le 12 Septembre 1814 à sa maison de campagne d'Offranville, âgé de 89 ans. Sa fin offrit comme toute sa vie la preuve d'un attache-

ment sincère à la religion. Non content d'avoir fait le bien jusqu'à son dernier moment, il étendit sa bienfaisance au delà du trépas, en voulant que sa bibliothéque qui avoit fait ses délices pendant sa vie, fût, après sa mort, consacrée au soulagement des pauvres.

Parmi ses Membres résidens, la Société a eu à regretter cette année M. *Labarbe*, chirurgien, et M. *Legendre*, avocat distingué, l'un de ses anciens présidens.

M. J. Houel, avocat, secrétaire de bureau, a fait le rapport sur la Distribution des Médailles d'encouragement accordées par la Société, à chaque séance publique, aux progrès de l'industrie dans le Département de la Seine Inférieure.

M. *Picard*, poêlier, rue des Champs, n.° 4, avoit proposé l'année dernière un poêle ou cuisine économique avec laquelle on peut faire cuire sept mets à la fois; il avoit obtenu une mention honorable. La Société a la satisfaction d'annoncer que plusieurs de ses Membres ayant examiné de nouveau cet appareil dont les plans ont été confiés par l'inventeur, ces membres ont remarqué qu'il a acquis une solidité mieux éprouvée que celle des précédens. La Société s'étant fait rendre compte des témoignages les plus flatteurs qui lui ont été donnés par les personnes qui en ont fait acquisition, a arrêté qu'une médaille d'argent seroit accordée à M. Picard : elle invite ses concitoyens à propager l'emploi de cet instrument : elle saisit en même temps cette occasion de féliciter M. Picard sur le cuvier à lessive, les poêles chauffe-pieds, très-élégans, et les machines propres à empêcher les che-

minées de fumer qu'elle trouve fort ingénieuses, et qu'elle regarde enfin comme de véritables découvertes en ce genre d'industrie.

M. *Gambut-Delarue*, fabricant, demeurant à Rouen, rue de l'Eau-de-Robec, a présenté des toiles de coton de diverses couleurs, largeur de ⅞, dont le tissu croisé imite beaucoup celui des étoffes dites mérinos : le procédé à la vérité n'est plus une nouveauté dans ce Département renommé par ses fabriques de toiles, mais il a été perfectionné :

1.° Sous le rapport de la largeur,

2.° Sous celui d'un apprêt particulier qui donne l'apparence d'un tissu de laine.

Le fabricant a d'ailleurs surmonté une très-grande difficulté en employant pour cette étoffe des cotons teints en *rouge des Indes*, dont la qualité considérablement atténuée par la multiplicité des apprêts de la teinture ne paroît pas influer sur celle de la pièce entièrement confectionnée. Il a produit d'ailleurs, ce qui est intéressant pour le consommateur, une médiocrité de prix qui réduit ces étoffes d'un ¼ au dessous des prix courans des mérinos : reconnoissante au nom d'un Département protecteur de l'industrie, la Société adresse à M. Gambut une mention honorable.

M. *Maizière*, mécanicien à Saint-Sever, a présenté une machine à faire les toiles et à préparer les pesées de coton qu'on met derrière la carderie, d'où il passe dans les cardes pour être cardé.

Cette machine, sur laquelle il a été fait un rapport par une Commission spéciale, a pour but d'économiser le travail de trois ou quatre enfans que l'on met ordinairement derrière la carderie

pour l'alimenter, et l'auteur prétend qu'une seule ouvrière peut préparer cent quarante livres par jour, que les cardes même en doivent moins souffrir : mais les Commissaires qui ont examiné scrupuleusement cette opération n'ont pas été convaincus de la préférence que pourroit obtenir une pareille méthode sur celle d'employer des enfans qui chargent les toiles d'une manière plus égale. L'expérience et le zèle de l'auteur peuvent démontrer un jour la supériorité du procédé soumis à la Société; jusqu'à présent les avantages sont problématiques : ce qui ne l'est pas, c'est le désir du Sieur Maizière de se rendre utile par ses essais et ses recherches dans les arts manufacturiers et industriels : et nous l'invitons à recevoir l'honorable mention que la Société a accordée.

M. Maizière est encore auteur d'une carderie, garnie de trois paires de cylindres alimentaires de la carde, trois toiles sur rouleaux et trois rouleaux à toile sans fin, le tout mis en mouvement par des engrenages assez multipliés, mais nécessaires pour faire mouvoir autant d'objets. La Société invite M. Maizière à propager sa découverte, et elle le récompensera quand elle se sera assurée de ses avantages réels.

Cette Séance a été terminée par l'annonce du Prix que propose la Société pour l'année 1816, et que M. le président doit publier.

« Exposer l'état actuel de l'Industrie manufacturière de la ville de Rouen et du Département « de la Seine-Inférieure, les divers genres dont « elle s'occupe, les variations par lesquelles elle a « passé, la perfection à laquelle elle est parvenue « relativement à ce qu'elle étoit il y a vingt ans,

« enfin, ce qu'elle a gagné ou perdu comparative-
« ment à l'Industrie étrangère. »

Une médaille d'or du prix de 300 francs sera décernée au meilleur Mémoire qui lui parviendra sur cette question.

Paris.

La Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut royal de France devoit adjuger deux prix en 1815.

Le sujet du premier, qui avoit été remis l'année dernière, et proposé de nouveau pour celle-ci, étoit: *Rechercher quels furent les changemens opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire Romain, sous le règne de Dioclétien, et les règnes de ses successeurs, jusqu'à l'avénement de Julien au trône.*

Le prix a été adjugé au Mémoire enregistré sous le n° 4, qui a pour épigraphe ce passage d'Eschine: Καλὸν, ὦ Ἀθηναῖοι, καλὸν ἡ τῶν δημοσίων γραμμάτων φυλακή. [*Orat. contra Ctesiph.*]

L'auteur est M. *Joseph* Naudet, professeur de rhétorique au Collége de Henri IV, qui avoit déja obtenu un prix dans le concours de l'année 1810.

Le sujet du second prix, qu'elle avoit proposé pour la première fois, étoit: l'*Histoire de l'Ecole d'Alexandrie, depuis ses commencemens jusqu'aux premières années du troisième siècle de l'ère chrétienne. Les auteurs compareront l'état des sciences, des lettres, et de la philosophie dans cette Ecole, pendant le période de temps indiqué, avec l'état de*

ces mêmes connoissances dans la Grèce, et dans les diverses parties de l'empire fondé par Alexandre. Ils rechercheront aussi les causes des différences qui caractérisent l'Ecole d'Alexandrie, et feront voir comment ces causes ont préparé la doctrine des nouveaux Platoniciens.

Aucun des ouvrages envoyés au concours ne lui ayant paru digne du prix, elle propose de nouveau le même sujet pour l'année 1816.

Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 1500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier Avril 1816. Ce terme est de rigueur.

La Classe d'histoire et de littérature ancienne propose, pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du premier vendredi de Juillet 1817, la question suivante:

Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes grecs, et en particulier parmi les ouvrages d'Aristote, ceux dont la connoissance a été répandue en Occident par les Arabes?

A quelle époque, par quelles voies cette communication a-t-elle eu lieu pour la première fois?

Quelle modification a-t-elle apportée à la philosophie scolastique?

Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de 1500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier Avril 1817. Ce terme est de rigueur.

Ils devront être adressés, francs de port, au Secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au Mémoire, et contenant le nom de l'auteur.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront l'avantage d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'été est la saison des débuts. Les premiers sujets ne sont pas fâchés de prendre un peu de repos pendant ce temps où la salle est souvent peu remplie. Mademoiselle *Devin* a terminé ses représentations, et on ne la voit plus reparoître.

— La santé chancellante de Mademoiselle *Duchesnois* semble rendre nécessaire l'admission de quelques princesses qui puissent l'aider à supporter le sceptre tragique : et, malgré ce proverbe,

Un trône est trop étroit pour être partagé,

Plusieurs concurrentes sont entrées dans la lice.

— Madame *Cosson* a paru dans *Athalie.* On a

trouvé qu'elle manquoit de nerf, de chaleur, et surtout de noblesse. Sa voix n'a pas assez de force et d'étendue. Elle n'a pas même eu l'occasion de prendre sa revanche; on ne l'a pas revue depuis son début.

— Mademoiselle *Georges* cadette est arrivée ensuite avec un nom fameux dans les Annales du Théâtre Français. Elle s'est présentée soutenue de la réputation de sa sœur, forte de la bienveillance que lui porte le Public, pour ses talens et son zèle. Mademoiselle Georges cadette a dix-huit ans, et paroît à peine son âge. Dans le rôle d'*Iphigénie en Aulide*, sa diction a été juste et sage : elle y a mis peu de nuances; ses gestes ont été multipliés; mais, dans le plus bel endroit de son rôle, dans le passage qui commence par ces vers,

Mon père,
Cessez de vous troubler; vous n'êtes point trahi.
Quand vous commanderez, vous serez obéi.

elle a su prendre l'attitude et le ton de la plus touchante résignation. C'est l'endroit le plus difficile, qu'elle a le mieux rendu. Après la tragédie, on l'a revue avec grand plaisir jouer le rôle d'Angélique dans l'*Epreuve* de Marivaux. Elle a même paru supérieure dans ce genre, et elle a mis dans son jeu de la grâce et de la finesse. Son triomphe a été complet, et on l'a forcé de reparoître, lorsque la toile a été baissée, pour recevoir de nouveaux applaudissemens.

Si la galanterie française fait passer aux Dames

quelques défauts, en faveur de leur jolie figure, ou seulement parce que leur sexe a droit à plus d'indulgence, il n'en est pas de même pour les hommes. Le talent est le seul passeport qui puisse les faire admettre sur la scène française.

— M. *Philippe* a fait deux épreuves peu heureuses. Il a un peu joué le rôle de *Dorsan*, dans la *Femme jalouse*, comme on joue le mélodrame aux Boulevarts et en Province. Il a échoué plus complètement encore dans le *Dissipateur*. On assure qu'il prendra sa revanche dans la tragédie. Cela seroit fort à désirer, car le Théâtre Français décline visiblement; ses meilleurs acteurs vieillissent, et il a grand besoin d'en former de nouveaux.

Un Retour de Jeunesse, comédie en un acte et en prose, jouée le 4 Septembre 1815.

Madame de *Melval*, jeune veuve, a deux amans d'un caractère tout-à-fait opposé; l'un, le Chevalier, est vif, impétueux et jaloux; l'autre, le Marquis, est flegmatique, aime son repos, et craint à l'excès tout ce qui peut déranger ses habitudes. Profitant de l'instant où Madame de Melval est poussée à bout par les emportemens du Chevalier, le Marquis se déclare, et il est écouté assez favorablement; mais il achète cette faveur par de petites contrariétés qui lui paroissent très-fâcheuses: son déjeûner est retardé, il reste exposé à la neige; un vieil oncle le menace d'un procès; enfin, son

rival l'appelle en duel, et il se voit obligé d'aller se battre au moment où il attend son déjeûner, et qu'il apprend qu'il n'est point aimé. Une explication prévient les suites d'un cartel, et le Marquis reconnoît qu'il n'aime guères plus qu'il n'est aimé lui-même.

Ce n'est pas trop là ce que faisoit attendre le titre de cette pièce: *la Matinée aux Contrariétés*, qui est, dit-on, celui qu'elle avoit d'abord, lui convenoit beaucoup mieux.

Des conversations interminables, des scènes sans motif, et répétées sans aucune variété, ont fait oublier facilement au Public quelques intentions comiques et plusieurs mots heureux.

Ni *Fleury*, ni *Armand*, ni *Baptiste* cadet, ni Mademoiselle *Mars*, enfin, n'ont pu réchauffer la scène; la pièce a été sifflée, et l'auteur n'a pas été nommé.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Une Matinée de Frontin, opéra comique en un acte et en prose, joué le 17 Août.

Frontin est depuis huit jours sans condition. Son estomac est vide, et il n'a pas le sou pour aller déjeûner: en attendant un sort plus heureux, il se promène sur le Boulevart du Mont-Parnasse, et passe en revue les causes qui l'ont privé de ses emplois. Tantôt il a commis une faute d'addition dans ses mémoires; tantôt le vin qu'il avoit en

garde a fait sauter les bouchons et brisé les bouteilles. C'est une *fatalité.*

Que va-t-il faire? Le hasard le favorise : une jolie soubrette (*Marton*) l'appelle d'une maison voisine, et, le prenant pour le valet de *Florville*, l'amant de *Lucile* qu'elle sert, elle le charge d'une lettre de sa maîtresse, et elle y joint, de sa part, une bourse contenant quelques louis, en récompense de son zèle. Dans ce court entretien, il apprend que Lucile, nièce et pupille de M. *Després*, est destinée à un riche provincial, M. *Daubépine*, qui est en route pour Paris; mais on l'instruit en même temps que *Valcourt*, frère de Lucile et ami de Florville, est tout disposé à favoriser les amans, et qu'il doit arriver de sa garnison pour rompre l'union projetée.

Effectivement, à peine Frontin a-t-il eu le temps de compter l'argent qui lui vient si à propos, que Valcourt se présente. Frontin, dont la perspicacité est en défaut, suppose que c'est l'amant aimé; il l'aborde, lui remet la lettre de Lucile, et l'engage à se retirer pour ne point donner de soupçon, lui faisant observer avec intention, qu'il l'attend depuis le point du jour. Valcourt, sans exiger d'explication, craint d'agir contre les intérêts de sa sœur, et s'éloigne pour lire le billet; mais, avant de sortir, il donne à Frontin une pièce d'or pour ses deux heures de faction, et il lui recommande d'être fidèle aux intérêts de Lucile; Frontin reconnoît trop tard qu'il a fait un quiproquo.

En apercevant un autre officier, il ne doute point que ce ne soit Florville. A défaut de lettre, il lui en dit à peu près le contenu, qu'il tient de

Marton; il lui persuade d'écrire à Lucile, et trouve moyen de se faire payer à déjeûner. Il donne ensuite cette réponse à Lucile. Entendu par M. Després, il se voit obligé de se faire passer pour le valet de Valcourt, qui, dit-il, est retenu en route, à quelques lieues de Paris, faute d'argent pour faire réparer sa voiture. Després lui donne une bourse, et voilà notre fourbe possesseur d'une nouvelle somme. C'est maintenant au tour de Daubépine, qui paye les flatteries de ce valet. Plus tard, pour s'excuser aux yeux de Valcourt de l'étourderie qu'il a faite, il lui dit que le billet étoit destiné pour Daubépine, et il excite une querelle entre eux, afin d'éloigner le provincial.

Jusques-là ses mensonges ont bien réussi; mais, lorsque tous les personnages sont rassemblés, il se trouve, malgré toute son adresse, dans le plus grand embarras. Lucile croit qu'il appartient à Florville; celui-ci ne doute point qu'il ne soit au service de Després; Després est persuadé qu'il sert Valcourt. Il se trouve à la fin qu'au lieu d'être le valet de tout le monde, il n'est plus le valet de personne, et qu'aucun des personnages ne le connoît. Son dernier mensonge est d'affirmer qu'il est le domestique de Daubépine, sur le compte duquel il donne les renseignemens les plus défavorables, qui déterminent Després à marier Lucile à Florville. Lorsqu'il est parvenu à faire conclure cet hymen, il avoue sa nouvelle ruse; non-seulement on la lui pardonne, mais il épouse Marton, et il entre au service de Florville, sous la promesse de renoncer à l'intrigue, et de devenir honnête homme.

Cette pièce, conduite avec assez d'esprit et d'adresse, est fort amusante; mais la répétition rapprochée de scènes à peu près pareilles étoit un inconvénient attaché au sujet, et que l'auteur n'a pu éviter : ce défaut a nui à l'effet d'une partie de l'ouvrage, mais n'a pas empêché son succès, qui est dû beaucoup plus au poème qu'à la musique. La première scène, parfaitement chantée par *Martin*, a paru un peu longue, quoiqu'elle se termine par un duo agréable. Une polonaise, que chante Madame *Boulanger*, a été fort applaudie.

Le seul morceau vraiment remarquable d'*une Matinée de Frontin* est un trio exécuté par *Martin*, *Darancour* et *Moreau*; mais le défaut principal de cette musique est de manquer d'originalité, malgré la prodigalité de ces agrémens affectés, qui semble caractériser la nouvelle école italienne.

Martin, qui avoit le rôle principal, a chanté à merveille, et a joué comme il l'a chanté.

Les auteurs ont été demandés et nommés : ce sont MM. Lebert et Catruffo.

Le Roi et la Ligue, opéra comique en deux actes, joué le 22 Août.

Le gouverneur d'Alençon, qui défend pour la ligue la ville menacée par l'armée de Henri IV, a deux jolies nièces, *Gabrielle* et *Isaure*; il veut marier l'une au marquis d'*Etampes*, parce qu'il est protégé de M. le duc de *Mayenne*; quant à Isaure, il lui destine pour époux un royaliste; car, dit-il, *Henri IV* peut triompher, et il est bon

d'avoir des amis partout. Les deux sœurs font des vœux pour le Roi, en l'honneur duquel elles préparent des drapeaux ornés de fleurs de lys : aussi le gouverneur, instruit de leurs secrets sentimens, a-t-il le projet de prendre des mesures pour les empêcher de parler ; mais le pouvoir d'un gouverneur a ses limites.

Ce marquis d'Etampes, que le gouverneur n'a jamais vu, a été arrêté par les soldats de l'armée assiégeante ; et le comte *Enguerrand*, muni de ses papiers, s'est présenté sous le nom du marquis, à Alençon. Il est accompagné du chevalier de *Saint-Maurice*, son ami. Gabrielle étoit bien résolue à ne point donner sa main à un ligueur ; mais lorsqu'elle reconnoît dans Enguerrand l'officier qu'elle aime, et qui lui a sauvé la vie, elle consent facilement à l'épouser, après avoir mis à l'épreuve ses sentimens pour le Roi. Tout succède au gré des amans jusqu'au moment où le gouverneur reçoit du Marquis une lettre par laquelle il lui annonce qu'il est prisonnier, que l'on s'est emparé de ses papiers, et que des espions en profiteront sans doute pour s'introduire dans la place. Le comte et son ami, justement soupçonnés, sont exposés aux plus grands dangers. Mais, bientôt après, le gouverneur fait ouvrir leur prison, les traite avec les plus grands égards, et leur donne un dîner splendide. Ils ne savent à quoi attribuer un tel changement. En voici la cause : le gouverneur a vu sur l'épée du comte, ces mots : *épée du Roi*. C'est un glorieux témoignage de la reconnoissance du Roi, auquel Enguerrand a sauvé la vie, en exposant la sienne. Il le prend pour le Roi

lui-même, et Saint-Maurice passe à ses yeux d'après les conjectures de l'échevin, pour M. de *Sully*.

Les Dames de la ville, qui ont des intelligences avec les deux prisonniers, imaginent de faire parvenir au gouverneur une fausse lettre du duc de *Biron* au Roi, annonçant la capitulation de Paris. Le gouverneur (contre toute vraisemblance) est dupe du stratagême, et s'empresse de remettre les clefs d'Alençon. Enguerrand les reçoit au nom du Roi. Le gouverneur est bientôt détrompé; mais, abandonnant le parti de la ligue, il revient franchement à la cause du Roi, et accorde au Comte la main de Gabrielle.

Cette pièce a complètement réussi. Les paroles sont de MM. Dartois et Théaulon; la musique de M. Bochsa.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Intérêt et Séduction, ou *le Mari prêt à se marier*, *comédie en cinq actes et en prose, jouée le 17 Août.*

Madame *Desormeaux*, femme altière, impérieuse et accoutumée à la domination, a le plus docile, le plus débonnaire des maris; il s'avise quelquefois de secouer son joug; mais il n'a pas la force de le rompre. Madame parle, agit, décide, ordonne, sans jamais consulter Monsieur; à peine daigne-t-elle l'informer des résolutions qu'elle a prises.

Madame Desormeaux a résolu de marier sa fille *Judith* à une espèce d'intrigant, nommé *Dalonval*, dont elle s'est infatuée on ne sait trop pourquoi. Elle s'est engagée avec lui par un dédit de trente mille francs. Judith, jeune personne qui a la tête et le cœur vides, est toute fière de l'amour qu'elle croit inspirer à Dalonval; mais le libertin cherche à séduire la jeune *Henriette*, fille d'un fermier de M. *Desormeaux*, et qui a reçu avec Judith, sa sœur de lait, une éducation au dessus de l'état auquel elle est destinée. Henriette aime le jeune *Adrien*, neveu de M. Desormeaux : on va séparer ces amans. Dalonval se félicite du départ d'Adrien, qui sera un obstacle de moins à ses coupables projets; mais Adrien lui fait ses adieux en lui proposant un duel, qui, heureusement, n'est fatal pour personne. L'intrigue de la pièce roule sur les moyens qu'employe Dalonval pour s'assurer une dot considérable, et satisfaire ses penchans vicieux : *voilà l'intérêt et la séduction* ; et, comme il faut justifier le second titre, *le Mari prêt à se marier*, ce mauvais sujet ne se fait pas scrupule de se rendre coupable de bigamie. Déja marié en Ecosse, il a quitté sa femme, parce qu'elle n'héritoit pas assez vîte d'un oncle vieux et riche. Mais voici un autre incident : la nourrice de Judith, dans un coupable égarement de l'amour maternel, a substitué sa fille à l'enfant qu'on lui avoit confié; et, à l'article de la mort, elle fait la déclaration la plus authentique de sa faute. Ainsi la modeste Henriette devient tout-à-coup une riche héritière, et l'orgueilleuse Judith une pauvre paysanne.

Dalonval, qui est amoureux de la dot, ne pren-

droit pas garde à la main qui la lui offriroit. Il est disposé à épouser Henriette comme il l'étoit à s'unir avec Judith. Mais tout-à-coup une lettre arrive d'Ecosse, on apprend que Dalonval est marié; il est couvert de confusion, mais cette lettre annonce aussi la nouvelle de la mort de l'oncle éternel, et le coquin se console de la nécessité de retourner auprès de sa femme par l'idée de la retrouver riche. Henriette et Adrien sont unis. M. Desormeaux triomphant s'attribue l'honneur de cette issue qu'il avoit désirée tout bas.

On sent dans toute cette pièce quelque chose qui rappelle le théâtre allemand. Elle a plutôt l'air d'une imitation que d'une conception neuve et française. On y trouve cependant plusieurs intentions comiques, des mots naturels, un dialogue simple et facile, quoiqu'il pût être plus correct. Le Public a donné l'exemple de l'indulgence qu'on doit à un premier ouvrage.

La pièce a obtenu un succès complet, et *Pélicier* est venu nommer M. DE PROISY.

Péroud a joué très-plaisamment le rôle de M. Desormeaux, qui rappelle un peu trop le bonhomme Chrysale des *Femmes savantes*.

Une Soirée des Tuileries, ou *l'Eté de* 1815, *divertissement joué le premier Août.*

La pièce commence par un dialogue entre M. *Dumont* et M. *Moulinet*, girouette qui a changé avec

les événemens; quoiqu'il prétend qu'il a toujours prévu et prédit tout ce qui arrive. *Henriette*, la fille de Dumont, en venant avec sa mère aux Tuileries, a aperçu son amant *Adolphe*, officier de la garde nationale, qui, à la veille de l'épouser, a quitté Paris. Elle a cependant conservé le plus tendre souvenir de ce jeune homme, et elle repousse les soupçons que Moulinet cherche à faire naître sur la cause d'une absence de trois mois.

On voit successivement arriver dans le jardin un marin provençal, des chanteurs et des chanteuses, un joueur de vielle qui a constamment joué l'air de *vive Henri IV*, une bouquetière qui distribue des lys. Un grenadier de la vieille garde mêle sa voix à celle de tous les bons Français. On fait observer à Moulinet qu'il n'a pas, comme les autres, crié *vive le Roi!* Il répond : *je l'ai crié.*

Une ronde est entonnée, et on se livre à la joie; cependant l'heure de la retraite est arrivée, et une patrouille vient inviter le Public à se retirer. Cette patrouille est commandée par Adolphe; la reconnoissance des amans a lieu. Il raconte qu'il ne s'est absenté de la capitale que pour aller à Gand. Il reçoit la récompense de sa fidélité en épousant *Laure.*

L'auteur de ce petit divertissement est M. GEORGES DUVAL.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Regnard esclave, ou *la Provençale*, *comédie-vaudeville en un acte*, *jouée le 7 Août.*

Ce n'est pas la première fois que l'on voit sur la scène *Regnard* à Alger. Le sujet de la pièce est tout tracé dans le récit de ses voyages.

Regnard, esclave d'*Achmet-Talem*, doit la faveur dont il jouit, à son esprit, et à ses talens pour la cuisine. Il est tout à la fois cuisinier en chef et confident du Dey d'Alger; mais il éprouve que ces fonctions ne peuvent suffire à son bonheur. Il est tourmenté du besoin de la gloire, et sent que le ciel l'a fait naître pour adresser ses hommages à Thalie. Devenu amoureux d'une jolie provençale, nommée *Constance*, esclave comme lui, son espoir est de l'enlever, et de retourner avec elle en France. Mais Achmet s'étant plaint de la langueur qui l'accable au milieu de ses femmes, il lui a conseillé de s'attacher à une seule, et ce conseil lui a été funeste, car le Dey a fixé son choix sur Constance qu'il veut faire sultane favorite. Un billet, adressé par elle à Regnard, est surpris par Talem, et il est résolu de se venger. Au lieu de le faire étrangler, ou empaler, comme c'est l'usage en pareil cas, il veut le forcer à épouser la plus laide et la plus décrépite des esclaves du vieux Harem. Constance, qui étoit aux écoutes lorsqu'il a donné cet ordre à l'eunuque *Kankan*, a recours à un stratagême : déguisée en vieille, elle est unie à son amant, et Achmet, qui pardonne la ruse, leur rend la liberté.

L'action est lente et froide, le style peu piquant. Regnard et le Dey d'Alger débitent des madrigaux à qui mieux mieux : celui-ci se laisse duper comme un Cassandre. La pièce a eu peu de succès. Elle est de MM. GEORGES DUVAL et ROCHEFORT.

Jacques le Savoyard, vaudeville-anecdote en un acte, joué le 14 Août.

Ce Savoyard sentimental a sauvé la vie à *Juliette*, fille d'un intendant de bonne maison. On veut les marier. Un valet, rival du Savoyard, parvient à le faire soupçonner de vol : mais l'innocence est reconnue, et le crime puni. La pièce s'est traînée jusqu'à la fin, et ne doit plus reparoître. Un journal raconte l'anecdote suivante arrivée à cette première représentation.

Quelques habitués avoient applaudi; mais enfin les sifflets ont éclaté. « *A la porte le sifflet*, s'est « écrié un *claqueur*. Eh! Messieurs, a répondu « tranquillement un de ceux qu'on vouloit chasser, « nous vous avons bien laissé applaudir, laissez-« nous siffler. » Le moyen de refuser une demande si raisonnable? Liberté toute entière a été octroyée aux siffleurs qui n'en ont usé que modérément.

Le Prince Chéri, ou les Lys enchantés, vaudeville en un acte, joué le 23 Août.

Le Prince chéri, égaré à la chasse la veille de sa fête, s'est endormi dans une forêt. Pendant

son sommeil, plusieurs Fées, voulant mettre à l'épreuve ses sentimens envers son peuple, déposent à ses côtés des tiges de lys, talismans qui doivent combler ses souhaits et ceux de la personne qui les reçoit. Un songe lui révèle ce don et le pouvoir qui y est attaché.

Les Fées et le Génie blanc s'offrent au Prince sous divers déguisemens: on voit paroître tour-à-tour une mère privée de son fils qui est soldat, une jeune villageoise dont l'amant est à l'armée, des cultivateurs dont la ferme est détruite, des armées prêtes à en venir aux mains. *Fidelio*, page du Prince, voudroit bien que son maître conservât au moins une des tiges, mais le bonheur de son peuple l'emporte sur toute autre considération, et le Prince n'en garde point pour lui. Grâce aux lys, la mère retrouve son fils, la paysanne son amant, les villageois leur ferme, et les armées deviennent amies. Les Fées se découvrent, et félicitent le Prince sur l'usage qu'il a fait de ses talismans.

C'est un petit proverbe moral que les Génies et les Fées s'amusent à jouer pour l'amusement et l'instruction du Prince chéri. Les couplets sont spirituels et délicats. Mais ce vaudeville a les défauts presque inévitables des allégories; la froideur et la monotonie s'y font toujours sentir malgré l'esprit et le sentiment que l'auteur y a déployés : c'est M. Théaulon.

Le Soldat prussien, ou *une Journée du Grand Frédéric, vaudeville en un acte, joué le 4 Septembre.*

Ce sujet a déja été traité à l'Opéra-Comique et à la Gaieté. L'auteur, qui l'a placé au Vaudeville, n'avoit pas pour soutenir son ouvrage le mérite de la nouveauté : aussi n'a-t-il eu que très-peu de succès.

Franck, soldat prussien, aime *Louise*, la plus jolie fille du village près duquel l'armée de *Frédéric* est campée. Il a pour rival un marchand de vins, qui joint à son commerce le trafic d'usurier. La mère de Louise protège ce dernier, parce qu'il est riche et que Franck n'est qu'un simple soldat.

Heureusement le hasard le sert au delà de ses souhaits; il fait rencontre du Roi, qui s'est égaré à la chasse. Sans le reconnoître il le remet dans son chemin, et lui propose de boire un coup chez le cabaretier. Le Roi accepte, et demande du meilleur, ce qui fait croire à Franck qu'il a l'intention de payer; mais, lorsqu'il s'agit d'acquitter la dépense, Frédéric déclare qu'il est sorti sans argent. Franck, qui n'en a pas non plus, a recours au moyen qu'il employe habituellement : il met la lame de son sabre en gage chez l'arabe, et la remplace par une lame de bois. Frédéric a bien eu la complaisance d'écrire une lettre d'amour à Louise, sous la dictée de Franck; mais il ne peut excuser un pareil trait de la part d'un soldat.

Il revient bientôt, et, pour cette fois, il se fait

connoître. Il ordonne à Franck de tirer son sabre pour infliger à l'arabe une punition exemplaire. Afin de sortir d'embarras, Franck imagine d'invoquer le ciel; il le prie de changer la lame de son sabre en une lame de bois, *prodige* que le ciel ne lui refuse pas. Le Roi rit de ce tour du soldat, et le lui pardonne. Comme il a recueilli sur le compte de Franck les renseignemens les plus favorables, il le dote, et l'unit à Louise. Quant au marchand de vins, Frédéric lui ordonne de sortir du royaume, afin de n'être pas forcé de le punir comme usurier.

On a tellement abusé depuis quelque temps de l'*incognito* et des déguisemens de Princes, qu'il n'est pas étonnant que cette pièce ait produit très-peu d'effet. *Frédéric* a paru deux ou trois fois sur chacun des théâtres de Paris : il ne peut plus y faire d'illusion.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Ramponeau, ou *le Procès bacchique, comédie en un acte, mêlée de couplets, jouée le 7 Août.*

Le titre de cette pièce faisoit croire qu'il s'agissoit du procès bizarre que *Ramponeau* eut avec *Nicolet*. Ce fameux marchand de vin de la Courtille, voulut changer de théâtre, et quitter les tréteaux de sa guinguette pour ceux de Nicolet. Il contracta un engagement avec ce directeur, qui avoit fondé

l'espoir d'abondantes recettes sur la grande réputation du débutant. Mais bientôt Ramponeau fit des réflexions, et se repentit de sa démarche; il voulut rompre son engagement; Nicolet s'y refusa. Un *factum* fut publié; enfin Ramponeau, conseillé par sa conscience ou par son avocat, fit valoir ses scrupules religieux; l'officialité intervint, et il fut décidé qu'un bon Chrétien pouvoit manquer à ses engagemens avec un entrepreneur de comédie.

Ce n'est pas ce procès qui a fourni le sujet de la petite pièce jouée hier pour la première fois au Théâtre des Variétés.

L'auteur suppose que Ramponeau, dénoncé pour avoir frelaté ses vins, a reçu l'ordre de fermer son cabaret. C'est le juge de la Courtille qui doit prononcer sur cette grave accusation. L'innocence de Ramponeau ne le rassure pas complètement; il appelle à son secours le talent de M. *Coquillard*, qui arrive tout exprès de Laon pour plaider la cause de Ramponeau, et recevoir, pour prix de son éloquence, la main de la jeune et jolie *Suzette*, nièce de son client. Mais Suzette a choisi un autre avocat: c'est *Armand*, jeune étudiant en droit. Déguisé en perruquier, il reçoit de son rival une lettre de Suzette dans des papillottes: Coquillard perd le temps en courses inutiles; il manque l'heure de l'audience; Armand s'y présente à sa place, plaide la cause de Ramponeau, et obtient qu'une commission de dégustateurs examinera *les pièces*. Mais les commissaires, qui veulent juger en connoissance de cause, multiplient les examens, et, quand ils sont *pleins de leur sujet*, ils proclament l'innocence de

Ramponeau et de son vin. Armand est payé de sa vacation par la main de Suzette.

La pauvreté du fonds n'est pas rachetée dans cette pièce par la richesse des détails.

Elle est de M. Simonin.

Le Bouquet du Roi, ou *le Marché aux Fleurs*, *vaudeville en un acte*, *joué le 24 Août.*

Le père *Labonde*, marchand de vin-traiteur, pour célébrer la fête du Roi, annonce sur son écriteau qu'il donne à boire et à manger *gratis*, aussi ne manque-t-il pas de pratiques. Il veut que toute sa cave y passe.

Les marchandes de fleurs y entrent les premières; puis des forts de la halle, des poissardes : pendant qu'ils se divertissent et boivent à la santé du Roi, la petite *Thérèse* et son amant *Edouard* ont une entrevue, et témoignent leur impatience d'être bientôt mariés; *Gervais*, père d'Edouard, a promis de les unir dès que sa convalescence lui permettroit de boire du champagne. Il n'en est encore qu'au bourgogne; pour hâter sa guérison, il va faire une promenade aux Tuileries.

Un nouveau convive de la Labonde se présente : c'est *Ternesec*, qui, après avoir mangé son argent à la loterie, en est réduit à ne savoir où dîner. Il se dispose à entrer chez Labonde; mais tout est rempli, et il faut qu'il attende que quelqu'un sorte; il profite de la première occasion pour aller se

restaurer. Un marchand de billets de loterie, qui en a plusieurs sous les numéros 8, 18 et 25, les distribue facilement lorsqu'il explique le charme attaché à ces numéros : c'est le 8 Juillet que le Roi est rentré dans sa capitale ; Louis est le dix-huitième du nom, et c'est le 25 qu'on célèbre sa fête. Le dernier billet qui lui reste est pris par Ternesse. On tire la loterie : tous y gagnent. Les amans sont unis. Un grenadier de l'ancienne garde, un garde national et un garde-du-corps trinquent ensemble : tout le monde s'embrasse et chante le Roi.

Potier a fait beaucoup rire dans la caricature de M. Ternesse qui est celle du gastronome affamé.

Les auteurs de ce bouquet sont MM. Désaugiers et Gentil.

LIVRES DIVERS.

LANGUES.

Linguarum totius orbis index alphabeticus, quarum grammaticæ, lexica, collectiones verborum recensentur, patria significatur, historia adumbratur; à J. S. VATERO, *professore, bibliothecario regio, ordinis Sancti Wladimiri equite. Litteratur, etc, allen Sprachen der erde, etc.* — Tableau alphabétique des langues de la terre, avec l'indication de leur pays et de leur histoire, ainsi que des dictionnaires, des grammaires et des collections de mots de chaque langue, par le Docteur *Jean Severin* VATER, professeur, bibliothécaire de S. M. le Roi de Prusse, à Kœnigsberg, et chevalier de l'ordre de S. Wladimir (1).

La plupart des Savans connoissent le *Mithridates* d'Adelung, ou la Science générale des langues de la terre, en allemand, in-8.°; Berlin, 1805, premier volume, et continuée par le célèbre J. S. Vater, 1809, 1812 et 1813, deux autres volumes en trois publications.

Nous avons rendu compte, dans ce Journal, des

(1) Berlin, un volume in-8.° de 259 pages de texte.

deux premiers volumes de cet important ouvrage. Les circonstances politiques ne nous ont pas laissé le temps nécessaire pour analyser et apprécier le troisième et dernier qui traite, en la première partie, des langues de l'Afrique, et dans la deuxième des langues de l'Amérique.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui, sera recherché par beaucoup de lecteurs, comme formant un ouvrage à part, et remplissant convenablement son titre. Pour d'autres plus curieux de détails, c'est le complément ou la table alphabétique générale et raisonnée du nouveau *Mithridates*. Mais il contient des indications nouvelles; sous ce point de vue, on peut le regarder comme un supplément. L'auteur l'a fait imprimer sur deux colonnes collatérales, en deux idiômes, en latin et en allemand, afin qu'il puisse convenir à un plus grand nombre de gens de lettres.

Nous avions déja, dans un petit in-4.°, en anglois, l'esquisse d'un ouvrage à peu près semblable; c'est le catalogue des dictionnaires, vocabulaires, grammaires et alphabets, de Guillaume Marsden, Londres, 1796. Mais il ne fut tiré qu'à cent cinquante exemplaires, et il est rare; je ne l'ai trouvé que dans la très-précieuse collection du cabinet de mon cher confrère M. Langlès. Il n'est pas douteux que le nouveau livre de M. Vater est mieux conçu, et plus complet, et beaucoup mieux exécuté. La *Linguistique* a fait aussi depuis 1796 d'assez grands progrès.

On sait combien cette partie de la science est particulièrement nécessaire pour découvrir l'origine la plus cachée des peuples, et pour perfectionner

l'histoire du genre humain. Il seroit donc inutile de donner à cette notice une plus grande étendue.

Comte LANJUINAIS.

BOTANIQUE.

LES Liliacées; par P. J. REDOUTÉ, peintre de fleurs, dessinateur en titre de la Classe de physique et mathématique de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle. A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine, hôtel de Mirabeau. In-fol. Livraisons 74 à 76.

Ces trois livraisons contiennent les plantes suivantes :

Ornythogale doré, WILDEN. *Welthemia glauque*, WILD. *Ixia Radiata*, JACQ. *Medeola Asparagoïdes*, WILDEN. *Musa Paradisiaca. Tulipa Cornuta* [tulipe à feuilles pointues], plante nouvelle, DECAND. *Asperge amère*, *Veratre blanc*, LINN. *Phormium-tenax*, FORST. *Amaryllis humble*, LINN. *Asparagus Tricarinatus*, plante nouvelle. *Alisma Plantago*; *Witsenia Corymbosa*, LINN. *Amaryllis Atamasco*, LINN. *Bromelia Ananas*; c'est l'*Ananas* cultivé.

A. L. M.

HISTOIRE.

Saggio storico sulle prime età dell' Isola di Leucadia nell' Jonio compilato dal Dottor Demetrio PETRIZ-

ZOPULO, *Leucadio.* Firenze, *Piatti*, 1814, in-8.°, p. XXII — 81.

M. André Mustoxidi a écrit l'Histoire de Corcyre; M. Marino Pignatorre, celle de Céphalonie; nous devons au prélat Remondini d'excellentes Notices sur Zante; M. Petrizzopulo publie aujourd'hui celle de *Leucas* (1), appelée dans un temps plus moderne *Leucadia*, sa patrie.

Le nom de *Leucas* se donnoit à la presqu'île entière, aujourd'hui *Sainte-Maure*. La plus ancienne notion qu'on en ait est dans l'Odyssée, où Laërte se vante d'avoir conquis *Nericos*, qui a aussi été appelée, par le changement d'une lettre, *Neritos*. Ce nom est resté ensuite à la ville principale de cette île. Cette ville avoit été fondée par des Corinthiens, et ses médailles ont pour types des signes qui annoncent cette origine, tels que Bellerophon, la Chimère, Pégase, avec le Q ou K qui indiquoit Corinthe. Le chef de ces Corinthiens se nommoit Pheron; il bâtit d'abord un temple au divin Apollon, sur une hauteur en face de l'Acarnanie, et le nom de *Nirica* qu'il donna à sa ville étoit celui de sa mère. Il eut pour successeur de son autorité Dolmon, sous lequel deux frères, Ægilops et Crocileos, également venus de Corinthe, bâtirent deux autres villes auxquelles ils donnèrent leur nom.

Selon M. Petrizzopulo, le gouvernement de Leucas étoit aristocratique; il se fonde sur une médaille

(1) C'est ainsi qu'on nommoit alors cette île.

qu'il rapporte pl. I, n.° 4, et sur laquelle il y a d'un côté une tête d'Apollon, et au revers une lyre avec ces mots ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ ΑΡΙΣΤΩΝΚΡΑΤ, que M. Petrizzopulo lit ΑΡΙΣΤΩΝΚΡΑΤος, et il explique ainsi ces mots, *l'aristocratie des Leucadiens*; je le prierai d'observer qu'il faudroit au moins ΑΡΙΣΤΩΝΚΡΑΤΕΙΑ, ou plutôt ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤΕΙΑ, selon la forme que ce mot a dans tous les auteurs. J'ajouterai: ce mot *Aristocratie* a été employé dans les ouvrages politiques, pour désigner les gouvernemens dans lesquels la puissance est entre les mains des hommes les plus nobles ou les plus riches; mais jamais il n'a été le nom de l'administration d'un pays ou d'une ville. On dit bien, le gouvernement de tel état est une aristocratie, mais on ne dit pas l'aristocratie de tel pays, pas plus qu'on ne dit la *Monarchie* ou la *Démocratie* de tel état. Aucune médaille connue ne porte le nom *Aristocratie*; comme on y lit ΔΗΜΟC, *le peuple*, ΒΟΥΛΗ, *le sénat*, etc., j'en conclurai que la médaille n'est pas authentique, et la forme des lettres autorise à le penser, ou bien il y faut lire ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤης, *Aristocrates*, qui est le nom du magistrat sous l'inspection de qui elle a été frappée. La plupart des médailles de Leucas portent ainsi le nom de différens magistrats; je n'y ai pas encore trouvé *Aristocrates*. J'appliquerai mon observation à une autre médaille, n.° 6, où on lit ΔΑΜΟΚΡΑΤΙΑ.

L'auteur consacre son cinquième Chapitre à la ville même de Leucas; il y traite de sa construction actuelle et de ses ruines; il parle du célèbre rocher qui est en face de Céphalonie, et qu'on appeloit *le Saut de Leucas*, de la sé-

paration de l'île du continent par l'excavation de l'isthme.

J'ai lu cet ouvrage avec toute la bienveillance que mérite son auteur; j'aurois voulu y trouver de nouvelles notions et de nouveaux résultats, le tout dans un ordre méthodique et appuyé sur les plus respectables autorités. Je vois avec regret que M. Petrizzopulo a confondu les époques en réunissant des passages d'auteurs de différens temps; qu'il établit souvent des faits sans citer d'autre autorité que celle d'écrivains modernes, tels que Barthélemy, dans son *Voyage d'Anacharsis*, Bordone, dans son *Isolario*. Il s'appuye presque toujours du témoignage de Norden dont il cite les *Lettres sur la Grèce*. Ces lettres sont inconnues même au dernier éditeur du grand ouvrage de Norden qui a écrit sa vie. Il en est de même de l'ouvrage de Chardin sur *le Saut de Leucas*. Je ne trouve nulle part ailleurs l'indication de ces ouvrages.

Le livre est accompagné de trois planches; l'une représente l'ancien état de Leucas avant qu'elle fût séparée de l'isthme; une autre contient douze médailles; j'en ai déja cité deux. Il en rapporte une n.° 10 sur laquelle on lit autour d'une lyre, au revers d'Apollon, ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ ΦΙΛΕΝΗΣ. Comme il est question, dans Athénée, d'une courtisane Leucadienne appelée *Philène*, M. Petrizzopulo croit que les Leucadiens ont voulu rappeler son nom sur cette médaille; mais il est évident que ce nom est encore celui d'un magistrat.

La troisième planche présente une inscription boustrophédone qui a été découverte en 1753; elle paroît copiée avec tant d'inexactitude, qu'il est im-

possible d'en rien dire de certain. Selon l'auteur, M. Vorstley l'a expliquée ainsi :

Pherontis (imago sum) Mnisicratis fil. Corinthii, ex voto in Leucate Apollinis templum dicavi et matris nomine urbem condidi.

Il est à désirer que M. Petrizzopulo revoie son ouvrage, qu'il le purge des choses qui paroissent controuvées, ou qu'il en assure l'authenticité. Son zèle et ses efforts méritent cependant l'intérêt des gens de lettres. A. L. M.

The East India Gazetteer [le Gazettier des Indes Orientales, renfermant des descriptions particulières des Empires, des Royaumes, des Principautés, des Provinces, des Villes, des Cités, des Districts, des Forteresses, des Hâvres, des Rivières, des Lacs, etc., de l'Hindoustân, et des Contrées adjacentes, de l'Inde au delà du Ganges, de l'Archipel Oriental, avec l'esquisse des mœurs, coutumes, institutions, commerce, manufactures, revenus, population, castes, religion, histoire, etc., des différens habitans; par M. WALTER HAMILTON. A Londres, chez Jean *Murray*, 1815, grand in-8.° de 862 pages à deux colonnes, plus 15 pages de Préface.

Ce titre, malgré son étendue, ne peut être taxé ni de prolixité, ni d'emphase. Nous ajouterons même qu'il ne donne pas une idée complète de toutes les matières que l'auteur a su renfermer dans

un espace très-resserré: tous les cantons, les villes, les îles et les lieux de quelque importance [à bien peu d'exceptions près], situés dans l'immense espace compris entre les limites orientales de la Perse et les Iles Philippines, et depuis le Kachemyr jusqu'au Cap Comorin, sont mentionnés et décrits avec plus ou moins de détails, mais toujours d'après les documens les plus authentiques, souvent d'après les observations personnelles de l'auteur, qui a visité une grande partie de l'Inde située en deçà et au delà du Ganges. Plusieurs de ses amis se sont empressés de mettre à sa disposition une quantité considérable de notes absolument neuves et inédites. Parmi ces officieux voyageurs, il se plaît à citer M. le chevalier Jean Malcolm (1), qui s'est acquitté avec honneur de différentes missions diplomatiques et militaires dans l'Inde et à la Cour de Perse. Je m'estime heureux d'avoir eu l'occasion de connoître personnellement M. Malcolm, et de pouvoir me joindre à M. Walter Hamilton, pour lui payer publiquement le tribut d'estime qui lui est si justement dû. Notre auteur a aussi profité des notes manuscrites du capitaine Hiram Cox, envoyé à Ava, sur l'empire des Barmas. Quant aux nombreux ouvrages

(1) M. le chevalier Malcolm va publier un ouvrage très-important sur la Perse, renfermant une histoire de ce royaume, composée principalement d'après les écrivains orientaux, des observations géographiques, politiques et morales faites par l'auteur pendant ses trois voyages en Perse. L'impression de cet ouvrage, orné de magnifiques gravures, est terminée. J'en ai vu un exemplaire auquel il ne manquoit que la *Table des Matières*. Il ne tardera pas à paroître.

imprimés qu'il a compulsés, et dont il donne le catalogue, p. 861, je puis d'autant plus garantir leur exactitude, que je les possède presque tous dans ma collection particulière.

L'ordre alphabétique adopté par M. Walter Hamilton présentoit des difficultés de plus d'un genre. La description du même pays devant se trouver souvent morcelée et dispersée dans différentes parties de l'ouvrage. Pour remédier à un aussi grave inconvénient, l'auteur a eu soin de mentionner d'abord les villes et les districts les plus remarquables des royaumes ou des provinces dont il donne la description, puis il renvoye au nom de ces districts ou de ces villes le lecteur curieux d'en avoir une connoissance plus particulière. En décrivant les portions de territoires qui forment présentement les subdivisions de l'Hindoustân, on a désigné, avec beaucoup d'exactitude et d'après de bons renseignemens, les propriétaires actuels; si aucun propriétaire natif n'est indiqué nominativement, il faut conclure de cette omission que le territoire dont il s'agit se trouve maintenant enclavé dans les possessions angloises; cette règle n'est sujette qu'à bien peu d'exceptions.

Du défaut d'uniformité dans l'orthographe des noms de lieux, naissoit naturellement un genre de difficultés que nous aurions été tentés de regarder comme insurmontable; mais l'auteur s'est tiré très-heureusement de ce mauvais pas qui pouvoit l'arrêter à l'entrée de sa carrière. Il a d'abord adopté l'orthographe de M. Arrowsmith comme un moyen certain de retrouver facilement les lieux sur la

carte de l'Inde, en six feuilles (1), et sur celles des îles de l'Inde de ce laborieux et fécond géographe. Dans beaucoup d'endroits, il a inséré entre deux parenthèses le nom original selon l'orthographe de l'illustre William Jones. Nous aurions seulement désiré qu'on y ajoutât la traduction littérale en anglois, parce que la plupart de ces noms renferment celui de quelque Divinité indienne, ou bien sont relatifs à quelque circonstance de la même religion. Ainsi *Chandernagor* est la corruption de *Tchandra-nagara*, la ville de la lune, où l'on adoroit cet astre; *Calcutta*, que les Anglois prononcent *Cal-cotta*, est la corruption de *Câlî-côtta*, le fort, la citadelle de Câlî, Déesse de la mort, la même que Dourgâ et Pârvatî, épouse de Siva, troisième personne de la Trinité indienne. Cette Déesse possède encore, dans le voisinage de la ville angloise, un temple où les *bons* Indiens pratiquent fréquemment les cérémonies les plus indécentes, les plus ridicules et les plus atroces. Ils se précipitent, par exemple, tout nuds du haut d'un échafaud de bambous à plusieurs étages, sur des espèces de matelas hérissés de lames bien aiguës et bien tranchantes.

On se doute bien que l'article de Calcutta est un des plus considérables et des plus intéressans de l'ouvrage que nous annonçons. Les bornes dans lesquelles nous devons nous restreindre, ne nous per-

(1) Nous apprenons que M. Arrowsmith vient de terminer une nouvelle carte de l'Inde incomparablement plus étendue et plus détaillée que sa première. Quelques personnes qui l'ont vue, la comparent à celle de la France par Cassini.

mettent pas d'en donner ici la traduction; nous nous bornerons donc à remarquer que ce siége du gouvernement suprême de l'*Inde Britannique* est situé à 22° 33' de latitude nord, et conséquemment entre les deux tropiques, sur un des vastes bras du Ganges, à 30 lieues de la mer, dans un emplacement encore assez mal-sain, malgré tous les efforts des Anglois pour purifier l'air, en comblant les lacs nombreux, et en abattant les immenses forêts du voisinage. L'auteur remarque que généralement les Français ont montré plus de prudence et de discernement que les Anglois dans le choix des sites où ils vouloient fonder leurs établissemens de l'Inde. Au reste, les inconvéniens dont nous venons de parler, n'ont pas nui à l'extension rapide ni même à l'imposante magnificence de Calcutta, puisque l'étranger, qui arrive du côté de la mer, est frappé d'étonnement et d'admiration au magnifique aspect qu'offrent les riches et délicieuses maisons de campagne disposées le long des deux bords de la rivière, les jardins botaniques de la *Compagnie*, les flèches des églises et des temples, les minâréhs non moins élevés des mosquées, la régulière et inexpugnable construction du fort William, enfin les vastes édifices publics, les innombrables hôtels particuliers, tous construits d'après les principes de la plus riche et de la plus élégante architecture. J'ai donc pu dire ailleurs avec raison que « Calcutta offroit l'aspect d'une ville grecque transportée, par un art magique, sur les bords du Ganges (1). » Quoique cette

(1) *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustân*, Introduction, page III.

ville renferme des habitans anglois, arméniens, portugais, hindous, musulmans et chinois, la population n'en est pas plus considérable que celle de Paris, puisqu'elle ne s'élève guères au delà de 500,000 âmes; mais la banlieue est incomparablement plus populeuse que celle de notre capitale; dans un circuit de 20 milles anglois [un peu moins de 7 lieues], on compte 2,225,000 âmes. Le commerce annuel de cette ville avec l'Inde, le reste de l'Asie et l'Europe, est évalué à 13,545,160 livres sterl., qui produisent un gain net de 599,883 liv. sterl. Les détails curieux et amusans sur le commerce, les mœurs et les usages des habitans de Calcutta ne nous dédommagent pas d'une omission que nous croyons avoir remarquée. Entre tous les établissemens publics qui honorent le Gouvernement anglois de l'Inde et les agens de ce Gouvernement, on doit citer en première ligne la Société Asiatique de Calcutta, fondée par le célèbre et savant M. William Jones, sous les auspices et à la sollicitation de son digne patron, M. Hastings. Les utiles travaux de cette Académie sont déja trop connus en Europe, pour qu'il soit nécessaire de faire l'éloge des onze volumes in-4.° de *Mémoires* qu'elle a déja publiés. Au reste, malgré toute l'importance que j'attache à ces nobles travaux, l'omission dont je me plains, est amplement rachetée par les renseignemens que je n'ai pu qu'indiquer, et par tous ceux que je regrette de ne pouvoir présenter ici. Mais j'oublierois aisément qu'il faut me borner à une simple annonce. Je ne puis mieux la terminer que par quelques documens tirés de l'article *Hindoostan*, lequel occupe 28 colonnes. « On peut évaluer à 526,000 milles

« anglois carrés, environ 180,000 de nos lieues carrées, « l'étendue de terrain soumis à la juridiction ou à « l'influence de la Grande-Bretagne, qui commande « à 71 millions d'Indiens formant la population de « cette étendue de terrain, 24,300 soldats européens « et 129,000 cipayes ou soldats natifs de l'Inde, « suffisent pour contenir ces nombreux et paisibles « sujets, et pour préserver cet immense territoire « contre les attaques des Mahrattes, des Népâ- « liens (1), des Seyks, des Rohillahs et des Afghâns. « Nous observerons que l'Inde, en deçà et au delà « du Gange, ne renferme pas moins d'un million « 20,000 milles carrés, environ 340,000 de nos lieues « carrées, et cent un millions d'ames. En 1812, le « revenu total de toute espèce qu'on a tiré de l'Inde « angloise, a été estimé à 17 millions sterlings. Il

(1) Depuis la publication de l'*East India Gazetteer*, on a appris en Angleterre que les Népâliens et surtout les Gour-khans leurs voisins, avoient fait une invasion fort inquiétante dans le Bengale ; ils paroissent avoir obtenu des succès assez importans pour donner de vives allarmes au Conseil suprême du Bengale, et même au Gouvernement Britannique, puisqu'il ne s'agit pas moins que d'envoyer trente régimens, (environ 36,000 hommes), c'est-à-dire, beaucoup plus de troupes européennes qu'il n'en existe déja dans l'Inde. Ces forces ne seroient pas trop considérables, si les Népâliens, après avoir franchi les limites nord-est de l'Inde, se joignoient aux Sindes établis dans le nord sur les bords de l'Indus, et qui, suivant l'*East India Gazetteer*, article *Hindoostan*, etc., ont sur pied plus de 36,000 hommes de cavalerie, aux Seyks leurs voisins, qui peuvent fournir plus de cent mille cavaliers, ainsi qu'aux Mahrattes orientaux et occidentaux dont les forces réunies pourroient se monter à 200,000 cavaliers.

« faut convenir que malgré certains abus insépa-
« rables d'une grande administration, le pouvoir
« exercé par la Compagnie des Indes est beaucoup
« plus utile que funeste aux naturels; ils se trouvent
« préservés des invasions étrangères et des commo-
« tions intérieures si fréquentes dans tous les Etats
« Asiatiques; la condition de la masse du peuple
« est considérablement améliorée, quoique l'intérêt
« et surtout la prudence exigent que les Indiens
« idolâtres et les Musulmans soient écartés de toutes
« les places importantes, conséquemment leur car-
« rière politique, administrative ou militaire, doit
« être très-bornée. »

Les citations qu'on vient de lire, suffisent pour donner une idée des documens importans et authentiques renfermés dans cet ouvrage. Un plus grand nombre de citations instructives et intéressantes [et certes nous n'aurions ici que l'embarras du choix] contribueroit certainement à rendre notre analyse plus agréable et plus utile à nos lecteurs; mais elles ne nous paroissent pas nécessaires maintenant pour justifier l'opinion que nous voulons leur faire partager avec nous, touchant l'ouvrage dont il s'agit. Ce doit être le manuel de tout amateur de la géographie de l'Inde; il est même indispensable pour l'intelligence des histoires et des relations de cette belle partie de l'Asie. Il seroit à désirer que l'on entreprît un pareil travail sur toutes les grandes contrées de l'ancien Continent, et ce seroit un nouveau service rendu par l'auteur de l'*East India Gazetteer;* il offre un excellent modèle. Les immenses progrès qu'a faits la géographie depuis quelque temps, rendent chaque jour plus nécessaires les descriptions

spéciales des grandes contrées de l'univers. Peut-être un aperçu général, mais rapide, des mêmes contrées sous le point de vue géographique et historique, formeroit-il une introduction utile à un pareil ouvrage. Ce précis établiroit une espèce de concordance et de dépendance mutuelle entre tous les articles dispersés sous leur ordre alphabétique; il leur donneroit un nouveau degré d'intérêt et même d'utilité. Mais, sans attacher ici plus d'importance à cette idée qu'elle n'en mérite, je ne la présente que comme une preuve de l'attention avec laquelle j'ai lu l'ouvrage de M. Walter Hamilton. Pourquoi tairois-je une circonstance qui accroît à mes yeux le vif intérêt que ce savant doit généralement exciter; il est à tous égards le digne frère de M. Alexandre Hamilton, professeur de langue samskrite et de littérature indienne au Collége de Hertford, près de Londres, et dont le nom est honorablement inscrit dans les archives de la Bibliothéque du Roi, puisque nous lui devons un excellent et exact Catalogue des nombreux Manuscrits Samskrits et Bengalis, rassemblés dans cette Bibliothéque par les soins de mes prédécesseurs, et acquis dans l'Inde avec beaucoup de discernement par nos infatigables Missionnaires, et par plusieurs gouverneurs de Pondichéry et de Chandernagor (1). Ainsi une heureuse sympathie

(1) J'ai traduit ce catalogue en français, en ajoutant des extraits de quelques ouvrages, et l'ai publié en 1807, heureux d'avoir l'occasion de placer mon nom à la suite de celui d'un savant aussi recommandable par ses qualités morales que par sa vaste et rare érudition.

a dirigé l'attention des deux frères vers l'Inde, dont l'un exploite depuis longtemps les innombrables et antiques richesses littéraires, l'autre recueille avec soin et discernement les notions géographiques les plus utiles et les plus authentiques, auxquelles il ajoute ses propres observations sur la même contrée. Le premier s'acquiert des droits à la reconnoissance de ses lecteurs, l'autre à celle de ses auditeurs, comme ils en ont tous deux à l'estime de ceux qui les connoissent.

L'exécution typographique de cet ouvrage est très-soignée et très-satisfaisante; elle présentoit quelques difficultés, à cause des tableaux de statistique et de commerce qui s'y trouvent insérés. Nous reprocherons seulement aux graveurs anglois leur goût pour les caractères excessivement *gras*, et la forme bizarre qu'ils donnent à quelques-uns de leurs chiffres. De manière qu'après avoir soigneusement comparé l'*East India Gazetteer* avec un volume de la *Biographie universelle* publiée par MM. *Michaud*, ouvrage également imprimé à deux colonnes non interlignées, il nous a semblé, toute prévention nationale à part, que l'avantage étoit du côté du typographe français. LANGLÈS.

ANTIQUITÉS.

Von den ægyptischen Pyramiden, etc. C'est-à-dire: Des Pyramides de l'Egypte en général, et de leur construction en particulier; par A. HIRT. Mémoire lu à l'Académie royale des sciences de

Berlin, le 12 Avril 1810. Berlin, chez G. C. *Nauck*, 1815. In-4.° de 28 pages.

Parmi les monumens que nous offre l'Egypte, et qui attestent la haute antiquité du peuple qui nous les a laissés, les pyramides sont sans contredit ceux qui méritent le plus notre attention : leurs masses imposantes, leur figure singulière, leur mystérieuse construction, tout commande l'étonnement et l'admiration. Il est vrai que le sujet n'est plus nouveau ; depuis le milieu du dernier siécle, les pyramides ont été figurées et décrites par des voyageurs du premier mérite, tels que *Pococke*, *Norden*, *Denon*, *Grobert*, *Nouet* ; mais il faut convenir aussi que, malgré le talent de leurs auteurs, ces dessins et ces descriptions sont loin d'être satisfaisans : les premiers ne nous offrent que des esquisses superficielles, les secondes sont souvent contradictoires ; de sorte qu'on ne sait à laquelle ajouter foi. La cause en est dans les difficultés sans nombre qui s'opposent à ceux qui, voyageant en Egypte, veulent examiner de près ces monumens, et en mesurer exactement les dimensions. L'auteur du Mémoire que nous annonçons, n'a pourtant pas pour but d'examiner toutes les questions que peuvent présenter les pyramides ; il se borne à une seule qui est de savoir *par quel procédé les Egyptiens ont pu parvenir à élever d'aussi grandes masses*. C'est une question qui, quoique discutée fréquemment par les Anciens et les Modernes, n'a pas encore été résolue d'une manière satisfaisante. Mais, avant de l'entamer, l'auteur a jugé convenable, pour répandre plus de jour sur la discussion, de la faire précéder de quelques obser-

vations générales sur les pyramides; et il y a consacré la première section de son travail.

Ces observations, que l'auteur a puisées dans différens écrivains, tant anciens que modernes, principalement dans Hérodote, qu'il regarde comme le plus véridique des historiens de l'antiquité, renferment des détails sur la situation des pyramides, sur leur âge, et sur ceux qui les ont fait élever, sur leur destination et l'origine de leur figure pyramidale, sur les matériaux qui ont servi à leur construction, sur leur aspect extérieur, sur leur grandeur et leurs dimensions, sur la digue de pierre qui servoit au transport des grandes masses employées dans leur construction, enfin sur les dépenses auxquelles elles ont entraîné. Quoique ces détails soient généralement exposés d'une manière fort succincte, nous croyons cependant pouvoir les abréger encore davantage, et en présenter ici la quintescence, ce qui ne sera peut-être pas désagréable à ceux de nos lecteurs français qui ne sont pas assez familiarisés avec la langue allemande pour les lire dans l'ouvrage original.

Situation des Pyramides. — Au rapport des voyageurs, on ne rencontre des restes de pyramides que dans la province de *Faiume* et dans un petit district des montagnes de la Libye, qui est dans le voisinage du *Caire* ou de l'ancienne *Memphis*. C'est précisément dans ces mêmes contrées que les Anciens ont placé les pyramides; et nous n'avons aucune notice, dit M. Hirt, qui atteste qu'il en ait jamais existé plus avant dans le *Delta* et dans le reste de l'Egypte.

Age; Auteurs. — Cette remarque porte l'auteur à

regarder comme fort vraisemblable qu'en général il n'y a point eu de pyramides en Egypte, avant que le siége de l'Empire n'eût été transféré de la Haute-Egypte à *Memphis*, et que l'on se contentoit, avant cette époque, de tombeaux creusés dans les rochers, comme sont ceux des Rois de Thèbes, dont on voit encore les restes: *Mœris*, Roi de Memphis, paroît être le premier qui ait fait élever des tombeaux de forme pyramidale; environ treize cents ans avant notre ère, il en fit construire deux, pour lui et sa femme, au milieu du lac qui porte son nom. Les trois grandes pyramides que l'on voit encore aujourd'hui près de *Gize*, l'ancienne *Busiris*, sont d'un âge beaucoup moins reculé: la plus grande est attribuée à *Chéops*, qui a régné environ mille ans avant Jésus-Christ; la seconde, à son frère *Chéphrenes*; la troisième, à *Mycerinus*, fils de Chéops. Le successeur de ce dernier, *Asychis*, en fit construire une en briques non cuites: ce pourroit être celle qui existe encore près de *Dasjur*. Parmi les pyramides auprès de *Saccara*, il y en a deux qui ne le cèdent point en grandeur à celles de Chéops et de Chéphrenes; cependant les Anciens n'en ont pas fait mention. La plus jeune des pyramides qu'on rencontre en Egypte, est celle qui accompagne le labyrinthe attribué par Hérodote à *Psammétichus*.

Destination; origine de la figure pyramidale.—Les pyramides étoient destinées à servir de monumens sépulcraux: les Anciens sont unanimement d'accord là dessus. Mais d'où vient leur forme pyramidale? L'auteur rapporte deux opinions à ce sujet. Suivant l'une, c'est celle de *Zoega*, il faut en chercher

l'origine dans ces petites pyramides dont on recouvroit l'entrée des caveaux souterrains, pour la garantir du sable qui pouvoit l'encombrer; les quatre plans inclinés de cette espèce de couverture étoient très-propres à remplir ce but. Suivant l'autre opinion, à laquelle l'auteur paroît donner la préférence, cette forme pyramidale doit être attribuée à la tendance naturelle qu'on a eue de donner une forme plus régulière et plus élégante, et en même temps, plus de solidité et plus de durée; à ces éminences plus ou moins élevées, dont presque tous les peuples ont eu coutume d'orner les tombes de leurs personnages célèbres. Au rapport de *Pococke*, ajoute l'auteur, on remarque encore aujourd'hui, parmi les pyramides de *Saccara*, deux monumens qui offrent plutôt l'image grossière de pareilles éminences, que la forme vraiment pyramidale.

Matériaux. — On construisoit les pyramides soit en briques non cuites, soit en pierres. De la première espèce est une de celles que l'on voit encore près de *Dasjur*, et que l'on croit être la même que Hérodote attribue à *Asychis*. Il en étoit vraisemblablement de même des deux pyramides qui avoient été élevées dans le lac *Moeris*. Toutes les autres, qui sont près de *Dasjur*, de *Saccara*, de *Gize*, sont en pierres. Leurs masses principales sont construites avec une pierre calcaire peu dure, et entremêlée de plantes et d'animaux marins, dont les carrières se trouvent sur les lieux. Mais, indépendamment de cette pierre calcaire, on employoit encore, à la construction des pyramides, d'autres espèces de pierres mentionnées par les Anciens, et qui venoient de plus loin. L'auteur en nomme deux : la pierre

appelée *troyenne*, et celle appelée *éthiopienne*. Cette dernière paroît être la *syénite* noirâtre tachetée de rouge; quant à la première, on ignore encore aujourd'hui l'espèce à laquelle elle appartient. L'auteur ajoute que GROBERT, dans sa *Description des Pyramides*, p. 98, donne une liste de onze espèces de pierres, tirées des pyramides, qui, ayant été envoyées en France, ont été analysées et déterminées par *Fourcroy*, *Haüy*, et d'autres.

Aspect extérieur. — Toutes les pyramides sont construites de manière que leurs quatre côtés regardent les quatre points cardinaux. On n'est point d'accord, si la base formoit toujours exactement le carré; mais, ce qui est certain, c'est que le rapport du côté de la base à la hauteur de la pyramide n'étoit pas soumis à une loi régulière. Il y a des pyramides qui se terminent en pointe, telle est celle de *Chéphrenes*; d'autres, comme celle de *Chéops*, ont en haut une plate-forme, peu considérable, à la vérité, si on la compare à la grandeur de toute la masse. Les pyramides alloient en diminuant, depuis la base jusqu'au sommet, d'une manière insensible et uniforme. Elles étoient revêtues de grandes pierres bien jointes, qui formoient de chaque côté, depuis le bas jusqu'au haut, une surface parfaitement unie. Au dessous de ce revêtement, les pierres de taille étoient posées les unes au dessus des autres, de manière à former des degrés; et de là vient qu'on monte aujourd'hui avec facilité sur la pyramide de *Chéops*, qui est entièrement privée de son ancienne couverture. Plusieurs pyramides étoient ornées à l'extérieur d'inscriptions probablement hiéroglyphiques; ces inscriptions ont

disparu avec le revêtement. Au rapport d'Hérodote, on avoit inscrit sur la grande pyramide de *Chéops*, ce qui avoit été dépensé, pendant sa construction, en raves, en oignons et en ail; et, suivant Diodore, on lisoit sur la troisième le nom de *Mycerinus* qui l'avoit fait construire. Il y a des pyramides qui, au lieu de diminuer également par degrés, du bas vers le haut, offrent plusieurs interruptions qui forment comme autant de paliers ou de repos; il y en a une fort remarquable près de *Saccara*, qui présente six interruptions de ce genre. L'auteur pense que ce sont ces pyramides que désigne Pline, lorsqu'il dit que plusieurs ont été commencées, mais n'ont pas été terminées. Quant à l'entrée des pyramides, on n'a encore découvert que celle de deux pyramides; ces entrées sont pratiquées à une telle hauteur et de telle manière, qu'il est visible qu'on a eu intention de les tenir cachées. L'auteur en conclut que les pyramides n'avoient pas besoin d'être entourées de portiques, comme quelques-uns l'ont supposé.

Dimensions. — On n'a point de données certaines sur les dimensions des pyramides; ni les Anciens, ni les Modernes ne sont d'accord à ce sujet. La plus grande des pyramides, celle de *Chéops*, a, suivant Greaves et Pococke, 700 pieds de longueur et de largeur à sa base, et 500 pieds de hauteur perpendiculaire, Grobert lui donne 728 pieds à sa base, et 448 pieds 2 pouces de haut. Nouet ne lui a trouvé que 699 pieds 9 pouces 7 lignes à sa base, et 421 pieds 9 pouces 7 lignes de haut. La pyramide de *Chéphrenes* a, suivant Grobert, 655 pieds à sa base, et 398 pieds de haut. Des deux grandes

pyramides près de *Saccara*, l'une a, selon Pococke, 700 pieds à sa base, mais seulement 345 pieds de haut; l'autre a environ 600 pieds à sa base, et 335 pieds de haut. Vient ensuite celle de *Mycerinus*, qui, suivant Grobert, a 280 pieds à sa base, et 162 de haut. De la même grandeur sont aussi quelques pyramides près de *Saccara*, entre autres celle avec les six interruptions ou paliers. Il y a en outre des pyramides qui n'ont que 200 pieds, d'autres qui n'en ont que 100, et d'autres qui en ont encore moins. Ces différences dans les dimensions confirment l'auteur dans l'idée qu'on n'a été conduit qu'insensiblement à élever les grandes pyramides. Dans le commencement, dit-il, on se bornoit à marquer les tombes par des éminences plus ou moins grandes, construites en pierres; peu-à-peu ces éminences prirent la forme de pyramides régulières; de riches ambitieux poussèrent plus loin ces constructions, et les Rois finirent par élever ces grandes masses que nous admirons aujourd'hui comme des monumens de leur puissance et de leur grandeur.

Digue de pierres. — Les Egyptiens ne se contentoient pas, pour leurs pyramides, des pierres qui se trouvoient sur les lieux; ils en faisoient venir de plus solides, de plus belles, et surtout de beaucoup plus grandes, d'autres contrées de l'Egypte, plus ou moins éloignées. Dans le temps du débordement du Nil, ces grandes masses, dont la moindre, suivant Hérodote, n'avoit pas moins de 30 pieds, étoient aisément transportées jusques près du coteau qui, élevé d'environ 100 pieds au dessus de la vallée du Nil, borde cette vallée; mais il s'agissoit ensuite

de les faire parvenir sur le sommet de ce coteau, et de là au lieu de la construction. On effectuoit ce transport à l'aide d'une digue de pierres que l'on conduisoit depuis le lieu où les pierres devoient être débarquées, jusques sur la hauteur, et qui se continuoit ensuite en droite ligne jusqu'à l'endroi où elles devoient être employées. La digue que *Chéops* fit construire, avoit, au rapport d'Hérodote, 3,000 pieds de longueur, 60 de largeur, et en plusieurs endroits 48 pieds de hauteur. Suivant Pococke, on voit encore aujourd'hui les restes de cette digue. Norden a indiqué, dans son Plan des Pyramides, deux autres digues semblables, dont l'une conduisoit vers les deux grandes pyramides, et l'autre vers celle de *Mycerinus.* Il paroît, ajoute l'auteur, que ces digues ne s'élevoient pas insensiblement vers le sommet du coteau, mais qu'elles formoient par le haut une surface parfaitement horisontale, et qu'on se servoit de machines pour tirer les pierres des bateaux, et les élever à la hauteur de la digue.

(*La fin au Numéro prochain*).

TABLE DES MATIÈRES.

ZOOLOGIE.

BOTANIQUE.

MINÉRALOGIE.

PHYSIQUE.

CHIMIE.

ÉCRITURE.

BEAUX-ARTS.

GRAVURE.

ICONOGRAPHIE.

HISTOIRE.

ANTIQUITÉS.

NUMISMATIQUE.

BIOGRAPHIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIBLIOGRAPHIE.

LANGUES.

POÉSIE LATINE.

THÉATRES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

THÉATRE FRANÇAIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

THÉATRE DE L'ODÉON.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

MÉLANGES.

